« L'Economie » : les patrons et Maastricht

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★★

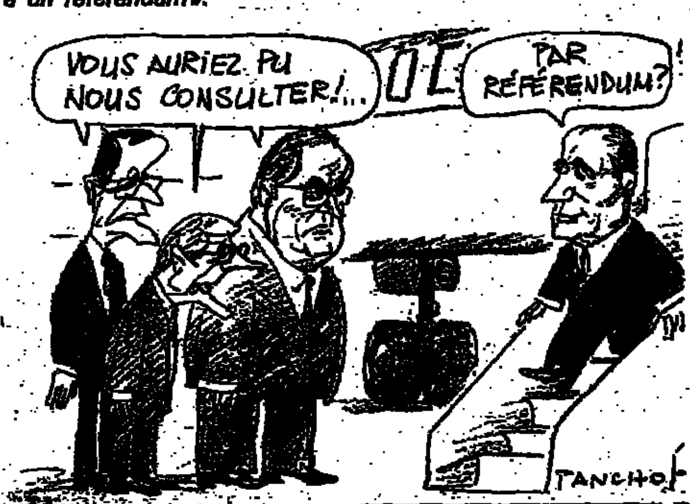
QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14749 – 6 F – MARDI 30 JUIN 1992 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Après la visite de M. Mitterrand dans la capitale bosniaque

L'ONU tente de rouvrir l'aéroport de Sarajevo

Le Conseil de sécurité de l'ONU devait commencer lundi 29 juin, à l'expiration de l'ultimatum de quarante-huit heures donné par M. Boutros-Ghali aux forces serbes, à étudier les mesures à prendre pour rouvrir l'aéroport de Sarajevo. Bien que M. François Mitterrand ait pu s'y poser la veille, l'aéroport n'avait pas encore été remis, lundi en début de matinée, à la Force de protection des Nations unies.

A Belgrade, une manifestation a réuni, dimanche, 150 000 opposants. Recevant une délégation le président serbe a accepté de soumettre son mandat « à des élections ou à un référendum ».



Le facteur Milosevic

APRÈS le voyage à risques de M. Mitterrand à Sarajevo, M. Slobodan Milosevic, l'apôtre musclé d'une grande Serbie, est au pied du mur : soit il décide, sinon de faire marche arrière, du moins d'imposer une trêve aux milices serbes de Bosnie qui pilonnent depuis trois mois la capitale de la République, soit il s'entête dans une fuite en avant qui se soldera par une intensification des combats en Bosnie et par leur extension dans des régions encore épargnées comme le Kosovo.

L'heure est d'autant plus grave pour l'ancien apparatchik communiste converti en chantre du nationalisme grand-serbe, qu'il fait l'objet d'une contestation croissante de la part d'une bonne partie de son peuple. Car les sanctions décrétées contre la Serbie n'ont pas eu l'effet boomerang qu'escomptait M. Milosevic : elles n'ont pas déclenché la vague xénophobe espérée par le président serbe et n'ont pas fait taire ceux qui contestent ses méthodes et son grand dessein.

C'EST ainsi que plus de cent mille opposants de toute obédience – démocrates mais aussi royalistes – ont manifesté dans le centre de Belgrade toute la journée de dimanche pour exiger la démission de M. Milosevic, celui qui a « souillé et couvert de honte le peuple serbe », et la constitution d'un gouvernement d'union nationale « pacifique et démocratique ». Les manifestations doivent se poursuivre jusqu'au départ de M. Milosevic, et plusieurs milliers de personnes ont assuré la permanence de cette revendication dans la nuit de dimanche à lundi, devant l'ancien Parlement fédéral.

Cette contestation, qui nécessite un grand courage politique, ne semble pas majoritaire. Cependant, il y a quelques années encore, c'est presque un million de Serbes que M. Milosevic réussissait à faire descendre dans la rue ! Aujourd'hui, c'est surtout dans l'armée et à l'extérieur de la Serbie, parmi les minorités de Croatie ou de Bosnie, qu'il est contraint de chercher ses plus fervents partisans.

MÊME la puissante Église orthodoxe, après l'avoir soutenu dans sa croisade, l'a abandonné comme en a témoigné dimanche son chef, le patriarche Pavle. La grande crainte des orthodoxes, c'est qu'une guerre civile éclate entre Serbes, que « le sang serbe soit répandu par des Serbes », pour reprendre l'expression utilisée par le patriarche. Il faut, selon eux, « sacrifier » M. Milosevic pour conjurer ce funeste présage.

De nombreux dirigeants occidentaux ne sont pas loin d'une telle conclusion. Peut-être est-ce maintenant l'avis de M. Mitterrand, qui, jusqu'à une date récente, travaillait sur un projet de médiation entre Serbes et Croates où M. Milosevic devait avoir toute sa place.

M 0147 - 0630 0 - 6,00 F

Devoir de suite

par Bruno Frappat

La preuve est faite que l'aéroport de Sarajevo est accessible si le courage le veut. L'équipée – risquée – du président de la République française au centre même du malaise européen, en ce lieu mythique qui mêle le souvenir inaugural de la première boucherie du siècle et la peur du lendemain des nationalités débondées, sera jugée plus tard. Quand on saura si cette excursion émotionnelle aura produit d'autres effets qu'émotionnels.

Rien n'interdit, pour l'heure, d'admirer le geste sauf à considérer qu'il aurait été plus admirable si les partenaires de la future Union européenne avaient été mis dans la confidence plutôt que devant le fait accompli. Quand l'idée lui est venue de cette parade exemplaire à la fatalité des temps, fallait-il l'assortir de cette « négligence » qui fournit à ses adversaires un aliment pour leurs critiques et leur suspicion ? La courtoisie eût prévenu les réserves grincheuses qui s'expriment.

Lire la suite page 4

Lire aussi

Depuis six mois à la tête du Haut Comité d'Etat

Le président algérien Boudiaf a été assassiné à Annaba

Le président du Haut Comité d'Etat algérien (HCE), M. Mohamed Boudiaf, a été assassiné, lundi 29 juin, à Annaba, dans l'est de l'Algérie, six mois après sa désignation à la tête du HCE. Rentré en Algérie, le 16 janvier dernier, à la demande du gouvernement, après la démission du président Chadli Bendjedid et le report des élections législatives, M. Boudiaf, l'un des quatre chefs historiques de la révolution algérienne, avait passé vingt-huit années d'exil volontaire au Maroc.

Lors d'une « fusillade nourrie », le président Mohamed Boudiaf a été tué dans un attentat, lundi 29 juin, à 11 h 30 locale (12 h 30 à Paris) près de la Maison de la culture d'Annaba (ex-Bône, dans l'Est algérien) où il était en visite. Selon l'agence nationale algérienne APS, citant des témoins, le président Boudiaf a reçu deux rafales d'arme automatique dans le dos.

« Le Haut Comité d'Etat (HCE, présidence collective) a la tristesse d'annoncer que le président Mohamed Boudiaf vient de mourir à la suite d'un acte criminel perpétré durant son discours à 11 h 30 », a indiqué un communiqué du HCE, publié en début d'après-midi.

La télévision a commencé à diffuser des versets du Coran pour les défunts dès l'annonce de ce communiqué. Le HCE, qui assurait le pouvoir en Algérie depuis la démission du président Chadli Bendjedid en janvier, en pleine vague d'agitation intégriste, a décrété un deuil national de sept jours.

L'agence APS a fait savoir qu'« une totale confusion règne en ville, la population fuyant de toutes parts et les commerçants fermant précipitamment leurs rideaux ». Des hélicoptères de la gendarmerie nationale survolaient la ville et des ambulances sillonnaient les rues, sirènes hurlantes, pour évacuer des blessés, a poursuivi l'agence. Contacté au téléphone depuis Alger, un médecin d'un hôpital d'Annaba a déclaré : « Il y a plusieurs morts (...) et plusieurs centaines de blessés. »

Une bombe artisanale avait explosé dans la nuit de dimanche à lundi près du siège de la centrale syndicale UGTA de Skikda (Est algérien), faisant peu de dégâts et pas de victime, avait indiqué auparavant APS.

Plusieurs attentats à la bombe et au cocktail Molotov visant des entreprises d'Etat et des édifices publics avaient été perpétrés ces derniers jours, avant le procès des sept principaux dirigeants du Front islamique du salut (FIS).

Samedi, soit le jour même de l'ouverture du procès, un groupe d'islamistes avait tué un gendarme dans l'attaque de la brigade de gendarmerie d'El-Abadia, dans le département d'Ain-Defla (160 kilomètres à l'ouest d'Alger).

Vendredi dernier, une bombe artisanale de faible puissance avait explosé au siège de la radio et de la télévision à Alger, alors que la veille une agence de la compagnie Air Algérie de Sétif (Est du pays) avait été entièrement ravagée par un incendie criminel.

Lire la suite page 28

Les pays riches et l'insaisissable reprise

I. – Japon : le changement dans la différence

TOKYO

de notre correspondant

Au sommet de Munich les 6, 7 et 8 juillet, le Japon s'engagera à relancer sa demande interne et à renforcer sa participation aux grands programmes de coopération internationale. En mesure désormais de participer aux opérations de maintien de la paix des Nations unies, et quêtant en même temps un « leadership vert » en matière de défense de l'environnement, le Japon cherchera, au cours d'une rencontre qu'il place sous le signe « de l'harmonie et de la coopération pour la paix et la prospérité », à légitimer sa force. La fin de la guerre froide devrait favoriser l'ambition encore mal définie de Tokyo de devenir une « grande puissance civile ». Le Japon change-t-il ? Son modèle de développement se rapproche-t-il des modèles occidentaux ? Une convergence qui serait doublement rassurante puisqu'elle renforcerait l'idée que l'Occident reste la référence en même temps qu'elle rassurerait les esprits inquiets d'une expansion nippone qui a longtemps semblé quelque peu « miraculeuse ». Le ralentissement économique actuel semble confirmer ce diagnostic.

Mais la réalité ne se plie pas à cette interprétation. Certes, le Japon change, c'est-à-dire que, comme toute société, il évolue. Mais pas forcément pour se fondre dans le moule occidental. Sa modernité est à la fois émule et rivale de celle de l'Occident. En bien ou en mal, ses équilibres sociaux sont différents. Quant à son économie, elle pourrait sortir renforcée de la récession actuelle. Reste l'inconnue : quel sens le Japon donne-t-il à sa puissance ?

Tokyo conserve un profil bas tout en cherchant à légitimer sa puissance par des initiatives en matière de maintien de la paix et de préservation de l'environnement. Il vient, laborieusement, de décider de participer aux forces de paix des Nations unies.

PHILIPPE PONS

Lire la suite page 20

L'ÉCONOMIE

Maastricht : paroles de patrons

Les chefs d'entreprise français disent « oui » à l'Europe, sans états d'âme, mais non sans quelques inquiétudes.

L'informatique, trésor des Indes

La qualité de ses informaticiens et les faibles coûts de production y attirent les grands constructeurs d'ordinateurs et les utilisateurs de logiciels.

Lire aussi les pages Industries de terroir (la région Midi-Pyrénées), Dossier (le SMIC), Mode d'emploi, Perspectives, Opinions, Conjoncture et la chronique de Paul Fabra.

pages 29 à 40

ESPACE EUROPÉEN

■ L'Eurégion Meuse-Rhin : difficile coopération au quotidien ■ Parler ukrainien en Ukraine ■ Criminalité à la tchèque ■ La subsidiarité contre le « Moloch » bureaucratique ■ Point de vue : « Les origines de la crise polonaise » par Zdzislaw Najder.

pages 9 à 11

L'ÉTÉ FESTIVAL

Avec « Nuits blanches pour musiques noires », l'Afrique était à l'honneur à Marseille, tandis que la danseuse Trisha Brown triomphe à Montpellier. Enfin Bruce Springsteen est pour deux jours au Palais omnisports de Bercy, à Paris, tandis que Michael Jackson entame une tournée européenne à Munich.

pages 16 et 17

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 28

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 95 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Un entretien avec Michel Parent

« La modernité agit comme une machine à inventer du patrimoine »

De Michel Parent, on pourrait dire qu'il est l'incarnation du patrimoine, en cette seconde moitié du vingtième siècle, comme André Chastel l'aura été de l'histoire de l'art. C'est dire que cet ancien inspecteur des monuments historiques a accompagné et bien souvent précédé l'évolution considérable de cette notion, qui, après avoir désigné presque exclusivement les chefs-d'oeuvre de l'architecture, représente désormais le tout et le détail de la mémoire des peuples.

Président du Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO, puis du Conseil international des monuments et des sites, c'est, au moins autant que par ses livres (sur Vauban, la Bourgogne, l'histoire de l'architecture, etc.), par son action, par sa passion, et par une verve réputée, qu'il a contribué à faire du patrimoine une notion complexe, vivante, contradictoire, bien éloignée enfin des nationalismes qui s'en emparent parfois. Cet érudit généreux, né en 1916, a reçu en 1990 le Grand Prix national du patrimoine décerné par le ministère de la culture. Cela ne l'a pas conduit à cesser de réfléchir, loin de là, sur un concept qui porte en lui autant de risques que d'espoirs.



« Aujourd'hui, le mot patrimoine a des sens multiples. L'une de ses acceptions, celle du patrimoine culturel, voit elle-même évoluer et s'amplifier son contenu. Comment s'y retrouver ?

– Issu de la tradition méditerranéenne, le *patrimonium* est un bien collectif fixe (terre et maison) dont le possesseur transitoire assume des *devoirs de maintenance et d'indivisibilité* à l'égard de son ascendance et de sa descendance. Le juriste Planiol lui a donné, à l'époque moderne, une signification très différente : *« l'ensemble des droits et des charges d'une personne, appréciables en argent »*. Il y a là une perte de sens éthique significative, mais par contre l'usage figuré du mot patrimoine, continue à exprimer *des permanences au sein* de toutes sortes d'évolutions. Et c'est précisément cela le patrimoine : le durable au sein du changement. Il n'y a pas de patrimoine sans création et réciproquement, puisque le patrimoine c'est la création pérennisée.

» En revanche, l'histoire et la géographie des processus de pérennité sont très variables. Les sociétés traditionnelles, en voie d'extinction, ont vécu dans le sentiment de la fidélité à leurs origines et du retour cyclique des événements : un univers clos. Les objets patrimoniaux, y compris l'habitation fragile y étaient cycliquement reproduits à l'identique. Mais de l'Egypte pharaonique jusqu'au XVIII[e] siècle occidental, se sont déployées des cultures *qui ont* doté le monde d'un patrimoine architectural durable, diversifié, de plus en plus métissé et, selon les circonstances, détruit, modifié, conservé. Là, la création, soit innovante, soit inspirée par le passé, s'en est démarquée. L'architecture a été le siège, et l'écriture le support, à la fois de la mémoire et de l'innovation radicale. Mais dans toutes ces sociétés, le patrimoine s'est accumulé. Parcimonieuse par nécessité, elles restaient conservatrices par tradition. La conservation relative du patrimoine était *implicite*.

» Après le choc de la Révolution française, la société industrielle a imposé une configuration différente due au dynamisme du couple production-consommation, qui a accéléré le changement et l'obsolescence des choses, renversé les rapports entre l'espace et le temps (espace homogénéisé, temps aux séquences de plus en plus brisées et contrastées). Face aux objets identiques de la production en série, les objets patrimoniaux sont devenus rares. Plus encombrante, l'architecture patrimoniale n'a pu se perpétuer *que grâce à un statut juridique explicite*.

– Mais aujourd'hui, à partir des monuments historiques, le souci du patrimoine est passé à celui d'ensembles si vastes que leur gestion rejoint la problématique de l'écologie...

– Celui qui, le premier, a donné le sens le plus large au patrimoine culturel, c'est Chateaubriand, à propos, écrit-il, de *« ces pensées qui constituent le patrimoine de l'univers »*. L'essentiel, c'est ce critère d'universalité clairement exprimé. Mais, de métaphore en métaphore, quel *étonnant voyage parcourt* le mot patrimoine au cœur de la modernité (un mot que Chateaubriand a inventé), de l'usage notarial à celui de l'archéologue, du folkloriste, de l'anthropologue, du naturaliste ! La modernité agit ainsi comme une machine à inventer du patrimoine au sens où le fouilleur « invente » des trésors cachés. Les derniers en date ne sont pas les moins *significatifs. Si nous voulons* entendre ici le patrimoine génétique comme l'architecture de la reproduction du vivant, cette métaphore nous instruit si bien des caractères patrimoniaux que nous pourrions presque l'inverser au profit des patrimoines culturels : permanence des caractères transmis, cependant exposés aux accidents et à une lente évolution, et, enfin, dans le cas des espèces sexuées, provenant à chaque stade de l'élaboration de la vie, de la fusion des caractères de patrimoines antérieurs différents.

» Cette notion des différences qui fonde aujourd'hui la revendication identitaire des patrimoines culturels doit être méditée. Elle se fonde, en matière artistique comme en matière biologique, sur *une singularité* qui est l'effet de croisements multiples. Dans le patrimoine culturel, ce sont aussi, par l'effet de certaines récurrences, les « temps » qui cohabitent et se *télescopent. Cela nous impose* alors l'analogie avec notre vision de ce qu'on pourrait appeler le patrimoine cosmique où, des mondes les plus éloignés de nous, nous saisissons aujourd'hui, vu le temps mis par leur lumière pour nous parvenir, l'état le plus ancien. Il n'en va, semble-t-il, pas autrement du patrimoine culturel immatériel constitué par les archétypes des mythes.

» En cherchant à percer les secrets du fonctionnement de l'univers, la science contemporaine découvre une histoire de cet univers, *mais aussi* les causes de certaines permanences et récurrences. Il en est de même du patrimoine culturel. C'est ce qui est également sous-jacent dans le concept d'écologie, mot inventé *par* Haeckel *en* 1866 à partir du grec *oikos*, qui signifie l'habitat, et qui se rapporte aux relations de tout organisme avec son milieu, que l'on sait aujourd'hui régulées par les écosystèmes. A travers la considération des abords du monument, puis de la notion de quartier ancien intégrant finalement le phénomène global de la ville, on a pris acte du *fait que la relation, l'interface*, étaient des éléments essentiels à la structure du patrimoine culturel lui-même. Il y a trente ans, nous étions déjà quelques-uns à définir une écologie culturelle, et *Pierre* Duvigneau, à propos de la ville de Bruxelles, théorisait sur l'écologie urbaine, qui devient enfin d'actualité à propos des banlieues et des métropoles du tiers-monde.

> *« La concentration urbaine a suscité une construction qui, trop souvent, n'est plus une architecture »*

» Mais ce qui a le plus changé depuis cette époque, c'est le désir d'en tirer les conséquences sur les plans politique, économique *et* social. Après la rapide remise en état des cités détruites par la guerre, la concentration urbaine a suscité une construction contemporaine qui, trop souvent, n'est plus une architecture, même si elle revendique l'héritage du Bauhaus et de Le Corbusier. Tous cela a fait naître, auprès de populations entières, la nostalgie des vieux centres-*villes, privés* alors de tout effort d'investissement et de solidarité. Ce sentiment a grandi parallèlement à celui d'une nature menacée.

» L'élargissement de la notion de patrimoine est donc allé de pair avec une prise de conscience publique. Alors que certains experts esquissaient des solutions différentes, la *priorité* allait à la consommation, à ce mélange de confort apparent, d'agitation, de volonté de puissance, plutôt qu'au mieux-vivre. Désormais la société tout entière – structures officielles *comprises – éprouva, vis-à-vis du* patrimoine culturel comme de la nature, une sorte de culpabilité.

– Pourquoi cette notion de patrimoine, apanage, il y a peu de temps encore, d'une petite fraction de la communauté intellectuelle, la plus conservatrice, la plus traditionaliste, est-elle maintenant sur la place publique ?

– Certes, les traditionalistes de situation ont été attachés au patrimoine. Mais il y a bien des contre-exemples. Avant la Révolution, Louis XVI brade le patrimoine immobilier de la couronne, puissant symbole de la monarchie (la Muette, Madrid à Neuilly, Vincennes, Blois). Pendant la Révolution, le grand patrimoine immobilier est à l'abandon et saccagé. Mais c'est sous la Restauration, bien mal nommée sous ce rapport, que la destruction de Cluny devient irréversible. Par contre, parmi d'autres gens imbus de modernité bourgeoise, c'est Guizot, l'homme qui incitera à l'enrichissement par le travail et l'investissement, qui instaure, en 1830, la protection juridique des monuments historiques et en finance la restauration. Autre moderne en son temps : Viollet-le-Duc. On connaît son analyse rationaliste et mécaniste de l'art gothique, sa référence au paléontologue Cuvier *qui « met l'esprit humain en expérience »*, sans oublier que le plus fidèle de ses disciples, Baudot, sera l'homme du béton.

» En vérité, la véritable ouverture est venue des poètes plus que des savants. C'est encore à Chateaubriand que l'on doit, au XIX[e] siècle, la plus forte expression de la signification du patrimoine. *« Les grands monuments,* écrit-il, *sont une partie essentielle de la gloire de la société humaine. Ils portent la mémoire d'un peuple au-delà de sa propre existence et le font vivre contemporain des générations qui viennent s'établir dans ses champs abandonnés. »* Et, au-delà de Chateaubriand, traditionaliste par fidélité, c'est une avant-garde artistique – les romantiques – *dénonçant l'utilitarisme bourgeois* lui-même contesté, revendiquant le droit à l'inutile, qui a finalement inspiré au pouvoir la création du concept de *« monuments historiques »*. *L'Etat* a ainsi favorisé l'émergence, en son sein, de contre-pouvoirs capables, avec plus ou moins de bonheur, de contester sa logique productiviste au nom de l'art et de l'histoire. Si aujourd'hui la notion de patrimoine est sur la place publique, c'est que, devant les dégâts consécutifs à l'amenuisement de ce patrimoine – le mal de vivre, en particulier, – on a commencé à écouter les précurseurs de sa sauvegarde.

» Avec des succès variables ont été combattues les rénovations bulldozers auxquelles consentaient majoritairement les populations. Ce sont des expériences, à l'origine étatiques, qui ont montré que la taudification du bâti ancien ne mettait pas en cause, pourvu qu'il s'en donne les moyens, sa valeur humaniste. Pour que le patrimoine soit parlé sur la place publique, il fallait bien que les maisons composant la place publique fassent elles-mêmes partie du patrimoine. On y *est arrivé*.

> *« La façade d'une maison, dit Lao-Tseu, est à celui qui la regarde »*

– En récupérant ainsi le passé, et en contribuant à l'adhésion des populations à ses critères, ne condamne-t-on pas finalement le progrès ?

– Le progrès, comme la liberté, ou le sens d'une éthique universelle, ne sont d'avance ni prédéfinis ni octroyés. C'est à nous de les modeler et de les conquérir. En tant que biens historiques, toutes les valeurs identifiables entrent théoriquement dans le patrimoine. En tant que revitalisation de leur fonction, le tri s'impose. En outre, l'innovation tient souvent à des ressourcements. La Renaissance, départ d'une prodigieuse transformation de la pensée, est née notamment de la confrontation du présent avec l'Antiquité et les espaces de continents inconnus de l'Europe, chargés eux-mêmes d'histoire. En tout instant, notre environnement mêle les siècles. Le patrimoine n'est pas anachronique, il est a-chronique. La *fonction* patrimoniale consiste à mettre tout l'acquis en perspective concrète. La chance de posséder un patrimoine culturel matériel, c'est que cette expérience soit possible en vraie grandeur, et non pas seulement en image, en montage, en parole, toujours falsifiables.

» Mais je prendrai les choses encore autrement à partir de ce propos sur l'environnement construit. *« La façade d'une maison,* dit Lao-Tseu, *est à celui qui la regarde. »* Voilà une admirable leçon de démocratie : droit de *regard du regardant, légitimité* du plaisir du passant, celui du prochain, le voisin, comme celui du lointain, venu des quatre-vents... Notre propre patriarche national, Victor Hugo, *dès sa jeunesse*, avait renchéri. Je cite : *« Il y a deux choses dans un monument, son usage et sa beauté. Son usage appartient au propriétaire, sa beauté est à tout le monde. »* Je revendique, comme lui, ce droit à la beauté. Le monument historique est ainsi défini par la loi *« d'intérêt public du point de vue de l'art et de l'histoire »*. On fait parfois l'impasse sur l'art au nom de la relativité de la beauté. Mais au nom de la relativité, on pourrait aussi disqualifier l'histoire, et, d'une façon générale, le vrai, la science, qui se reprend elle-même constamment.

– L'exaltation du patrimoine, matériel ou non, le culte des différences, ne tend-il pas à miner l'universalisme, à exaspérer les conflits entre les hommes ?

– Certes le patrimoine peut être manipulé. Quand, par exemple, il sert d'alibi, de prétexte à l'exclusion d'autrui, à la diabolisation du voisin dans un contexte de capaci*tés de destruction massive ou individuelle* dont on n'avait pas idée. D'une façon générale, la condensation du temps et de l'espace, le rétrécissement de la planète rendent le monde plus dangereux. On ne reviendra pas au statut des sociétés répétitives. *La modernité* offre aux hommes un monde ouvert. Cette ouverture n'est-elle pas inscrite dès l'origine de l'homme ? *L'homme* est devenu ce qu'il est parce qu'il a pu accumuler les expériences diverses. Les religions du Livre se sont voulues universalistes et de ce fait ont situé le divin dans l'Histoire, dans un temps linéaire et non plus cyclique.

» Dans ce contexte, le patrimoine culturel matériel, architecture, arts plastiques, et par ailleurs la musique tendent à contribuer à la reconnaissance d'autrui... C'est la somme de leurs messages particuliers qui constitue l'universalité et non l'impérialisme d'une culture dominante. Le temple de Konarak *et le tombeau* d'Humayoun suscitent par leur beauté et leur force spirituelle une émotion différente mais aussi riche que les cathédrales, recevable sans connaître familièrement les cultures qui les ont produites, mais ils inciteront à les considérer. On traite parfois cette initiation avec dédain. Mais qui peut se targuer de percevoir une œuvre dans sa totalité indivisi*ble ? Ne confondons* pas tout effort, même touristique, tendant à partager les valeurs d'autrui avec les effets pervers indirects du tourisme. En fait, de retour d'un pays « étranger », à l'évidence pour lui plus « étrange », le voyageur redécouvrira parfois son propre patrimoine, dont l'habitude lui masquait l'« étrangeté ». Par contre, on sait bien que le patrimoine peut être, *dans l'Histoire*, le symbole d'exclusions. Le thème apparent du mythe ou du récit inspirant une tragédie antique est meurtrier, sacrificiel. Pour autant son effet cathartique nous délivre de répéter le sacrifice et le meurtre. Mais sa forme poétique est heureuse, et le message d'Antigone est amour et paix. Les philosophes Mircea Eliade, Ricœur et Lévinas ont montré comment la morphologie des récits ancestraux et des mythes donnait un contenu à notre sens de l'universel et du partage.

» Concernant le *patrimoine* architectural, il y a encore autre chose : les grands édifices ont le plus souvent été élevés dans la longue durée. *Chaque* temps les a marqués, mais aussi plusieurs cultures différentes : Sainte-Sophie à Istanbul a été cathédrale avant d'être mosquée et par la suite a *influencé* l'art *islamique. A* l'inverse, la mosquée de Cordoue est devenue cathédrale par l'effet d'une greffe, comparable aux minarets de Sainte-Sophie, mais Charles Quint a exigé la conservation d'un tel chef-d'œuvre au nom de son caractère unique. La cathédrale de Strasbourg, à plusieurs reprises, a été marquée par les prédominances alternées de l'art germanique et de l'art français : c'est ce qui fait sa personnalité. Ces influences, en opposition ou en continuité, sont finalement conviviales et créent le chef-d'œuvre. Pourquoi ? Parce que l'art des grands bâtisseurs a été inspiré par le souci d'utiliser des restes qui forçaient l'admiration, mais, par ailleurs, ils voulaient achever l'œuvre en cohérence tout en modifiant le projet. C'est la particularité de l'espace-temps patrimonial. De multiples incendies ont touché les cathédrales en chantier. La flèche du clocher neuf de Chartres est donc différente de celle du clocher vieux. Peut-être a-t-on été tenté de refaire le vieux à l'identique du neuf. Mais on *ne* l'a pas fait ! Et le résultat de cette différence, interne à l'œuvre, c'est une tension qui recèle tout un message mythique incomparable. Relisons *Braudel : la France ne s'est pas* faite autrement.

– Le patrimoine culturel, matériel ou non, serait-il donc au centre de la redéfinition de la société ?

– En tout cas, dans le patrimoine matériel, chacun reconnaît et se reconnaît dans l'autre. Mais atten*tion, il n'est pas d'avenir* pour l'universalisme qui reste abstrait, qui ne véhicule que des concepts ou de la bureaucratie. L'universalisme doit consacrer la multiplicité des messages, la multiplicité des perceptions du même message. L'universalisme réel implique le respect des différences. Et tout ce qui porte atteinte à l'authenticité du patrimoine pour les besoins d'une cause qui lui est étrangère, y compris celle d'en faire une valeur marchande, est un contresens. En flattant le client, en modifiant le patrimoine pour le rendre conforme à ce qu'il en attend. La seule matière première en hausse serait la matière grise ou le produit culturel. Etrange aveu de l'économisme, de cette idéologie cachée et réductrice une fois encore. L'homme réel est multidimensionnel. C'est la modernité qui nous voue à une itinérance qui *ne* connaît qu'une ponctuation de jalons et non plus un parcours continu. Mais il ne peut pour autant se passer de l'attachement au sol, à la figure du *sol. Le* nomade, jadis, ne le quittait jamais. Il était imprégné du sol autant que le sédentaire. Et le gîte d'étape lui était aussi précieux qu'au sédentaire le *patrimonium*. »

Propos recueillis par
FRÉDÉRIC EDELMANN
et EMMANUEL DE ROUX

Le Monde

Edité par la SARL Le Monde

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

LA VISITE DE M. MITTERRAND A SARAJEVO

La visite du président François Mitterrand, dimanche 28 juin, à Sarajevo a été accueillie dans la *communauté internationale par un mélange* d'étonnement et d'admiration. Pour M. Boutros Boutros-Ghali, le secrétaire général des Nations unies, c'est *«un geste très important»*. Informé samedi soir de ce déplacement, M. Boutros-Ghali *avait «immédiatement donné des instructions pour qu'on prenne les dispositions nécessaires de sécurité»*; lui-même n'envisage pas de se rendre à Sarajevo *«pour l'instant»*.

Aux Etats-Unis, le président George Bush a souligné que Washington allait *«certainement avoir un rôle»* dans l'affaire yougoslave dans le cadre de l'ONU. Rappelant que son pays travaillait *«de concert»* avec la CEE et les Nations unies, M. Bush a indiqué qu'il avait téléphoné, dimanche, *à plusieurs dirigeants européens, notamment au* premier ministre portugais, président en exercice du conseil des ministres de la CEE, et au chancelier Kohl.

La veille, il s'était également entretenu avec M. Boris Eltsine et les premiers ministres britannique et canadien. Le conseiller du président américain pour les affaires de sécurité, M. Brent Scowcroft, *n'a pas exclu une solution militaire pour* venir en aide à la population de Sarajevo, tout en soulignant que la situation sur le terrain était *«très, très difficile»*. L'Allemagne a réagi en deux temps : d'abord, en exprimant sa *«surprise»* dimanche. Lundi, les commentaires étaient plus positifs et le chef de la diplomatie allemande, *M. Klaus Kinkel, a salué le «courage»* de M. Mitterrand.

A Londres, le secrétaire au Foreign Office, *M. Douglas Hurd, a salué le voyage de M. Mitterrand* comme un *«acte courageux de la part d'un président âgé»*. Interrogé sur le caractère personnel de la démarche française, M. Hurd a répondu qu' *«il n'y a rien en Europe, dans Maastricht, qui empêche un pays de prendre une telle initiative»*. Il a estimé que la mission de M. Mitterrand s'inscrivait *«dans la ligne»* des efforts humanitaires de la CEE en Bosnie. La presse britannique mêlait lundi les coups de chapeau au geste de M. Mitterrand et les commentaires sceptiques sur ses motivations de politique intérieure et l'absence de concertation avec les *partenaires européens.*

La situation en Bosnie-Herzégovine, dont près de la moitié de la population est musulmane, continue de préoccuper les pays arabes. *La Libye a* salué *«l'audace»* du président français, et l'Egypte estime que ce déplacement illustre la gravité *«de la situation et l'importance de suivre des voies non traditionnelles et des initiatives courageuses afin de mettre fin aux affrontements»*.

De son côté, la Fédération nationale des musulmans de France a exprimé ses *«remerciements»* à M. Mitterrand. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Six heures dans la capitale bosniaque

Le chef de l'Etat a témoigné sa solidarité à la population civile et tenté d'obtenir la réouverture de l'aéroport

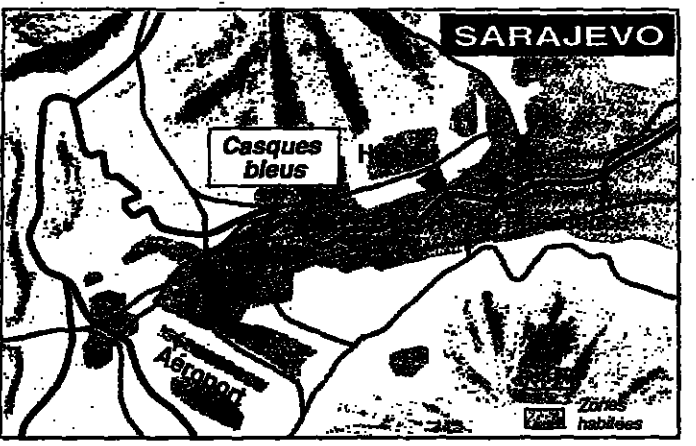
C'était une question de jour : une date anniversaire – soixante-dix-huit ans, jour pour jour, après la mort de l'archiduc d'Autriche François-Ferdinand – et un moment crucial de l'état de siège de la ville bosniaque. Privée d'eau et d'électricité, Sarajevo s'apprêtait, *dimanche 28 juin, à partager* ses dernières réserves de pain. Prisonnière de ses montagnes et de ses maquis, la ville, soumise à la famine et aux risques d'épidémie, avait fini par ne plus rien attendre du ciel, la seule voie d'accès à un corridor humanitaire, le dernier espoir que les forces serbes étaient parvenus jour après jour à amenuiser, *en pilonnant* l'aéroport de Sarajevo à coups de mortier et de lance-roquettes.

C'était une question de jour. Vingt-quatre heures après le sommet européen de Lisbonne, vingt-quatre heures avant la réunion à New-York du Conseil de sécurité qui, lundi 29 juin, devait décider de l'usage de moyens militaires pour débloquer l'aéroport de Sarajevo, quarante-huit heures avant l'expiration de l'ultimatum de l'ONU au régime de Belgrade, François Mitterrand a, dit-il, simplement voulu *«ouvrir une porte»*, *«voir, écouter, témoigner»* dans la plus grande tradition humanitaire, par un de ces coups *de culot spectaculaires* dont son ministre Bernard Kouchner, également de l'équipée, l'avait, à plusieurs reprises, habitué.

Ce dernier, d'ailleurs, ne semble pas complètement informé des desseins présidentiels lorsqu'il se rend vendredi au sommet de Lisbonne, pensant simplement être appelé pour y faire une communication sur la *situation à Sarajevo. «Personne n'était au courant, moi-même je l'étais tout juste»*, ironisa plus tard François Mitterrand. L'idée, *explique-t-on dans* l'entourage du président, avait germé quelques jours auparavant, lorsque François Mitterrand avait reçu discrètement, au début de la semaine dernière, Bernard Henri-Lévy. De retour de Sarajevo, le philosophe est porteur d'un *«message angoissé»* du président bosniaque Alija Izetbegovic, *«le message d'un homme assiégé à un autre homme qui a décidé de lui porter secours»*, précise le philosophe.

Un art de la diversion

Avec un art de la diversion, François Mitterrand s'échappe de Lisbonne, en avertissant au dernier moment ses ministres et collaborateurs de son projet d'escapade yougoslave, ces derniers étant obligés de laisser leurs bagages à l'aéroport portugais afin de protéger le secret.



«Tout cela est improvisé, mais j'improvise souvent», lâche-t-il à la dernière minute à son homologue portugais, le président Mario Soares. L'avion du GLAM quitte donc le Portugal samedi pour se rendre directement à Split, en Croatie.

Dans l'avion, l'aide de camp du président, le lieutenant-colonel Thierry Cambournac, troque son uniforme pour un costume emprunté. Et dans les chambres de l'Hôtel Bellevue, à Split, chacun part à la recherche d'une brosse à dent et d'un rasoir. François Mitterrand, lui, s'attache à préciser le sens de sa visite. Lors d'un entretien au téléphone, il déconseille au *président* de Croatie, M. Franjo Tudjman, de venir le rejoindre à Split comme celui-ci le lui propose. *«Je ne veux pas que l'on puisse penser que je veux engager quelque négociation que ce soit, sinon l'esprit humanitaire de ma démarche serait brouillé.»*

Soucieux de ne pas apparaître comme un émissaire supplémentaire s'ajoutant à ceux de la CEE et de l'ONU, le président français précise, samedi : *«Tant que je serai en Croatie, je n'aurai qu'une seule occupation : dormir, et demain partir.»* Dînant d'une salade fraîche et d'une tranche de jambon de pays, le président s'entretient avec le ministre des affaires étrangères croate, M. Zdenko Skrabalo, tandis qu'une incertitude *plane sur la possibilité* d'atterrir à Sarajevo. Malgré quelques bombardements, la nuit semble plus calme que d'habitude. Aucun combat de rue n'est signalé. Il serait plus sûr d'emprunter la route pour atteindre la capitale bosniaque à bord d'un convoi blindé du contingent logistique français présent en Yougoslavie, mais François Mitterrand n'en démord pas, attaché à la force du symbole qu'il veut imprimer à son voyage : libérer l'aéroport de Sarajevo quelques heures seulement.

Malgré des brumes épaisses *qui s'accrochent aux montagnes* et les tirs sporadiques qui résonnent dans la capitale bosniaque, l'hélicoptère présidentiel, après avoir parcouru 170 kilomètres, parvient à se poser à 10 h 30 heure locale (8 h 30 GMT) sur l'aéroport Butmir de Sarajevo, alors que des journalistes présents sur place ont entendu des bruits de tir quelques minutes plus tôt. *«Mission accomplie, l'aéroport est rouvert»*, dit un peu hâtivement M. Bernard Kouchner, même si l'équipage présidentiel n'a pas eu besoin d'utiliser l'aire d'atterrissage aménagée près du QG de la FORPONU, la Force de protection de l'ONU, située à 3 kilomètres du centre-ville.

Dans les rues dévastées

Rejoignant le QG de la FORPONU à bord d'un véhicule blindé, le président Mitterrand s'est ensuite entretenu avec le président de Bosnie, M. Alija Izetbegovic, au siège de la présidence, au cours d'un déjeûner *entrecoupé de trois bruits de* coups de canon tirés par les *forces serbes dans ce secteur et* de plusieurs tirs sporadiques. Le canon tonnait également au loin lorsque MM. François Mitterrand et Alija Izetbegovic ont arpenté les rues dévastées de la ville, boueuses, jonchées de débris et d'impacts de balles sous les acclamations des passants.

«Mitterrand, vous êtes notre dernier espoir.» «Merci pour votre courage.» «Mitterrand, Bosnia.» Les deux hommes ont visité l'hôpital de la ville, anciennement militaire, qui accueille les victimes des bombardements. Dans la seule salle des urgences qui reste encore debout – les autres ayant été dévastées par les bombes, – ils ont vu l'horreur des blessés, une femme à la joue arrachée, une jeune fille paralysée des jambes, des soldats gisants. Marchant sur les vitres brisées, entre des façades de maisons labourées, le président Mitterrand est allé déposer, près du bazar, une rose rouge sur un autel de fortune devant une boulangerie célébrant la mémoire de seize personnes qui avaient été tuées en mai dernier par des tirs de mortier serbe, alors qu'elles faisaient la queue pour achter du pain.

«On voit vraiment une population prisonnière, soumise à des coups meurtriers. On éprouve un immense sentiment de solidarité quand on voit cela», déclarait François Mitterrand au cours d'une conférence de presse. *«Je crois en la force symbolique des actes»*, devait-il préciser en ajoutant qu'il espérait *«saisir la conscience universelle pour venir au secours d'une population en danger.* (...) *Ce qui se passe n'est pas acceptable. C'est la limite à ne pas atteindre.» «J'espère que par un accord amiable il sera possible de faire transiter les secours humanitaires par l'aéroport, et je fais appel aux parties en cause pour que ce soit possible*, a poursuivi le président. (...) *Il ne s'agit pas de faire la guerre à qui que ce soit. La France n'est l'ennemie d'aucune des Républiques de la région où nous sommes.»*

Alors qu'un sixième convoi de Médecins du monde et de Pharmaciens sans frontières, composé de cinq camions chargés d'une douzaine de tonnes de vivres et de médicaments, arrivait dimanche à Sarajevo, le président Mitterand annonçait le décollage depuis Paris de deux avions cargos militaires Transall à destination de la capitale bosnique. Les miliciens serbes, eux, n'ont pas attendu le départ du président français pour reprendre les combats. Arrivé au terminal de l'aéroport, M. François Mitterrand pouvait entendre à 500 mètres de là des tirs de mitrailleuse et de lance-roquettes anti-chars. Protégé par un gilet pare-balles, le chef de l'Etat a été conduit jusqu'à un hélicoptère Dauphin du GLAM, le seul engin encore intact, qui s'est envolé pour Split alors que l'avion présidentiel Falcon 900 était attaqué par une voiture aveugle serbe qui lui emboutissait l'aile. *«On a un bilan catastrophique. Il ne nous reste plus qu'un hélicoptère intact pour regagner Paris»*, déclarait avec humour François Mitterrand. Lundi, l'aéroport de Sarajevo n'était pas encore remis à la Force de protection des Nations unis. Les deux avions-cargos français Transall C-160 étaient toujours attendus.

D. Le G.

Une décision «mûrie» pendant douze jours et arrêtée en quarante-huit heures

Cela faisait plusieurs jours que M. François Mitterrand se sentait *«pris à la gorge»* par le siège de Sarajevo. Les images diffusées par la télévision, les rapports de M. Bernard Kouchner, qui plaidaient pour une action humanitaire d'urgence; ceux de M. Roland Dumas, qui relayaient les récits apocalyptiques du ministre bosniaque des affaires étrangères, recueillis au cours d'une suspension de séance, le mardi 16 juin, pendant que le Sénat discutait encore du projet de révision constitutionnelle préalable à la ratification du traité de Maastricht : tout l'invitait à l'action. A l'émotion ressentie devant cette tragédie à la fois proche et lointaine, s'était ajoutée une crainte dans l'esprit du président de la République : celle de voir l'impuissance de la Communauté européenne *«miner la crédibilité de Maastricht»* et donner un argument supplémentaire aux partisans du «non» avant le référendum prévu à la rentrée.

«Nous sommes le ghetto de Varsovie»

Le message que lui avait adressé le président bosniaque, M. Alija Izetbegovic, par l'entremise, mardi matin 23 juin, de l'écrivain Bernard-Henri Lévy, de retour de Sarajevo où il avait accompagné le convoi lyonnais d'«Equilibre», n'avait fait que le conforter dans sa détermination. Car il s'agissait plus de l'*«appel au secours»* d'un homme à un autre que d'un message diplomatique. *«Dites à votre président que le peuple de Sarajevo est à bout*, avait déclaré M. Izetbegovic à l'écrivain. *Nous n'avons plus ni vivres, ni armes, ni espoir. Nous sommes le ghetto de Varsovie. Va-t-on laisser encore mourir le ghetto de Varsovie? Nous mourrons jusqu'au dernier. Dites-le bien à votre président : nous mourrons jusqu'au dernier. Nous n'aurons pas le choix... Il y a à Sarajevo trois cent mille êtres humains, trois cent mille Européens qui n'auront que le choix de mourir debout. Dites-lui que nous avons en face de nous une dictature raciste et nous résistons au racisme. Dites-lui, et dites aussi à M. Jacques Delors qu'on ne déclenche pas une guerre mondiale en détruisant des pièces d'artillerie et en créant des couloirs pour les convois humanitaires...»*

Dès ce mardi 23 juin M. Mitterrand s'en était définitivement convaincu : il fallait que la France prenne une initiative et elle était la seule à pouvoir le faire, parce qu'elle était la seule à avoir conservé une véritable capacité de dialogue avec les Bosniaques et avec les Serbes. En témoignait une lettre reçue du nouveau président de la République fédérale de Yougoslavie, M. Dobrica Cosic, qui remerciait la France pour l' *«objectivité»* qu'elle avait manifestée depuis le début de la crise.

C'est ainsi que devant le conseil des ministres, mercredi 24 juin, M. Dumas réclame l'accélération de la mise en application des résolutions votées par l'ONU et ajoute, selon les propos rapportés par M. Martin Malvy, porte-parole du gouvernement : *«La situation à Sarajevo est dramatique. Sur place, les bombardements, le manque de médicaments, frappent des innocents. L'Europe, qui a beaucoup fait, à l'initiative de la France, sur le plan diplomatique, se doit d'intervenir en liaison et en appui à l'action du Conseil de sécurité, pour imposer l'exécution des résolutions dont le respect conditionne le retour au calme dans le pays.»* Et, le soir même, le président de la République convoque le ministre des affaires étrangères pour lui dire en substance : ce que nous faisons ne suffit plus, il faut un coup d'éclat pour réveiller tout le monde. Entre-temps, M. Dumas s'est entretenu avec le ministre serbe des affaires étrangères, M. Vladislav Jovanovic, venu à Paris participer à un colloque.

Mais c'est le jeudi soir 25 juin, à Lisbonne, que M. Mitterrand demande à M. Dumas de prendre les dispositions nécessaires pour un déplacement à Sarajevo sans pour autant lui préciser, semble-t-il, qui sera chargé de conduire cette mission. Les deux hommes se sont retrouvés pour dîner. Le chef de l'Etat s'est en effet octroyé une journée de détente au Portugal à la veille du conseil européen et le ministre des affaires étrangères a passé *la journée à Madrid.*

Dès vendredi matin, M. Dumas utilise les canaux diplomatiques pour préparer ce voyage avec les autorités bosniaques, croates et serbes en laissant entendre qu'il veut se rendre *lui-même à Sarajevo* en compagnie du ministre de la *santé et de l'action humanitaire,* M. Bernard Kouchner. Tous ses *interlocuteurs – le président serbe,* M. Slobodan Milosevic, le président bosniaque, M. Izetbegovic, et le président croate, M. Franjo Tudjman, ainsi que le général Lewis Mac Kenzie, commandant la force onusienne, et les correspondants locaux de Médecins sans frontières – lui conseillent de renoncer à ce projet en lui affirmant que l'avion de la délégation française ne pourra pas se poser sur l'aéroport de Sarajevo.

«C'est moi qui y vais»

S'adressant aux autres chefs d'Etat et de gouvernement, vendredi matin, M. Mitterrand établit pour la première fois un lien entre la situation à *Sarajevo et la* ratification du traité de Maastricht : nous pouvons considérer comme injustes d'être critiqués pour notre impuissance, leur dit-il en substance, mais nous sommes obligés de tenir compte de l'état d'esprit de nos opinions publiques respectives, et nous devons comprendre que, si nous ne nous montrons pas plus déterminés, nous risquons de ne pas être suivis lorsque nous demanderons à nos concitoyens d'approuver ce que nous avons fait à Maastricht, dit-il en substance.

Le président de la République revient à la charge samedi matin devant le conseil européen. Au cours de son petit-déjeuner avec le chancelier allemand, M. Mitterrand a déjà expliqué à M. Helmut Kohl qu'il a reçu un message bouleversant du président bosniaque et qu'il entend *«y donner suite»*. Sans autre précision. Il dit la même chose, en séance, aux autres chefs d'Etat et de gouvernement, après avoir souligné que la déclaration finale des Douze sur la situation de l'ex-Yougoslavie constitue pour la France une prise de position *«minimale»*.

Pendant ce temps, M. Dumas a bouclé les préparatifs. La conférence de presse rituelle terminée, M. Mitterrand s'apprête à regagner l'aéroport de Lisbonne. C'est à ce moment-là qu'il informe officiellement le ministre des affaires étrangères : *«C'est moi qui y vais!»* M. Dumas, qui se doutait du «leurre» depuis quelques heures, n'est pas surpris outre-mesure. Pendant qu'il prévient par téléphone les présidents croate, bosniaque et serbe – ce dernier semblant alors *«médusé»* et *«angoissé»* – M. Mitterrand, lui, fait connaître sa décision au président portugais, M. Mario Soares. Mais il est trop tard, en cette fin d'après-midi, pour que le Falcon 900 présidentiel se pose directement à Sarajevo, où il va faire nuit. M. Mitterrand n'est accompagné que de son aide de camp, le lieutenant-colonel Thierry Cambournac, d'un photographe de *Paris-Match*, d'une journaliste de l'AFP – invités à embarquer pour une destination inconnue – et de plusieurs membres de son service de sécurité. Il ne sait pas encore qu'il devra dîner à Split. Il apparaît soulagé à ses hôtes. Il explique qu'il fait son travail. Il espère que son *«geste humanitaire»* attirera le *«regard du monde»* sur cette région ravagée par la guerre.

ALAIN ROLLAT

Le 28 juin une date chargée d'histoire

M. Mitterrand n'aurait pu choisir une date plus symbolique que pour sa visite surprise à Sarajevo dimanche 28 juin.

Cette date est surtout connue dans le monde comme celle de l'assassinat, il y a soixante-dix-huit ans, de l'archiduc d'Autriche François-Ferdinand par le jeune révolutionnaire serbe Gavrilo Princip, événement qui marqua le début de la première guerre mondiale. Mais elle est aussi l'*anniversaire* de la bataille de Kosovo-Polje, en 1389, au cours de *laquelle les armées* impériales du sultan turc Murad Ier écrasèrent l'armée serbe. Sous le nom de Vidovdan, jour de la Saint Vith, elle est devenue depuis le symbole du «martyre» serbe face à la domination musulmane. C'est notamment en organisant une manifestation monstre à Kosovo-Polje, pour le six centième anniversaire de la bataille le 28 *juin* 1989, *que* le dirigeant actuel de Serbie, Slobodan Milosevic a *assis son pouvoir à* Belgrade.

C'est encore un 28 juin, en 1948, *que* la Yougoslavie du maréchal Tito, qui venait d'être «excommuniée» *par le* Kominform, a rompu publiquement avec Moscou et *pris la voie du* socialisme non aligné.

LA VISITE DE M. MITTERRAND A SARAJEVO

« Hors diplomatie... »

par Claire Tréan

« L'urgence prend à la gorge... il y a une obligation morale hors diplomatie, hors texte », avait dit M. Mitterrand lors d'une conférence de presse samedi après midi 27 juin à Lisbonne, avant de s'envoler pour une destination alors inconnue. Son expédition à Sarajevo rudoie effectivement les règles de la diplomatie, particulièrement d'une diplomatie européenne dont l'obligation première est celle de la concertation. On le lui reprochera avec quelque raison, comme on lui reprochera d'avoir fait du spectacle avec un geste symbolique mais qui risque d'être sans lendemain, ou de se donner le beau rôle sur le terrain humanitaire après avoir échoué sur le terrain politique.

On dira que nourrir et soigner les populations c'est bien, mais que les empêcher de se faire massacrer ce serait encore mieux.

Sans doute, mais il ne faut pas rêver : l'état d'esprit de l'Europe et celui des Nations unies sont tels qu'il serait illusoire d'en attendre autre chose aujourd'hui qu'un appui à des missions humanitaires, et encore non sans peine.

Si cette arrogante démonstration de *« quand on veut on peut »* faite par M. Mitterrand secoue la pusillanimité du Conseil de sécurité pour qu'il se donne demain les moyens de rouvrir l'aéroport de Sarajevo, elle aura fait son office.

On fait valoir à Paris que cet aéroport où s'affrontent les milices est un enjeu majeur pour le contrôle de la capitale bosniaque et que sa réouverture sous l'égide de l'ONU serait par conséquent, au-delà de l'humanitaire, *« un élément considérable de désescalade dans le conflit »*. C'est ce qui ressortait des contacts qu'avaient eus avec le président bosniaque Izetbegovic les diplomates français qui avaient fait le voyage à Sarajevo quelques semaines avant M. Mitterrand, par des voies routières aussi périlleuses que celle des airs.

Vukovar oubliée

La France a fait depuis de la réouverture de l'aéroport sa priorité à l'ONU (c'est l'une des conditions exigées de la Serbie pour la levée de l'embargo) et parmi les Douze qui, dans le texte adopté samedi à Lisbonne, demandent au Conseil de sécurité d'y pourvoir si possible par des moyens pacifiques mais *« sans exclure le recours à des moyens militaires »* qu'ils se disent disposés à fournir.

Pour ce morceau de phrase, pour d'autres moins audacieux, il aura fallu de multiples contacts entre les Douze ces dernières semaines, une nuit de travail entre diplomates, à Lisbonne, et plusieurs heures de discussion au sommet. Le tout pour parvenir à une formulation qui permette à certains le moment venu (les Allemands parce qu'ils sont liés par leur Constitution, les Anglais parce qu'ils ne veulent pas y aller) de se désengager de ces « engagements ».

Cette diplomatie-là, M. Mitterrand a paru tout à coup la jeter aux orties. Il l'a en tout cas secouée sans le moindre des ménagements qui aurait consisté à informer ses partenaires de ses intentions. Il a quitté Lisbonne sans rien dire à personne ou presque : il avait signalé au chancelier qu'il préparait quelque chose dont il n'avait pas révélé la teneur ; il se confia au moment de quitter Lisbonne au ministre portugais des affaires étrangères chargé de transmettre à Mario Soarès. On appelle cela, dans la Communauté, une mauvaise manière, d'autant plus agaçante évidemment que, la cause étant bonne et l'acte courageux, il est en même temps assez difficile de ne pas tirer son chapeau.

La réaction à peine polie du secrétaire au Foreign Office Douglas Hurd (en substance : pour un vieux, c'est pas mal) témoigne de ce dépit. M. John Major, qui s'apprêtait à Lisbonne à prendre pour six mois la présidence de la Communauté comme on prend la gérance d'un petit commerce, qui comptait avec satisfaction les deniers que rapportera son élargissement aux trois plus riches des pays candidats (Autriche, Suède, Finlande) et qui, à l'ouverture du sommet, avait invité ses partenaires à ne pas laisser la crise yougoslave perturber l'ordre du jour prévu, *M. John Major donc saura* prendre sa revanche.

Il saura, dans les mois qui viennent, rappeler à sa manière que le destin de la politique étrangère dans l'Europe de Maastricht, contrairement à celui de la monnaie, n'est pas de devenir « unique » mais seulement partiellement « commune » et que cela n'exclut pas les initiatives nationales.

Nationale, l'initiative de M. Mitterrand l'est évidemment aussi, au sens où elle renforce son image personnelle à l'approche d'une consultation populaire. Dans les ruines de ce qui fut autrefois Vukovar, on regrettera sans doute amèrement que le sens de l'urgence n'ait pas saisi plus tôt le président français à la gorge, contre *« ceux qui tirent sur une ville désarmée »* et qui l'ont fait, là-bas aussi, avec une prédilection particulière pour les hôpitaux, les ambulances et les convois humanitaires.

Les torts sont partagés, disait-on alors à Paris ; et le refus de la France de reconnaître qu'à partir d'un certain stade de la guerre en Croatie ils ne le furent plus équitablement, a été l'une des raisons majeures de l'impuissance de l'Europe, que M. Mitterrand semble dénoncer aujourd'hui par son geste. Bernard Kouchner le criait, en essayant d'arracher des blessés croates au massacre par les Serbes, mais on ne l'écoutait pas : la politique de la France ayant pour objectif de *« rétablir le dialogue »* entre belligérants interdisait que l'on prît parti.

Le parti des Serbes

En fait, depuis le début de la crise, M. Mitterrand avait pris le parti des Serbes, celui de l'Etat unitaire, dont il fut le dernier en Europe à admettre la dislocation. L'Allemagne avait annoncé, des semaines avant, qu'au 15 janvier, elle reconnaitrait l'indépendance de la Slovénie et de la Croatie. Alors que la pression des faits, et celle de Bonn, avaient eu raison de toutes les résistances, le président de la République, le 14 au soir, hésitait encore.

Il a fallu que Roland Dumas, après un coup de téléphone à Douglas Hurd, *qui lui annonça que* Londres allait reconnaître les deux Républiques, aille expliquer à l'Elysée que la France, cette fois, serait seule, pour que M. Mitterrand finisse par céder.

Le Quai d'Orsay s'est ensuite démené dans le cadre qui lui était imposé, celui d'une politique ne désignant pas l'agresseur, pour mobiliser l'ONU en faveur du maintien du cessez-le-feu en Croatie, puis – en vain – pour lui réclamer une opération préventive en Bosnie et tout récemment encore pour tenter à nouveau de renouer le dialogue entre belligérants. Il y a quelques semaines, le secrétaire général du Quai d'Orsay allait dire à M. Milosevic qu'au nom de l'amitié franco-serbe Paris lui demandait de se mieux comporter.

Cette amitié, M. Mitterrand n'a semble-t-il toujours pas renoncé à la faire jouer, ni en votant l'embargo au Conseil de sécurité ni même en appelant enfin samedi l'agresseur par son nom. Elle a sans doute été utile dans le montage de l'*« opération Sarajevo »*, même si l'on n'est bien sûr pas allé jusqu'à accepter l'invitation faite samedi par M. Milosevic au président français de gagner la capitale bosniaque par Belgrade *« pour des raisons de sécurité »*.

Une critique de l'Europe

La France a sa part de responsabilité dans la démonstration d'impuissance dont l'Europe a offert le spectacle depuis un an. Du moins n'est-elle restée ni inactive diplomatiquement ni indifférente (c'est elle qui fournit les plus gros contingents de « casques bleus »). Les Britanniques sont depuis le début de la crise avant tout désireux de ne pas s'en mêler et n'ont voté les sanctions contre la Serbie que sur injonction de Washington. Les Etats-Unis s'inquiètent, mais n'envisagent pas jusqu'ici de risquer la vie d'un seul homme en période pré-électorale. Les dirigeants allemands sont ligotés par une partie de l'opinion qui leur interdit de cautionner tout ce qui pourrait ressembler aux prémices d'une intervention-gendarme type guerre du Golfe.

Le traité de Maastricht ne changera rien tant que continuera de manquer à l'Europe une volonté commune. Mais, si la leçon que l'on tirait de l'épisode de dimanche était qu'à Douze on n'arrive à rien et qu'on agit mieux seul, l'expédition-surprise à Sarajevo aurait, sur le plan intérieur, totalement manqué son objectif qui est au contraire de mobiliser en faveur du « oui » au référendum sur l'Union européenne.

Le paradoxe n'est en fait qu'apparent. La campagne s'engageait très mal pour les dirigeants français qui ne sont pas encore parvenus à trouver à propos de l'Union européenne les arguments qui accrochent. M. Mitterrand s'enferrait dans un discours sur la fin des guerres dans la Communauté qui tombait complètement à plat ; les arguments économistes finissaient par rebuter ; en regard des images de la guerre en Bosnie, le traité de Maastricht devenait une abstraction ignorante du réel et de ses drames ; on n'en voyait plus le sens. C'est une critique bourrue de l'Europe telle qu'elle est que vient d'asséner le président de la République. On en avait besoin. Cette Europe, M. Mitterrand est sans doute un peu mieux à même aujourd'hui de prétendre la vouloir autrement.

Bosnie-Herzégovine

De l'indépendance à la guerre

– **20 décembre 1991 :** le musulman Alija Izetbegovic est élu président de la République de Bosnie-Herzégovine lors de la première session du nouveau Parlement, issu des élections du 2 décembre qui ont confirmé la défaite des communistes et la victoire des forces nationalistes.

– **29 février - 1er mars 1992 :** référendum sur l'indépendance. 63 % des électeurs se prononcent en faveur du « oui ». A l'issue du scrutin, des fusillades éclatent à Sarajevo.

– **18 mars 1992 :** alors que les incidents interethniques se multiplient, les responsables des communautés musulmane (43,7 % des 4,4 millions d'habitants), serbe (31,4 %) et croate (17,3 %) parviennent à un accord de principe sur un projet de réorganisation de la République. Ils prévoient de créer un Etat où trois unités constituantes, formées sur la base ethnique, partageront le pouvoir avec une unité centrale.

– **6 avril 1992 :** aggravation du conflit armé et reconnaissance par la CEE de l'indépendance de la Bosnie-Herzégovine, suivie le lendemain par les Etats-Unis qui reconnaissent également la Croatie et la Slovénie.

– **8 avril 1992 :** la présidence bosniaque décrète l'état d'urgence sur l'ensemble du territoire de la République alors que le centre de Sarajevo est bombardé au mortier.

– **12 avril 1992 :** accord de cessez-le-feu entre les parties en conflit, négocié sous l'égide du président portugais de la Communauté M. Cutilheiro, médiateur européen de la Conférence sur la paix en Yougoslavie, dirigée par lord Carrington.

– **2 mai 1992 :** revenant d'une réunion de la CSCE, le président bosniaque Alija Izetbegovic est séquestré par l'armée serbo-fédérale. Il est relâché le lendemain sous la pression des observateurs de l'ONU.

– **4 mai 1992 :** la Bosnie-Herzégovine demande une intervention militaire étrangère alors que les affrontements violents mais sporadiques qui opposaient depuis un mois les milices bosniaques aux forces serbes et à l'ex-armée fédérale se sont transformés en guerre totale.

– **11 mai 1992 :** protestant contre la poursuite des combats à Sarajevo, les Douze rappellent leurs ambassadeurs en poste à Belgrade. Ils sont suivis le lendemain par les Etats-Unis.

– **15 mai 1992 :** le Conseil de sécurité de l'ONU retient la possibilité d'envoyer des « casques bleus » en Bosnie-Herzégovine et adopte la résolution 752 exigeant l'arrêt des combats en Bosnie-Herzégovine et le retrait des troupes ex-yougoslaves et croates de cette République.

– **22 mai 1992 :** la Bosnie-Herzégovine, la Croatie et la Slovénie sont admises aux Nations unies.

– **30 mai 1992 :** en raison de la poursuite des combats en Bosnie-Herzégovine, le Conseil de sécurité adopte la résolution 757 imposant un triple embargo commercial, pétrolier et aérien contre la Serbie et le Monténégro.

– **8 juin 1992 :** le Conseil de sécurité décide de déployer plus d'un millier de « casques bleus » pour la protection de l'aéroport de Sarajevo afin de permettre l'acheminement de l'aide humanitaire en Bosnie-Herzégovine.

– **21 juin 1992 :** les autorités bosniaques proclament l'état de guerre alors que l'ONU suspend ses opérations visant à la réouverture de l'aéroport de Sarajevo.

– **28 juin :** M. Mitterrand, accompagné de M. Bernard Kouchner, effectue une visite inattendue de six heures à Sarajevo.

Les précédents

Beyrouth, Elounda, Nouméa...

« Faire ce qu'on peut là où l'on est, je ne connais pas d'autre morale. » C'est en application de cette règle, qu'il évoque volontiers lui-même pour expliquer sa démarche personnelle, que M. Mitterrand a déjà, plusieurs fois, pris l'initiative de déplacements spectaculaires en joignant le geste à la parole en fonction des impératifs de l'actualité.

Son déplacement à Sarajevo comporte ainsi beaucoup d'analogies avec la visite qu'il avait effectuée à Beyrouth au lendemain des deux attentats commis dans la capitale libanaise, à quelques minutes d'intervalle, le *23 octobre 1983, contre, d'une* part, le quartier général du détachement des marines américains de la force multinationale, et, d'autre part, l'immeuble du Drakkar abritant le cantonnement des parachutistes français. *Il y avait eu 237 tués* et 80 blessés parmi les marines et 58 morts et 15 blessés chez les soldats français. M. Mitterrand avait pris spontanément la décision de se rendre immédiatement sur place *(lire ci-dessous)* et son geste avait été salué unanimement. L'Elysée avait reçu quatre cents lettres de félicitations et le vice-président des Etats-Unis, M. George Bush, s'était rendu à son tour à Beyrouth deux jours après.

Au nombre des visites inopinées du président de la République figure aussi son départ pour Nouméa qu'il avait annoncé lui-même en direct, à la télévision, le 16 janvier 1985, alors que les incidents violents se multipliaient en Nouvelle-Calédonie. M. Mitterrand, interrogé sur ses intentions, avait surpris tout le *monde en précisant qu'il se ren*drait sur place le lendemain même.

Mais les initiatives spectaculaires du chef de l'Etat n'ont pas toujours fait l'unanimité. Son rendez-vous-surprise avec le *colonel Khadafi, le 15 novembre* 1984, à Elounda, en Crète, avait été très controversé. Le président de la République, après avoir *« balancé »* – selon sa propre expression – avait tenu à rencontrer le chef d'Etat libyen pour lui dire : *« Si vous retournez au Tchad, le risque de guerre est réel entre nous. »* Très critiqué, M. Mitterrand avait demandé au conseil des ministres, le 21 novembre, de réagir au *« déchaînement de propagande »* et il avait lancé, *avant de lever la séance : « La France poursuivra sa politique et, quant à moi, même si les sondages descendent jusqu'à zéro, je continuerai. »*

La tragédie du « Drakkar »

Les circonstances dans lesquelles le président de la République avait pris sa décision de se rendre à Beyrouth, en 1983, ont été racontées, à partir de témoignages recueillis auprès des principaux intéressés, par Pierre Favier et Michel Martin-Roland, les deux journalistes de l'AFP alors accrédités à l'Elysée, dans le deuxième tome de leur ouvrage *La Décennie Mitterrand*. Ils écrivent notamment, à propos des suites de l'attentat contre le cantonnement français du *Drakkar* :

« François Mitterrand est immédiatement réveillé par un officier de son état-major particulier. Il est 4 heures du matin à Paris. Le chef de l'Etat demande aussitôt à Charles Hernu de partir *pour le Liban. Le ministre de* la défense saute dans un Mystère-20 avec les généraux François Cailleteau, chef du cabinet militaire, et Jeannou Lacaze, chef d'état-major des armées.

« Charles Hernu : *« Nous faisons escale à Larnaka.* « Pas possible d'aller à Beyrouth », *me disent les autorités de Chypre. J'insiste et on finit par atterrir à Beyrouth. Je me fais immédiatement conduire en Jeep vers le* Drakkar *où l'on retirait les corps, puis à l'ambassade de France d'où j'envoie un message codé à l'Elysée. Jean-Louis Bianco me répond* : « Haute personnalité arrive à Beyrouth. » *Avec Lacaze, on se demande si c'est Mauroy ou Mitterrand. »*

« François Mitterrand a tout de suite ressenti la nécessité d'y aller. Il a décidé seul, personne ne le lui a conseillé », assure son chef d'état-major particulier, le général Jean Saulnier. Jean-Louis Bianco se souvient d'avoir reçu chez lui, peu après le drame un appel téléphonique du président.

« Je sais que l'on va me déconseiller d'entreprendre un tel voyage mais je pense que mon devoir est d'aller sur-le-champ à Beyrouth. Qu'en pensez-vous ?

– Monsieur le Président, pouvez-vous m'accorder un moment de réflexion ?

– Non. Je souhaite votre réaction instinctive.

– Dans ce cas, je pense que c'est une très bonne idée. »

» A Paris, quatre hommes seulement sont dans la confidence : Bianco, Saulnier et les deux plus proches collaborateurs civils de Charles Hernu, François Heisbourg et Jean-François Dubos. Ils consacrent la journée et une partie de la nuit à la préparation de ce déplacement « à haut risque ».

» Peu avant 8 heures du matin, le lundi 24 octobre 1983, les Français apprennent par les radios que le président de la République vient d'arriver à Beyrouth. Hernu n'a été prévenu qu'une demi-heure avant l'atterrissage du Mystère 20 présidentiel. Il a tout juste le temps de rejoindre l'aéroport, qu'il atteint au moment où l'avion touche la piste.

» Grave, tendu, Mitterrand descend la coupée. Il est accompagné du général Saulnier, d'Hubert Védrine et de François de Grossouvre. Le capitaine Alain Le Caro, chef du groupe de sécurité du président de la République, conscient de conduire là sa mission la plus difficile, a entassé ses hommes et ses armes sur tout ce qui restait de places libres dans l'avion.

» Charles Hernu suggère immédiatement à François Mitterrand d'aller se recueillir sous les hangars de l'aéroport devant l'alignement des cercueils métalliques des « marines » prêts à être rapatriés, *via* Francfort. *« Vous croyez que je n'y avais pas pensé tout seul »*, bougonne le président... »

Devoir de suite

Suite de la première page

On voit bien que, parmi les raisons du voyage à Sarajevo, figure le projet de signaler de manière spectaculaire qu'après avoir pris son temps la France a fini par mesurer où était le droit dans les conflits « yougoslaves » et où était l'inacceptable.

Un coup très « gaullien »

Débarquer à Sarajevo le jour où, dans Belgrade, le peuple serbe montrait que ses dirigeants ne peuvent prétendre parler au nom de tous les Serbes, c'est un message très clair à « l'allié » historique. Un revirement exprimé au second degré.

Les opinions européennes ne manqueront pas de retenir la force symbolique de ce coup, très « gaullien » dans la manière. Ces opinions, qui partagent au moins avec leurs dirigeants le fait d'avoir tardé à mesurer la montée des périls et à s'émouvoir du sort des populations prises en otage, retiendront l'image d'un peuple en détresse et des gestes de supplication dans les rues de Sarajevo affamée.

Le crime de non-assistance à peuple en danger est clairement constitué. Au moins aussi clairement qu'il le fut quand Saddam Hussein s'empara des puits de pétrole du Koweït.

Tergiversations onusiennes, décalages entre les Européens, soucis électoralistes du président-candidat Bush, délitement de l'ex-URSS, et, bien sûr, folies « ethniques » d'une Europe orientale régressive sur fond de crise économique chez les pays riches, la sainte alliance des égoïsmes contribuait à retarder l'heure de l'action. Désormais, aucun peuple libre et nourri ne saurait supporter que perdure, à ses portes, la tragédie bosniaque.

L'irruption symbolique de François Mitterrand dans les ruines de Sarajevo appelle une suite. Humanitaire, cela va de soi. Politique et diplomatique, bien sûr. Militaire, s'il le fallait.

BRUNO FRAPPAT

LA VISITE DE M. MITTERRAND A SARAJEVO

Une « action forte »

par Jean-Pierre Langellier

Ici et maintenant. En allant par surprise dimanche à Sarajevo, M. François Mitterrand s'est soumis à *cet impératif* d'urgence qui lui inspira naguère – dans un tout autre domaine – le titre d'un livre-entretien. *«Ici»*, parce que face au drame bosniaque qui, venait-il de confier à Lisbonne, *«prenait à la gorge»*, il lui semblait digne de se rendre sur place pour *«voir, témoigner, observer, écouter»*. *«Parler hors de la cage*, demandait un jour Orson Welles, *où est le courage?» «Maintenant»*, parce que, ayant tout juste exhorté ses pairs européens à une *«action forte»*, il *jugeait utile d'en donner aussitôt* l'exemple. En outre, il n'était pas indifférent, pour un homme aussi pétri d'histoire, que ce voyage à Sarajevo eût lieu un 28 juin, date anniversaire de l'assassinat, dans cette même ville, en 1914, de l'archiduc François-Ferdinand, qui précipita la première guerre mondiale.

La charge symbolique de ce voyage n'en est que plus grande. Si la politique est aussi, dans ses jours fastes, une morale de l'action, M. Mitterrand aura bien mérité d'elle, dimanche à Sarajevo.

Par ce coup d'éclat, pas si improvisé *que cela, malgré* ce *qu*'en a *dit* son auteur – puisque mis au point *pendant quatre jours* – le *chef* de l'Etat a voulu, selon certains de ses proches, *«réveiller tout le monde»*. Sans doute a-t-il estimé, à juste titre, qu'en l'espèce seule la France pouvait prendre une initiative spectaculaire. Trop hostile à la Serbie, l'Allemagne ne jouissait pas, dans cette affaire, du même crédit. Fort prudente, la Grande-Bretagne se contentait, quant à elle, d'afficher son embarras.

Comme beaucoup, M. Mitterrand *tient pour «inacceptable»* le *spectacle* sanglant qui se joue, dans la cuvette de Sarajevo, depuis trois mois. Au cœur de l'Europe, à une heure d'avion de nos plages, une ville se meurt, affamée, prise en otage, meurtrie par les obus serbes et à la merci des *snipers*, les tireurs – et tueurs – d'élite *postés* sur les collines. *Faut-il* la laisser agoniser et subir le sort de *Vukovar, cette ancienne cité croate* qui n'est plus qu'un champ de ruines?

Si le chef de l'Etat refuse cette *fatalité, c'est aussi qu'il a pris* conscience du formidable danger que le drame de Sarajevo fait courir à l'Europe : l'impuissance. Celle-ci n'est certes pas nouvelle, et s'est manifestée tout au long de la crise yougoslave, depuis les mésaventures des «observateurs» de la Communauté jusqu'à l'enlisement de la mission Carrington.

Mais cette fois le désarroi des Douze face à la tragédie bosniaque contrastait trop avec les exaltantes ambitions assignées, par ses défenseurs, au traité de Maastricht pour ne pas rendre dérisoires tous les beaux discours sur l'Europe politique de demain, et frivoles toutes les promesses. Voilà qui justifiait donc d'agir fortement, de rompre l'attentisme, de secouer les torpeurs. Et, par *sa seule présence sur les lieux* des massacres, de porter témoignage tout *en offrant quelque réconfort* à une population désespérée.

Ni négociateur ni intermédiaire

Ce faisant, M. Mitterrand bouscule un peu les Nations unies, *dont le* secrétaire général, M. Boutros-Ghali – pourtant grand ami de la France – semble faire preuve dans cette affaire *d'une certaine indécision. Il a surtout* pris au dépourvu – secret d'Etat *oblige? – ses partenaires européens* qui, s'ils étaient au fait des préoccupations du président, n'avaient pas été mis avec précision dans la confidence. Tous ne pouvaient que saluer son panache, même si certains ont peut-être déploré, en leur for intérieur, qu'il ait donné l'impression de faire cavalier seul.

Soucieux d'ôter prise à ce reproche, le président français s'est défendu de confondre les rôles. Ni *«négociateur»* ni *«intermédiaire»*, il s'est voulu à Sarajevo un simple témoin, désireux de contribuer *«à une détente»*, mais sans nourrir trop d'illusions *«car la solidarité internationale est un énorme monument à faire bouger»*. Pas question donc de paraître *«se substituer»* aux Nations unies ou à la Communauté européenne, ni d'interférer dans leurs missions.

Il reste que le chef de l'Etat avait pour guide à Sarajevo M. Bernard Kouchner, hérant du *«devoir d'ingérence»* humanitaire, et que la France a pour objectif immédiat et concret, en essayant d'obtenir la réouverture de l'aéroport de la capitale bosniaque, d'y acheminer l'aide d'urgence dont la population a tant besoin. Une tentative de la dernière chance, une ultime manière de forcer le destin, avant que les Nations unies reprennent l'initiative – dès lundi – et que l'Europe mette à sa disposition, si besoin, des moyens militaires, comme elle l'a décidé à Lisbonne.

Le voyage de Sarajevo suscite un regret et comporte un risque. Si la *«porte ouverte»* par M. Mitterrand dans le blocus de la ville ne se referme pas, si le couloir humanitaire prend forme, une question s'imposera : pourquoi ce temps perdu et ces morts pour rien? Ne pouvait-on pas agir ainsi *plus tôt? Si une trêve s'installe*, la communauté internationale *sera-t-elle ensuite à la hauteur* des espoirs qu'elle aura fait naître dans une population qui aura vécu, dimanche, pendant quelques heures, le réconfort de ne plus être tout à fait oubliée?

Les réactions à Bonn

Entre la « surprise » et le soutien

BONN

de notre correspondant

A Bonn, où l'on a tout d'abord été *«surpris»*, les commentaires se font plus conciliants. *«Surprise»* : c'est le terme employé par le ministre des affaires étrangères, *M. Klaus Kinkel, interrogé* dimanche 28 juin au cours d'une *émission télévisée. Le chef de la* diplomatie allemande, présent au sommet de Lisbonne, n'avait pas été informé au préalable des intentions du chef de l'Etat français.

Lundi matin, M. Kinkel vantait le *«courage»* du président *français* et appuyait son *initiative* sans réserve, assurant *«comprendre qu'un cercle restreint de personnes seulement ait été mis dans le secret»*.

Ainsi, le chancelier Kohl savait ce qui allait se passer. Il s'était entretenu une heure durant, samedi matin, avec M. Mitterrand, au cours d'un petit déjeuner dans la capitale portugaise, a indiqué la chancellerie.

Dans les médias allemands, la *visite éclair du président français* à Sarajevo suscite, dans l'ensemble, *des commentaires très positifs*, malgré quelques réserves sur *un geste interprété, ici et là*, comme un *«revirement»* de la *France dans* l'affaire yougoslave. Même la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, le grand *quotidien* conservateur, salue l'initiative *personnelle du président* en invitant les autres chefs d'Etat européens, *dont aucun n'avait fait* le même geste jusqu'ici, à n'en concevoir *«ni jalousie, ni colère»*.

La *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, adversaire convaincu de la Serbie, invite cependant la France à ne pas tirer un bénéfice unilatéral *de cette visite*, en soulignant le rôle prioritaire de l'ONU et des Etats-Unis dans un éventuel règlement militaire du conflit.

M. Kinkel a, lui aussi, souligné que les *«Nations Unies avaient le monopole de l'emploi de la force» dans une région comme l'ex-Yougoslavie*. En rappelant que son histoire et sa constitution empêchaient l'Allemagne d'envoyer des soldats sur place, M. Kinkel a aussi souligné que son pays avait fait des efforts particuliers pour l'accueil des réfugiés en provenance de Bosnie-Herzégovine. – *(Interim.)*

L'hommage de M. Bérégovoy

Le premier ministre Pierre Bérégovoy a salué, lundi 29 juin, l'initiative du président Mitterrand, estimant que par cet acte le droit d'ingérence humanitaire prôné par le ministre de la santé et de l'action humanitaire, M. Bernard Kouchner, s'était *«manifesté avec éclat et avec courage»*. *«Ceux qui ont accompli cet acte l'ont fait parce que tel était leur devoir»*, a-t-il ajouté lors d'une cérémonie de remise des insignes de chevalier de la Légion d'honneur au commissaire au plan, Jean-Baptiste de Foucault.

« Une action concertée vaut mieux qu'un coup d'éclat individuel »

déclare le premier ministre belge

Le premier ministre belge, M. Jean-Luc Dehaene, a salué lundi le *«courage»* du président Mitterrand, mais a fait valoir qu'*«une action concertée vaut certainement mieux qu'un coup d'éclat individuel»*.

«A aucun moment, il n'a été fait mention de cette initiative» au Conseil européen de Lisbonne, a-t-il souligné sur France-Inter. *«C'est un peu étonnant, dans la mesure où le président Mitterrand a accepté durant nos débats le fait que nous devions avoir une action concertée au plan européen et que nous devions échanger toutes les informations dont nous disposions»*, a-t-il déploré.

Les réactions en France

L'opposition salue le «panache» du chef de l'Etat

La visite surprise de M. François Mitterrand à Sarajevo a été saluée par la classe politique française, même si certains dirigeants de l'opposition émettent des réserves sur les conséquences diplomatiques de l'initiative personnelle du président français. *«C'est un acte de courage qui fait honneur à celui qui l'a décidé et à nous tous. C'est un geste de paix digne de Jean Jaurès»*, s'est félicité, dimanche à Carmaux (Tarn), M. Laurent Fabius, premier secrétaire du PS. *«Je dis bravo parce que c'est un geste qui ne manque pas de panache»*, s'est réjoui M. Bernard Stasi, vice-président du CDS, lors de l'émission «Forum RMC-*l'Express*». *«Quand un chef de l'Etat s'expose personnellement, s'expose physiquement, il faut tirer son chapeau et saluer le courage.»* Admettant qu'il pouvait y avoir *«quelques susceptibilités froissées»*, M. Stasi a ajouté : *«Le fond du problème, c'est que, vis-à-vis de l'opinion internationale, ce geste montre que l'Europe peut faire quelque chose.»*

Plusieurs dirigeants du RPR ont également approuvé le geste de M. Mitterrand. *«Je n'ai pas de réserve*, a affirmé M. Nicolas Sarkozy, secrétaire général adjoint du RPR, lors de l'émission «7 sur 7» sur TF1. *Pourquoi? Parce que la politique, ce n'est pas simplement des décisions, c'est aussi des symboles.» «C'est un beau geste*, a ajouté le député des Hauts-de-Seine, *il y a du panache dedans.»* M. Charles Pasqua, président du groupe RPR au Sénat, a estimé, lui aussi, sur RMC, que *«sur le geste lui même, il n'y a pas à être réservé». «Je trouve que c'est bien*, a-t-il ajouté, *et au risque d'être un peu en désaccord avec certains de mes propres amis de l'opposition, je trouve que c'est bien de n'avoir rien demandé à personne.»* M. Michel Barnier, député RPR de Savoie, a estimé, sur FR3, qu'*«il fallait ce geste symbolique»* tandis que M. Yves Galland, président du Parti radical, a jugé que *«l'unité nationale s'imposait»* et que l'initiative de M. Mitterrand *«pouvait être utile»*. Les plus fortes réserves sont venues de M. Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF. *«Un geste humanitaire en direction de la population de Sarajevo doit être naturellement approuvé*, a-t-il déclaré au cours du «Grand-Jury RTL-*le Monde*». *Le caractère politique et diplomatique de cette action pose d'autres problèmes.» «Dans cette crise yougoslave, il y a quelque chose de très important : c'est la maintien de la solidarité et de la cohésion européennes*, a poursuivi M. Giscard d'Estaing (...) *Il faut faire très attention. Nous ne pouvons à la fois dire que nous voulons une attitude commune sur les problèmes de notre voisinage – ex-Union soviétique, Yougoslavie ... – et entreprendre des démarches isolées à l'insu de nos partenaires.»*

M. François Bayrou, secrétaire général de l'UDF, a prolongé cette critique en indiquant, sur Radio J, qu'il serait *«très intéressé de savoir si le président de la République a prévenu les chefs d'Etat présents au sommet de Lisbonne de la démarche qu'il était en train de préparer»*. Si tel n'a pas été le cas, a-t-il ajouté, *«c'est une faute (...). Il y a manquement, me semble-t-il, d'un côté à la solidarité européenne et de l'autre, à l'idée européenne elle-même»*. *«Je pense donc*, a conclu M. Bayrou, *que cela ne peut pas faire progresser l'idée européenne en France et c'est bien ce que je reproche à cette initiative»*.

M. Gérard Longuet a rendu hommage, sur RMC, au *«panache»* et *au «côté poil à gratter»* de M. Mitterrand, tout en se demandant si le chef de l'Etat n'avait pas pris *«le risque majeur d'isoler la France»* dans la Communauté. Selon le président du Parti républicain, *«le risque de l'éclat, c'est très bien, mais le risque de la solitude, c'est beaucoup plus dangereux pour l'Europe car la France, seule, ne règlera pas le problème bosniaque»*.

Du côté communiste, M. Francis Wurtz, membre du bureau politique du PC, a craint que le voyage de M. Mitterrand ne constitue *«une sorte de baroud d'honneur avant une intervention militaire»*, tout en reprochant à la France de s'être alignée sur la politique allemande pour maintenir la cohésion de la CEE.

A l'extrême droite, M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a dénoncé *«un coup de bluff»* qui s'apparente *«beaucoup plus à la technique du show-bizz qu'à de la grande diplomatie»*, tandis que le président du CNI, Yvon Briant, y voit *«la vanité à laquelle la diplomatie française nous a tristement habitués»*.

LA VISITE DE M. MITTERRAND A SARAJEVO

Tandis que les Etats-Unis envisagent de fournir une couverture aérienne

Le Conseil de sécurité passe en revue «toutes les options» permettant d'apporter des secours à la capitale bosniaque

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondant

A quelques heures de la réunion, lundi 29 juin dans la matinée, du Conseil de sécurité, ni la Maison Blanche ni le département d'Etat n'avaient fait le moindre commentaire officiel sur le «voyage humanitaire» effectué dimanche par le président Mitterrand à Sarajevo. Mais durant tout le week-end qu'il a passé dans sa résidence de Camp David (Maryland), le président Bush s'est entretenu avec les principaux responsables de son administration et avec plusieurs dirigeants étrangers sur les derniers évènements survenus en Bosnie-Herzégovine. M. Bush a notamment téléphoné au président russe M. Boris Eltsine, au premier ministre britannique, M. John Major, et à son homologue canadien, M. Brian Mulroney, avant de s'entretenir avec les dirigeants d'Allemagne, d'Italie et des Pays-bas.

A Washington, on indiquait qu'une partie importante des discussions menées entre le président Bush et ses conseillers ont porté sur les options non militaires qui pouvaient être envisagées avant un recours à la force, parmi lesquelles un renforcement des pressions politiques, diplomatiques et économiques exercées sur les Serbes pour les contraindre à desserrer l'étreinte autour de l'aéroport de Sarajevo et pour permettre l'acheminement des convois humanitaires. Dans ce débat, le secrétaire à la défense, M. Richard Cheney et son chef d'état-major inter-armes, le général Colin Powell ont continué à s'opposer à l'idée d'une intervention militaire à laquelle participeraient activement les Etats-Unis, alors que le secrétaire d'Etat, M. James Baker, et le conseiller pour la sécurité nationale, M. Brent Scowcroft, penchaient en faveur de cette hypothèse.

Les contacts se sont poursuivis dans la journée de dimanche avec les membres du Conseil de sécurité, mais il apparaît que Washington attendra de voir quelle est la situation exacte sur le terrain le 29 juin au matin – et notamment si les Serbes se sont finalement pliés à l'ultimatum de quarante-huit heures fixé par l'ONU pour gagner les zones contrôlées par la FORPRONU, la force des Nations unies – avant d'adopter une position précise. Le fait qu'à Lisbonne, les Douze aient envisagé le «recours, par les Nations unies, aux moyens militaires» permettant d'atteindre des objectifs humanitaires dans la région est considéré ici comme un élément supplémentaire en faveur d'une «action énergique» mais il est clair que Washington n'a aucune intention d'engager ses troupes terrestres dans le cadre d'une force internationale opérant sur le territoire de l'ex-Yougoslavie. Pour l'instant, les plans élaborés par le Pentagone portent essentiellement sur la fourniture d'une couverture aérienne au-dessus des positions serbes entourant Sarajevo, appuyée s'il le faut par certains bâtiments de la marine américaine, tel le *Saratoga* qui croise dans la région. Dans un premier temps, les quinze pays membres vont demander au secrétaire général de poursuivre ses efforts pour maintenir l'action de la FORPRONU. Ensuite, s'il apparaît que tous les moyens pacifiques sont voués à l'échec, seront évoquées plusieurs options parmi lesquelles l'instauration d'un blocus naval, la sanctuarisation de l'espace aérien bosniaque ou encore le pilonnage des batteries antiaériennes tenues par les Serbes autour de Sarajevo.

SERGE MARTI

Les réactions à Londres

Admiration et irritation

LONDRES

de notre correspondant

«C'est un acte courageux [effectué] *par un président assez âgé... Je lui tire mon chapeau.»* Cette déclaration mi-figue, mi-raisin de M. Douglas Hurd, le secrétaire au Foreign Office, constitue la seule réaction officielle du gouvernement britannique à la visite-surprise de M. Mitterrand à Sarajevo. Devant l'admiration suscitée le plus souvent par l'initiative du président français, la Grande-Bretagne n'a pas l'intention d'émettre de fausse note, mais elle ne peut qu'être irritée par ce «cavalier seul» diplomatique, qui confirme l'idée largement répandue à Whitehall et, plus largement, dans l'opinion publique, de l'imprévisibilité des Français et de leur gouvernement.

Au moment où, par ailleurs, la Grande-Bretagne s'apprête à exercer la présidence de la Communauté européenne, le voyage très médiatique de M. Mitterrand éclipse toute autre initiative ou prise de position européenne (M. Hurd doit lui-même se rendre en Yougoslavie le mois prochain). Il souligne enfin l'extrême prudence, voire la pusillanimité, *manifestée par Londres à l'égard de* la crise yougoslave.

La presse britannique se fait l'écho de ces sentiments mêlés, et décortique les arrière-pensées prêtées à M. Mitterrand. Malgré tout, le *Times* souligne que le *«vieux renard politique»* a aussi montré *«un courage personnel, répondu à l'indignation occidentale grandissante devant les bombardements aveugles de civils, et mis en évidence la futilité des arguments légalistes à propos de l'utilisation de la force»*.

Plusieurs journaux soulignent que le président français a besoin de redorer sa propre image. Le *Daily Telegraph* estime qu'on ne peut exclure un *«certain cynisme»* dans les motivations de M. Mitterrand, afin de raffermir une présidence qui *«bat de l'aile»*, *«établir la prééminence de la diplomatie française dans les Balkans, et apparaître comme le sauveur des 300 000 personnes prises au piège dans les caves de Sarajevo»*. Le *Financial Times* n'exclut pas que cette *«thérapie de choc»* puisse avoir des effets bénéfiques à court terme, mais juge préoccupant le fait que l'initiative personnelle du président français ait été décidée sans la *«connaissance préalable ou le soutien»* de ses partenaires européens.

La Grande-Bretagne, qui a toujours manifesté de grandes réserves à l'égard d'une intervention militaire – car elle estime que, pour être efficace, celle-ci nécessiterait l'envoi de plusieurs centaines de milliers d'hommes, – se trouve aujourd'hui à la traîne : Londres persiste à penser que l'envoi d'une mission humanitaire sur l'aéroport de Sarajevo ne peut être envisagée que dans le cadre d'un cessez-le-feu durable, et affirme que la mission de bons offices de lord Carrington est, en l'état actuel de la situation, la seule option possible.

Au moment où, de leur côté, les Etats-Unis font mine d'envisager une action américaine pour faire cesser les combats, les Britanniques estiment que le voyage de M. Mitterrand avait aussi pour but de devancer une éventuelle initiative de Washington, afin de rappeler que la crise yougoslave est du ressort de la *responsabilité européenne, c'est-à-dire* pas de celle de l'OTAN.

LAURENT ZECCHINI

Tandis que Skopje dénonce la décision du sommet de Lisbonne

La Grèce se félicite de la position européenne sur la question macédonienne

Le président macédonien, M. Kiro Glogorov, a dénoncé, dimanche 28 juin, l'attitude de la Communauté européenne, qui refuse de reconnaître l'ex-République yougoslave de Macédoine tant qu'elle n'aura pas changé de nom *(lire ci-dessous le texte de la déclaration des Douze)*. M. Glogorov a jugé qu'en s'inclinant devant la volonté d'un membre *«privilégié»* – allusion à la Grèce, qui ne cache pas sa satisfaction – la CEE menace la stabilité des Balkans.

ATHÈNES

de notre correspondant

Le soutien du conseil européen de Lisbonne aux positions grecques sur la question macédonienne a été célébré par le gouvernement conservateur de M. Constantin Mitsotakis comme *«une importante victoire nationale»*, alors que l'opposition de gauche s'inquiète des concessions que le premier ministre a dû faire face à ses partenaires européens. Après plus de six mois de lutte acharnée, M. Mitsotakis venait de remporter là une victoire diplomatique. Il avait pris en charge lui-même, le 13 avril, le portefeuille des affaires étrangères pour mener le combat. Fort de son succès, il a annoncé qu'il quittera les jours prochains la tête de la diplomatie.

«C'est un grand jour pour la Grèce», a-t-il déclaré samedi, triomphant, à son retour à Athènes. Le *«peuple uni a remporté un combat national crucial»*, a-t-il ajouté en remerciant particulièrement la diaspora grecque qui s'est mobilisée pour la cause. Il a lancé un appel à ses compatriotes pour maintenir leur unité afin de gagner *«les autres batailles nationales»*.

Le chef de l'Etat, M. Constantin Caramanlis, a fait, lui aussi, part de sa *«totale satisfaction»* et estimé que les partenaires d'Athènes avaient *«réaffirmé une fois de plus leur solidarité à l'égard des Grecs et fermé ainsi une plaie qui empoisonnait le climat dans les Balkans»*. Il faut maintenant, a ajouté M. Caramanlis, *«s'attaquer aux problèmes politiques et économiques du pays qui l'ont placé dans une position difficile au sein de la Communauté»*.

Il s'agit d'une *«victoire à la Pyrrhus»*, a, souligné, en revanche, le chef de l'opposition, le socialiste Andréas Papandréou, qui s'est interrogé sur le *«coût»* de l'opération. Pour lui comme pour les deux autres grands partis d'opposition, la Coalition de gauche et le Parti communiste, M. Mitsotakis a dû lever les réserves de la Grèce vis-à-vis du rapprochement de la Turquie avec la Communauté. Les partis de gauche craignent également un accord grec dans le cas d'une intervention militaire contre la Serbie, alliée traditionnelle de la Grèce.

DIDIER KUNZ

La déclaration des Douze sur l'ex-Yougoslavie

Voici le texte intégral de la déclaration du conseil européen de Lisbonne sur l'ex-Yougoslavie :

«Le conseil européen condamne fermement les violences qui continuent de sévir depuis plus d'un an sur le territoire de l'ex-Yougoslavie et qui ont conduit à un nombre effrayant de pertes en vies humaines et à une situation désespérée sur le plan humanitaire, notamment en Bosnie-Herzégovine. Toutes les parties ont certes contribué, chacune à sa manière, à la situation actuelle, mais la plus grande part de responsabilité revient de loin aux dirigeants de la Serbie et à l'armée yougoslave qu'ils contrôlent. La Communauté et ses Etats membres soulignent à nouveau la nécessité d'une application intégrale des sanctions décidées par le Conseil de sécurité des Nations unies.

» Le conseil européen déplore en particulier que la réouverture de l'aéroport de Sarajevo à des fins humanitaires, conformément à la résolution 758 du Conseil de sécurité des Nations unies, n'ait pas eu lieu. Il est donc nécessaire de prendre d'autres mesures. Les Etats membres de la Communauté proposeront que l'organe juridiquement compétent, à savoir le Conseil de sécurité des Nations unies, prenne sans tarder toutes les mesures nécessaires pour que l'aéroport soit rouvert et que l'aide humanitaire parvienne effectivement à Sarajevo et à ses environs. (*La version du texte distribuée en anglais comporte la phrase supplémentaire suivante :* «La Communauté européenne et ses Etats membres sont prêts à y coopérer dans la mesure où il leur est juridiquement et pratiquement possible de le faire»). Cela peut inclure l'acheminement d'une aide humanitaire par la voie aérienne. Tout en accordant la priorité aux moyens pacifiques, le conseil européen n'exclut pas d'appuyer le recours, par les Nations unies, à des moyens militaires pour atteindre ces objectifs humanitaires.

Des observateurs au Kosovo

» Prenant acte de la déclaration du conseil des ministres de l'UEO du 19 juin 1992, le conseil européen se félicite du fait que cette organisation a entrepris d'étudier les moyens qui permettraient de soutenir les actions entreprises dans le cadre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies.

» Le conseil européen est gravement préoccupé par la situation de plus en plus intolérable dont sont victimes des centaines de milliers de personnes déplacées sur le territoire de l'ex-Yougoslavie. En dépit des actions déjà entreprises, notamment par le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, le conseil européen estime qu'une nouvelle aide financière importante sera nécessaire. La Commission coordonnera ces efforts avec les autres pays du Groupe des 24.

» En ce qui concerne le Kosovo, le conseil européen attend des dirigeants de la Serbie qu'ils mettent un terme à la répression et engagent un dialogue sérieux avec les représentants de ce territoire. Le conseil européen rappelle aux habitants du Kosovo que la question de leur légitime souhait d'autonomie devrait être examinée dans le cadre de la Conférence sur la Yougoslavie. Il souligne qu'il est nécessaire d'envoyer immédiatement des observateurs au Kosovo ainsi que dans les pays voisins afin d'éviter le recours à la violence et de contribuer au rétablissement de la confiance. La Communauté et ses Etats membres en appellent à la CSCE pour qu'elle prenne les mesures nécessaires à cet effet, et ils sont, pour leur part, disposés à participer à une telle mission.

» Le conseil européen rappelle la position que la Communauté et ses Etats membres avaient adoptée à Guimaraes à propos de la demande de l'ex-République yougoslave de Macédoine de se voir reconnue en tant qu'Etat indépendant. Il se déclare disposé à reconnaître cette République dans ses frontières actuelles conformément à la déclaration du 16 décembre 1991, sous une dénomination qui ne comporte pas le terme «Macédoine». Il considère en outre les frontières de cette République comme inviolables et garanties conformément aux principes de la Charte des Nations unies et de la Charte de Paris.

» La Communauté et ses Etats membres ne reconnaîtront pas la nouvelle entité fédérale composée de la Serbie et du Monténégro comme Etat succédant à l'ex-Yougoslavie aussi longtemps qu'une décision n'aura pas été prise par les institutions internationales compétentes. Ils ont décidé d'exiger la suspension de la participation de la délégation yougoslave aux travaux de la CSCE et d'autres enceintes et organisations internationales.

» Le conseil européen se déclare résolu à aider les populations de l'ex-Yougoslavie dans leur aspiration à un avenir de paix en Europe et réaffirme que la conférence de la Communauté sur la Yougoslavie présidée par lord Carrington est la seule enceinte capable d'apporter une solution durable et équitable aux problèmes auxquels l'ex-Yougoslavie demeure confrontée, y compris le régime constitutionnel de la Bosnie-Herzégovine. Le conseil européen invite instamment toutes les parties impliquées dans le processus de paix à participer pleinement et sans tarder aux négociations menées sous les auspices de la Conférence.» – (AFP.)

Après l'imposante manifestation de dimanche à Belgrade

L'opposition serbe s'affirme résolue à poursuivre son action jusqu'à la démission du président Milosevic

BELGRADE

de notre correspondante

L'opposition serbe a lancé dimanche 28 juin un défi au président Slobodan Milosevic en rassemblant près de cent cinquante mille personnes dans le centre de Belgrade. Déterminés à rester *«autant de temps qu'il le faudra»* pour obtenir la démission du président de Serbie, la formation d'un gouvernement de transition ouvert à l'opposition et de nouvelles élections, les manifestants ont poursuivi dans la nuit de dimanche à lundi la contestation sur la place jouxtant le Parlement fédéral.

La police de la capitale, discrète et détendue sur les lieux de la manifestation, avait considérablement renforcé le dispositif de sécurité aux entrées de la ville et aux abords de certains points stratégiques avec l'aide des forces de police venues de province. Casqués, vêtus de gilets pare-balles, pistolet mitrailleur à l'épaule, les policiers se sont concentrés autour de la télévision toute proche de la place où se déroulait la manifestation et dans le quartier résidentiel où habite le président serbe. Dans la nuit, de nouveaux renforts se déployaient dans le centre.

Etudiants et sympathisants de l'opposition nationaliste et civique, royalistes coiffés du béret serbe orné de l'aigle blanc, membres des syndicats indépendants, intellectuels belgradois et prêtres en soutane, tous réclamaient en ce dimanche 28 juin – jour de la Saint-Bede, selon le calendrier orthodoxe – le départ de M. Slobodan Milosevic. Trois ans plus tôt, à cette même date, un million de Serbes en extase brandissaient le portrait de l'homme aujourd'hui fustigé. C'était l'apogée de M. Slobodan Milosevic, l'idole du peuple serbe qui incarnait alors le réveil de la conscience nationale.

Le 28 juin 1989 la foule était accourue de partout pour célébrer avec celui qui promettait de rendre au peuple serbe son *«intégrité nationale et spirituelle»* le six centième anniversaire de la bataille du «Chant des merles», où l'armée serbe avait tenté en vain de défendre les frontières du christianisme contre l'invasion ottomane. Le 28 juin 1389, en effet, le prince serbe Lazar et le sultan turc Mourad Ier périssaient dans une bataille sanglante où la Serbie perdit son indépendance pour un demi-millénaire. Mais, dans le cœur des Serbes, cette défaite reste la date symbole d'une victoire, celle de l'héroïsme, de la résistance et de la dignité d'un peuple, et c'est justement une «victoire morale» analogue que ces centaines de milliers de personnes sont venues remporter dimanche à Belgrade contre l'homme *«qui a souillé et couvert de honte le peuple serbe»*.

La présence du prince Alexandre

A midi, le chef de l'église orthodoxe serbe, le patriarche Pavle, bénissait le «Rassemblement de la Saint-Bede» et lançait un appel *«à la raison et à la paix»*, mettant en garde contre le danger que *«le sang serbe soit versé par des mains serbes»*, faisant ainsi allusion au risque d'une guerre civile en Serbie.

Aux côtés du chef religieux se tenait l'héritier virtuel de la couronne, le prince Alexandre Karadjordjevic, petit fils d'Alexandre Ier, assassiné à Marseille en 1934, et fils du dernier roi yougoslave, Pierre II, déposé pendant la seconde guerre mondiale par la résistance titiste. Homme d'affaires de quarante-sept ans, né à Londres pendant l'exil de son père, le prince Alexandre avait fait un premier voyage à l'automne dernier à l'invitation de l'opposition serbe. Il avait alors été accueilli par une foule enthousiaste qui l'avait supplié de rester.

Aujourd'hui, il est revenu *«partager le destin du peuple serbe»* pour l'aider à retrouver sa dignité dans *«la paix et la démocratie»*. Acclamé par la foule brandissant son portrait et réclamant le rétablissement de la monarchie, le prince a encouragé les manifestants à poursuivre la contestation jusqu'à la victoire. *«Vous êtes la lumière de la Serbie, vous êtes son avenir»*, lança-t-il à la foule euphorique. Si les Serbes ont prouvé le 28 juin 1389 qu'ils savaient mourir, a-t-il ajouté, *«aujourd'hui ils en ont assez de la mort»*.

Les changements radicaux *«indispensables et inévitables»* de la structure politique en Serbie, dont *«dépend le salut de la nation»*, doivent se passer *«sans effusion de sang»*, a conclu le prince dans un serbe mal maîtrisé. Ses carences linguistiques, il les assume d'ailleurs avec humour. S'adressant samedi soir dès son arrivée aux étudiants grévistes qui occupent depuis quinze jours les facultés de la capitale pour obtenir le départ de M. Milosevic, le prince avait déclaré en anglais : *«Je suis peut-être un mauvais Serbe, mais ce pays a été dirigé pendant cinquante ans par un homme qui n'avait jamais appris le serbe.»* Il faisait ainsi allusion à Josip Broz Tito, qui parlait seulement croate.

Les orateurs ont défilé sur la tribune d'honneur où trônait un immense portrait d'Alexandre. Tout autant acclamé que l'héritier du trône, le leader de l'opposition, M. Vuk Draskovic, président du Mouvement du renouveau serbe et héros de la protestation réprimée du 9 mars 1991, a tenu un discours dont l'absence de véhémence allait décevoir ses plus fervents admirateurs.

Sage et modéré, déterminé à s'imposer comme l'homme de la conciliation, M. Vuk Draskovic a sublimé son nationalisme des premières heures. Le gouvernement de transition revendiqué par l'opposition, il le conçoit comme *«un compromis entre les gens honnêtes du Parti socialiste* [ex-communiste] *de M. Milosevic, l'opposition démocratique et les représentants des minorités ethniques»*. Il prône le pacifisme, estime qu'il faut *«aller vers un grand pardon et un grand repentir, sinon les Balkans se transformeront en terre de silence, en un immense cimetière»*.

Vuk Draskovic condamne sévèrement l'*«hystérie nationaliste»* sur laquelle M. Milosevic a assis son pouvoir depuis cinq ans et met en garde contre ce qui serait *«une tragédie nationale : la guerre civile»*. *«Nous sommes ici pour sortir le pays de la quarantaine et de la fosse (...) par des changements profonds et non pas seulement de façade»*, déclare-t-il en appelant les manifestants à rester sur place *«autant de temps qu'il le faudra»*, car *«il sera plus dur de vivre dans les abris et dans les caves que de rester ici* [devant le Parlement] *jusqu'à ce qu'il* [Milosevic] *démissionne»*.

Au fur et à mesure que les orateurs dressaient un véritable acte d'accusation contre le régime de Belgrade, la manifestation se transformait en «Sabor» – l'assemblée suprême du peuple serbe, – à qui les organisateurs demandaient de se prononcer sur la poursuite de la contestation. Une assemblée qui votait dans la rue en faveur d'une *«nouvelle Serbie démocratique et prospère»*, capable de retrouver sa place dans la communauté internationale.

L'académicien Matija Breckovic, membre du Mouvement démocratique de Serbie (DEPOS), qui regroupe des intellectuels, le syndicat indépendant Nezavisnost et plusieurs partis politiques, dont le Mouvement du renouveau serbe, estime que ce «Sabor» est *«l'assemblée de l'héroïsme moral et de l'insatisfaction civique»*. Mais personne n'oubliait dimanche que le 28 juin avait annoncé à deux reprises dans l'histoire des batailles sanglantes pour le peuple serbe. En 1389, mais aussi en 1914, date de l'assassinat à Sarajevo de l'Archiduc François-Ferdinand qui déclencha la première guerre mondiale.

Le spectre de la guerre civile brandi constamment par le pouvoir était présent dans chaque discours. Mais si la manifestation pouvait être réprimée par les autorités et déclencher un conflit sanglant, l'attentisme risquait tout autant d'aboutir à une déflagration en Serbie, où M. Milosevic est accusé par l'opposition de se maintenir au pouvoir par la guerre. Aussi les manifestants sont décidés à passer les prochaines nuits, comme celle de dimanche, au son de la musique et des discours, équipés de thermos de café chaud et de couvertures.

Dimanche soir, les manifestants ont appelé la police et l'armée à ne pas intervenir et à rejoindre le «Sabor». Ils ont aussi pris à témoin les paysans, les ouvriers et tous ceux qui ont été mis au chômage technique en raison de l'embargo. *«Si le mouvement venait à s'éteindre et était dispersé par les forces de l'ordre, nos efforts seraient réduits à néant pour toujours»*, estimait l'un des dirigeants du Mouvement du renouveau serbe. Cette première nuit, trente mille personnes ont assuré la *«permanence»*. Lundi, les leaders politiques devaient prendre la relève sur la tribune d'honneur dans l'espoir de rassembler à nouveau plusieurs centaines de milliers de personnes et de voir le mouvement s'élargir à la province.

FLORENCE HARTMANN

هكذا من الأصل

DIPLOMATIE

La réunion du Conseil européen

Le désaccord persiste sur le financement de la Communauté

Le désaccord entre les Douze sur le financement de la Communauté au cours des années à venir reste complet. Les tentatives de solution esquissées à l'initiative de la Commission européenne avant le sommet de Lisbonne n'ont pu être confirmées au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement réunis les 26 et 27 juin. M. Felipe Gonzalez, président du gouvernement espagnol, a, en effet, refusé de souscrire à des orientations qui, à ses yeux, se seraient par trop éloignées des promesses faites aux pays les moins prospères, et singulièrement à l'Espagne, en décembre dernier, à Maastricht.

LISBONNE

de notre envoyé spécial

Prenant acte de cet échec, M. Jacques Delors a retiré ses propositions de compromis, si bien que la discussion devra reprendre pratiquement à zéro, avec l'espoir de rapprocher les positions en présence d'ici le conseil européen qui se tiendra en décembre 1992 à Edimbourg.

Considérant que les circonstances à Lisbonne n'étaient pas particulièrement propices (souci des gouvernements de ne pas donner des arguments aux adversaires de Maastricht, situation budgétaire déjà difficile dans plusieurs Etats membres), M. Delors s'est montré plutôt optimiste quant aux chances d'aboutir à la fin de l'année.

Le résultat sur ce front budgétaire n'est pas complètement nul. Les «conclusions» de la présidence consignent deux points d'accord non négligeables : le Fonds de cohésion, dont l'objet sera de financer les infrastructures de transport ainsi que l'amélioration de l'environnement dans les quatre pays les moins prospères de la CEE (Espagne, Grèce, Irlande et Portugal), sera créé cette année, de façon à devenir opérationnel en 1993. Par ailleurs, les dépenses agricoles prises en charge par le budget européen seront plafonnées dans les mêmes conditions qu'au cours de la période quinquennale 1988-1992. C'est là une décision qu'on peut, selon son humeur, considérer comme rassurante (il y aura de l'argent pour financer la réforme de la PAC) ou bien décevante : la Commission, il est vrai, avant que les décisions sur la réforme de la PAC soient adoptées, avait proposé par sécurité d'augmenter l'«enveloppe agricole» de 1,5 milliard d'écus, soit plus de 10 milliards de francs.

Pour tenir compte du souci d'économies manifesté par plusieurs Etats membres, la Commission avait suggéré que la programmation budgétaire s'échelonne sur sept ans au lieu de cinq ans. Au cours des deux premières années (1993-1994), le plafond des dépenses serait resté fixé à son niveau actuel, soit 1,20 % du PNB. On comprenait que, dans son esprit, ce plafond des dépenses, à l'issue de la période de sept ans, donc en 1999, aurait dû atteindre 1,37 % du PNB, soit le seuil qu'elle avait préconisé initialement pour 1997. Et qu'en tout état de cause, les transferts financiers opérés au profit des régions en retard (régions dites de l'objectif 1) étaient appelés à doubler entre 1993 et 1999, comme ils ont déjà doublé une première fois entre 1988 et 1992.

Le Royaume-Uni, qui s'est montré le plus restrictif, estime qu'il n'y a pas lieu de relever le plafond actuel, que la Communauté peut parfaitement vivre jusqu'à la fin du siècle en limitant ses dépenses à 1,20 % du PNB. Explique-t-on aux Anglais qu'un tel seuil, s'il permet à la rigueur de financer le Fonds de cohésion, interdirait de tenir les promesses plus ou moins explicites faites à Maastricht quant à la progression des crédits transférés par l'intermédiaire des fonds structurels aux pays les moins prospères? Ils répondent que, si l'on se heurte à une telle difficulté, on aura toujours la faculté de réduire l'enveloppe allouée à l'agriculture.

L'Allemagne trouvait également trop généreux le compromis imaginé par Bruxelles. Bref, M. Felipe Gonzalez, dont une partie de l'opinion conteste le coût social de la politique européenne et qui était déjà peu enclin à accepter un étalement de la programmation budgétaire sur sept ans (laquelle signifie, si les niveaux des dépenses restent inchangés, un ralentissement du rythme de leur progression), en a retiré l'impression que le doublement des crédits au profit des régions pauvres ne serait pas garanti même en 1999 et a donc rejeté l'ensemble du compromis.

Celui-ci, même si M. Delors a choisi, pour marquer les esprits, de le retirer, constituera certainement au bout du compte la base de l'accord en décembre à Edimbourg. *«Il n'y a guère de solution de rechange»*, constatent les experts. Les Britanniques qui, à compter du 1er septembre, assureront la présidence des travaux de la CEE, auront alors le devoir – ils en sont bien conscients – de favoriser un compromis. Sans compter qu'ils souhaitent engager au plus vite les négociations en vue de l'élargissement de la CEE et que celles-ci, Maastricht *dixit*, ne peuvent débuter tant que l'affaire budgétaire n'est pas réglée. Des raisons qui expliquent la relative confiance manifestée par M. Delors à l'issue de la réunion.

Voie libre pour l'élargissement

La Communauté dispose donc désormais d'une doctrine de l'élargissement à laquelle souscrivent ses douze Etats membres et la Commission. Les pays candidats sont fixés quant aux conditions qui sont posées ; elles leur font obligation de souscrire aux objectifs définis par le traité de Maastricht, en particulier en matière de politique étrangère et de sécurité. Les ambiguïtés qui pouvaient subsister sont théoriquement levées. Il reste à voir, bien sûr, quel usage les uns et les autres feront de la ligne ainsi tracée. Les négociations d'adhésion pourront débuter lorsque deux conditions seront remplies : quand les dispositions concernant le financement de la CEE auront été adoptées et les ratifications du traité de Maastricht acquises.

En pratique, tous les Etats membres ont en tête le début de 1993 comme point de départ des pourparlers. S'agissant des conséquences à tirer de l'accident de parcours danois, les chefs d'Etat et de gouvernement des Onze, avec l'accord du Danemark, ont confirmé le consensus décidé par leurs ministres des affaires étrangères le lendemain du référendum : poursuite jusqu'à leur terme des procédures de ratification et refus d'envisager la renégociation du traité de Maastricht.

PHILIPPE LEMAITRE

EUROPE

ITALIE : formé près de trois mois après les élections législatives

Le gouvernement de M. Giuliano Amato est marqué par une volonté de renouvellement

M. Giuliano Amato, président du conseil socialiste, a formé, dimanche 28 juin, un gouvernement de coalition quadripartite limité dans sa composition à la coalition sortante. En revanche, il s'agit d'un gouvernement resserré et marqué par une volonté de renouvellement des hommes, en particulier en raison des affaires de corruption qui secouent l'Italie.

ROME

de notre correspondant



L'incertitude aura plané jusqu'au bout. Près de trois mois après les élections législatives, il aura encore fallu trois bonnes heures pour que M. Giuliano Amato, enfermé avec le président de la République, M. Oscar Luigi Scalfaro, procède aux retouches de dernière minute avant de pouvoir annoncer aux journalistes, qui patientaient depuis le début de la matinée, que l'Italie avait un nouveau gouvernement. Ce socialiste, Turinois de cinquante-quatre ans, professeur de droit constitutionnel, en politique depuis une douzaine d'années, est, depuis dimanche après-midi 28 juin, à la tête du cinquante et unième gouvernement de la République, mené pour la troisième fois par une personnalité non démocrate-chrétienne.

Le «subtil-docteur», comme il est surnommé pour ses qualités de médiateur, a dû jouer serré pour réussir à concilier les exigences des partis de sa coalition – les démocrates-chrétiens, les socialistes, les sociaux-démocrates et les libéraux – et le renouvellement réclamé par l'opinion publique. Un des premiers à payer a été M. Giulio Andreotti, «l'inoxydable» président du conseil sortant, qui a été exclu alors qu'il semblait destiné au prestigieux fauteuil de ministre des affaires étrangères. Mais, comme il l'a déclaré lui-même, le nouveau premier ministre a essayé, en accord avec le président de la République, de *«limiter la présence de ministres ayant plus de quinze ans d'ancienneté au gouvernement»*. Résultat : beaucoup de débutants ont franchi, dimanche après-midi, le perron du palais du Quirinal pour prêter le traditionnel serment.

Vingt et un ministres quittent le gouvernement, huit seulement résistent à cette vague de renouveau. C'est à la Démocratie chrétienne que va la palme du changement, avec la règle que se sont imposée les dirigeants du parti : selon l'idée lancée il y a quelques jours et acceptée dans la nuit de samedi à dimanche, la DC a, en effet, décidé d'interdire à ses membres de cumuler mandat parlementaire et portefeuille ministériel. Cette règle, que les autres partis de la coalition n'ont pas acceptée, a provoqué des remous à l'intérieur du premier parti d'Italie. Jusqu'à la dernière minute, les résistances ont été fortes et les caciques ont tenté de négocier pour garder une place au gouvernement.

En vain. Pour la première fois, en effet, l'article 92 de la Constitution, en vertu duquel c'est le président de la République, sur les indications du premier ministre, qui nomme les membres du gouvernement, a été appliqué à la lettre, tout au moins partiellement. Plus question donc pour les partis d'imposer leurs choix.

Un pari à moitié réussi

Le gouvernement se présente allégé de huit ministres (il en compte vingt-quatre, suite à la fusion de plusieurs ministères) ; les techniciens sont au nombre de six ; l'un d'entre eux, M. Piero Barucci, actuel dirigeant du Credito Italiano, ancien président de l'association bancaire (l'ABI), s'est vu confier le ministère du Trésor.

Comme prévu, M. Gianni de Michelis, ministre des affaires étrangères sortant, quitte le devant de la scène pour assumer, semble-t-il, un poste de responsabilité au sein du Parti socialiste. A sa place, on retrouve M. Vincenzo Scotti, ministre de l'intérieur dans le gouvernement précédent. Le socialiste Claudio Martelli reste à la justice, tandis que M. Carlo Ripa di Meana, commissaire européen à l'environnement, quitte son poste à Bruxelles pour s'occuper du même secteur à Rome.

M. Amato, socialiste propulsé au poste de président du conseil par M. Bettino Craxi, le secrétaire du PSI, qui, lui-même, ne pouvait plus y prétendre après les retombées politiques du scandale des pots-de-vin de Milan, n'a réussi son pari qu'à moitié. Il aura tenté, sans succès, d'élargir la base parlementaire de son gouvernement en attirant dans l'orbite de la majorité le Parti républicain et les ex-communistes du Parti démocratique de la gauche (PDS), mais il n'aura réussi qu'à confirmer le «quadripartito», la coalition à quatre, pourtant désavouée lors des dernières législatives. C'est donc avec une majorité étroite de seize voix à la Chambre et de cinq au Sénat que le gouvernement de M. Amato se présentera dans le courant de la semaine pour obtenir le vote de confiance des parlementaires. – *(Intérim.)*

La composition de la nouvelle équipe

Voici la composition du gouvernement formé le 28 juin :

Président du conseil : **M. Giuliano Amato (PSI).**

Intérieur : **M. Nicola Mancino (DC) (*).**

Justice : **M. Claudio Martelli (PSI).**

Affaires étrangères : **M. Vincenzo Scotti (DC).**

Budget, planificiation et Mezzogiorno : **M. Franco Reviglio (PSI) (*).**

Défense : **M. Salvo Ando (PSI) (*).**

Finances : **M. Giovanni Goria (DC).**

Trésor et fonction publique : **M. Piero Barucci («technique») (*).**

Commerce extérieur : **M. Claudio Vitalone (DC).**

Santé : **M. Francesco de Lorenzo (PLI).**

Tourisme, spectacles : **Mme Margherita Boniver (PSI).**

Biens culturels : **M. Alberto Ronchey («technique») (*).**

Environnement : **M. Carlo Ripa di Meana («technique»-PSI) (*).**

Universités et recherche scientifique : **M. Alessandro Fontana (DC) (*).**

Instruction publique : **Mme Rosa Russo Jervolino (DC) (*).**

Travaux publics : **M. Francesco Merloni (DC) (*).**

Agriculture : **M. Angelo Fontana (DC) (*).**

Transports, marine marchande : **M. Giancarlo Tesini («technique») (*).**

Postes et télécommunications : **M. Maurizio Pagani (PSDI) (*).**

Industrie, participations d'Etat : **M. Giuseppe Guarino («technique») (*).**

Travail : **M. Nino Cristofori (DC)) (*).**

Protection civile : **M. Fernandino Facchiano (PSDI) (*).**

Politiques communautaires : **M. Raffaele Costa (PLI) (*).**

Affaires sociales : **M. Adriano Bompiani (technique-DC) (*).**

Urbanisme : **M. Carmelo Conte (DC) (*).** – *(AFP.)*

(*) *Nouveau ministre.*
DC : démocratie chrétienne ; PSI : Parti socialiste ; PLI : Parti libéral ; PSDI : Parti social-démocrate.

□ **BULGARIE : nouvelle inculpation de M. Jivkov.** – L'ancien dirigeant communiste bulgare M. Todor Jivkov a été frappé d'un nouveau chef d'inculpation, samedi 27 juin, celui de *«discrimination»* et d' *«incitation à la haine»* à l'égard de la minorité turque pendant la campagne d'assimilation forcée en 1984-1985. M. Jivkov, quatre-vingts ans, est accusé de détournement de fonds et d'avoir créé des camps de travail. – *(AFP.)*

□ **ESTONIE : référendum sur le droit de vote des russophones.** – Les Estoniens ont voté dimanche 28 juin par référendum sur la nouvelle Constitution et le droit de vote des russophones, qui représentent 38,5 % de la population. Les résultats devraient être connus mardi. – *(AFP.)*

□ **ROUMANIE : M. Iliescu et M. Constantinescu candidats à la présidence.** – Le président Ion Iliescu a été investi samedi 27 juin par le Front démocratique de salut national comme candidat à l'élection présidentielle qui aura lieu en même temps que les élections législatives, le 27 septembre. Le principal rassemblement d'opposition, la Convention démocratique, présentera pour sa part M. Emil Constantinescu, recteur de l'université de Bucarest, qui a recueilli plus de voix que les deux autres candidats à l'investiture, MM. Ion Ratiu et Nicolae Manolescu. – *(AFP, AP.)*

AFRIQUE

ALGÉRIE : un report qui arrange tout le monde

Le procès des dirigeants islamistes a été renvoyé au 12 juillet dans un quasi-huis clos

Le commandant Belkacem Boukhari, procureur général du *tribunal militaire de Blida*, a annoncé, dimanche 28 juin, au cours d'une conférence de presse, que le procès des sept dirigeants de l'ex-Front islamique *du salut (FIS), parmi* lesquels MM. Abassi Madani et Ali Benhadj, reprendrait le 12 juillet. Il a précisé que les observateurs étrangers ne seraient pas admis à y assister : *« C'est une question de souveraineté nationale »*, a-t-il ajouté, avant de prévenir que *« la loi serait appliquée »* si les avocats de la défense maintenaient leur refus de plaider, ce qui avait conduit, la veille, au report du procès.

BLIDA

de notre envoyé spécial

Qui regrettera que le procès des deux « stars » de l'ex-FIS et de cinq de leurs acolytes ait été renvoyé, une petite heure après son ouverture? Pas grand monde et surtout pas les dix-neuf avocats de la défense, au nombre desquels Me Ali Yahia Abdennour, président de la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme, qui, au sortir du prétoire, après leur refus de plaider, affichaient la mine réjouie de ceux qui ont réussi un bon coup médiatique.

A la demande expresse de ses clients, le collectif des avocats avait décidé d'appliquer, d'entrée de jeu, une *« stratégie de rupture »*. Formalités d'usage accomplies, ils posèrent donc une série de préalables politico-juridiques qui allaient de l'incompétence du tribunal aux irrégularités de la procédure, en passant par l'absence, dans la salle d'audience, d'observateurs étrangers, journalistes et membres d'organisations humanitaires, préalables que le président – un magistrat civil agréé par le ministère de la défense – eut tôt fait de déclarer irrecevables. Sans nourrir d'illusions, la défense souhaitait *« engager un débat de fond »* sur la politique du pouvoir depuis qu'au lendemain des sanglantes émeutes du mois d'octobre 1988 une brise *démocratique s'était mise à souffler* sur l'Algérie, et ce en présence de tous les acteurs et témoins des drames successifs. A ses yeux, les violences nées, il y a un an, autour d'un appel à la grève générale, dont avaient à répondre les dirigeants de l'ex-FIS, ne pouvaient être isolées de leur contexte. *« Il est impossible de traiter les effets sans évoquer les causes »*, répéta Me Ali Yahia.

Ce baroud d'honneur permit aux prévenus, l'espace de quelques minutes, de se rappeler au bon souvenir des leurs, d'afficher, à la face d'une justice *« obscurantiste »* qu'ils récusent, la solidité de leurs convictions. Maître en invectives et en sarcasmes, M. Ali Benhadj, qui était entré dans le prétoire en criant : *« Dieu est plus grand que tous les dictateurs et tous les tyrans ! »*, se chargea de faire passer le message. Le bouillant imam proposa ainsi au président du tribunal, fils de *« martyr »* comme lui, de *« travailler ensemble à éliminer la pourriture du pays »* et notamment à *« nettoyer l'armée »*. Et d'inviter le procureur, avant d'être expulsé *manu militari* du box des accusés, à avouer que *le général* Khaled Nezzar, *le ministre* de la défense, le manipulait comme une marionnette.

« Une guerre implacable »

Cette amorce de procès-spectacle offrit aussi l'occasion à Me Jacques Vergès, invité de la défense, de faire un de ces éclats dont il est friand. N'avait-il pas été refoulé comme n'importe quel quidam étranger, alors qu'il avait reçu, à l'en croire, la promesse de M. Ali Haroun, membre du Haut Comité d'Etat (HCE), qu'il serait admis comme observateur dans la salle d'audience? Indigné, mais pas tout à fait surpris d'avoir été *« mené en bateau »*, lui, l'avocat du FLN pendant la guerre de libération nationale, *déclina, devant qui voulait* l'entendre, tous ses états de service, qui auraient dû normalement lui valoir d'être considéré comme un citoyen algérien à part entière, et promit de revenir à la charge, cette fois en tant que défenseur des dirigeants de l'ex-*FIS, comme l'y* autorise la convention judiciaire entre la France et l'Algérie.

Le président du tribunal, qui avait tout loisir de continuer le *procès, même en l'absence des* accusés, en commettant des avocats d'office, préféra le reporter de deux semaines. L'esclandre de la défense, jugé *« contraire à la déontologie professionnelle »* par le procureur, sauvait, en effet, d'un mauvais pas le pouvoir. *In petto*, celui-ci jugeait le moment initialement choisi *« politiquement inopportun »*, après la récente augmentation du prix des produits de première nécessité et à quelques jours des fêtes qui, le 5 juillet, marqueront le trentième anniversaire de l'indépendance.

Ce démarrage volontairement raté a ainsi permis au pouvoir de tester la stratégie de la défense et, en conséquence, d'ajuster la sienne. De banaliser aussi un procès de haute valeur médiatique. D'observer, enfin, les réactions plutôt indifférentes d'une opinion publique, dépassée par ces manœuvres politico-judiciaires. Vérifications faites, les autorités locales semblent, malgré tout, décidées à ne pas faire traîner trop longtemps les choses en longueur.

Les dirigeants de l'ex-FIS ne perdent rien pour attendre. Dans un entretien publié, dimanche, par *El Moudjahid*, le général Nezzar a renouvelé l'engagement de l'armée à mener une *« guerre implacable »* contre *« ceux qui se sont salis les mains avec le sang des défenseurs de l'ordre »* et avec lesquels le *« parti de Dieu »* interdit entretient des relations pour le moins ambiguës. Et, comme pour mettre les points sur les i, les autorités locales viennent d'officialiser la création de trois nouveaux tribunaux militaires à Béchar, Ouargla et Tamanrasset, dans le ressort desquels ont été installés plusieurs *« centres de sûreté »*, où croupissent encore plusieurs milliers d'islamistes.

JACQUES DE BARRIN

Ouverture du 28e sommet de l'organisation à Dakar

L'OUA souhaite une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU sur « la violence en Afrique du Sud »

Le 28e sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) s'est ouvert, lundi 29 juin, à Dakar. La situation en Afrique du Sud et l'éventuelle mise en place d'un mécanisme de prévention et de règlement des conflits en Afrique devraient occuper l'essentiel des débats des chefs d'Etat.

DAKAR

de notre envoyée spéciale

Le sommet de l'OUA devait être celui du rapprochement avec une *Afrique du Sud* en voie de réintégration dans la communauté internationale. Il n'en sera rien. Certes, il n'avait jamais été question d'un rétablissement immédiat des relations entre le continent noir et le « pays de l'apartheid » : la mise en place d'un gouvernement intérimaire multiracial à Pretoria a toujours été posée comme préalable. Mais les négociations entre le pouvoir blanc et la *majorité noire* laissaient espérer un réchauffement de ces relations.

Le massacre de Boipatong, le 17 juin, a changé la donne. Dénonçant *« l'incapacité du régime de Pretoria à mettre fin aux tueries »*, les ministres africains des affaires étrangères, réunis en conseil préparatoire la semaine dernière, ont estimé, dimanche 28 juin, que les chefs d'Etat devraient demander la convocation urgente du Conseil de Sécurité des Nations Unies *« pour examiner la question de la violence en Afrique du Sud »*.

Les chefs d'Etat se verront soumettre une autre question, qui porte moins à l'unanimisme. Pourquoi les Africains, délaissés par la communauté internationale, ne *s'organiseraient-ils* pas, entre eux, pour faire face aux conflits qui secouent le continent? Il y a peu, le sujet était tabou; la semaine dernière, il a été publiquement évoqué, *donnant prétexte à de belles* empoignades entre les ministres. Le secrétaire général de l'organisation panafricaine, le Tanzanien Salim Ahmed Salim, était allé jusqu'à suggérer la création d'une force de maintien de la paix.

L'âpreté des discussions l'a convaincu de s'en tenir à une proposition plus réaliste : la mise sur pied d'un mécanisme de prévention et de contrôle des conflits en Afrique. Cette proposition, dont les chefs d'Etat vont maintenant débattre, en fait sourire plus d'un. *« La crise s'amplifie, les propositions continuent »*, ironise-t-on dans les coulisses. Le plus grand scepticisme prévaut, en effet, quant aux capacités de l'OUA à mettre en *œuvre une quelconque initiative*.

Un sentiment d'impuissance

Au chapitre des vœux pieux, on rappelle, par exemple, la signature, lors du précédent sommet d'Abuja (Nigéria), d'un traité instituant la Communauté économique africaine. *Objet de vifs débats*, ce traité n'avait finalement été signé que par une douzaine d'Etats. Autre exemple : la contribution financière des membres de l'OUA. Au 1er juin, les arriérés dus à l'organisation *s'élevaient à 30 millions* de dollars, soit l'équivalent du budget annuel.

« Depuis sa création [en 1963], *l'OUA n'a jamais réglé par elle-même une seule crise »*, soulignait récemment le ministre sénégalais des affaires étrangères, M. Djibo Ka. Ce constat d'échec s'est aggravé d'un fort sentiment d'impuissance face aux interminables conflits qui continuent d'ensanglanter la Somalie, le Soudan, le Mozambique ou le Libéria.

Le « Club des chefs d'Etat africains » serait-il contraint à un sursaut – sauf à disparaître – en raison de la perte de légitimité de ses membres? On ne sait plus très bien, parfois, qui représente quoi. Ainsi, le siège de la Somalie est occupé, à *Dakar, par un membre* du gouvernement intérimaire exilé... en Arabie Saoudite. Cela *n'a pas empêché onze factions* somaliennes de se faire représenter, la semaine dernière, auprès du conseil des ministres, tandis qu'un émissaire du général Aïdid, l'un des chefs de clan qui ont ruiné Mogadiscio, parade dans les couloirs.

La transition mouvementée que connaissent certains pays, à la suite de *l'organisation de conférences* nationales, laisse également ouverte la question de leur représentation. Seuls deux des chefs d'Etat ayant perdu leurs prérogatives tout en gardant leurs fonctions devraient prendre part à ce sommet : les présidents Sassou Nguesso – du Congo – et Eyadéma – du Togo – que l'on attendait toujours, lundi matin, à Dakar. On guettait, de même, l'arrivée du président malgache Didier Ratsiraka, qui aurait, dit-on, l'intention de participer au sommet. A noter enfin, la présence du président ivoirien, qui n'avait pas assisté à un sommet de l'OUA depuis 1977, et l'absence imprévue du président tchadien Idriss Déby, représenté – comme son homologue zaïrois, le président Mobutu – par son premier ministre.

MARIE-PIERRE SUBTIL

ASIE

MONGOLIE : premières élections législatives de l'après-communisme

L'ex-parti communiste remporte la presque totalité des sièges

Un peu plus d'un million de Mongols ont voté dimanche 28 juin pour élire un nouveau parlement. Ce scrutin entérine, sous l'empire de la constitution désormais « décommunisée » qui a été promulguée au début de l'année, l'avènement d'une relative démocratie dans cette ancienne colonie déguisée de l'URSS. Un premier scrutin législatif avait eu lieu en juillet 1990. Il avait été très favorable aux communistes « réformés ». Selon des résultats encore officieux, le PPRM, l'ex-parti communiste, raflerait au moins 70 des 76 sièges. La principale formation d'opposition, la coalition démocratique, aurait de 3 à 4 élus. Les résultats officiels seront connus le 4 juillet.

OULAN-BATOR

de notre envoyé spécial

La dernière fois que les Mongols sont allés aux urnes, le 29 juillet 1990, c'était pour eux une nouveauté absolue. Le pays venait de s'affranchir de la tutelle soviétique grâce à M. Mikhaïl Gorbatchev. Il était sorti des urnes un pouvoir largement dominé par le Parti révolutionnaire populaire mongol (PPRM, ex-PC), auquel étaient pour la première fois associés des petits partis démocratiques au rôle largement symbolique. *Cette fois*, l'affaire est plus sérieuse. Prenant place sur un fond de catastrophe économique, ces élections ont été préparées par le PPRM dans l'inquiétude : si ce parti a renoncé au marxisme-léninisme, il n'a nullement, en effet, fait son deuil du pouvoir.

Si les Russes, qui ont retiré la quasi-totalité de leurs troupes, ne semblent plus manifester d'intérêt pour la Mongolie, c'est la Chine, toujours communiste, qui fait planer sur le pays une ombre menaçante. Pékin craint, bien sûr, que la démocratisation mongole ne contamine son territoire par le biais d'une solidarité ethnique inévitable en provenance de la partie de Mongolie historique qui se trouve sous son contrôle (1). Les Chinois ont dès lors apporté un soutien actif aux ex-communistes d'Oulan-Bator dans l'espoir que, en se maintenant au pouvoir, ceux-ci réduiront les risques d'agitation en Mongolie intérieure.

« La Chine ne cherche pas à restaurer le communisme en Mongolie, estime un des chefs de l'opposition démocratique à Oulan-Bator. *Elle espère seulement voir un gouvernement autoritaire limiter la circulation de l'information de manière à préserver la Mongolie intérieure du débat démocratique. »* Et de noter que le soutien de Pékin au PPRM a notamment pris la forme d'une livraison de 500 tonnes de papier d'imprimerie – un produit qui fait *cruellement* défaut aux apparatchiks pour répandre cette « vérité » qui s'affiche toujours dans le titre du quotidien *Unen*.

Un charnier de 100 000 cadavres

Le premier ministre, M. Dashym Byambasuren, a fait en mai une visite officielle à Pékin qui ressemblait fort à celle que rendait jadis le vassal au suzerain. Il a obtenu une assistance chinoise importante. En juin, c'est le ministre chinois de la défense, M. Qin Jiwei, qui a *séjourné en Mongolie – événement* sans précédent dans les rapports entre les deux pays depuis que la Mongolie est devenue indépendante, en 1911.

Pékin a cependant été contraint de démentir toute prétention sur la Mongolie – contrairement à ce qu'avait suggéré un document confidentiel émis par la branche Mongolie intérieure de sa police politique. Mais si la Chine ne remet pas en cause la souveraineté de cet ancien vassal, il est clair qu'elle entend en faire un client, tenu en main par le biais de sa classe dirigeante de formation léniniste.

Les ex-communistes, au demeurant, donnent l'impression de n'avoir pas jeté aux orties tous leurs oripeaux idéologiques. L'un des dignitaires d'Oulan-Bator s'est ainsi associé, lors des cérémonies du 80e anniversaire du maréchal nord-coréen Kim Il-sung à Pyongyang, à une déclaration appelant à la lutte contre *« le capitalisme et l'impérialisme »*. Les partis démocratiques, qui présentent 76 candidats – autant que le *PPRM* et autant que de sièges à pourvoir au « Grand Khoural » (l'Assemblée législative), – apparaissent, dans ce contexte, comme les tenants d'une lutte d'influence en Mongolie entre les démocraties occidentales et le communisme chinois. Les Etats-unis ont fourni une assistance notoire à la formation de cadres de l'opposition par le biais du Peace Corps (corps de volontaires du développement).

Le pouvoir contrôlant, entre autres, la radio et la télévision, les partis démocratiques se plaignent d'avoir pâti, *pour leur campagne*, d'une cruelle inégalité de moyens – aggravée par l'existence d'un « trésor de guerre » que se sont constitué les ex-communistes en soixante-dix ans de règne sans partage sur la plupart des moyens de production. Les opposants avaient axé leur campagne sur une critique de la gestion désastreuse du pays, qui a abouti à de sévères pénuries alimentaires, en particulier dans les agglomérations.

Le passé était également venu, si l'on peut dire, au secours des démocrates. Un charnier contenant peut-être *100 000 cadavres de victimes* des purges staliniennes a été découvert ces derniers mois près de Moron, dans le nord-ouest du pays, non loin de la frontière russe. Parmi les corps figuraient de nombreux lamas bouddhistes, qui semblaient avoir été fusillés. Une journée de prière a été organisée à Oulan Bator, dans un temple rouvert au culte, à la mémoire des victimes. *Le PPRM* réformé s'est défendu de toute responsabilité dans les méfaits du passé, affirmant que sa haute direction avait été la première victime du stalinisme des années 30.

FRANCIS DERON

(1) La Mongolie compte 2,5 millions d'habitants. Environ 2,5 millions de Mongols vivent par ailleurs dans la région autonome chinoise de Mongolie intérieure – parmi plus de 20 millions de « Hans » (Chinois).

AFGHANISTAN : *succédant à M. Modjaddedi*

M. Burhanuddin Rabbani a été nommé chef de l'Etat pour quatre mois

Après maintes tergiversations, *M. Sibghatullah Modjaddedi* a renoncé, dimanche 28 juin, à ses pouvoirs de chef de l'Etat par interim. Présidé par le chef du parti Jamiat, M. Burhanuddin Rabbani, un « Conseil dirigeant » de dix membres, constitué au terme d'accords passés au Pakistan le 24 avril entre factions islamistes, est devenu l'instance suprême du pouvoir.

M. Rabbani a aussitôt été désigné chef de l'Etat. Son mandat est prévu pour une durée de quatre *mois*, à l'issue de laquelle, soit un Parlement élu, soit une assemblée traditionnelle devrait désigner un nouveau gouvernement. Le « Conseil dirigeant » est *composé des chefs des factions* de Peshawar (dont M. Modjaddedi), ou de leur représentant dans le cas du Hezb-i-Islami et de sa dissidence. Le chef de gouvernement devrait être un proche de M. Gulbuddin Hekmatyar. Le « Conseil de la guerre sainte » de M. Modjaddedi, composé de soixant-quatre membres, doit demeurer en fonction comme organe consultatif.

L'Afghanistan a vu la désignation, dimanche, de son quatrième chef d'Etat en dix semaines – après la chute, le 15 avril, de M. Najibullah, et l'effacement, treize jours plus tard, du général Hatif devant le « docteur » Modjaddedi. Le *caractère plus paisible qu'il n'était* attendu de l'accession de M. Rabbani à la présidence marque-t-elle le début d'une ère nouvelle?

A tout le moins, le Conseil de dix membres qui succède à l'instance que présidait M. Modjaddedi devrait-il être, de par sa composition plus ramassée, mieux en mesure de prendre les décisions urgentes dont a besoin l'Afghanistan : *organisation à Kaboul* d'une force de maintien de l'ordre; relance d'une machine administrative paralysée par les incertitudes du moment; reconstruction d'infrastructures détruites par quatorze ans de guerre; appui au redémarrage d'une économie désormais ramenée au niveau de la subsistance; distribution d'une aide internationale qui devrait commencer à affluer (la France, les Etats-Unis, n'attendent plus qu'un minimum d'assurances de sécurité pour acheminer des médicaments, des vivres, etc.); assistance minimum apportée aux dizaines de milliers de réfugiés qui rentrent chaque semaine du Pakistan et d'Iran.

Les observateurs, en revanche, sont préoccupés du resserrement de la représentativité ethnique que manifeste le remplacement du pashtoun Modjaddedi par le tadjik Rabbani. Le chef du Jamiat-i-Islami est en effet de la même ethnie persanophone que le ministre de la défense Ahmed Shah Massoud, autre personnalité éminente à Kaboul. C'est, en outre, un homme du Nord (il est né à Yaftal, près de Fayzabad), comme l'homme fort du moment, le général ouzbek Rashid Dostom. Comment les Pashtouns, qui ont dirigé le pays depuis près de deux cent ciquante ans, vont-ils réagir? Telle est la plus grave interrogation du moment.

Comment, par ailleurs, M. Rabbani va-t-il se sortir de la tâche ardue qui lui échoit? Ce « professeur » (de théologie islamique) n'a pas la réputation d'être une tête *très politique. C'est plutôt un* homme de compromis – ce qui, en Afghanistan, n'est tout de même pas un défaut. Agé de cinquante et un ans, il est un des rares représentants de la génération intermédiaire entre les chefs traditionalistes façon Modjaddedi et les jeunes leaders issus de la résistance, tel son grand rival en fondamentalisme, M. Hekmatyar.

La source de son prestige est d'avoir été, à son retour des universités coraniques d'Ankara puis d'Egypte en 1968, l'un des fondateurs de la « Société » (Jamiat) islamiste à Kaboul. D'elle sont nées, par dissidences successives, toutes les formations qui entendent aujourd'hui instaurer la charia (loi musulmane) en Afghanistan. M. Rabbani préside le Jamiat depuis 1971. En 1974, *il avait dû* s'exiler au Pakistan en raison de la répression exercée à l'encontre des islamistes. Depuis lors, il a été l'un des principaux animateurs de la résistance politique, laissant au commandant Massoud, à qui le lient des relations pas toujours très confiantes, le soin de l'action militaire sur le terrain.

JEAN-PIERRE CLERC

EN BREF

□ **LIBAN : quatre civils libanais tués et quatre soldats israéliens blessés.** – Quatre civils libanais ont été tués et trois autres blessés, dimanche 28 juin, lors d'un pilonnage par l'armée israélienne de la localité de Kfar-Roumann, au Liban sud, a indiqué la police. Ces bombardements à l'artillerie étaient une riposte à une embuscade, tendue par le Hezbollah pro-iranien, à une patrouille de l'armée israélienne dans une localité voisine. Selon un porte-parole militaire israélien, quatre soldats ont été blessés dans cette attaque. – *(AFP.)*

□ **CAMBODGE : l'armée de l'air sous le contrôle de l'ONU.** – Se conformant aux accords de paix signés en octobre à Paris, le gouvernement de Phnom-Penh a remis samedi 27 juin l'intégralité de ses forces aériennes (21 chasseurs MIG, des pièces de DCA et 600 soldats) à l'Autorité provisoire des Nations unies (APRONUC). Seuls 9000 des quelque 200 000 combattants des quatre factions en lutte au Cambodge se sont, à ce jour, rendus dans l'un ou l'autre des 82 sites de cantonnement organisés pour eux par l'ONU, en vue de leur démobilisation partielle. – *(AFP.)*

□ **ZAÏRE : des soldats ont commis des pillages à Kinshasa.** – Des éléments des forces armées, appartenant à la garde civile, se sont livrés, samedi 27 juin, au pillage de commerces ambulants, dans le quartier populaire de Matonge, à Kinshasa, pour protester contre le non-paiement de leur solde. Les soldats, qui opéraient en pleine journée, ont tiré en l'air, créant la panique parmi la population civile. – *(AFP.)*

Le Monde

ESPACE EUROPEEN

L'Eurégion Meuse-Rhin : difficile coopération au quotidien

Aux confins de l'Allemagne, de la Belgique et des Pays-Bas, les édiles essaient de dépasser les frontières

MAASTRICHT

de notre envoyé spécial

A MAIN droite, Herzogenrath, ville allemande de 45 000 habitants ; à main gauche, Kerkrade, cité néerlandaise de 53 000 âmes. Entre les deux : un mur. A vrai dire, un muret facile à enjamber, un dérisoire remblai *bombé, haut d'une quarantaine de* centimètres. Mais à l'heure d'une Europe se voulant sans frontière, c'est l'image d'un rempart qu'évoque cette vilaine échine de béton qui scinde la rue par laquelle s'abouchent Herzogenrath et Kerkrade, communes siamoises : la partie droite de la chaussée s'appelle la Neustrasse, la partie gauche la Nieuwstraat.

Héritée du Congrès de Vienne – qui fit passer la frontière néerlando-allemande au beau milieu de ce qui n'était alors qu'une seule et même bourgade, Hertogenrode, – cette situation anachronique perdure... à 25 kilomètres seulement de Maastricht. *« Songez qu'il y a trois ans encore, le franchissement intempestif de la frontière était passible d'une amende de 50 marks d'un côté et de 50 florins de l'autre »*, rappelle la bourgmestre d'Herzogenrath, Petra Meisler. Bien que les accords de Schengen aient rendu caduque cette réglementation passéiste, le *« mur »* existe toujours. C'est même *« le dernier mur en Europe »*, dit Josef Mans, premier magistrat de Kerkrade : *« Il faut l'abattre. »*

L'obstacle des législations nationales

Aussi les deux édiles ont-ils écrit en commun aux ministères des affaires étrangères à Bonn et à La Haye pour demander la dématérialisation de la frontière et s'emploient-ils, sans attendre la réponse, à faire comme si elle n'existait déjà plus. Depuis la signature, le 31 juillet 1991, d'un *« accord d'amitié »* entre les deux villes, des groupes de travail *ad hoc*, issus des deux assemblées municipales, déblaient les voies possibles d'une coopération transfrontalière à ras de trottoir. *« La salle des fêtes de Kerkrade est à notre disposition et ses habitants ont accès à notre piscine couverte grâce à un passe-partout »*, explique Petra Meisler. *« Herzogenrath a des chasse-neige : pourquoi en achèterions-nous de notre côté ? »* interroge Josef Mans. En matière économique, la cité néerlandaise a pris une participation dans le « parc technologique » créé par la commune allemande, qui, en échange, en a ouvert les portes aux jeunes chefs d'entreprise de Kerkrade.

Mais les législations nationales sont toujours en vigueur, qui constituent souvent des obstacles. *« Impossible de constituer un corps commun de sapeurs-pompiers »* déplore la bourgmestre de Herzogenrath. *« Le résultat est que nos soldats du feu travaillent ensemble depuis vingt-cinq ans mais qu'une voiture allemande doit éteindre son gyrophare dès qu'elle passe la frontière ! »*. Tout accord d'harmonisation dans le domaine fiscal, pousuit-elle, *« supposerait le feu vert de nos capitales et de Bruxelles »*.

Son alter ego néerlandais constate pour sa part que *« la véritable intégration »* des citoyens reste pour l'instant un vœu pieu qui bute sur des réflexes culturels, voire des préventions : le credo européen n'éteint pas le souvenir de la seconde guerre mondiale qui hante toujours les générations les plus âgées ; le mark pèse de tout son poids sur le marché immobilier de Kerkrade, les Néerlandais qui ne peuvent pas suivre quittent la ville et les écoles se vident, alors que les Allemands *« continuent d'envoyer leurs enfants dans des établissements de Herzogenrath »*. Il est vrai que la langue de Goethe n'est pas enseignée dans les écoles primaires de Kerkrade, et inversement. Petra Meisler et Josef Mans ont donc aussi écrit aux *ministres de tutelle, et* attendent la réponse tout en caressant le projet d'une vraie école « néerlando-allemande ». Pour *« mettre l'Europe en pratique »*, affirme avec conviction Petra Meisler.

D'inspiration pragmatique et mâtiné d'un doigt d'idéalisme, prometteur et balbutiant, le rapprochement Herzogenrath-Kerkrade est, en jargon technocratique, un *« produit »* de l'Eurégion Meuse-Rhin, dont il offre un reflet fidèle : c'est le fruit imparfait d'une jeune pousse encore informe. Il n'est pas aisé, en effet, de qualifier l'ensemble que tentent de former, en transcendant les frontières, la partie méridionale du Limbourg néerlandais, la province belge du Limbourg, celle de Liège, la communauté germanophone de Belgique, et le district d'Aix-la-Chapelle en Allemagne. Soit cinq partenaires – et autant de cultures – venus de trois pays – avec autant de langues. Près de quatre millions de personnes vivent dans ce périmètre mal délimité mais dont les composantes s'efforcent, selon la formule de Jacques Delors, de *« ne plus vivre dos à dos »*.



THEO GIJZEN

A droite la ville allemande de Herzogenrath, à gauche la ville néerlandaise de Kerkrade, *séparées par un muret qui matérialise la frontière.*

Des « solidarités de voisinage »

L'Eurégion Meuse-Rhin n'est pas une entité administrative, ni une collectivité territoriale de droit communautaire, ni une enclave transfrontalière. C'est un cadre d'expression *« des solidarités de voisinage »* chères aux tenants de l'Europe des régions, en même temps qu'un retour aux sources en forme de pied de nez aux créateurs des Etats-nations. *« Il y a mille ans, Charlemagne et sa suite chevauchaient à travers un paysage* [dont] *personne ne pouvait se douter* [qu'il] *appartiendrait un jour à trois pays »*, proclame un dépliant touristique « eurégional ». Sans remonter aussi loin dans le temps, Luc Soete, directeur belge du Maastricht Economic Research Institute on Innovation and Technology (MERIT), rappelle qu'au début du siècle *« le quotidien de Limburger s'intitulait* l'Echo de la Meuse, *que les habitants d'Aachen avaient le français pour seconde langue, et les Liégois l'allemand »*.

Mais au fil du vingtième siècle, *« la signification des frontières n'a cessé de gagner en importance »*, constate Joseph Soeters, sociologue de formation et aujourd'hui haut fonctionnaire provincial du Limbourg néerlandais. *« Les régions de l'Eurégion se sont donc progressivement éloignées les unes des autres*, poursuit-il : *le groupe chimique DSM est plus tourné vers les Etats-Unis et le Japon que vers l'Allemagne ; les travailleurs frontaliers ne sont plus que 2 % et les étudiants de Maastricht fréquentent plus volontiers l'université technique d'Eindhoven, à 100 kilomètres, que celle d'Aachen, qui est quatre fois moins éloignée »*.

C'est cette trame de liens historiques lointains, de liens culturels distendus et de liens économiques ténus que l'Eurégion Meuse-Rhin est censée resserrer. L'idée en revient aux gouverneurs et ministre-président des exécutifs provinciaux impliqués qui s'avisèrent en 1977 que les frontières territoriales et administratives étaient somme toute artificielles. Etait-elle prématurée, ou dotée de moyens humains et financiers insuffisants ? En tout cas, l'Eurégion végéta pendant sa première décennie. *« Jusqu'à récemment, les pistes cyclables dessinées sur les cartes s'arrêtaient aux frontières »*, dit par exemple Paul't Lam, porte-parole du Limbourg néerlandais.

Mais un déclic survint à la fin des années 80, et fut triple. Il y eut tout d'abord l'adoption par les pouvoirs publics de La Haye d'un important plan d'aménagement du territoire, marquant le « début de la fin » des subsides alloués à la province méridionale pour amortir le démantèlement de l'industrie houillère. Après l'ère de la restructuration, sonnait l'heure de l'internationalisation, sous les auspices du marché unique européen. *« Après tout, les « frontières » limbourgeoises sont internationales à 80 % »*, relève Joseph Soeters.

Un triple déclic

C'est à Maastricht que le concept d'Eurégion fut impulsé et c'est dans la capitale limbourgeoise que se trouve toujours son centre de gravité, au risque d'un certain déséquilibre. *« Pour le Limbourg, l'Eurégion est une priorité alors que les provinces belges sont handicapées par des problèmes constitutionnels et financiers et que l'Allemagne se sent trop grande pour ce type d'activités »*, admet notre interlocuteur qui craint explicitement *« un surcroît de coopération néerlando-allemande au détriment du partenaire belge »*.

Le directeur de la chambre de commerce d'Aachen, Lothar Mahnke, confirme l'existence de *« plusieurs vitesses au sein de l'Eurégion »*, mais s'en inquiète moins. C'est l'Eurégion dans son ensemble qui constitue un pôle d'attraction économique : *« Elle met 80 % du marché européen à vingt-quatre heures de camion »*, relève-t-il, laissant ainsi entendre que « 1993 » et la perspective du marché unifié ont été et restent le deuxième vecteur de la coopération transfrontalière mosellorhénane. Le troisième, dernier mais essentiel, réside dans le lancement, en juillet 1990, du programme communautaire Interreg, en complément de la politique structurelle régionale, pour *« encourager le développement de réseaux de coopération »*. Une cinquantaine de millions d'écus (1) ont été débloqués par Bruxelles, cagnotte-carotte dont Joseph Soeters résume l'importance d'une formule lapidaire : *« Sans Interreg, tout s'écroule ! »*.

La bonne fée du Berlaymont s'est ainsi penchée sur le berceau de plusieurs réseaux de coopération, qui vont des appareils policiers aux syndicats, et dont les plus importants sont ceux qui impliquent les cinq plus grandes villes (MHAL : Maastricht, Heerlen, Hasselt, Aachen, Liège) et les six universités (structure AMAL) de l'Eurégion. Dans le cadre du MHAL, les municipalités échangent des fonctionnaires, et les centres des congrès de Maastricht et d'Aachen coordonnent leurs activités ; à plus long terme, les cinq partenaires souhaitent gérer de concert *« leur développement urbanistique et économique »*, explique le maire de Maastricht, Philip Houben. Mais pour ce faire, lui et ses homologues sont dépendants de leurs autorités nationales respectives, auxquelles ils ont demandé de *« prendre des initiatives pour un aménagement des territoires intégré »*. L'Eurégion fait en l'occurrence figure de « laboratoire » du principe de subsidiarité, et les premiers résultats paraissent maigres.

Conflit de compétences

L'expérience, toutefois, est jeune et son développement est suivi avec vigilance pour identifier les handicaps. Philip Houben déplore *« l'absence de point de coordination qui entraîne la multiplication des initiatives »*, fruit d'un « conflit » de compétences entre les gouverneurs, dont la concertation biannuelle constitue « l'exécutif » de l'Eurégion, et les maires, qui souhaitent doter celle-ci d'une assemblée populaire pour *« élargir son assise »*. L'Eurégion serait-elle aussi un « laboratoire » du déficit démocratique dénoncé si souvent au niveau des Douze ? Pour l'heure, constate Joseph Soeters, *« il y a un fossé entre les gestionnaires, enthousiastes, et la rue, où l'idée eurégionale ne vit pas très fort »*.

Selon Luc Soete, il en ira ainsi aussi longtemps que *« l'Eurégion n'aura pas servi à redéfinir le meilleur niveau d'organisation, ne sera pas inspirée par une vision eurégionale des problèmes et n'entraînera pas une intégration des infrastructures »*. Il cite volontiers l'exemple de l'aéroport de Beek, aux portes de Maastricht, dont le développement fait peur aux autorités belges, à Liège et à Bruxelles. *« Nous avons trop d'universités et trop d'hôpitaux dits régionaux*, poursuit-il, *et pas assez de coordination pour les problèmes de la drogue* ou *de l'environnement »*.

Dénoncée d'un côté de la frontière pour son activité polluante, une cimenterie belge a reçu de l'autre côté un prix pour la préservation du paysage. Et la Meuse est toujours aussi polluée. Les citoyens ont en conséquence *« du mal à voir ce que signifie l'Eurégion : il faudrait en faire un projet-pilote parce que si l'intégration ne prend pas racine dans les régions frontalières, elle ne se produira nulle part ailleurs »*.

Moins inquiet, le maire de Maastricht estime qu' *« un pli est pris »*, qui est irréversible, tandis que le haut fonctionnaire Joseph Soeters souhaite *« qu'on aille plus loin, pour ne pas laisser le feu s'éteindre »*. Tous trois donnent implicitement raison à Jacques Delors, qui, en décembre dernier, disait *« voir dans les actions transfrontalières une Communauté en microcosme »*. Avec les mêmes *« espoirs »* et les mêmes *« difficultés »*.

CHRISTIAN CHARTIER

(1) Un écu vaut environ 7 francs.

Parler ukrainien en Ukraine

Un pays indépendant doit avoir sa propre langue, dit-on à Kiev. Mais des siècles de russification ne s'effacent pas du jour au lendemain

KIEV

correspondance

COMME beaucoup d'Ukrainiens nés et élevés à Kiev, Svetlana Redko parle à peine sa propre langue : *« J'ai terminé l'école secondaire ukrainienne en 1968 et depuis j'ai toujours entendu du russe autour de moi, dans les rues, les magasins, au travail, avec mes amis, à la maison même, nous parlons toujours russe, il n'y a plus guère qu'à la campagne qu'on parle ukrainien. »*

Svetlana est le produit de centaines d'années de domination russe en Ukraine. Dès l'époque des tsars, l'usage de la langue ukrainienne fut petit à petit réduit par des décrets l'interdisant à l'école et dans de nombreux secteurs de la vie publique. Les communistes ont poursuivi sur la même lancée, mais de manière plus raffinée. *« La Constitution soviétique encourageait le développement des langues des Républiques*, explique Viktor Bretzyn, directeur de l'Institut de la langue ukrainienne, *mais elle faisait du russe la langue soviétique officielle, et ce fut un prétexte pour favoriser son expansion dans toute l'Union. »*

Alors que la télévision russe, contrôlée et financée par le centre, proposait des émissions modernes, compétitives, la télévision ukrainienne en était encore à montrer des paysans en costume national chantant le folklore des Carpates.

Langue des villes et langue des campagnes

Comme les échelons supérieurs de la hiérarchie professionnelle se trouvaient à Moscou, obtenir un quelconque avancement était impossible à qui ne parlait pas le russe. Les écoles les plus modernes, les mieux équipées étaient les écoles russes et les parents préféraient donc y envoyer leurs enfants. En fin de compte, le russe devint, en ville, la langue d'une élite et l'ukrainien fut relégué au statut de « langue de la campagne ». *« Dans les villes, ne parlent ukrainien que quelques « babouchki » venues vendre leur fromage au marché »*, explique Svetlana.

Il n'y a guère que dans la très nationaliste Ukraine occidentale, *dont les habitants n'étaient pas des* sujets du tsar et qui subirent moins longtemps la domination communiste, où l'on parle l'ukrainien indifféremment en ville et à la campagne. Hanna Havryletz, compositeur, originaire de cette région, a encore des accents d'indignation dans la voix lorsqu'elle se rappelle les réactions des habitants de Kiev l'entendant s'exprimer en ukrainien quand elle s'est installée dans la capitale, il y a dix ans : *« On vous regardait alors avec un air condescendant, considérant que ceux qui parlaient l'ukrainien étaient des lourdauds de la campagne qui, une fois arrivés à la ville, devaient se mettre au russe. » « Maintenant, dans l'Ukraine indépendante*, explique Hanna, *les choses changent et même si à Kiev l'ukrainien n'est pas très usité, la langue a gagné en prestige et les gens, dès lors, admirent ceux qui peuvent parler une langue que beaucoup ont oubliée. »* Pour certains, cela va de soi : *« En tant qu'Etat indépendant, l'Ukraine doit avoir sa propre langue. »* Le tirage des journaux en langue ukrainienne s'est sensiblement accru, et pour certains quotidiens qui publient des éditions dans les deux langues, comme *Kiev-oir*, la version ukrainienne est désormais la plus importante, un phénomène inimaginable il y a quelques années pour un journal de ville.

Une mise en place progressive

Alexandre Bilaev, un Russe installé en Ukraine depuis plus de vingt ans, est catégorique : *« Lorsque vous allez en France, vous apprenez le français, si vous venez en Ukraine, vous devez apprendre l'ukrainien »*. Pourtant, quand on lui demande quelle langue il utilise dans la vie de tous les jours, il avoue avec une certaine gêne : *« Eh bien ! le russe. Il serait ridicule que je commence maintenant à parler ukrainien alors que tous autour de moi s'expriment en russe. »* Les deux langues sont d'ailleurs assez proches, un peu à la manière de l'espagnol et du portugais.

C'est en octobre 1989 qu'est sortie la première loi proclamant l'ukrainien langue officielle, notamment à l'université, au gouvernement et dans les tribunaux, qui ont de trois à dix ans pour l'appliquer. A l'université d'Etat de Kiev deux tiers des cours se donnent en ukrainien et presque toute la documentation est en ukrainien. Mais tout le *monde n'apprécie pas. Par exemple* Iaroslava Kolechouk, vingt ans, Ukrainienne, qui précisément étudie pour devenir enseignante de russe pour les étrangers : *« Je me demande où je vais trouver du travail. Et puis, comment les étudiants étrangers vont-ils se débrouiller si tout dans la rue se passe en russe ? »* D'ailleurs, *« ils ne viendront plus parce que l'ukrainien, contrairement au russe, n'est pas une langue internationale »*.

Même à l'échelon inférieur, dans les écoles qui ne sont pas tenues de passer à l'ukrainien, on met progressivement en place des programmes en langue nationale, pour faire face à une demande qui ne cesse de croître. Dans les régions du *Sud et de l'Est, très russifiées*, la réforme de la langue se fait plus lentement. Il n'y a toujours pas d'écoles ukrainiennes en Crimée, par exemple, bien que la loi prévoie que tous les citoyens puissent avoir accès à un enseignement dans leur langue.

D'une manière générale, la loi n'a pas encore changé grand-chose à la réalité. A l'*Université*, les cours se donnent en ukrainien, et les étudiants, entre eux, parlent russe. Au Parlement, les travaux se déroulent en ukrainien, mais de nombreux députés parlent le russe en privé. Pendant la longue période de russification, explique un russophone, *« on a forcé l'arbre à pousser sur les côtés au lieu de pousser vers le haut. On a eu tort, c'était aller contre la nature, mais si on veut que les choses changent tout de suite en forçant le tronc à se redresser, on va seulement réussir à le casser »*. Une manière comme une autre d'appeler à la prudence, et à la patience.

ROMA IKHNATOVITCH

Criminalité à la tchèque

Prague est devenue une des plaques tournantes des mafias européennes. La police est débordée

PRAGUE
correspondance

« CHANGE, *Madame?* » Difficile de mettre le pied sur le pont Charles sans se faire harceler par les jeunes qui guettent le touriste aux abords des bureaux de change. *« Trois cents francs, trois mille couronnes »*, propose l'un d'entre eux à deux jolies Françaises, tout juste arrivées à Prague. Le double du taux habituel (1 franc = 5 couronnes). Méfiantes, les touristes demandent tout de même à voir les billets. Le jeune homme sort trois billets et le tour est joué.

Ce n'est que plus tard, en allant au restaurant ou en achetant leur cristal de Bohême qu'elles se rendront compte de la supercherie : lorsque le jeune homme leur a montré les billets, il cachait de son doigt le « pol » de Polsky koruna et, en fait de couronnes tchèques, elles sont en possession de 3 000 zlotys, soit la somme de... 1,50 franc.

Le parcours du combattant du touriste novice ne fait que commencer. L'horloge de la place de la Vieille-Ville est, elle aussi, un grand classique. Heure du crime : midi. C'est le moment où après les douze coups, la petite porte coulisse et les statuettes des apôtres défilent, les unes après les autres, sous le regard émerveillé des badauds. Pendant que tout un chacun lève les yeux au ciel devant ce prodigieux mécanisme du quatorzième siècle, une nuée de pickpockets chevronnés opère dans la plus grande discrétion : *« Nous enregistrons quinze plaintes de vol par jour »*, déplore le commissaire Karel Kalivoda, directeur adjoint de la police judiciaire de Prague. *« Il ne s'agit bien sûr que de la partie visible de l'iceberg. La plupart des gens s'imaginent qu'ils ont perdu leur porte-monnaie ou n'ont simplement pas envie de perdre leur temps dans un commissariat alors qu'ils sont en vacances ! »* Impossible de venir à bout de ces détrousseurs de haut vol : au regard de la loi tchécoslovaque, non seulement le malfaiteur doit être pris sur le fait mais, surtout, son « égarement » n'est considéré comme un délit qu'en cas de récidive.

La réforme du code pénal

Il s'agit en fait d'un des multiples héritages législatifs du système soviétique : lorsque après la révolution de novembre 1989, les juristes se penchèrent sur le code pénal légué par le régime communiste afin de le réformer, la criminalité était embryonnaire. Leur principal objectif fut, à l'époque, de le rendre conforme à la Charte des droits de l'homme dans la perspective de la future intégration européenne de la Tchécoslovaquie. Le texte de loi concernant le vol étant, sur le papier, parfaitement démocratique – comme pouvait l'être la Constitution soviétique – les juristes décidèrent donc de l'appliquer à la lettre.

Une attitude fort louable mais qui entrave aujourd'hui l'action de la police, confrontée à une hausse vertigineuse de la criminalité : *« En deux ans*, explique sur un ton désolé Hanna Soukupova, porte-parole de la police judiciaire, *les délits ont augmenté de 800 % ! »*

Si les détracteurs du président Havel imputent cette recrudescence à l'amnistie décrétée par l'écrivain lors de sa prise de fonction en 1990, la mise en liberté des prisonniers de droit commun ne semble avoir joué qu'un rôle mineur. En revanche, la venue de quelque 70 millions de visiteurs occidentaux pour l'année 1991 représente un facteur déterminant : manne de devises pour la Tchécoslovaquie puisque leur séjour a rapporté un milliard de dollars à l'État l'année dernière ces porte-monnaie ambulants attirent aussi les malandrins d'Europe centrale et de la Baltique. De sorte que près de neuf cents policiers supplémentaires seraient nécessaires pour assurer une sécurité minimale : *« Nous sommes si peu nombreux*, renchérit le commissaire Kalivoda, *que pour éviter de nous faire repérer nous sommes obligés de faire des roulements avec les polices régionales. En dépit de cette ruse, les pickpockets identifient nos hommes en moins d'une semaine. »*

Des groupes très organisés

Le vol à la tire n'est malheureusement pas le seul souci de M. Kalivoda. En quatre mois, plus de 1 500 véhicules étrangers ont disparu à Prague : *« Entre le moment où la voiture est volée et celui où elle quitte notre territoire, il ne s'écoule guère plus de six heures »*, constate amèrement le détective Antonin Vavrda, un des... six hommes affectés à ce service de la police criminelle.

« En dehors de quelques cas isolés, poursuit-il, *il s'agit en général de groupes très organisés. Un premier individu fait un repérage, un autre sélectionne le véhicule, un troisième arrache le bouchon du réservoir d'essence pour qu'un autre encore fasse la copie de la clé de contact. La voiture est volée pendant qu'une équipe complice fabrique de nouvelles plaques et de nouveaux papiers d'identification. Lorsque le touriste se réveille le matin, il est trop tard. »*

Il y a deux mois, la police judiciaire de Prague, aidée par Interpol, a réussi à mettre la main sur une filière bulgare de trente personnes qui faisait transiter les véhicules par la frontière polonaise à Nachod (nord-est de la Bohême). Il ne s'agit malheureusement que d'une goutte dans l'Océan...

L'absence de coordination entre les services des douanes et de la police, le nombre impressionnant de véhicules qui, chaque jour, franchissent les frontières de la Tchécoslovaquie et l'inexpérience des fonctionnaires, réduisent encore l'efficacité des forces de sécurité : *« Les polices occidentales les plus aguerries ont du mal à s'y retrouver, alors nous ... »*, s'excuse presque Antonin Varvda.

Malgré l'amorce d'une coopération avec ses homologues allemande et autrichienne, la « criminelle » tchécoslovaque assiste, impuissante, à la constitution d'un réseau centre-européen de criminalité et d'une mafia. Le 4 mars dernier, un Ukrainien était poignardé de vingt coups de couteau dans un quartier de Prague ; le lendemain un Russe était assassiné en plein jour dans la rue Charles qui mène au pont du même nom. La pègre russe avait tenté de supplanter la mafia tchèque en rackettant les vendeurs de caviar et d'uniformes soviétiques ; les « locaux » leur ont fait voir de quel bois ils se chauffaient. Il y a un mois, autre affaire : le directeur d'une boîte de nuit louche se plaignait d'avoir été victime d'un chantage : un groupe de Yougoslaves l'aurait menacé de s'en prendre à ses enfants s'il ne payait pas les 30 000 couronnes (soit sept fois le salaire moyen) destinées à sa *« protection »*.

Les affaires de racket se comptent encore, du moins officiellement, sur les doigts d'une main mais les importants vols d'armes constatés par l'armée et leur revente au marché noir font envisager le pire. Et cela d'autant plus que les mafias centre-européennes travaillent désormais en étroite collaboration avec les réseaux internationaux occidentaux. Selon les experts de la Communauté européenne réunis à Bratislava le 26 mars dernier *« 80 % de toutes les drogues destinées à l'Europe de l'Ouest transitent par la Tchécoslovaquie »*. Du fait de la guerre en Yougoslavie, Prague est en effet devenue une solution de remplacement à l'habituelle route des Balkans (Turquie, Bulgarie, Yougoslavie et Autriche). Les banques tchèques et slovaques, peu regardantes sur l'origine des devises, constituent quant à elles un véritable Eldorado pour le blanchiment de l'argent...

CATHERINE MONROY

LIVRES ET REVUES

L'Europe, un manuel

Cette brochure, réalisée à l'initiative du ministère français de la jeunesse et des sports, de la Fondation roi Baudoin et du Prince's Trust de Grande-Bretagne, a pour but de favoriser la mobilité des jeunes à travers l'Europe, comprise au sens géographique. Elle présente les différents pays et les nombreuses possibilités d'accueil et de déplacement.

▶ *L'Europe, un manuel*, diffusé dans l'ensemble des Centres information Jeunesse.

Un atlantisme à la charentaise

Le sous-titre *De Jarnac à Maastricht* dit assez que ce livre, brillamment écrit par un proche de Jean-Pierre Chevènement, est une critique rigoureuse de la politique étrangère de François Mitterrand, accusé de complaisance envers les Américains et de démission devant l'européisme, nouveau masque du libéralisme dont se sont affublés des socialistes déboussolés.

▶ Didier Motchane, *Un atlantisme à la charentaise, De Jarnac à Maastricht, dix ans de politique étrangère*, Ed. Arléa, 244 pages, 95 francs.

L'Allemagne unie en Europe et dans le monde

La revue *Documents* publie dans son dernier numéro des textes de dirigeants allemands, depuis le chancelier Kohl jusqu'à une représentante des Verts, en passant par le président du Parti social-démocrate, Björn Engholm. *« Des Allemands parlent de l'Allemagne »* pour montrer, comme l'écrit Joseph Rovan, que *« l'Allemagne n'est plus ce que vous craignez »*.

▶ *Documents*, N° 1-92, avril, 50, rue de Laborde, 75008 Paris, 50 francs.

Le monde paysan dans l'Europe ex-communiste

C'est aux inquiétudes du monde agricole que *la Nouvelle Alternative* consacre un dossier dans son numéro de juin. A signaler deux autres articles, l'un sur « Le retour de l'Histoire à la tchèque » et un autre sur « Les juifs en Hongrie ».

▶ *La Nouvelle Alternative*, n° 26, juin 1992, 44, rue de l'Amiral-Mouchez, 75014 Paris, 60 francs.

Le désir d'Europe

Les Cahiers de Strasbourg publient les interventions faites par des écrivains, des romanciers, des poètes de toute l'Europe, réunis dans la capitale alsacienne, du 8 au 11 novembre 1991, à l'initiative du Carrefour des littératures européennes.

▶ *Les Cahiers de Strasbourg*, Ed. La Différence, 328 pages, 135 francs.

L'Art de la diplomatie multilatérale

Actuellement représentant permanent de la Belgique auprès de l'OTAN, l'ambassadeur Prosper Thuysbaert a derrière lui trente-cinq ans de carrière, de la représentation du royaume à la Communauté européenne ou aux Nations unies à Genève, en passant par de nombreux cabinets. Il a tiré de cette expérience un ouvrage bien documenté et souvent plaisant à lire pour qui veut s'initier aux négociations dans les organisations internationales, si distinctes de la diplomatie bilatérale de papa. Une clef pour la compréhension des conseils atlantiques ou des *« marathons »* européens.

▶ *L'Art de la diplomatie multilatérale*, de Prosper Thuysbaert. Editions Vander à Bruxelles, distribuées en France par DVE-Diffusion, 20, rue de la Trémoille, 75008 Paris. 200 pages, 490 francs belges.

REVUE DE PRESSE

L'Europe des Douze à la recherche d'un nouveau souffle

Après l'électrochoc provoqué par le « non » danois lors du référendum sur l'Union européenne, les Douze tentent de surmonter la crise de confiance qui se manifeste, avec plus ou moins de virulence selon les pays, envers les instances communautaires. *« La Commission de Bruxelles s'efforce de rendre le traité de Maastricht plus acceptable en redonnant des pouvoirs accrus aux pays membres »*, souligne le *Financial Times*. *« Ce nouveau zèle répond à un sentiment répandu, loin d'être confiné au seul Danemark, selon lequel la CEE est en train de devenir trop centralisée et interventionniste »*, poursuit le journal. La « trouvaille », constate la presse européenne, c'est la subsidiarité *(voir ci-contre l'article de Pierre Servent)*. En réalité, cette idée n'a rien de nouveau mais a été remise à l'ordre du jour après les déboires danois.

Si les Britanniques semblent tellement favorables à cette idée, note *El Pais*, c'est parce que *« John Major a réussi à convaincre Jacques Delors de sa vision de la subsidiarité qui limite au maximum la sphère législative de la Communauté, renforçant ainsi la décentralisation des décisions communautaires »*. Mais le quotidien madrilène estime néanmoins que même si Londres soutient fermement le principe de la subsidiarité et semble privilégier *« la coopération inter-gouvernementale* (par opposition à la coopération communautaire), *le Royaume-Uni ne devrait pas ralentir la progression vers une communauté plus intégrée et cohérente*.

« Du jour au lendemain, écrit ironiquement le *Guardian*, *la subsidiarité est devenue la panacée pour soigner tous les maux européens. Au train où l'on va, la subsidiarité pourrait bien se transformer en déclaration contraignante lors du prochain sommet des Douze à Edimbourg à la fin de l'année. Une telle mesure aiderait Douglas Hurd, en proie aux critiques de certains députés de base du parti conservateur, faciliterait la tâche de Helmut Kohl avec les Lander et pourrait même redorer le blason de Jacques Delors auprès des Vikings »*.

Moins ironique, le *Financial Times* n'en est pas pour autant sceptique. *« La subsidiarité et le marché unique – deux concepts chers au cœur britannique – sont, dans une certaine mesure, contradictoires. Trop de subsidiarité permettra plus facilement à l'Allemagne d'interdire, par exemple, l'importation de tondeuses à gazon britanniques (!) ou bien donnera carte blanche à la France pour subventionner les recherches de ses industries nationales préférées »*. Dans ces conditions, conclut le *Guardian*, *« la subsidiarité ne peut être considérée que comme du rafistolage »*.

TRIBUNE

Les origines de la crise polonaise

par Zdzislaw Najder

ALORS que la Pologne s'enfonce un peu plus dans le chaos, on est en droit de se demander ce qui est arrivé à ce pays qui fut le pionnier du changement en Europe centrale.

Il est toujours risqué d'être en position de pionnier, d'avoir à se frayer un chemin, pour soi et pour d'autres, à travers un terrain vierge. Arracher le pays à l'emprise totalitaire, sans violence et par le biais du compromis autour de la « table ronde » présentait un inconvénient : il n'y a pas eu – et la nation ne l'a pas ressenti – de rupture claire avec le communisme.

Une série de retards, ou d'occasions manquées, a suivi. En juin 1989, lors des premières élections semi-libres en Europe de l'Est, une grande majorité de Polonais a voté contre les communistes. Cependant, à cause du manque de détermination de la part des élites politiques non communistes qui avaient participé à la table ronde, le pays s'est trouvé affublé d'un Parlement dominé par les communistes et leurs alliés et – ce qui est pire – du général Jaruzelski comme président. Le nouveau gouvernement était dirigé par un non-communiste, toutefois les ministères clés restaient détenus par des communistes, même après l'effondrement du parti.

La démocratie sans institutions

La Hongrie et la Tchécoslovaquie brisèrent le joug plus tard, mais de manière plus résolue, en instaurant immédiatement un contrôle démocratique sur l'armée et la police ; elles demandèrent aussi le retrait des troupes soviétiques et la dissolution du pacte de Varsovie un an avant la Pologne. Et la Pologne devint le dernier pays d'Europe centrale et orientale à organiser des élections totalement libres, en octobre 1991.

Ce que nous avons en Pologne, c'est la démocratie sans institutions ni lois démocratiques. La « constitution » du pays date de 1952 ; elle définit de manière très confuse la répartition des compétences entre les pouvoirs législatif et exécutif, puisqu'à l'époque où elle a été élaborée, tout était décidé par le bureau politique. Les prérogatives du président sont relativement larges, mais très vaguement décrites.

Le retard pris, l'importance excessive que la psychologie a dans la vie publique, faisant ressembler le système politique actuel à une monarchie en décadence, tout cela a abouti à une frustration croissante, voire à une aliénation, de la population. Seulement 42 % des électeurs ont participé aux élections d'octobre. La loi électorale, qui instaurait un système radicalement proportionnel et rendait les alliances électorales pratiquement impossibles, a donné naissance à un Parlement désespérément fractionné, où le plus gros parti dispose de 14 % des sièges.

Jusqu'en décembre 1990, Lech Walesa a été un ardent défenseur de changements plus rapides et plus radicaux. Mais une fois élu président, il n'a rien fait pour accélérer les élections législatives attendues. Les modifications constitutionnelles ne l'intéressent que dans la mesure où elles concernent un accroissement des pouvoirs présidentiels.

La classe politique, organisée selon des critères de personnes plutôt que de programmes, sans véritables structures de partis pour contrôler les militants dispersés, a perdu l'essentiel de son prestige aux yeux de l'opinion, en partie à cause du comportement du président.

Le joueur le plus adroit

M. Walesa reste l'homme politique le plus intelligent de Pologne, mais sa capacité à exercer de plus en plus d'influence avec de moins en moins de responsabilité a été une tragédie à la fois pour lui et pour son pays. Du statut de héros national, il s'est retrouvé dans le rôle du joueur le plus adroit dans un jeu dont lui seul connaît les règles et les objectifs.

Seule une modification fondamentale de ces trois facteurs de crise – retard, faiblesse des structures démocratiques, président omniprésent – peut tirer la Pologne de l'ornière. Les Polonais sont, par bonheur, actuellement d'humeur plutôt anti-autocratique. La récente résolution du syndicat Solidarité – qui semble émerger de nouveau comme force politique majeure – condamnant son ancien dirigeant pour son rôle dans la crise actuelle pourrait marquer un tournant. Il faut seulement espérer qu'une recomposition au Parlement incitera le président à jouer le jeu démocratique.

▶ **Zdzislaw Najder est ancien collaborateur de Radio Free Europe et conseiller de l'ancien premier ministre polonais Jan Olszewski.**

□ RECTIFICATIF. – Dans le précédent dossier « Espace européen » (*le Monde* du 23 juin), le schéma consacré à « la théorie des ensembles appliquée à l'Europe » (page 9) a omis d'enregistrer l'Azerbaïdjan comme onzième membre de la CEI ; de même l'Albanie, et la Géorgie ont été malencontreusement écartées du Conseil de coopération nord-atlantique (COCONA).

ESPACE EUROPÉEN

La subsidiarité contre le « Moloch » bureaucratique

Un des fondements de la doctrine sociale de l'Eglise vient au secours de la Communauté. Mais le concept est plus facile à définir qu'à appliquer

INSCRIT au fronton du traité de Maastricht, le principe de « subsidiarité » ne laisse pas *d'intriguer*. Son contenu est pourtant simple et de bon sens, puisqu'il commande de ne jamais confier à une grande structure ce qui peut être mieux réalisé par une plus petite. C'est en application de ce principe, par exemple, que la Commission s'est refusée, il y a quelques mois, à suivre le conseil des ministres de la santé sur la voie d'une harmonisation des nourritures pour nourrissons, estimant que chaque pays était plus à même de le faire, compte tenu des traditions et des habitudes diététiques nationales. Mais, par définition, les bonnes applications de ce principe restent peu connues du grand public, alors qu'une « bavure » comme celle des palombes du Sud-Ouest (dont la *chasse avait été réglementée* par Bruxelles) brillera pour longtemps au firmament des dérapages bureaucratiques.

Aussi familier à Aristote (la subsidiarité aurait eu cours, notamment, dans le droit sicilien de l'Antiquité) qu'à Tocqueville, ce précepte politique devrait donc théoriquement assurer le respect mutuel des compétences entre la sphère communautaire (les Douze) et la sphère nationale (chacun des Etats). Les Danois n'en ont, semble-t-il, pas été totalement convaincu... Bien compris, ce principe fonde pourtant *« la dignité des différents niveaux de responsabilité et la qualité des rapports entre eux »*, comme le souligne Jérôme Vignon, responsable à la Commission de Bruxelles de la « cellule de prospective ». Ce proche de Jacques Delors estime qu'il s'agit d'un instrument susceptible de *« dissiper les brouillards »* d'une construction européenne qui reste trop hermétique. Il y a deux ans, un rapport sur le *« principe de subsidiarité »*, dû à la plume du député européen Valéry Giscard d'Estaing, insistait sur le fait que *« la Communauté n'intervient qu'à titre subsidiaire en vertu d'un principe d'exacte adéquation qui veut que chaque niveau ne reçoive des compétences que parce que, en raison de leur nature et de leur dimension, elles ne peuvent être exercées efficacement et convenablement qu'à ce niveau »*.

Un ésotérisme de façade

Le mot lui-même résonne étrangement, faisant plus songer à une maladie qu'à un des fondements d'une saine construction européenne. Il est l'illustration vivante de l'opacité qui, trop souvent, entoure ce qui a trait à la Communauté européenne et alimente le clan des « eurosceptiques » et des anti-Maastricht. Le dictionnaire rechigne d'ailleurs à l'accueillir dans ses pages. Cet ésotérisme de façade est d'autant plus absurde et pernicieux qu'il s'applique à un principe de philosophie politique qui devrait être l'un des garants d'un bon épanouissement communautaire. Même s'il cherche encore à tâtons ses limites juridiques. En effet, une fois le principe affirmé, comment concrètement en garantir la juste application sans tomber dans un juridisme pointilleux? *« La question est de savoir comment rendre opérationnel un concept de philosophie politique »*, souligne Christian Lequesne, universitaire spécialisé dans les questions européennes, tandis que Jérôme Vignon insiste sur le fait que *« la pratique* [de ce principe] *repose sur le jeu politique des institutions européennes »*. La définition donnée dans le traité de Maastricht reste, quant à elle, assez générale.

Lors du sommet de Lisbonne (26-27 juin), les Douze ont réaffirmé hautement la validité de cet antidote destiné à empêcher la prolifération des virus bureaucratiques. Au point qu'une remise à jour de l'acquis communautaire est sérieusement envisagée. Bien maniée, la subsidiarité devrait permettre de mieux terrasser, à l'avenir, le *« Moloch bureaucratique »* dont le chancelier Helmut Kohl a dénoncé l'emprise sur la CEE. Au-delà des controverses conjoncturelles – marquées par le « non » danois, une montée des nationalismes et une poussée anti-Maastricht en Allemagne, – il n'y avait rien d'étonnant que ce soit le chef du gouvernement de Bonn qui souligne ce risque : le principe de subsidiarité est en effet au cœur même du fonctionnement fédéral allemand, comme il l'est également au sein de la Confédération helvétique, qui vient de demander son entrée dans la CEE. Comme l'explique Chantal Millon-Delsol, maître de conférences à Paris-XII, *« en Suisse, la tradition d'autonomie est si ancienne et si forte que la réalisation du principe subsidiaire y est naturelle »*. *« L'idée de subsidiarité suggère d'établir des garde-fous permettant d'éviter les débordements socio-économiques de l'Etat, exactement comme la Constitution sert de garantie contre l'arbitraire politique de l'Etat »*, explique-t-elle en soulignant que c'est pour cette raison que les Allemands et les Suisses ont cherché à constitutionnaliser la subsidiarité *« afin de préserver l'Etat de ses tentations congénitales »* (1). L'Europe communautaire n'en est pas encore à ce point d'achèvement.

Depuis le « non » danois, les critiques ont plu sur la Commission de Bruxelles et son président, accusés d'avoir été des croyants mais non des pratiquants de la subsidiarité. Jacques Delors a admis qu'il fallait apporter à l'avenir un soin plus attentif à son application. Mais le message est autant à usage interne à la Commission qu'à usage externe, en direction du conseil des ministres et du Parlement européen. Le paradoxe, dans cette affaire, est que le *président de la Commission* a été, très tôt, particulièrement sensible à la pertinence de cette idée inspirée de la doctrine sociale de l'Eglise. Lors d'une rencontre, il y a quatre ans, avec les ministres-présidents des lander allemands, il avait écouté *attentivement leurs craintes de voir* Bruxelles grignoter par le haut leurs pouvoirs et leur souci de voir chaque niveau de compétence (européen, national, régional) respecté dans sa diversité. Jacques Delors avait, dès cette époque, multiplié les références à la subsidiarité dans ses interventions. Mais la machine bruxelloise est restée, estiment certains Etats, insensible aux charmes de ce concept. Les craintes des ministres-présidents allemands n'ont pas disparu, même si, depuis, le principe de subsidiarité a fait son apparition dans le traité de Maastricht.

« Quadragesimo anno »

M. Delors ne pouvait être que séduit pas ce principe – qui n'est pas seulement politique mais qui touche à l'éthique, – dont les fondements ont, au dix-neuvième *(Rerum novarum)* et au vingtième siècle, reçu un solide renfort de l'Eglise. L'encyclique *Quadragesimo anno*, parue en *1931*, brandissait la subsidiarité pour rappeler la primauté de l'homme face à la montée des totalitarismes : *« On ne peut enlever aux particuliers, pour les transférer à la communauté, les attributions dont ils sont capables de s'acquitter de leur seule initiative et par leurs propres moyens ; aussi ce serait commettre une injustice, en même temps que troubler d'une manière très dommageable l'ordre social, que de retirer aux groupements d'ordre inférieur, pour les confier à une collectivité plus vaste et d'un rang plus élevé, les fonctions qu'ils sont en mesure de remplir eux-mêmes. »*

Mais la notion de subsidiarité est à double sens, voire à double tranchant : le niveau « supérieur » se doit de respecter les prérogatives du niveau « inférieur », mais il se doit également de lui venir en aide s'il se trouve dans la difficulté. La nuance est importante, car le principe de subsidiarité pris au pied de la lettre, corseté dans un cadre juridique étroit, pourrait être le prétexte idéal pour que le communautaire ne se *préoccupe pas outre mesure des* injustices, des inégalités, des handicaps dont certains pays se rendent coupables au motif qu'ils relèveraient des compétences internes. A l'inverse, systématiquement revendiqué par les niveaux « inférieurs », il pourrait déboucher sur un corporatisme étroit et insensible à l'intérêt général. *« Certains Etats pourraient avoir envie d'utiliser la subsidiarité pour renationaliser des compétences communautaires si cela les arrange »*, estime Christian Lequesne.

Une définition figée des différents domaines de compétences paraît donc difficile. Comment classer, par exemple, l'environnement (2)? Est-ce strictement du ressort communautaire ou du ressort étatique? Les deux, bien sûr, selon les questions. Il en va de même pour bon nombre de domaines. Là est toute la difficulté. Et la transformation de la Cour de Luxembourg en Cour *constitutionnelle, qui pourrait* sanctionner les entorses à la bonne application de la subsidiarité, n'est pas encore à l'ordre du jour. Cette réforme pourrait faire planer l'ombre d'une « Europe des juges » qui trouverait immédiatement ses détracteurs. Il faudra donc que ce concept clé de la construction européenne s'impose de plus en plus dans les faits, au coup par coup, en alliant le sens de l'efficacité à un meilleur fonctionnement démocratique et à une responsabilisation accrue des différents « niveaux ». Ce sera donc au politique de tracer la voie en traquant les équivoques sur le projet communautaire qui guide aujourd'hui la CEE. Un vaste et ambitieux programme pour les Douze.

PIERRE SERVENT

(1) *« Les idées politiques au vingtième siècle »*, Presses universitaires de France. Lire également, du même auteur, *le Principe de subsidiarité. Origines et fondements.* Institut La Boétie. Numéro 4, avril 1990.

(2) Le principe de subsidiarité figure dans l'acte unique européen (article 130 r) à propos de l'environnement.

La définition de Maastricht

L'article 3 b du traité de Maastricht, en cours de ratification, précise pour la première fois les contours de la subsidiarité : *« La Communauté agit dans les limites des compétences qui lui sont conférées et des objectifs qui lui sont assignés par le présent traité.*

» Dans les domaines qui ne relèvent pas de sa compétence exclusive, la Communauté n'intervient, conformément au principe de subsidiarité, que si et dans la mesure où les objectifs de l'action envisagée ne peuvent être réalisés de manière suffisante par les Etats membres et peuvent donc, en raison des dimensions ou des effets de l'action envisagée, être mieux réalisés au niveau communautaire.

» L'action de la Communauté n'excède pas ce qui est nécessaire pour atteindre les objectifs du présent traité. »

POLITIQUE

Le débat sur la ratification du traité de Maastricht

M. Sarkozy (RPR) « ne souhaite pas la victoire du non » au référendum

Pour la première fois, l'un des principaux responsables du RPR, M. Nicolas Sarkozy, secrétaire général adjoint du mouvement de M. Chirac, s'est prononcé, dimanche 28 juin, pour une défaite du « non » au référendum de Maastricht. Le même jour, les responsables de l'UDF ont manifesté leur souhait de voir M. Chirac et ses amis rallier le camp de l'Europe.

M. Nicolas Sarkozy, secrétaire général adjoint du RPR, a déclaré, dimanche 28 juin sur TF 1, qu'il *« ne souhaite pas la victoire du non »* au référendum de ratification du traité de Maastricht, même s'il en voit *« éventuellement l'avantage politique ». « Il y a un moment où l'intérêt de la France passe avant les intérêts de boutique,* a-t-il expliqué. *De la même façon que je n'ai pas souhaité la victoire du « non » au Danemark, je ne souhaite pas la victoire du « non » en France, parce que notre pays a suffisamment de problèmes pour qu'on surajoute une crise sur les problèmes qu'il connaît et parce que l'Europe est un message fort à l'égard de tous ces pays qui sont en train d'exploser. »* M. Sarkozy a toutefois indiqué *« comprendre les Français qui veulent voter « non », pas contre l'Europe, mais parce qu'ils en ont assez de François Mitterrand et des socialistes ». « Je me sens de ces millions de Français qui aujourd'hui encore hésitent,* a-t-il dit. *Comment ne pas hésiter devant une situation de confusion comme celle que nous connaissons aujourd'hui ? On ne veut pas dire « non » à l'Europe ni dire « oui » à François Mitterrand. »* Le député des Hauts-de-Seine a précisé que, lorsqu'on connaîtra la question et la date du référendum, M. Jacques Chirac devrait se prononcer *« assez rapidement ».* M. Sarkozy a enfin indiqué qu'il ne s'inquiétait pas des effets sur l'opposition RPR-UDF du débat sur Maastricht, *« parce qu'il n'y a pas d'alternative à l'union »,* si ce n'est *« le maintien des socialistes ».*

Invité, dimanche 28 juin, du « Grand Jury RTL-*le Monde* », M. Valéry Giscard d'Estaing s'est dit persuadé de voir *« les divisions actuelles »* au sein de l'opposition *« disparaître au moment des élections législatives » : « Je veux demander à chacun de garder ses nerfs. Une différence d'appréciation sur un grand sujet est parfaitement légitime. Mais il faut éviter le type d'incident qui s'est produit au Parlement au moment de l'achèvement du débat sur la révision constitutionnelle. Il y a eu à ce moment-là des affrontements personnels qu'on a le devoir d'éviter.* (...) *Attention à la coupure. »*

« Le mécontentement des Français est profond »

Le président de l'UDF a souhaité *« un référendum propre »,* avec un président de la République *« s'en mêlant le moins possible ». « Si les Français se prononcent sur le traité lui-même,* a-t-il expliqué, *mon sentiment est qu'ils diront « oui ». Si par contre c'est un référendum dans lequel ils expriment un mécontentement général sur la manière dont ils sont gouvernés, alors la réponse est beaucoup plus indécise car le mécontentement des Français est profond. »*

M. Giscard d'Estaing a précisé que l'UDF ferait campagne *« uniquement sur la question du référendum ». « C'est une campagne que l'UDF engagera à la rentrée,* a-t-il dit, *qu'elle mènera sous ses propres couleurs et, bien entendu, sans participation d'aucune autre formation, sauf si, comme je le souhaite, nos partenaires du RPR étaient conduits à apporter une réponse semblable à la nôtre. »* En tout état de cause, l'ancien président de la République s'est refusé à condamner par avance les partisans du « non » : *« Si nous commençons à mélanger les sujets, si le « oui » ou le « non » à Maastricht préfigure le choix du premier ministre après les élections législatives, la France ira à la dérive. C'est incompréhensible pour nos compatriotes. Cela les plongera dans un état d'anxiété et de contradiction et ils se déchireront. On se demande s'il est normal d'avoir des positions différentes sur l'Europe et d'avoir ensuite une position commune sur le gouvernement en France. Ma réponse est oui. »*

Dans l'immédiat, M. Giscard d'Estaing a confirmé son souhait de voir *« le travail technique »* concernant le système des primaires pour l'élection présidentielle *« terminé avant l'été ».*

Interrogé le même jour sur Radio J, M. François Bayrou, secrétaire général de l'UDF, a également expliqué qu'un non du RPR au référendum ne créerait pas *« un fossé irréversible ». « Cela ne me poserait pas de problèmes pour gouverner avec le RPR, parce que cela n'en a pas posé dans le passé »,* a-t-il dit. Toutefois, il a reconnu qu'une nouvelle cohabitation *« pose un problème ». « L'UDF,* a-t-il indiqué, *dira à l'automne quel est son sentiment et quelles sont les conditions qu'elle pose pour une éventuelle cohabitation.* (...) *Il me semble que le désaveu de la politique socialiste que les citoyens prononceront, c'est d'abord à M. Mitterrand qu'il s'adressera. Si j'étais lui, il me semble que je partirais. »*

Au forum « RMC-*l'Express* », M. Bernard Stasi, vice-président du CDS, a déclaré avoir *« bon espoir »* de voir M. Chirac *« prendre position pour le « oui » : « Prendre position en fonction de ce qu'il croit être l'intérêt de la France, et non pas en fonction de ce qu'il croit être son propre intérêt de chef de parti. Je lui fais confiance.* (...) *Avançons, avançons et je suis sûr que le RPR rejoindra le camp européen. »*

Participant samedi 27 juin à une réunion publique à Villefranche-sur-Saône (Rhône), M. Gérard Longuet, président du Parti républicain, a exprimé le même sentiment. *« Je suis prêt à parier,* a-t-il dit, *que Jacques Chirac prendra position pour le « oui » à Maastricht.* (...) *C'est la seule démarche logique et possible pour un homme qui veut avoir un rôle gouvernemental. »*

□ **M. Chevènement annonce l'organisation d'une convention pour un Mouvement des citoyens.** – M. Jean-Pierre Chevènement, député du Territoire de Belfort, membre du bureau exécutif du PS, a annoncé l'organisation à Belfort de *« la première convention pour un Mouvement des citoyens ».* Cette manifestation, initialement prévue pour les 19 et 20 septembre, pourrait être avancée aux 29 et 30 août, si le référendum sur Maastricht est organisé le 20 septembre, indique-t-on dans l'entourage de l'ancien ministre.

Les retrouvailles de Lourdes

LOURDES

de notre correspondant

Après les grandes eaux du congrès de Versailles où elle est apparue quelque peu divisée sur les fonts baptismaux de l'Europe, l'opposition a choisi de soigner ses blessures à Lourdes. Elle a tenu à se ressourcer au pied des Pyrénées, où l'eau miraculeuse de la célèbre grotte de Massabielle prend ses origines, afin d'en tirer ses vertus salutaires pour les futures échéances qu'impose la ratification du traité de Maastricht.

Presque tous les leaders de l'opposition ont défilé durant trois jours, les 25, 26 et 27 juin, dans la ville sainte des Hautes-Pyrénées, à l'invitation de M. Philippe Douste-Blazy (CDS), maire de Lourdes, parlementaire européen, qui a réussi un coup d'audace : les faire intervenir successivement à la première université d'été de la santé qu'il organisait face à la légendaire muraille de granit de Gavarnie.

Le jeune maire de Lourdes a voulu rassembler, entre Versailles et la future session parlementaire sur la réforme de la santé, les diverses composantes de l'opposition. Il a fait se côtoyer *« avec intelligence et élégance »,* comme l'a souligné M. Jacques Chirac, les têtes de liste du RPR et de l'UDF. Tout comme il avait choisi la symbolique de Lourdes pour lancer, en juin 1989, les prémices du mouvement des rénovateurs, M. Philippe Douste-Blazy, avec sa double casquette d'homme politique et de professeur de cardiologie, s'est donc penché au chevet d'une union retrouvée.

Tour à tour, MM. Pierre Méhaignerie, Jacques Barrot, François Bayrou pour l'UDF, MM. Jacques Chirac, Edouard Balladur, Jacques Toubon et Nicolas Sarkozy pour le RPR se sont exprimés publiquement sur les problèmes de la santé, démontrant, comme l'a souligné le président du RPR, *« au-delà de l'actualité politique immédiate, leur profonde détermination à gouverner ensemble la France »...*

MM. Valéry Giscard d'Estaing, en voyage aux États-Unis, François Léotard et Mme Michèle Barzach, également invités, n'avaient pu se joindre à ces retrouvailles de Lourdes pour les rendre encore plus exceptionnelles.

JEAN-JACQUES ROLLAT

Deux élections municipales partielles

M. de Chambrun (FN) perd la mairie de Saint-Gilles (Gard)...

Le Front national a perdu la seule municipalité d'une commune de plus de dix mille habitants qu'il détenait depuis 1989. Il avait manqué pour l'emporter au premier tour dix-huit voix à la liste de Roland Gronchi (*le Monde* du 20 juin), sur laquelle figuraient des communistes, des socialistes, des divers gauche, des centristes, des UDF, des RPR et des divers droite.

Au second tour, la liste de M. Gronchi obtient 438 voix de plus que le dimanche précédent, alors qu'il n'y a eu que 298 suffrages exprimés de plus. De son côté, la liste de M. Charles de Chambrun gagne 107 suffrages d'un tour à l'autre. Déjà largement devancée au premier tour, la liste de M. Maurice Blanc, dissident du RPR en 1989, deuxième adjoint de M. de Chambrun, qui l'avait privé au début de 1992 de ses délégations, perd, quant à elle, 247 voix.

La démission de M. de Chambrun, intervenue le 18 mai dernier et suivie de celle de douze conseillers, qui rendait nécessaire cette élection partielle, était devenue inévitable après les rétrécissements successifs de la majorité élue en 1989. Ces rétrécissements avaient abouti à la mise en minorité du maire lors de l'examen du budget primitif les 28 février et 13 avril derniers.

Désavoué par une partie de plus en plus grande de son conseil municipal, M. de Chambrun, ancien secrétaire d'Etat de Georges Pompidou et ancien député, l'a été par le corps électoral au profit d'une liste qui se présentait comme *« hostile à la gestion* [du maire sortant] *et à l'idéologie de son parti ».*

Les résultats du deuxième tour :

I., 7 481 ; V., 5 120 ; A., 31,55 % ; E., 4 960.

Liste d'union, conduite par M. Roland Gronchi, div., 2 752 (55,48 %), 26 ÉLUS ; liste du FN, conduite par M. Charles de Chambrun (FN), vice-président du conseil régional de Languedoc-Roussillon, 1 910 (38,50 %), 6 ÉLUS ; liste divers droite, conduite par M. Maurice Blanc (div. d.), 298 (6 %), 1 ÉLU.

21 juin 1992 :

I., 7 481 ; V., 4 884 ; A., 34,71 % ; E., 4 662.

Liste de M. Gronchi, 2 314 (49,63 %) ; liste de M. de Chambrun 1 803 (38,67 %) ; liste de M. Blanc, 545 (11,69 %).

12 mars 1989 :

I., 7 012 ; V., 5 375 ; A., 23,34 % ; E., 5 202.

Liste du FN conduite par M. de Chambrun, 1 777 (34,15 %) ; liste divers droite conduite par M. Louis Girard, maire sortant, 1 500 (28,83 %) ; liste divers droite conduite par M. Olivier Lapierre (RPR), 1 200 (23,06 %) ; liste du PC, conduite par M. Guy Londez, 725 (13,93 %).

19 mars 1989 :

I., 7 012 ; V., 5 715 ; A., 18,49 % ; E., 5 618.

Liste du FN, 2 221 (39,53 %), 21 ÉLUS (4 RPR, 10 div. d. et 7 FN) ; liste de M. Girard, 1 900 (33,81 %), 5 ÉLUS (2 PS, 2 div. g. et 1 div. d.) ; liste de M. Lapierre (RPR), 1 048 (18,65 %), 2 ÉLUS (1 RPR et 1 div. d.) ; liste du PC, 449 (7,99 %), 1 ÉLU (1 PC).

... et M. Drut (RPR) enlève celle de Coulommiers (Seine-et-Marne)

En obtenant plus de la moitié des suffrages exprimés dès le premier tour, M. Guy Drut, député RPR de Seine-et-Marne et conseiller régional, vient de trouver à Coulommiers ce qu'il avait, en vain, cherché à Meaux en 1989 : une implantation locale. L'ancien champion olympique réalise au demeurant une belle performance en devançant largement tous ses adversaires, dont la liste soutenue par le maire démissionnaire, M. Robert Elvert (div. d.) et conduite par l'un de ses anciens adjoints, M. Jacques Leclercq (div. d.). Les électeurs, dont un peu plus de la moitié seulement (51,79 %) s'est rendue aux urnes, ont sans doute souhaité remettre de l'ordre dans un conseil municipal où les menaces successives de démission de l'ancien maire tenaient lieu de méthode de gouvernement. La dernière en date, à propos du plan d'occupation des sols, lui avait été fatale puisqu'une vingtaine de ses colistiers l'avaient suivi. La présence des centristes colistiers de l'ancien maire sur la liste de M. Drut et celle de membres du RPR sur celle de M. Leclercq n'ont finalement pas troublé les électeurs de droite, qui ont majoritairement porté leurs suffrages sur un homme auréolé de son prestige sportif et parlementaire.

Les résultats du premier tour :

I., 7 574 ; V., 3 923 ; A., 47,84 % ; E., 3 818.

Liste d'union RPR-UDF, conduite par Guy Drut, RPR, député, 1 970 (51,59 %), 26 ÉLUS ; liste divers droite conduite par Jacques Leclercq, 646 (16,91 %), 3 ÉLUS ; liste de la majorité présidentielle conduite par Alain Haddad, 622 (16,29 %), 2 ÉLUS ; liste divers gauche, conduite par Jean-Michel Lor, 342 (8,95 %), 1 ÉLU ; liste du PC, conduite par Willy Sterchi, 238 (6,23 %), 1 ÉLU.

12 mars 1989 :

I., 7 534 ; V., 4 512 ; A., 40,11 % ; E., 4 369.

Liste div. d., conduite par Robert Elvert (div. d.), m. s., 1 825 (41,77 %) ; liste du PS, conduite par Alain Haddad, 1 328 (30,39 %) ; liste RPR, conduite par Jean-Jacques Ivain, 534 (12,22 %) ; liste FN, conduite par Jacques Ampenot, 370 (8,46 %) ; liste du PC, conduite par Juan Pomarès, 312 (7,14 %).

19 mars 1989 :

I., 7 534 ; V., 4 650 ; A., 38,27 % ; E., 4 478.

Liste div. d. de M. Elvert, 2 585 (57,72 %), 26 ÉLUS (7 UDF, 5 RPR et 14 div. d.) ; liste d'union de la gauche de M. Haddad, 1 895 (42,27 %), 7 ÉLUS (1 PC, 5 PS et 1 MRG).

□ **L'élection cantonale de Niolu-Omessa (Haute-Corse) est annulée.** – Le tribunal administratif de Bastia, prenant en compte un arrêt de la Cour de cassation qui radiait cent dix-sept électeurs, a annulé l'élection de M. Jean-Baptiste Castellani (RPR) comme conseiller général du canton de Niolu-Omessa (Haute-Corse). Il a suivi les conclusions du commissaire du gouvernement qui estimait que ces radiations, intervenues le 11 juin, avaient faussé le scrutin des 22 et 29 mars dernier.

Animateur du Manifeste contre le Front national

M. Cambadélis (PS) veut associer la lutte contre l'extrême droite et la recomposition de la gauche

Le Manifeste contre le Front national, qu'anime M. Jean-Christophe Cambadélis, député (PS) de Paris, a organisé, samedi 27 et dimanche 28 juin, à Paris, une « université d'été » destinée à préparer les prochaines étapes de son combat contre l'extrême droite. Aux yeux de M. Cambadélis, la lutte contre le *« national-populisme »* doit être le creuset de la *« recomposition »* d'une *« gauche européenne à préférence sociale ».*

Le Manifeste contre le Front national lancé en 1990 par M. Cambadélis a atteint sa troisième année d'existence et réunit, aujourd'hui, cent mille signatures. Mille cent délégués, représentant quatre-vingt-cinq comités départementaux du Manifeste, se sont réunis samedi et dimanche dans les locaux de l'université du Panthéon pour faire le point sur l'état de l'extrême droite aujourd'hui et sur *les résultats du combat mené contre elle,* particulièrement pendant la campagne des élections régionales, au début de l'année. M. Cambadélis avait invité en outre, à cette réunion, des représentants des divers courants du Parti socialiste, des deux mouvements écologistes et des « refondateurs » communistes ainsi que de SOS-Racisme, afin qu'ils se prononcent sur les éléments d'une *« réponse politique »* aux thèmes que diffuse le Front national.

Pour M. Cambadélis, en effet, seule une *« gauche européenne à préférence sociale »* peut s'opposer victorieusement au *« mouvement nationaliste xénophobe »* que représente, en France, le Front national. Il s'étonne et s'inquiète du silence qui entoure, ces temps-ci, l'extrême droite car si *« le Front national est isolé »,* s'il connaît une *« crise stratégique »,* il reste qu'*« il n'y aura pas dépérissement naturel* [de ce courant] *sans combat ».*

La tentative de M. de Villiers

Parce que le mouvement de M. Jean-Marie Le Pen est isolé, certains, au sein de la droite classique, tentent de récupérer son électorat. C'est le cas, selon le député de Paris, de M. Philippe de Villiers, qui *« réintroduit dans le discours de la droite les thèmes du nationalisme et de l'intégrisme catholique ».* M. Cambadélis estime que cette tentative est *« plus redoutable »* que les prises de position de M. Michel Poniatowski en faveur d'une alliance entre la droite parlementaire et l'extrême droite, car elle tend à rompre le *« cordon sanitaire »* qui s'était formé à droite contre le Front national lors des élections régionales.

Sans vouloir *« mettre sur le même plan »* M. Le Pen, d'une part, MM. de Villiers, Philippe Séguin et Charles Pasqua, d'autre part, les animateurs du Manifeste estiment que la conjonction de ces refus du traité de Maastricht offre au président du Front national une chance de se réintroduire, au moment favorable, dans la *« société politique ».* Face à ce danger, les partisans de gauche de la construction européenne doivent se garder de toute confusion avec les libéraux. *« Paradoxalement,* a expliqué M. Cambadélis, *le désaccord qui nous oppose à M. Séguin repose sur un constat commun : l'Europe est, aujourd'hui, dans l'ornière technocratique. »* Mais, tandis que le député (RPR) des Vosges propose d'y remédier en ramenant *« les centres de décision au niveau actuel d'exercice de la citoyenneté, c'est-à-dire au niveau des Etats nationaux »,* il existe une autre voie, consistant à *« porter la citoyenneté jusqu'aux centres de décision, c'est-à-dire au niveau européen ». « C'est dans cette voie,* estime le député de Paris, *que la gauche, elle, doit se recomposer. »*

Le débat sur l'Europe traversant aussi cette « gauche » que M. Cambadélis veut *« décloisonner »,* l'équivalence du combat contre l'extrême droite et du combat pour Maastricht est une thèse qui ne fait pas l'unanimité. Les participants à la réunion du Manifeste se sont accordés, en revanche, pour faire d'une vaste manifestation à Paris, à l'occasion de la fête du Front national, en octobre prochain, le prochain rendez-vous du mouvement contre l'extrême droite.

PATRICK JARREAU

En Nouvelle-Calédonie

M. Nénou fait part de sa réconciliation avec M. Lafleur

M. Maurice Nénou-Pwataho, député RPR de la deuxième circonscription de Nouvelle-Calédonie, qui s'était déclaré brimé par le président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), M. Jacques Lafleur, député RPR de la première circonscription (*le Monde* du 14 mai), a annoncé, jeudi 25 juin, par communiqué, sa réconciliation avec celui-ci.

Le « comité de soutien » constitué au début de l'année précisait que M. Nénou avait été *« frappé de représailles »* et *« traité d'une façon indigne par une direction du RPCR plus soucieuse d'enrichissement personnel que de partage et de développement véritable ».* M. Lafleur avait alors réagi en disant que M. Nénou n'aurait pas son investiture pour les prochaines élections législatives et, le 15 mai, devant la presse locale, le président du RPCR avait notamment déclaré, selon les propos rapportés par les *Nouvelles calédoniennes* : *« Son électorat à lui, c'est deux cents personnes et il a été élu avec quatorze ou quinze mille voix. Il n'avançait plus dans son travail ; on lui a donc supprimé garde du corps, voiture, secrétaire et domestiques.* (...) *Evidemment, c'est désagréable. »*

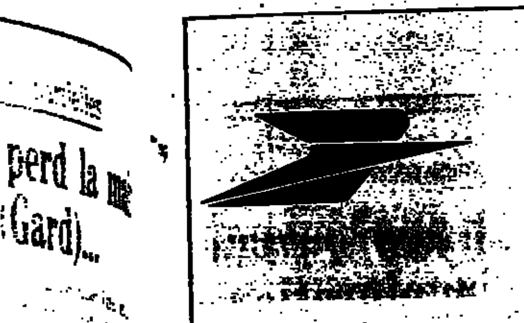
M. Nénou a expliqué, jeudi, qu'il n'y avait eu, entre M. Lafleur et lui, qu'une *« incompréhension »* et qu'un *« malentendu »,* aujourd'hui dissipé, au sujet de *« l'utilisation des fonds de la caisse locale de retraite pour la construction d'un hôtel à Nouméa ».* Il a affirmé sa volonté de continuer, *« auprès de Jacques Lafleur et du RPCR, à œuvrer pour un futur harmonieux et juste, pour une Calédonie sereine, pour un pays français ».*

EN BREF

□ **Le délégué général du Club de l'Horloge quitte ses fonctions.** – M. Jean-Antoine Giansily, délégué général du Club de l'Horloge, a démissionné de ses fonctions, samedi 27 juin, à l'occasion du renouvellement de cinq des quinze membres du conseil d'administration de ce lieu de réflexion proche de l'extrême droite. Les cinq sortants, parmi lesquels M. Michel Leroy, secrétaire général, ont été réélus. M. Pierre-Yves Pinchaux a été élu au conseil d'administration pour y remplacer M. Giansily. Secrétaire général du Centre national des indépendants (CNI), ce dernier est favorable au traité de Maastricht alors que les quatorze autres membres de la direction du club, où siègent notamment MM. Jean-Yves Le Gallou et Yvan Blot (Front national), y sont opposés.

□ **Interpellation à Paris d'une vingtaine de « mal-logés ».** – Une vingtaine de personnes ont été interpellées, samedi 27 juin dans la soirée, lors de l'évacuation par la police des « sans logis » installés depuis l'après-midi devant un immeuble du 20e arrondissement de Paris, puis remises en liberté peu après 23 h 30. Avec le soutien de l'abbé Pierre, les manifestants au nombre d'une centaine campaient sur le trottoir devant un immeuble de la rue Pixéricourt, dont ils réclament des appartements qui, selon eux, sont vacants depuis plusieurs mois. L'intervention policière avait eu lieu alors que les familles avaient quitté le trottoir devant l'immeuble pour s'installer sur la chaussée.

هكذا من الأصل



Courrier.
Enquête SOFRES qualité de service 92*.

Quand 300.000 postiers rassemblent leurs forces, La Poste gagne 7 points en un an.

Notre vocation n'est pas de nous distribuer des louanges ; c'est de distribuer votre courrier : 20 millions de lettres par jour pour être précis. Parce que vous trouviez que ce courrier n'arrivait pas assez vite, nous avons mobilisé nos forces. Nous nous sommes engagés à faire contrôler nos performances par un organisme indépendant : pour la deuxième année, la SOFRES rend son verdict, en toute objectivité. Et nous en sommes fiers. En un an, l'indice de qualité de service concernant nos délais d'acheminement et de distribution a gagné sept points. Il passe, pour la distribution à domicile à J+1, de 69,1% à 76,4%. Sept points de gagnés, c'est chaque jour un million et demi de lettres de plus qui arrivent à leur destinataire en 24 H. Sept points de gagnés, c'est le résultat d'investissements continus dans l'automatisation du traitement du courrier et la modernisation du transport. Mais c'est d'abord la conséquence d'une mobilisation massive des femmes et des hommes de La Poste. Sept points de gagnés, c'est la preuve que le service public de La Poste est à votre écoute et qu'il met tout en œuvre pour mériter sa place parmi les meilleurs services postaux du monde. On continue…

On continue...

* Etude effectuée du 16 mars au 11 avril 1992, portant sur 150 000 lettres auprès d'un échantillon représentatif de 6 552 ménages et 1 656 établissements, sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Pas de problème, La Poste est là.

AUDOUR, SOLIMA, LARUE/S.M.S.

SOCIÉTÉ

M. Lang boucle la réforme des lycées

● *Moins de filières en première et terminale*
● *Plus de liberté dans le choix des options*

M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture, devait présenter, lundi 29 juin, son projet de réforme des lycées, pour les classes de première et de terminale. L'architecture générale des filières, plus resserrées et moins nombreuses, proposée il y a un an par son prédécesseur, M. Lionel Jospin, est conservée. Mais M. Lang revient sur l'idée de limiter le nombre des options laissées au choix des élèves. Et l'allègement des horaires concernera essentiellement les filières technologiques.

***La réforme devrait entrer en application à la* rentrée 1993 pour les classes de première et l'année suivante pour les classes terminales. Le ministre s'est donné un délai supplémentaire, jusqu'à l'automne, pour prendre d'éventuelles mesures de rénovation du baccalauréat.**

Au terme d'une laborieuse gestation, engagée en février 1990 avec l'installation par M. Lionel Jospin du Conseil national des programmes, ponctuée de projets, de rapports, de longues plages de concertation et de révisions progressives, la *« rénovation pédagogique »* des lycées semble enfin parvenir à son terme. En avril 1992, pressé par le temps, M. Lang avait annoncé que le calendrier prévu pour la rénovation des classes de seconde dès la rentrée prochaine ne serait pas modifié. Il se réservait, toutefois, la liberté d'y imprimer sa marque, pour apaiser la polémique sur le nombre d'options laissé au choix des élèves et, surtout, sur la place des langues anciennes au lycée (*le Monde* du 24 avril).

« Pas de mutilation, ni d'exclusion à l'égard des savoirs », prévenait le ministre, en rétablissant le droit, pour tous, de s'adonner au latin et au grec. Il restait à « boucler » la réforme. Les propositions que M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture, devait annoncer lundi 29 juin s'inscrivent dans la continuité des mesures mises en chantier il y a un an (*le Monde* du 21 juin 1991). L'actuel ministre a conservé l'idée-maîtresse de la réforme de son prédécesseur : regrouper les filières du baccalauréat en sept grandes voies de formation, d'*« égales valeur et dignité »*.

Dès la rentrée 1993, à l'issue des nouvelles classes de seconde, les futurs bacheliers pourront s'orienter vers l'une des trois voies générales – littéraire, économique et sociale ou scientifique – ou bien vers l'une des quatres voies technologiques – sciences et technologies industrielles, sciences et technologies de laboratoire, sciences médico-sociales, sciences et technologies tertiaires.

Chaque nouvelle filière est centrée sur l'étude de trois ou quatre matières *« dominantes »*, auxquelles s'ajoutent des *« matières complémentaires de formation générale »*. L'ensemble constitue le bloc des enseignements obligatoires et représente vingt-cinq à vingt-six heures hebdomadaires de cours. Pour chaque filière sont proposés, sous forme d'options, des enseignements facultatifs laissés au libre choix des élèves. Mais il n'est plus question de limiter ce choix comme l'avait souhaité, sans succès, l'ancienne équipe. *« La diversité des choix*, estime M. Lang, *est une des richesses de notre enseignement qui doit être préservée. » « Il ne me paraît pas déraisonnable*, a t-il ajouté, *qu'un élève puisse choisir, s'il le souhaite, une ou deux, voire trois options. »*

Mais il pose néanmoins deux verrous : une option, au plus, pourra être choisie dans le bloc des matières dominantes et toute option choisie en première et poursuivie en terminale fera l'objet d'une évaluation au baccalauréat. Cela pour limiter d'éventuels effets pervers liés à l'extrême souplesse du système : éviter une concentration excessive sur les maths et la physique dans la filière scientifique et décourager *« un certain tourisme pédagogique »* auquel conduisait le système actuel.

Travail en demi-groupes

Autre contrainte importante : les quatre matières dominantes de chaque série compteront pour 60 % au moins dans le calcul des coefficients au baccalauréat, afin d'éviter que des élèves n'obtiennent un baccalauréat scientifique grâce au français, à la philo ou à l'histoire-géographie...

Le rééquilibrage des filières d'enseignement général a en effet pour principal objectif de tenter de « casser » la suprématie de l'actuelle série C (mathématiques). Une situation *« injuste et contraire au bon sens, qui mutile les vocations des jeunes qui n'ont pas la fibre scientifique »*, souligne le ministre. Ainsi, dans la série scientifique unique qui regroupera les actuelles séries C, D et E, des enseignements de technologie industrielle et de biologie sont proposés et peuvent être également choisis en option. L'idée est de permettre de prendre en compte différents *« profils »* d'élèves et, grâce au contenu des options qui devrait être très *« déconnecté »* de ceux du tronc commun, de favoriser une approche plus appliquée et expérimentale des différentes disciplines.

Dans son rapport sur les lycées, remis à M. Lionel Jospin en novembre 1990, le Conseil national des programmes avait lancé l'idée de créer, dans chaque filière, un *« enseignement modulaire »*, centré sur les disciplines mais permettant une approche interdisciplinaire et un soutien méthodologique. Cette innovation avait été reprise par l'ancien ministre, mais le contenu et l'organisation des « modules » restaient très flous.

Pragmatique, M. Jack Lang reprend l'idée, mais en la simplifiant. Il préfère parler d'*« enseignement en petits groupes »*, destinés *« à mieux répondre aux besoins des élèves dans le domaine de la méthodologie et des connaissances »*. Leur volume horaire sera moins lourd que prévu (deux heures quinze en première et une heure trente en terminale), mais ils bénéficieront d'un effectif en demi-classe. Pour chaque heure suivie par les élèves, les professeurs toucheront, en effet, une dotation de deux heures. Comme pour les *« modules de soutien »* des nouvelles classes de seconde dont ils sont le prolongement, ce sont les enseignants qui répartiront les élèves dans les différents groupes, en fonction de leurs besoins.

Dernière innovation : les *« ateliers de pratique »*. Facultatifs, ils devraient permettre, dans le cadre du projet d'établissement, de proposer des activités dans les domaines des arts, des langues et cultures régionales, des activités sportives et des technologies de l'information et de la communication. Ils pourront faire appel à des intervenants extérieurs et leur durée hebdomadaire sera de trois heures.

■ **La série littéraire (L).**

En plus des quatre matières dominantes – français, première langue vivante, histoire-géographie et philosophie (en terminale), – les élèves suivront notamment, en complément, un *« enseignement scientifique »* axé sur *« la compréhension des problèmes contemporains »*. Par le jeu des options, l'élève peut, en outre, se donner un « profil » axé sur les langues, l'association lettres-maths ou les arts.

Par rapport à l'actuelle série A, l'horaire d'histoire-géographie et celui de langue vivante 1 sera renforcé.

■ **La série économique et sociale (ES).**

Par rapport à l'actuelle série B, les horaires et les programmes de sciences économiques et sociales ont été revus et les mathématiques sont davantage tournées vers l'économie et les sciences sociales. Le jeu des options permet de renforcer certaines dominantes comme les langues vivantes ou les mathématiques.

■ **La série scientifique (S).**

Les matières dominantes se composent de deux enseignements communs à tous les élèves (mathématiques et physique-chimie) et d'un enseignement au choix (biologie-géologie, technologie industrielle ou biologie-écologie). L'horaire de mathématiques passe à cinq heures en première et à six heures en terminale (auquel s'ajoute une part d'enseignement « modulaire » en demi-groupe), soit une à deux heures de moins qu'actuellement pour les élèves qui ne choisiront pas l'option mathématiques.

■ **Les séries technologiques.**

Elles sont regroupées en quatre grandes voies, sciences et technologies industrielles (STI), sciences et technologies de laboratoire (STL), sciences médico-sociales (SMS) et sciences et technologies tertiaires (STT). La réforme vise à accentuer leur vocation d'entrée dans l'enseignement supérieur technologique (BTS et IUT). En première, l'enseignement modulaire est axé sur les disciplines d'enseignement général et l'étude d'une deuxième langue vivante est possible, par le jeu des options, dans chacune de ces séries. Enfin, un effort particulier est porté sur la série sciences et technologies tertiaires qui regroupe les anciennes séries G. Elle sera davantage tournée vers l'informatique et la gestion. L'objectif est de trouver un équilibre entre trois pôles : technique, économique et juridique, enseignement général.

Ch. G.

Transition

par Christine Garin

« L'URGENCE *ne doit pas dominer la réflexion »*, avait déclaré Lionel Jospin, en décembre 1990, en ouvrant le débat sur la rénovation des lycées. Près de dix ans après la dernière réforme de structure du second cycle (celle de la seconde, en 1981), la recommandation pouvait sembler superflue. Elle aura, en tout cas, été observée à la lettre.

Il aura fallu près de deux ans, deux ministres, plusieurs rebellions de spécialistes, maintes étapes et d'interminables concertations pour que soit connue la nouvelle architecture du lycée, pourtant esquissée dans ses grandes lignes par le Conseil national des programmes (CNP) dès le mois de novembre 1990. A tel point qu'on perdait un peu le fil de ce feuilleton distillé au compte-gouttes.

En se donnant *« le temps de la réflexion »* après son arrivée rue de Grenelle en avril dernier, M. Jack Lang a quelque peu prolongé le suspense. Mais le résultat est loin du coup de théâtre. Il propose, finalement, une réforme qui devrait convenir à tout le monde. Aux lycéens, épidermiquement attachés à la liberté de « tout faire », comme s'ils se fabriquaient ainsi un rempart contre leur angoisse de l'avenir. Aux enseignants, auxquels il n'impose rien qui contrarie leurs habitudes. Aux défenseurs du baccalauréat enfin, auxquels il promet qu'il ne bousculera pas *« ce monument historique »*, même si son organisation, reconnaît M. Lang, *« frise l'exploit »*.

La nécessité de redessiner quelques grandes filières et surtout de « casser » l'impérialiste série C fait, depuis des années, l'objet d'un large consensus. M. Lang s'inscrit naturellement et sans effort dans ce mouvement, mais il renvoie aux lycéens, à leurs parents, aux enseignants et aux chefs d'établissement le soin de ne pas dévoyer le nouveau système et d'en respecter les règles. Le pari est périlleux.

Sur l'autre point sensible – l'allègement des horaires, – le ministre se défausse habilement, en prônant la liberté pour les lycéens de s'en tenir au minimum d'un tronc commun reconstruit et plus musclé. Mais combien le feront ?

On ne voit guère dans le schéma qui est proposé, si ce n'est par petites touches, se profiler le lycée de masse de cette fin de siècle. Pas un mot par exemple sur le suivi des élèves – on n'ose parler de tutorat – ou sur les « passerelles » entre la voie professionnelle et les bacs technologiques que le CNP avait pourtant jugés indispensables. Pas un mot non plus sur la prise en charge des élèves en difficulté qui ont formé l'essentiel des bataillons de manifestants de l'automne 1990. Comparé aux besoins en la matière, le remède de l'enseignement en demi-groupes, qui sera sans doute plébiscité par les professeurs, semble assez faible.

Y avait-il une autre logique possible, après tant d'années de ressassement des mêmes constats et de tentatives de changement qui, toutes, ont tourné court ? Etait-il encore possible de changer le modèle sans provoquer un raz-de-marée de passions, de mécontentements, d'inquiétudes ? M. Lang pouvait-il prendre le risque de remettre en chantier le dossier du lycée, alors qu'il ne dispose, à la différence de son prédécesseur, que de quelques mois pour convaincre ?

Par un référendum local

Les électeurs d'Hautmont (Nord) approuvent les restrictions du maire sur l'immigration

Le succès remporté, dimanche 28 juin, par le référendum local sur l'immigration organisé par le maire d'Hautmont (Nord), a été qualifié d'*« échec pour la citoyenneté et l'amélioration de la vie quotidienne à Hautmont »* par M. Kofi Yamgnane, secrétaire d'Etat à l'intégration, qui a souligné que la consultation risquait d'*« attiser les tensions »*. M. Joël Wilmotte, maire (sans étiquette) d'Hautmont, a, de son côté, salué le *« courage »* de la population de la ville, qui a approuvé ses initiatives dénonçant la concentration excessive d'immigrés dans sa commune.

LILLE

de notre correspondant

Les 9 240 électeurs de la commune d'Hautmont (Nord) étaient invités, dimanche 28 juin, par leur maire, M. Joël Wilmotte (sans étiquette, exclu du PS), à se prononcer par un référendum d'initiative locale (*le Monde* du 27 juin). Le sujet de cette consultation, dont le préfet du Nord, M. Jean-Claude Aurousseau, avait demandé qu'elle n'ait pas lieu (il a saisi le tribunal administratif en ce sens), portait sur l'immigration, même si, prudemment, M. Wilmotte avait soigneusement évité d'en inscrire le mot dans la question soumise aux électeurs : *« Votre maire a récemment décidé de mettre en évidence auprès des pouvoirs publics des problèmes observés sur le territoire de la commune d'Hautmont. Etes-vous d'accord avec cette décision ? »*

« Des questions à se poser »

Plus qu'un référendum, il s'agissait d'une sorte de demande de plébiscite. Tout au moins, M. Wilmotte voulait-il vérifier qu'il avait le soutien de la population.

Celle-ci lui a témoigné son appui : sur les 9 240 électeurs inscrits, 6 295 se sont déplacés et 5 488 ont voté « oui », soit 87 % des votants et près de 60 % des inscrits. Fort de ce résultat, le maire renvoie ses détracteurs à leurs critiques : *« Quand les partis politiques et les autorités religieuses donnent des consignes et que vous ne les suivez pas*, a-t-il déclaré dimanche soir lors de la proclamation du résultat, *il y a des questions à se poser dans les états-majors et chez les responsables religieux. »*

Se défendant de partir en croisade contre la population immigrée, M. Wilmotte estime que son premier devoir en tant que maire est de *« témoigner auprès des pouvoirs publics et des pouvoirs politiques des difficultés que sa population rencontre »*. Il veut interpeller l'administration sur quelques points précis, notamment le regroupement dans sa ville de familles dont le chef travaille en région parisienne, et réclame pour les maires des pouvoirs en matière de politique de peuplement.

Sur les hauteurs du quartier du Bois de Quesnoy, le centre d'animation culturel et sportif de la ville avait organisé un *« pique-nique de l'amitié »* et une fête républicaine. Le conseil régional avait apporté son concours en fournissant un car-podium, et Mme Marie-Christine Blandin, présidente (Verts) de l'assemblée régionale, est venue dénoncer le référendum, qui *« risque de jeter les communautés les unes contre les autres »*. M. Harlem Désir a fait, lui aussi, le déplacement : *« Il n'y a pas de seuil de tolérance mais un seuil de chômage. Il n'y a pas trop d'immigrés mais trop de démagogie »*, a déclaré le président de SOS Racisme en reprochant aux instigateurs de cette consultation *« d'exploiter les problèmes plutôt que les résoudre et de détourner la procédure du référendum, expression de la démocratie, contre une partie de la population »*.

JEAN-RENÉ LORE

Démagogie

par Philippe Bernard

APRÈS les enfants étrangers privés d'école, les entraves au logement, le refus de signer les certificats d'hébergement, la xénophobie municipale vient de franchir, à Hautmont, un pas supplémentaire. En posant, sous couvert d'une question sibylline, le problème de la présence des immigrés dans la ville, le maire, M. Wilmotte, a offert une caisse de résonance inespérée au racisme et à la hargne à l'égard des étrangers. Que 87,18 % des électeurs aient approuvé sa dénonciation des *« problèmes observés sur le territoire de la commune »*, comme le stipulait, dans le plus grand flou, le texte soumis au référendum, ne démontre rien, sinon l'efficacité de la démagogie auprès d'une population exaspérée par le chômage et la pauvreté, qui a tôt fait de désigner les étrangers comme boucs émissaires. Le maire a d'ailleurs lui-même reconnu le caractère démagogique de son opération en précisant, dès dimanche soir, qu'il n'était pas question de s'appuyer sur le référendum pour prendre la moindre décision.

La discrétion du gouvernement traduit la volonté de ne pas faire du maire de Hautmont un martyr. Elle marque aussi la gêne à l'égard de cette première application de la loi autorisant les référendums locaux. Et la réserve face à une situation locale non maîtrisée, en dépit de la rénovation urbaine, engagée à Hautmont comme ailleurs. Car, à l'heure où la politique d'intégration marque le pas, où les exclus continuent d'être concentrés dans les mêmes quartiers, et où les discours généreux font figure de provocation, il reste à donner de vraies réponses à la fausse question du maire d'Hautmont.

SÉISMES

Un mort et près de deux cents blessés

La terre a tremblé à deux reprises en Californie

LOS ANGELES

correspondance

Les deux tremblements de terre du dimanche 28 juin n'ont pas arrêté le tournoiement des centaines d'éoliennes qui barrent la vallée de San-Bernardino à quelque 100 kilomètres à l'est de Los Angeles. Pourtant, c'est dans ces montagnes, le plus souvent désertiques, que les séismes ont été le plus fortement ressentis.

La première secousse s'est produite à 4 h 58 (heure locale, soit 13 h 58, heure de Paris) à près de 200 kilomètres à l'est de Los Angeles, entre San-Bernardino et Joshua-Tree, *dans le désert* Mojave. Elle avait une magnitude de 7,4. C'est ainsi le troisième plus violent tremblement de terre connu de Californie, après ceux de San-Francisco de 1906 (magnitude probable 8,3) et de Los Angeles de 1952 (magnitude 7,7).

Le second séisme, de magnitude 6,5, a eu lieu à 8 h 07 (heure locale) près du Big Bear Lake (dans les montagnes de San-Bernardino) à une cinquantaine de kilomètres à l'ouest de Joshua-Tree.

Les agglomérations de Joshua-Tree, Landers, Morongo, Sunfair, qui s'étalent dans le désert comme des colonies de peuplement, ont été fortement endommagées. Toutes les maisons de bois ne se *sont pas écroulées car elles sont* souples. Mais la plupart de ces bungalows « améliorés », où vivent des familles souvent modestes, sont dévastés.

On dénombre, sur l'immense surface touchée, cent soixante-dix blessés et un mort, un enfant écrasé sous l'effondrement d'une cheminée de briques et de béton. Les victimes auraient pu être beaucoup plus nombreuses. Réveillés en sursaut, les « Angelinos », qui craignent avant tout le *Big One*, le tremblement de terre majeur de magnitude 9 qui menace la ville et auquel rien ne résisterait, ont eu le bon réflexe : se placer sous l'encadrement des portes ou se jeter sous les tables robustes quand le sol commence à vibrer.

RÉGIS NAVARRE

Encore la faille de San Andreas

Les deux tremblements de terre du dimanche 28 juin témoignent, s'il en est encore besoin, de l'instabilité de la Californie. Ils viennent en effet après le séisme du 17 octobre 1989 (magnitude 7,1) qui avait tué soixante-trois personnes dans l'agglomération de San-Francisco et après ceux du 22 avril et du 25 avril dernier. Le premier de ceux-ci, de magnitude 6,1, s'était produit près de Palm-Springs, c'est-à-dire à une cinquantaine de kilomètres au sud de Joshua-Tree. Le second, de magnitude 6,9, avait en revanche secoué la région du cap Mendocino à 350 kilomètres au nord-ouest de San-Francisco.

Tous ces tremblements de terre sont évidemment en relation avec la faille (ou plutôt le système de failles) de San Andreas qui part du fond du golfe de Californie, court tout au long de l'ouest de la Californie et sort dans le Pacifique au cap Mendocino. Tout ce qui est à l'ouest de la faille de San Andreas fait partie de la plaque Pacifique ; tout ce qui est à l'est appartient à la plaque Amérique. La faille de San Andreas, qui est à la limite des deux plaques, est une faille coulissante. C'est-à-dire que la plaque Pacifique « monte » vers le nord-ouest par rapport à la plaque Amérique, à la vitesse moyenne de 5 centimètres par an.

Des périodes de calme inquiétantes

Mais tous les segments de la faille de San Andreas ne coulissent pas en même temps. Certains glissent insensiblement « en douceur ». D'autres coulissent par à-coups qui se traduisent par des tremblements de terre plus ou moins violents et surtout plus ou moins fréquents. Les périodes de calme (*gaps* en anglais) sont d'autant plus inquiétantes qu'elles sont plus longues. Les sismologues ont, en effet, de bonnes raisons de penser que les segments qui ont été calmes le plus longtemps seront les premiers à être le siège de séismes. Comme s'ils voulaient rattraper le retard qu'ils ont pris par rapport aux autres segments de la faille de San Andreas.

Mais cette théorie des *gaps* n'est pas une méthode de prévision des séismes. Elle permet tout juste d'évaluer des probabilités qu'il se produise un séisme dans tel ou tel segment sans pouvoir en préciser ni la date, ni le lieu précis, ni même la magnitude. En août 1988, le *US Geological Survey* avait publié de telles probabilités : il y avait ainsi 30 % de « chances » que le segment « Mojave » de la faille de San Andreas soit le siège d'un fort tremblement de terre dans les trente années à venir...

YVONNE REBEYROL





SPORTS

TENNIS : tournoi de Wimbledon

Meurtres dans un jardin anglais

Deux joueurs issus des qualifications ont décroché, samedi 27 juin, leur billet pour le quatrième tour des championnats de Wimbledon. Le Russe Andreï Olhovskiy a sorti le numéro un mondial, l'Américain Jim Courier, et l'Allemand Christian Saceanu a battu le Suisse Jakob Hlasek. Tombeur d'Henri Leconte, Guy Forget a rejoint Arnaud Boetsch en huitièmes de finale. Leur compatriote Thierry Champion a été éliminé par le surprenant Britannique Jeremy Bates.

LONDRES

de notre envoyée spéciale

Le gazon du très chic All England Lawn Tennis and Croquet Club de Wimbledon (AELTC) pourrait servir de décor à un film du metteur en scène américain David Lynch. Comme dans *Blue Velvet* ou *Twin Peaks*, les championnats de tennis de Grande-Bretagne commencent dans une gentille torpeur avant de sombrer dans un ironique *thriller*.

Plan large, tout d'abord, sur un tranquille quartier résidentiel de Londres, puis sur un grand jardin semé de courts de tennis d'un joli vert. C'est le premier samedi de l'été. Il fait très chaud au soleil de juin. Des oiseaux et des enfants gazouillent autour des tables de pique-nique. Sous les tentes, on avale une pinte de bière ou, plus chic, on sirote un Pimm's champagne. Partout, bien sûr, on se régale des fameuses fraises à la crème. Travelling avant insidieux. Gros plan soudain sur le panneau d'affichage. Jim Courier est mené deux manches à une sur le central. Tout Wimbledon s'ébroue, secoué par un délicieux frisson.

Quel beau crime pour clore cette première semaine! Un crime inédit à Wimbledon : l'élimination de la tête de série numéro un par un joueur issu des qualifications, Andreï Olhovskiy. Puissant, omniprésent sur le court, le Russe met fin à une série de vingt-cinq victoires – pour la plupart des exécutions – de Jim Courier depuis le tournoi de Tokyo en avril dernier. Courier, c'était l'ennemi public numéro un, l'homme à abattre, celui qu'il fallait empêcher à tout prix de triompher pour la troisième fois consécutive dans un grand tournoi, après les Internationaux d'Australie et de France, qui lui offraient l'espoir d'enlever le premier grand chelem de sa jeune carrière à l'Open des Etats-Unis, en septembre.

193e mondial, l'assassin des rêves du numéro un est pourtant bien connu des services de l'Association des joueurs professionnels (ATP). Olhovskiy ne frappe en effet que sur le gazon. Son plus beau souvenir? Sa victoire sur Guy Forget en huitièmes de finale du tournoi sur herbe de Rosmalen (Pays-Bas) en juin 1991. Wimbledon, c'est un peu son jardin, celui où il a réalisé quelques-unes de ses meilleures performances. En 1988, âgé de vingt-deux ans, il s'inclinait en huitièmes de finale face à Pat Cash. Trois ans plus tard, il était battu par Boris Becker au troisième tour.

Guy Forget le fratricide

Grand amateur d'échecs, ce Russe dégingandé au visage chevalin taillé à la machette joue en fin stratège, neutralisant le jeu de Jim Courier grâce à deux armes redoutables : un service bazooka accéléré par une raquette profilée dont la finesse de cadre permet une meilleure pénétration dans l'air. Et, derrière ce service chronométré à près de 200 km-heure, un petit coup de poignet précis comme un mouvement d'horlogerie qui lui permet de décocher de violentes volées de coup droit. L'Américain ne peut que ployer sous la fusillade russe.

Le *thriller* durera tout l'après-midi, car Olhovskiy est bien entouré en ce samedi caniculaire. Dans le rôle du fratricide, Guy Forget. Plan large, de nouveau. Sur le court n° 14, la tête de série n° 9 du tournoi dispute une place en huitièmes de finale à Henri Leconte, son copain, avec qui il a gagné la Coupe Davis en 1991. Deux heures de duel. Les deux hommes ne se regardent pas. Leconte n'est pas vraiment dans le match. Il accumule de trop nombreuses fautes et plaisante comme un garnement. Contrechamp sur le visage tendu de Forget. La rage aux lèvres, il semble prêt à massacrer son adversaire... si le filet ne les avait séparés.

Lundi, le fratricide devait rencontrer un assassin d'un autre genre, Jeremy Bates. Premier joueur britannique à parvenir en deuxième semaine à Wimbledon depuis dix ans, ce garçon aux airs de *gentleman* est un *serial killer*, meurtrier en série des spécialistes de terre battue : l'Américain Michael Chang d'abord, avant l'Espagnol Javier Sanchez et, samedi, le Français Thierry Champion.

Et pour clore, dans un dernier frisson, une première semaine au scénario fort bien ficelé, un quatrième assassin a failli frapper à la tombée du jour. Prise à la gorge par le terrible service de Marian de Swardt, l'Allemande Steffi Graf s'est offerte de belles sueurs froides, sauvant sa peau dans un ultime sursaut d'orgueil. La numéro deux mondiale, qui n'avait concédé que trois jeux à ses deux premières victimes, a été contrainte d'en lâcher douze pour rassasier la solide Sud-Africaine. Les assassins rôdent également du côté de ces dames.

BÉNÉDICTE MATHIEU

ATHLÉTISME : championnats de France

Les petits protégés

La liste des sélectionnés (de 55 à 60 noms) pour les Jeux olympiques de Barcelone doit être rendue publique mardi 30 juin, par Serge Bord, directeur technique de la Fédération française d'athlétisme (FFA), au regard des résultats des championnats nationaux qui ont eu lieu à Narbonne du 26 au 28 juin. Blessures des uns, « protection » accordée à d'autres : peu de grandes performances ont été enregistrées pendant ces trois journées contrariées par le vent. Un seul record national a été amélioré (Viviane Dorsile en 1 min 59 s 29 sur 800 m).

NARBONNE

de notre envoyé spécial

Stéphane Caristan n'a pas encore repris son souffle. Il vient de gagner sa série du 400 m haies dans un temps (49 s 94) qui devrait lui permettre d'être sélectionné pour les Jeux olympiques de Barcelone. L'animateur des championnats de France d'athlétisme lui tend un micro pour qu'il dise à la foule sa joie. C'est de la colère qu'exprime l'ancien champion d'Europe du 110 m haies reconverti sur les haies basses : *« Je n'ai pas attendu la finale pour montrer ce que je vaux. Ainsi les choses sont claires. Sinon, on ne sait jamais si on est bon ou pas pour les JO. »* Un ange passe, vite chassé par un vent que le filet de 7 millions de francs installé pour protéger le stade n'arrive décidément pas à arrêter.

Quelles sont les règles du jeu pour aller à Barcelone dans moins d'un mois? Aux Etats-Unis, la réponse est simple : il faut terminer dans les trois premiers des « trials », les sélections qui ont eu lieu à La Nouvelle-Orléans. Aucune exception n'est prévue à la règle. Ni pour le recordman du monde du 100 m, Carl Lewis, qui a terminé cinquième. Ni pour le champion du monde du décathlon, Dave O'Brien. La France n'a pas le même réservoir athlétique que les Etats-Unis. Elle ne peut prendre ainsi le risque de « griller » ses meilleurs éléments pour garder quelques chances de médailles. Ils sont donc « protégés ». Dans ce système, les championnats de France apparaissent plus comme un oral de rattrapage que comme une sélection.

Des critères subjectifs

En théorie cependant, il ne suffit pas d'être protégé pour obtenir son billet pour Barcelone. Il faut encore remplir deux conditions dûment explicitées dans une note remise à la presse : être en bonne santé et faire la preuve de sa compétitivité. C'est le moins qu'on puisse attendre de candidats au podium olympique. Pourtant, ces deux conditions n'ont pas été remplies par nombre de pré-sélectionnés à Narbonne.

Le décathlonien Christian Plaziat souffrait d'une tendinite au genou. C'est des tribunes qu'il a assisté à la victoire de son rival Alain Blondel, après une première journée catastrophique et une seconde formidable. Même chose pour le sprinter Daniel Sangouma, sous antibiotique pour plusieurs jours, qui a été spectateur du « doublé » sur 100 et 200 m en plein vent de Jean-Charles Trouabal, lui-même protégé. En revanche, c'est la compétitivité qui a fait défaut au perchiste Jean Galfione : crédité de la quatrième meilleure performance de l'année (5,90 m), l'ancien champion du monde juniors n'a pu aller plus haut que 5,45 m. Quant à Maryse Ewange-Epée, championne d'Europe du 100 m haies, elle s'est classée quatrième dans un temps supérieur à 13 secondes.

Maladie ou contre-performance remettront-elles vraiment la sélection de ces athlètes en cause? Il y a peu de chances. Et on touche là à la faiblesse de la méthode, dénoncée par Stéphane Caristan. Protéger un athlète, cela revient en fin de compte à retenir des critères de choix subjectifs dans le plus objectif des sports. En gagnant le 1 500 m, Pascal Thiébaut a indéniablement prouvé qu'il était compétitif sur cette distance. Mais le sera-t-il dans un mois sur 5 000 m, épreuve dans laquelle il devrait être sélectionné pour les Jeux? Même question pour Tony Martins, très à l'aise sur 5 000 m à Narbonne, mais qui courra le 10 000 m à Barcelone. Avec une remarque en plus : en s'alignant sur 10 000 m à Narbonne, Martins aurait peut-être permis à Thierry Pantel de réaliser les minima de qualification qu'il a été incapable d'arracher après un cavalier seul de douze tours.

En fait, il y a eu, à Narbonne, peu de résultats encourageants dans la perspective olympique. L'inversion du sens des courses de 100 m haies et de 110 m haies pour les mettre sous le vent et obtenir de meilleurs temps a été à cet égard significative du désarroi des organisateurs, au vu de la tournure des événements.

Dans ce contexte, Marie-Josée Pérec sur le demi-tour de piste (22 s 55), Viviane Dorsile sur les deux tours de piste (1 mn 59 s 29), et Stéphane Diagana sur le tour de piste (45 s 18) ont été presque les seuls espoirs à se montrer à la hauteur de leur réputation, au cours d'un week-end où se sont surtout illustrés des champions en fin de carrière comme Laurence Bily (29 ans, septième titre sur 100 m), Luc Viudes (34 ans, treizième titre au poids) ou Joseph Mahmoud (35 ans, huitième titre sur 3 000 m steeple). C'est peu pour une sélection qui devrait compter une soixantaine de membres dont on attend une quinzaine de places de finalistes (classement dans les huit premiers) et au moins deux médailles à Barcelone.

ALAIN GIRAUDO

Championne du monde des 100 m et 200 m

L'Allemande Katrin Krabbe acquittée

L'Allemande Katrin Krabbe, double championne du monde des 100 m et 200 m, et ses compatriotes Grit Breuer et Silke Moeller, accusées de manipulation lors d'un contrôle antidopage, ont été acquittées par la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), dimanche 28 juin à Londres. Katrin Krabbe et ses coéquipières, qui étaient sous le coup d'une suspension de quatre ans, pourront donc participer aux Jeux olympiques de Barcelone.

La décision de la commission d'arbitrage de l'IAAF met fin à une affaire qui avait éclaté le 15 février dernier lorsque la fédération allemande (DLV) avait suspendu pour quatre ans Krabbe, Breuer et Moeller. Ces athlètes étaient accusées de tricherie en manipulant des flacons d'urine (échantillons identiques pour les trois championnes) lors d'un contrôle antidopage inopiné pendant un stage d'entraînement en Afrique du Sud en janvier. Cette suspension avait été automatiquement étendue au niveau international.

Mais la commission de discipline indépendante de la fédération allemande, saisie de l'appel des trois athlètes, avait décidé, malgré l'opposition de la DLV, de lever cette suspension qui restait encore valable au plan international. Le conseil exécutif de l'IAAF, réuni en mai dernier à Toronto (Canada), avait alors choisi de demander à la commission d'arbitrage de l'IAAF, composée de juristes indépendants, de rendre un verdict définitif.

Après avoir entendu les intéressées et leurs défenseurs, la commission d'arbitrage a indiqué dans un communiqué qu' *« elle avait de sérieuses réserves sur la justesse de la décision de la DLV sur le point de savoir si les athlètes avaient commis des irrégularités. »* Et la commission d'ajouter : *« Nous n'avons pas trouvé de sérieuses infractions aux règlements de l'IAAF ou à la procédure de contrôle antidopage. »*

CYCLISME : championnat de France

Le panache de Luc Leblanc

Le Limousin Luc Leblanc a enlevé avec brio le titre de champion de France professionnel cycliste sur route en s'imposant en solitaire, dimanche 28 juin, à Avize (Marne), au terme d'une course palpitante qui restera comme l'un des plus beaux championnats de France de ces dernières années. Superbe animateur d'une course qu'il a semblé survoler de son talent, Luc Leblanc, parti dans le dernier tour d'un circuit tracé au cœur du vignoble champenois, a devancé de 26 secondes son coéquipier Thierry Marie, parvenu à s'extraire d'un groupe de chasse réglé au sprint par le Grenoblois Jean-Claude Colotti devant un étonnant Laurent Fignon et Jean-Philippe Dojwa.

Pour s'imposer, le coureur de l'équipe Castorama n'aura pas hésité à sacrifier les chances de son coéquipier Gérard Rué, seul en tête à un tour de l'arrivée. Rué comptait alors 52 secondes d'avance sur un petit groupe de dix hommes. L'écart allait fondre jusqu'à 25 secondes à 9 kilomètres de l'arrivée. C'est le moment que choisissait Leblanc pour attaquer une nouvelle fois. Puis le Limousin contrait dans un ultime effort les velléités de Dojwa, le dernier à contester sa supériorité.

A six jours du départ du Tour de France, ce titre de champion de France est la deuxième grande victoire de la saison pour Luc Leblanc, après le Midi-Libre. Le coureur qui, à vingt-six ans, semble avoir pris une nouvelle dimension à la hauteur de ses promesses, avait aussi échoué de peu dans le Dauphiné libéré, où Charly Mottet lui avait soufflé la victoire dans le dernier contre-la-montre. *« Cette année je me surprends, j'explose,* a déclaré le coureur après l'arrivée. *Je suis beaucoup plus serein et confiant. »*



Les résultats

ATHLÉTISME

CHAMPIONNATS DE FRANCE

Hommes

100 mètres (10 s 30). – 1. Trouabal, 10 s 56; 2. Théophile, 10 s 59; 3. Morinière, 10 s 63 (vent défavorable de 3,6 m/s).

200 mètres (20 s 80). – 1. *Trouabal*, 20 s 51; 2. Quénéhervé, 20 s 68; 3. Lomba, 20 s 97 (vent défavorable de 2 m/s).

400 mètres (45 s 90). – 1. Diagana, 45 s 18; 2. Farraudière, 46 s 09; 3. Rapnouil, 46 s 27.

800 mètres (1 min 46 s 20). – 1. Cornette*, 1 min 46 s 66; 2. Diarra*, 1 min 46 s 77, 3. Lemonnier, 1 min 47 s 53.

1 500 mètres (3 min 37 s). – 1. Thiébaut, 3 min 39 s 08; 2. Nunige, 3 min 39 s 59; 3. B'Har, 3 min 39 s 76.

5 000 mètres (13 min 27 s 30). – Martins, 13 min 33 s 98; 2. Essaïd, 13 min 42 s 66; 3. Lautredoux, 13 min 43 s 13.

10 000 mètres (28 min 7 s). – 1. Pantel, 28 min 13 s 92; 2. Istweire, 28 min 39 s 86; 3. *Prianon**, 28 min 48 s 05.

110 mètres haies (13 s 80) : 1. Philibert, 13 s 35; 2. Tourret, 13 s 38; 3. Thibault, 13 s 45.

400 mètres haies (50 s). – 1. Caristan, 49 s 55; 2. Traversini, 50 s 96; 3. Aberkan, 51 s 27.

3 000 mètres steeple (8 min 29 s). – 1. Mahmoud, 8 min 26 s 58; 2. Brusseau, 8 min 28 s 28; 3. *Lahlali*, 8 min 30 s 51.

Hauteur (2,28 m). – 1. Vincent, 2,25 m; 2. Robillard, 2,25 m; 3. Detchenique, 2,20 m.

Longueur (8 m). – 1. Klouchi, 7,96 m; 2. Poussin, 7,81 m; 3. Lestage*, 7,77 m.

Triple saut (16,85 m). – 1. Camara*, 17,06 m; 2. Sainte-Rose*, 16,92 m; 3. Norca, 16,85 m.

Perche (5,50 m). – 1. Collet, 5,70 m; 2. d'Encausse, 5,60 m; 3. Baudouin, 5,55 m.

Poids (19,85 m). – 1. *Viudes*, 18,77 m; 2. Lebon, 17,80 m; 3. Garrigues, 16,56 m.

Disque (63,20 m). – 1. Ratel, 57,06 m; 2. Selle, 56,58 m; 3. Conjungo, 56,30 m.

Javelot (80 m). – 1. Lefèvre*, 79,14 m; 2. Bertimon, 74,60 m; 3. Storaci, 72,46 m.

Marteau (74,50 m). – 1. *Piolanti*, 75,86 m; 2. Epalle, 75,66 m; 3. Kuhn, 74,82 m.

Décathlon (7 850 pts). – 1. Blondel, 8 109 pts; 2. Motti, 8 028 pts; 3. Levicq, 7 867 pts.

20 kilomètres marche (1 h 24 min). – 1. Corre*, 1 h 24 min 23 s; 2. Brosseau, 1 h 24 min 40 s; 3. Delaforge*, 1 h 26 min 44 s.

Femmes

100 mètres (11 s 40) : 1. L. Bily*, 11 s 45; 2. M. Nestoret, 11 s 58; 3. P. Girard, 11 s 59 (vent défavorable de 1,60 m/s).

200 mètres (23 s 20). – 1. M.-J. Pérec, 22 s 55; 2. A. Mormand, 23 s 58; 3. M. Nestoret, 23 s 62.

400 mètres (52 s) : 1. E. Devassoigne, 52 s 34; 2. F. Landre, 52 s 80; 3. E. Elien, 53 s 18.

800 mètres (2 min 1 s 30). – 1. V. Dorsile, 1 min 59 s 29 (nouveau record de France, ancien record 1 min 59 s 32 par F. Giolitti en 1986); 2. P. Djate, 2 min 3 s 25; 3. Y. Vinière, 2 min 3 s 54.

1 500 mètres (4 min 10 s 20). – 1. F. Quentin, 4 min 12 s 93; 2. F. Pezerat, 4 min 15 s 14; 3. *V. Pongérard*, 4 min 15 s 63.

3 000 mètres (8 min 56 s). – 1. M.-P. Duros, 8 min 45 s 96; 2. Z. Koullou-Graziani, 8 min 57 s 06; 3. A. Sergent-Palluy, 9 min 4 s 96.

10 000 mètres (32 min 50 s). – 1. R. Murcia*, 33 min 15 s 05; 2. A. Clouvel, 33 min 20 s 40; 3. V. Chauvel, 34 min 31 s 52.

100 mètres haies (13 s 30). – 1. A. Piquereau, 12 s 85; 2. C. Cinelu, 12 s 86; 3. P. Girard, 12 s 96.

400 mètres haies (56 s 50). – 1. C. Nelson, 57 s 65; 2. L. Deniau, 58 s 42; 3. S. Robin, 58 s 43.

Hauteur (1,92 m). – 1. S. Fricot*, 1,90 m; 2. I. Jeanne-Chevallier, 1,90 m; 3. M. Maury-Ewange-Epée, 1,90 m.

Longueur (6,55 m). – 1. C. Missoudan, 6,31 m; 2. C. Aubert-Cadinot, 6,26 m; 3. N. Caster, 6,24 m.

Triple saut (discipline non olympique). – 1. S. Borda, 13,24 m; 2. C. Honoré, 13,07 m; 3. *A. Moelo*, 12,89 m.

Poids (17,40 m). – 1. A. Lefebvre, 15,96 m; 2. L. Bertimon, 15,34 m; 3. F. Locuty, 15,15 m.

Javelot (61,40 m). – 1. M. Bègue, 55,16 m; 2. N. Auzeuil, 53,70 m; 3. N. Teppe, 53,26 m.

Disque (59 m). – 1. *I. Devaluez*, 55,82 m; 2. A. Teppe, 55,06 m; 3. P. Guiral, 51,52 m.

Heptathlon (5 950 pts). – 1. N. Teppe, 6 145 pts; 2. O. Lesage, 6 016 pts; 3. S. del Prete, 5 980 pts.

10 kilomètres marche (48 min). – 1. N. Fortain, 47 min 46 s; 2. V. Lévêque*, 48 min 12 s; 3. N. Mazur*, 48 min 36 s.

(Entre parenthèses après la discipline le minimum de qualification olympique, avec un astérisque le nom des concurrents qui avaient réussi précédemment ce minimum, et en italique le nom des concurrents qui étaient champion en 1991.)

AUTOMOBILISME

RALLYE DE NOUVELLE-ZÉLANDE

L'équipage Carlos Sainz-Luis Moya (Esp.) sur Toyota Celica a remporté, dimanche 28 juin, le Rallye de Nouvelle-Zélande, septième épreuve du championnat du monde des pilotes. Il a devancé Pietro Liatti-Luciano Tedeschini (Ita.) sur Lancia-Delta de 4 min 30 sec. Au classement du championnat du monde des pilotes, Sainz (77 pts) précède Kankunnen (Fin., 62 pts) et Auriol (Fra., 60 pts).

GOLF

OPEN DE FRANCE

L'Espagnol Miguel Angel Martin a remporté, dimanche 28 juin, l'Open de France à Saint-Quentin-en-Yvelines (Par 71, 6 475 m). Troisième au départ du dernier tour, à un coup de l'Anglais Nick Faldo et du jeune Français Eric Giraud (vingt-deux ans), il s'est imposé en ramenant une carte de 69, pour un total final de 276, soit 8 sous le Par. Faldo a terminé troisième (280) derrière son compatriote Martin Poxon (278), après un ultime parcours très médiocre (74), tandis que Giraud s'est écroulé (79) et a fini vingtième.

TENNIS

LES CHAMPIONNATS DE WIMBLEDON

SIMPLE MESSIEURS

Troisième tour

Premier quart du tableau

Olhovskiy (CEI) b. Courier (E-U, n° 1), 6-4, 4-6, 6-4, 6-4; J. McEnroe (E-U) b. Wheaton (E-U, n° 16), 6-3, 6-4, 6-4; Forget (Fra., n° 9) b. Leconte (Fra.), 7-6, 6-3, 3-6, 6-3; Bates (G-B) b. Champion (Fra.), 7-5, 6-4, 6-7, 4-6, 6-4.

Deuxième quart du tableau

Becker (All., n° 4) b. Shelton (E-U), 6-4, 3-6, 7-6, 7-6; Ferreira (Af.S., n° 14) b. Herrera (Mex.), 7-6, 6-1, 4-6, 6-0; Agassi (E-U, n° 12) b. Rostagno (E-U), 6-3, 7-6, 7-5; Saceanu (All.) b. Hlasek (Sui.), 7-6, 3-6, 6-3, 1-6, 6-3.

SIMPLE DAMES

Troisième tour

Troisième quart du tableau

J. Capriati (E-U, n° 4) b. P. Hy (Can.), 6-3, 6-1; N. Sawamatsu (Jap.) b. H. Wiesner (Aut., n° 16), 6-1, 7-5; K. Goodridge (Aus.) b. M. Maleeva-Fragniere (Sui., n° 9) 7-5, 7-6; G. Sabatini (Arg., n° 3) b. R. Hiraki (Jap.), 6-0, 6-3.

Quatrième quart du tableau

N. Zvereva (CEI) b. L. McNeil (E-U), 5-7, 6-4, 7-5; Z. Garrison (E-U, n° 13) b. R. Fairbank-Nideffer (Af.S.), 6-4, 6-2; P. Fendick (E-U) b. J. Novotna (Tch., n° 11), 6-3, 6-3; S. Graf (All., n° 2) b. M. de Swardt (Af.S.), 5-7, 6-0, 7-5.

(Entre parenthèses, la nationalité des joueurs et, éventuellement, leur classement dans les têtes de série.)

CULTURE

MUSIQUES

Bruce Springsteen, le rock comme travail

Remis en cause aux Etats-Unis, le « boss » a choisi l'Europe pour partir à la reconquête de son titre

STOCKHOLM

de notre envoyé spécial

Une superstar de quarante-deux ans presque paralysée par le trac, c'est émouvant. Pour le premier concert de sa tournée européenne, Bruce Springsteen, *« the boss »*, ex-avenir du rock'n'roll, héros de l'Amérique en col bleu et successeur de Bob Dylan, avait l'air de retrouver des émotions de débutant.

Le 15 juin à Stockholm, devant dix mille convertis de longue date, il étrennait son nouveau groupe, et les chansons de ses deux albums sortis simultanément au printemps, *Human Touch* et *Lucky Town (le Monde* du 26 mars). Après une première partie (le spectacle est coupé par un entracte) très hésitante, inquiétante par moments à force de pusillanimité, Bruce Springsteen enfin retrouvé a fait douter ceux qui l'avaient enterré lors de la sortie des deux albums.



CLAUDE GASSIAN

Bruce Springsteen à Stockholm

Ces deux disques sont pour l'instant loin des scores habituels de Springsteen. Aux Etats-Unis, ils se sont vendus à un million d'exemplaires chacun. Pour un contremaître, ce serait sans doute assez, mais pour le *« boss »* c'est peu. Pendant ses quatre ans de silence, le rock a changé, et a pris Springsteen à rebrousse-poil. La tendance à la standardisation s'est inversée, pour faire place à une radicalisation croissante dont témoigne le succès de Nirvana, des Red Hot Chili Peppers ou de Metallica, qui chacun à leur manière débordent Springsteen en violence subversive.

Après presque vingt ans de vie commune, Springsteen avait dissous son groupe, le E. Street Band – séparation entourée de polémiques peu glorieuses. Pourtant, les deux albums fonçaient tête baissée dans la voie de la continuité (frisant l'autoparodie dans le cas de *Human Touch).* On n'est donc pas très surpris de voir Bruce Springsteen entouré sur scène de musiciens inconnus (guitare, basse, batterie, et une guitariste-percussionniste), à l'exception de Roy Bittan qui jouait déjà des claviers dans le E. Street Band. L'ensemble est compétent, mais pour l'instant incapable d'apporter quoi que ce soit à ce que Springsteen sait déjà faire. Il ne faut pas oublier les cinq choristes, trois femmes et deux hommes dont Bobby King, gloire locale du rhythm'n'blues de La Nouvelle-Orléans. C'est la meilleure idée d'un show qui en compte peu.

L'ampleur des voix (pas toujours très en place en ce soir de première) donne sur certains titres une coloration gospel au rock de Bruce Springsteen. Le « patron » a souvent enfilé la veste de prêcheur, autant le faire dans les formes.

Réflexes retrouvés

Au début du spectacle, il expédie *Born in the USA*, qu'il introduit en maltraitant à la guitare électrique *Star Spangled Banner*, à la manière de Jimi Hendrix à Woodstock, pour dire que rien n'a changé depuis le Vietnam et les émeutes de Newark. Quelques titres plus loin, Springsteen revient aux émeutes de Los Angeles : assez audacieusement, *57 Channels* – rockabilly ironique sur *Human Touch* – devient un moment de paranoïa urbaine entre rap, funk et rock, un peu à la manière de la belle reprise de *War*, que Spring- steen jouait lors de sa dernière tournée. Le reste du temps est essentiellement consacré aux nouvelles chansons – pas de *Born to Run*, pas de *The River* – jouées très près du disque, avec quelques classiques en plus *(Darkness on the Edge of Town, Glory Days).*

Parmi les nouveaux titres, certains passent l'examen de rattrapage *(Soul of the Departed*, ressuscité de la grandiloquence vers la fureur entre le disque et la scène), d'autres persistent dans la banalité *(Man's Job)* ou dans la grâce retrouvée *(If I Should Fall Behind).*

Entre les chansons, Bruce Springsteen parle ce soir-là surtout de ses enfants, n'en finissant pas – comme tout vieux jeune père – de s'extasier de voir d'aussi petits êtres provoquer de si grands changements. Patti Scialfa, excellente choriste du E. Street Band devenue madame Springsteen, vient chanter deux titres en duo. Au fur et à mesure que le show progresse, les banalités s'espacent, la température de la salle (une sorte de Bercy circulaire) monte jusqu'à ce que les Suédois finissent par rassurer Bruce Springsteen, qui retrouve ses réflexes, tire vers le haut un groupe encore sans personnalité (à l'exception de Roy Bittan et de Crystal Taliefero à la guitare et aux percussions) et fait oublier tous les soucis du moment.

Public imprévisible

Si, comme Michael Jackson, Bruce Springsteen et ses managers ont choisi l'Europe pour commencer cette tournée, c'est que la position du chanteur est extraordinairement fragile en ce moment. Le score moyen de ses disques ne lui laisse aucun droit à l'erreur au moment de la tournée américaine. Sa légende écornée peut finir de se désintégrer en quelques mois.

Aujourd'hui, personne n'est en mesure de prévoir les réactions d'un public qui porte tour à tour au sommet Nirvana (rock extrémiste), Ice Cube (rap incendiaire) et Garth Brooks (country ultra-conservatrice). L'Europe devient, pour le rock, l'équivalent des villes moyennes du nord-est des Etats-Unis pour Broadway : on y répète tranquillement les grosses productions, un peu à l'écart des grands circuits médiatiques et commerciaux américains.

Pour Springsteen, c'est l'occasion de créer un vrai groupe à partir d'une collection de musiciens, de poursuivre ses expérimentations et – sinon de conjuguer à nouveau le rock au futur – de se remettre à jour. De reprendre son fauteuil de patron en somme.

THOMAS SOTINEL

► **Les 29 et 30 juin à 20 heures au Palais omnisports de Paris-Bercy.**

□ **Pas de grève mardi 30 juin à l'Opéra de Paris.** – Le préavis de grève des personnels de l'Opéra de Paris, qui prévoyait un arrêt de travail, mardi 30 juin, dans les deux théâtres de l'établissement, a été levé. Les représentations d'*Otello* de Verdi à la Bastille avec le ténor espagnol Placido Domingo et un spectacle de ballets à l'Opéra Garnier auront donc lieu normalement. – *(AFP.)*

Faux départ pour Michael Jackson

MUNICH

de notre envoyé spécial

Au début du show, après un long extrait du *Carmina burana* de Carl Orff, Michael Jackson semble surgir de nulle part dans un déploiement pyrotechnique affolant. Samedi 27 juin, l'homme au gant blanc donne le coup d'envoi de sa tournée mondiale. Les dizaines de milliers de spectateurs massés dans le stade olympique de Munich ne se tiennent plus de joie. Le groupe, presque invisible au fond de l'immense scène, débute avec *Jam*, le premier titre de l'album *Dangerous*, et le spectacle entame un déclin irréversible. Le son est inaudible, trop faible, confus, plus qu'on ne peut l'accepter, même dans un stade olympique.

Et au fur et à mesure que Michael Jackson enfile les chansons, une espèce de catastrophe douce et grandiose se met en place, pour culminer en un sommet d'incompréhension pendant l'exécution de *Bad*. Michael Jackson, perché sur une plate-forme mobile, hurle aux étoiles et attend que la foule lui réponde. La foule reste muette. Enfin déconcerté, Jackson réagit, et chante faux tout le premier couplet.

Pourtant rien ne manque : une sélection de morceaux ultra-conservatrice (les titres produits par le jeune prodige Teddy Riley sur *Dangerous* ont presque tous été éliminés), des chorégraphies la plupart du temps calquées sur celles des clips, des éclairages souvent somptueux, des effets spéciaux d'une richesse et d'une naïveté attendrissantes : un ange sorti de Saint-Sulpice descend des cintres ; à la fin du spectacle, Michael Jackson enfile un casque et une combinaison, endosse un réacteur dorsal, passe derrière une immense caisse et laisse s'envoler à sa place un cascadeur, pendant que la sonorisation annonce *« Michael Jackson a quitté le stade ».* Mais entre les morceaux les pauses sont interminables. A l'intérieur même des chansons, Michael Jackson ménage de longs arrêts, prenant les poses de son album de photos personnel. Mais trente secondes c'est long quand les petites filles ne crient pas.

Lorsque le show Jackson arrivera à Paris, en septembre, une bonne partie de ces erreurs pourront être réparées. On se prend quand même à douter de la faculté de Michael Jackson et de son entourage à perpétuer le mythe à force de ne vouloir rien en changer. Les spectateurs de la tournée *Bad* en 1988 retrouveront cette année des chorégraphies identiques pour certains titres.

Un enjeu de taille pour Pepsi-Cola

Même si la taille des brandebourgs du dixième costume ou la couleur du ruban du chapeau ont changé, Michael Jackson voudrait construire son image et son mythe par accrétion, sans jamais admettre une seule contradiction. C'est ainsi qu'à la fin du pot-pourri des succès des Jackson 5, il déclare son amour pour ses frères, les nommant un à un, comme si le plus naïf de ses fans ne savait rien des vendettas qui déchirent le clan Jackson depuis des années.

Michael Jackson n'est pas seulement pâture à journaux à sensations, il est aussi l'une des principales raisons du rachat de CBS par Sony. Et un enjeu de taille pour Pepsi-Cola, qui sponsorise cette tournée de manière agressive : contrairement à ce qui se passe lors d'autres concerts, le sigle de la marque ne quitte jamais le décor de scène. Pour cela, à force d'études de marché et de travail, le *Dangerous Tour* deviendra sans doute ce qu'il aurait dû être dès le début (ne serait-ce que parce que les spectateurs allemands ont payé presque 100 marks pour le voir), un spectacle parfait, qui est à la musique ce que Disneyland est à la vraie vie.

T. S.

DANSE

La Dame de cœur

Une création mondiale de Trisha Brown dans la cour des Ursulines

MONTPELLIER

de notre envoyée spéciale

La forme de Trisha Brown, affichée à travers *One Story as in Falling*, sa création présentée en ouverture de Montpellier-Danse, est impressionnante. La chorégraphe a conçu une ambiance portuaire d'une extrême sophistication. Les six danseurs de la compagnie Bagouet, auxquels elle a ajouté, au dernier moment, deux membres de sa propre troupe, y évoluent comme poissons dans l'eau. Le décorateur suisse, Roland Aeschlimann, a délimité l'espace par quatre parallélépipèdes qui répondent aux quatre bandes divisant le sol. L'ensemble est blanc. Il a suspendu, à gauche de la scène, une paroi rectangulaire d'une luminosité laiteuse. Le point central du décor est un contrepoids, semblable à ceux qui sont accrochés aux grues des chantiers. Il va se déplacer de gauche à droite, imperceptiblement, pour marquer le temps de la chorégraphie.

Sirène de bateau, coups sourds assénés contre des coques, piaillements d'oiseaux et d'enfants, tel est l'univers musical développé par Alvin Curran. Les danseurs sont sur scène en costumes de ville, taillés dans une soie jaune, éclatante et mate à la fois. L'unique danseuse est en blanc-gris. Les huit protagonistes occupent tout l'espace du plateau. Une phrase chorégraphique se dégage : les genoux sont fléchis, et les bras, pliés à hauteur de taille, se balancent latéralement. Un mouvement continu qui rassemble l'idée de marche et de bercement. Une illusion optique, à l'allure parfois comique, quand elle est exécutée par Juan Manuel Vicente qui sait se servir de son physique peu ordinaire. Ses cheveux, noirs, pointés vers l'avant, en une coupe savante, vont dans le sens d'une chorégraphie abstraite proche des signaux des sémaphores.

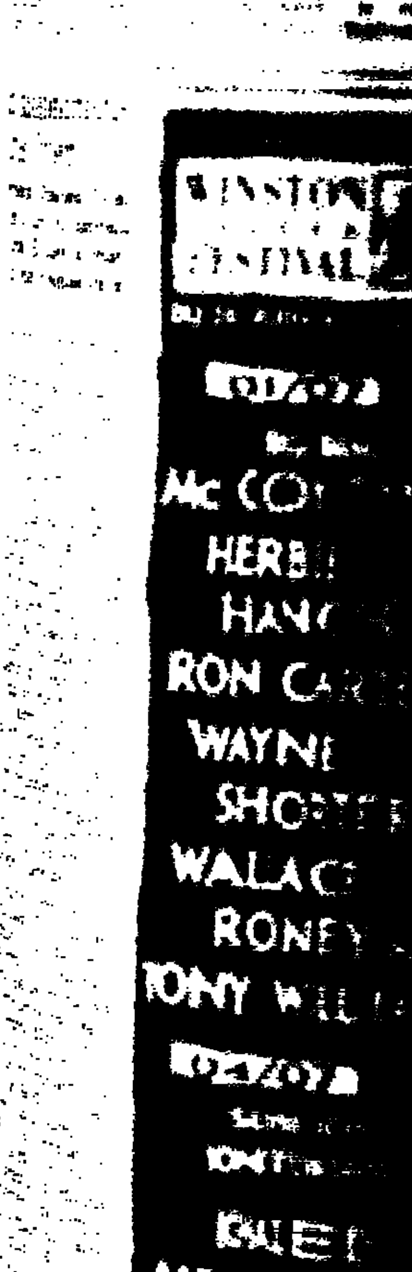
Trisha Brown a eu l'élégance de laisser transparaître le style Bagouet où les danseurs sont à l'aise. Elle l'a poussé vers plus de laxité, tout en le marquant d'un élan retenu qui lui est personnel. Même dans la lenteur, le corps « brownien » n'est jamais totalement relâché. Il est toujours sous tension, à l'affût, malgré sa nonchalante apparence. Ce corps est un chasseur solitaire. A l'image de la chorégraphe qui le fait exister. Depuis plus de vingt-cinq ans, Trisha Brown guette inlassablement le moindre geste qui viendra augmenter son butin chorégraphique, sans jamais chasser sur le territoire des autres.

A Montpellier, elle reprend également le rôle qu'elle tenait dans *Pour MG : the Movie*, un hommage à Michel Guy, créateur du Festival d'Automne et grand amateur de danse américaine, créé l'an dernier à l'Hippodrome de Douai, puis jouée au Théâtre de la Ville sans Trisha Brown. Cette chorégraphie est bercée d'une émotion qui n'a rien de sentimentale. On retrouve dans la musique, jouée derrière une fenêtre éclairée de la cour Jacques-Cœur, des accents de Satie : elle est aussi signée par Alvin Curran. La fumée rose qui parfois ondule au fond de la scène, les collants lie-de-vin des danseurs, tout évoque le raffinement du disparu. Un danseur, qui ne bougera pas d'un pouce pendant les trente minutes du ballet, incarne une sorte de point fixe, la mort peut-être, autour duquel la vie s'agite.

Puis Trisha Brown paraît. Elle attend immobile, et avance lentement, comme pour assurer ses pas, avant de bondir, de se rouler au sol. Les torsions de tout le corps, les ondulations du dos, mêlent la vie à la douleur. Sur sa silhouette si mince s'inscrit clairement le sens de sa danse. Elle est le chat égyptien qui, au royaume des morts, accompagne les âmes. On entend des appels dans la nuit, semblables à ceux de la mendiante de Marguerite Duras dans *India Song*. On est bien au cinéma, comme l'indique le titre de la chorégraphie : le film d'une vie se déroule. Poignant.

DOMINIQUE FRÉTARD

► **Les 1er, 3 et 5 juillet, au Schauspielhaus de Francfort et du 8 au 12 juillet à la villa Médicis, dans le cadre du Festival Roma-Europa.**



CULTURE

MUSIQUES

Quand Marseille regarde Marseille

Nuits blanches pour musiques noires aux îles du Frioul

MARSEILLE

de notre envoyée spéciale

Les Nuits blanches pour musiques noires de Marseille sont un festival qui se mérite. Il faut tout d'abord prendre le bateau pour se rendre sur les îles du Frioul, qui s'allongent aux portes du Vieux Port. Puis marcher un bon quart d'heure sur un sentier de bord de mer. On accède alors sur un promontoire rocheux, au milieu des vestiges de l'hôpital Caroline et de ses pavillons de quarantaine. Une architecture conçue pour favoriser les courants d'air chasseurs de fièvre jaune.

Les Nuits blanches commencent sur le bateau : musiciens et public (chaque année quatre à cinq mille fidèles) sont ensemble. Au retour aussi. La promenade, musique comprise, coûte 100 francs – de quoi accepter sans états d'âme le souffle froid du mistral. La console de son est installée à l'abri, dans les vestiges de la chapelle. Les musiciens logent en face, dans les pavillons restaurés par l'Association Caroline.

L'esprit même du festival joue les filles de l'air face aux grosses machineries de l'été. Rien à voir avec les tournées obligatoires qui alimentent les réjouissances festivalières. Ou alors en avant-première, et avec ajouts de bon ton. Ainsi cette année la New Orleans Review (*le Monde* du 26 juin), échantillon de gloires du rhythm n' blues de la Nouvelle-Orléans (Johnny Adams, Dr John, Willy DeVille, Zachary Richard, les Wild Magnolias). Les Nuits blanches offraient vendredi soir 26 juin un superbe tremplin de répétition à cette tribu, très attendue en Europe, mais où manquera Eddy Bo, retenu aux Etats-Unis.

Cette «revue», sympathique et bien cadrée, aurait *gagné à intégrer* dans ses rangs Marva Wright, voulaient suggérer les programmateurs des Nuits blanches. Ils ont donc convié la grande dame de la Nouvelle-Orléans pour la soirée inaugurale. Signe des lieux (la mer, les vestiges), signe du temps (le vent vivifiant), la Béninoise Angélique Kidjo y offrit un de ses meilleurs concerts, se dépouillant de la raideur qui la paralysait encore, grâce à une rythmique survoltée. Après la Brésilienne Monica Passos, Marva Wright s'empara de la scène, recréant l'histoire des *second lines* (les musiciens qui sont derrière le cercueil dans les *enterrements*) et du *rhythm*'n'blues, avec une ferveur qui autorisait tous les poncifs. Brillante et généreuse. *Quand Marva fait les cent pas d'un* bout à l'autre de la scène sur fond *d'orgue* Hammond, on la dirait possédée.

La plantureuse Ivoirienne Reine Pélagie *ouvrait la dernière des trois* Nuits blanches, réservée à l'Afrique. A sa suite, l'Algérien Cheb Khaled, *en pleine forme et nullement troublé* par le succès de *Didi* récemment entré au Top 50, le Camerounais Lapiro de M'Banga avec Anne-Marie Nzie, et le Malien Zani Diabate. Tous ceux-là sont des stars en leur pays, mais la vie en Afrique est dure au musicien. Certains ont décidé de tenter leur chance en Europe.

Ils s'en sont expliqués durant les après-midi de colloques. Piraterie, droits d'auteurs, relance de l'industrie africaine de la cassette, analyse du phénomène *Yéké Yéké* (la chanson de Mory Kanté qui fit entrer l'Afrique au Top 50) : tout ramène à la *mollesse et à la complaisance des* pouvoirs politiques africains, quand la musique aurait besoin des protections de la loi. *«Moi, je remplis des stades de quarante mille personnes, je suis la fille du peuple, et le peuple me parle»*, explique Reine Pélagie, star ivoirienne arrivée en France en 1990, *pour prouver qu'une chanteuse africaine peut faire de la variété». «Ici, pour l'instant, je reste tranquille,* poursuivait la *chanteuse qui donnait* au Frioul son premier concert français. *Donc, je n'ai pas de problèmes. Sauf de logement».*

Des problèmes de logement, Nuits blanches pour *musiques noires, créé* il y a six ans par Bruno Maillol, pourrait bien en rencontrer rapidement, tout comme les restaurateurs de l'hôpital Caroline, si le projet d'aménagement d'un Club Méditerranée sur le site, envisagé il y a quelques années, était remis à flot. Avec ses 1,6 million de francs de budget, Nuits blanches doit aujourd'hui affronter la concurrence d'Atout Frioul, festival alléchant mais sans surprises (Le Grand Orchestre du Splendid, Nougaro, Manu Dibango, Bratsch, Murray Head, Abbey Lincoln...) créé l'an passé par l'association du même nom, *présidée par* Jeanne Laffite, adjointe au maire de Marseille et déléguée au tourisme.

Le budget, considérable pour un jeune festival de ce type, 6,9 millions de francs, se passe, de toutes subventions dit-on à Atout Frioul, où on insiste sur l'apport des partenaires privés et la large participation de l'Office de tourisme de Marseille. Si les fonds municipaux étaient pour quelque chose dans ce festival-*bis*, qui débute une semaine après les Nuits blanches sur un créneau similaire, l'aveu n'en serait guère aisé à une époque où la ville, au bord de la faillite, cherche à diminuer le montant de ses subventions culturelles.

La tentative de conciliation opérée l'an *passé entre les deux* festivals (partage du site du Pavillon Hoche au Frioul) s'est soldée par un échec. Atout Frioul veut être le grand qui rassure. En face, Nuits blanches a peur d'être dévoré sur l'autel du développement touristique. Bruno Maillol, après avoir menacé de fermer ses Nuits blanches il y a environ deux mois, suite à la diminution prévue des subventions municipales, *s'est donc retranché, comme* il y a deux ans, dans l'hôpital Caroline. En faisant de ses envies musicales sa meilleure ligne de défense.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

Mort du saxophoniste Charles Tyler

Le saxophoniste Charles Tyler est mort dans la nuit du samedi 27 au dimanche 28 juin à Marseille. Il allait avoir cinquante et un ans.

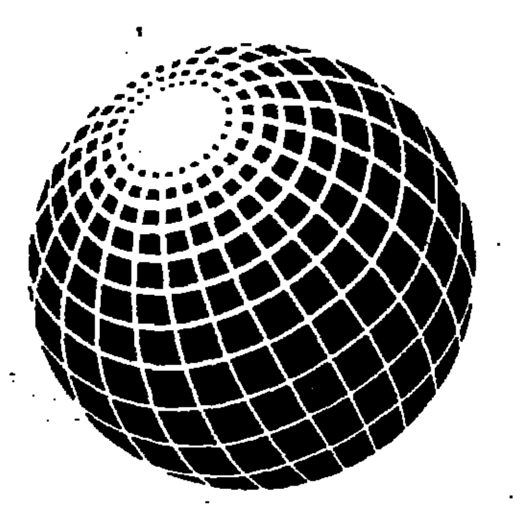
Même train que Coltrane ou qu'Albert Ayler : Charles Tyler, comme la plupart des musiciens afro-américains qui marquent le grand chambardement des années 60 (le free jazz), fait ses premières armes dans la musique populaire, le rhythm'n'blues. Né à Cadiz (Kentucky) le 20 juillet 1941, il joue au collège et à l'armée. Cela aussi fait partie du bagage instrumental des musiciens noirs de l'époque. Il rencontre Albert Ayler bien avant la création du Sextet qui célèbre *Bells* au Town Hall en 1965. Grands élans incantatoires et passionnés, douceur de l'inspiration, les mordus du jazz ne reconnaissent pas leur portée. Charles Tyler quitte le groupe aussi vite après le concert de Judson Hall (*Spirits Rejoice*) pour fonder son propre orchestre qu'Albert Ayler rejoint souvent. Il enregistre sur la *marque d'avant-garde* ESP avec des musiciens que l'on retrouve aux côtés d'Ornette Coleman.

Plus tard, à l'origine d'une sorte de courant folk-rock avec The Vulcans en 1968, il s'installe sur la côte ouest, enseigne à l'université de Californie et revient à New-York au milieu des années 70, en pleine deuxième vague de créativité exubérante (David Murray, etc.). Phénix, le jazz n'en finit pas *de renaître de ses cendres.* En 1977, avec Arthur Blythe, Oliver Lake, Ted Daniel, Julius Hemphill, Dewey *Redman, Chico Freeman,* et David Murray, Charles Tyler forme le New Music Orchestra. Il effectue une tournée européenne en compagnie de Sun Ra, s'installe au Danemark, en France depuis 1985.

En 1990, à l'Entrepôt, il accompagne *la Marseillaise d'Albert Ayler* (œuvre de Marc-Edouard Nabe). On l'entend ici et là, témoin vivant d'une histoire paradoxale du jazz, toujours avec sa passion douce du chant et de l'esprit. Rien à voir avec l'hagiographie officielle de la musique *afro-américaine. Encore moins* avec les analyses de ses fossoyeurs. C'est à l'opposé des criailleries, des cris et des trompes que l'on croit identifier dans les élans du free jazz. ... est toujours forcée de se ... une raison. Le lyrisme de Charles Tyler va commencer de se faire connaître. Il avait souvent joué avec ... Taylor, qui ouvrira le Festival ... mercredi 1er juillet.

FRANCIS MARMANDE







Cinémas arabes, pluriel de modestie

Une première Biennale qui présente un panorama de cinématographies en quête d'identité

Organisée par l'Institut du monde arabe (IMA) à Paris, la Biennale propose en une quarantaine de longs-métrages (complétés de documentaires, de films courts et de débats) une vue d'ensemble du cinéma contemporain dans les pays arabes.

Cette sélection, effectuée sur des critères de qualité plutôt que selon des quotas géographiques, reflète en partie la traditionnelle domination de l'Egypte, vieux pays de cinéma qui produit une soixantaine de films par an, quand le reste du monde arabe n'en fournit qu'une quinzaine – non comprises les œuvres des cinéastes exilés ou émigrés, eux aussi largement représentés à l'IMA. Elle signale aussi la relative bonne santé de la Tunisie, tandis que nombre de pays du Proche-Orient n'ont tout simplement aucun titre à présenter.

En proposant, à côté de la sélection officielle compétitive et d'une section information, toutes deux consacrées à des œuvres de ces deux dernières années, un «Regard sur vingt-cinq ans de cinéma arabe», les organisateurs ont choisi une période particulièrement significative : juin 1967, c'était, après la relative euphorie de l'ère des indépendances, la guerre de six jours, la déroute arabe et le début d'une crise morale et intellectuelle dont les effets durent toujours. Une période marquée par la montée des intégrismes et le réveil des Palestininens de l'intérieur, ponctuée par le traumatisme de la guerre du Golfe.

Reflet de ces événements en même temps que de l'état de la création, la Biennale présente d'ailleurs un film collectif, *la Guerre du Golfe et après...*, qu'un distributeur français serait bien avisé d'acquérir, ne serait-ce que pour faire entendre un discours différent de celui qui est diffusé jusqu'à présent sur l'origine de ce conflit et ses conséquences.

En marge de la manifestation, Magda Wassef, responsable du cinéma à l'IMA, organisatrice de la Biennale, et Youssef Cherif Rizkallah, critique égyptien et directeur artistique du Festival du Caire, livrent quelques clés pour mieux comprendre l'état actuel des cinémas arabes.

«Au-delà de la communauté de langue et de la présence de l'islam, existe-t-il une esthétique propre au cinéma arabe?

– Youssef Cherif Rizkallah : Non. Le seul «noyau dur» est constitué par le cinéma égyptien, le seul qui existe depuis soixante-quinze ans, qui dispose de structures stables de production et qui ait créé sa propre esthétique. Il a régné sans partage sur tous les écrans des pays arabes jusqu'à l'essor de la télévision et de la vidéo (avec énormément de films piratés), qui ont diversifié les sources d'images, en particulier au Maghreb. Après les indépendances, la plupart des pays ont créé des cinématographies d'Etat. Elles n'ont guère donné de résultats et sont en voie de disparition, en Syrie et en Algérie notamment, du fait des pesanteurs administratives, des pressions politiques et des difficultés économiques.

– Magda Wassef : Le cinéma égyptien continue d'être largement diffusé dans le monde arabe, mais ne s'exporte pratiquement pas en dehors. Tandis que les films maghrébins, qui n'atteignent aucun pays arabe hormis celui dans lequel ils ont été tournés, ont une chance d'être vus en Europe.

– Comment fonctionne la production en Egypte?

– Y. C. R. : La production est privée, mais les studios, les laboratoires et un grand nombre de salles appartiennent toujours à l'Etat. Alors que le cinéma fut dans les années 50 la seconde industrie du pays (après le coton), il traverse aujourd'hui de graves difficultés : le potentiel commercial a baissé à cause de la concurrence de la télévision et de la vidéo, des films américains, indiens ou de karaté, tandis que les coûts de production ne cessent d'augmenter, du fait notamment des salaires des vedettes. Le star-system est toujours très puissant, même si aujourd'hui un seul acteur, Adel Imam, déclenche à coup sûr la ruée des foules vers les salles, dans tout le monde arabe.

» En fait, les producteurs égyptiens sont surtout des intermédiaires, qui prévendent les films aux circuits de distribution, ce qui les empêche de tirer profit d'un grand succès pour asseoir une économie stable. Récemment s'est développée une nouvelle tendance : la commande par des hommes d'affaires de films qui ne sortiront jamais en salles, mais qui serviront d'habillage à des spots publicitaires pour être diffusés en vidéo en Arabie Saoudite et dans les Emirats. On peut imaginer la qualité de tels produits... Mais les Egyptiens conservent jusqu'à maintenant leur réputation de professionnalisme, aussi fait-on appel à leurs techniciens pour des séries TV tournées au Caire, mais aussi à Athènes ou à Ajman, dans le Golfe.

– Comment s'explique la place notable occupée par la Tunisie en ce moment au sein des cinémas arabes?

– M. W. : C'est une question de personnalités. L'Algérie a été en pointe à un moment grâce aux films de Lakhdar Hamina (*Chronique des années de braise*) ou de Merzak Allouache (*Omar Gatlato*), le Koweït a été révélé grace au seul talent de Khaled El Seddik. Mais les conditions de production sont si difficiles qu'un cinéaste met souvent cinq ans à faire un film. La Tunisie possède plusieurs bons cinéastes dont nous présentons les films, Ferid Boughedir (*Halfaouine*), Nouri Bouzid (*Bezness*) ou Nacer Khemir (*le Collier perdu de la colombe*). Sa vitalité tient aussi à la présence de vrais producteurs, qui font tragiquement défaut presque partout ailleurs. Si Tarak Ben Amar (producteur, entre autres, des *Pirates* de Polanski et de *Mayrig* de Verneuil) s'est toujours considéré comme un producteur international, ses moyens et les studios qu'il possède à Sousse ont joué un rôle positif. D'autre part, le producteur indépendant Ahmed Attia, très dynamique, est à l'origine de plusieurs initiatives, qui dépassent parfois le cadre tunisien, comme pour *la Guerre du Golfe et après...*

– Qu'en est-il de la censure?

– Y. C. R. : En Egypte, les films doivent être approuvés deux fois, sur scénario et après tournage. S'agissant de sujets politiques, la censure est plutôt libérale. En revanche, elle est plus sévère que jadis sur les questions religieuses et de mœurs et, sous la pression des intégristes, on peut basculer du jour au lendemain dans un obscurantisme total. La situation est différente dans chaque pays, mais nulle part hors de Tunisie on n'accepterait les seins nus des baigneuses de *Bezness* ou même les scènes de hammam d'*Halfaouine*. Les images de nu, même partiel, sont coupées dans les films étrangers, c'est-à-dire surtout américains.

– Peut-on parler aujourd'hui d'un thème dominant dans les films arabes?

– M. W. : On retrouve assez souvent chez les réalisateurs du Maghreb, et *a fortiori* chez ceux de l'immigration, le thème du déchirement entre modernité européenne et tradition arabe. Mais on ne peut pas en faire une règle : les films que nous présentons à la Biennale sont très divers, tant par leurs sujets que par leurs genres. L'idée de la grande nation arabe semble céder la place aux particularismes nationaux, parfois locaux. Et, après l'obligatoire référence palestinienne, ce sont aujourd'hui les Palestiniens de l'intérieur qui traitent de cette question, de façon moins stéréotypée.

– Y. C. R. : Cette diversité, et cette tendance au repli sur soi, se traduit par la quasi-inexistence de coproductions entre pays arabes, qui seraient pourtant indispensables au développement de tous ces cinémas. Il faut signaler en revanche l'initiative du cinéaste Youssef Chahine qui vient de prendre la gestion de deux petites salles à Alexandrie, pour y montrer uniquement des films arabes.

JEAN-MICHEL FRODON

► Jusqu'au 30 juin à l'Institut du monde arabe (Paris 5e). Tél. : 40-51-39-91. Les films sont également présentés à l'Utopia (Paris 5e) jusqu'au 7 juillet, et à la Maison méditerranéenne de l'image de Marseille du 1er au 7 juillet.

L'architecture d'entreprise au zénith

Quatre jours de colloque pour comprendre

Si l'on s'accorde à peu près aujourd'hui sur la nécessité d'une certaine audace en matière d'architecture d'entreprise, on hésite encore sur les modalités d'application. A l'heure de la délocalisation, le colloque international « Territoires et architectures d'entreprises » organisé par le programme Cité-Projets du Plan construction et architecture (ministère de l'équipement) vient proposer ses solutions, après plusieurs tentatives du même genre. Conçu pour éviter que les entreprises ne succombent à la seule tentation des modes architecturales, le colloque tentera de répondre aux interrogations de nos maîtres d'ouvrage, architectes et édiles.

Il aura fallu attendre la fin des années 80 en France pour voir l'architecture d'entreprise s'extirper de son cocon purement utilitaire. Sous la férule de la direction de l'architecture, et donc de l'Etat, Gaz de France, Bull, et IBM ont montré la voie. L'ingénieur s'est effacé devant l'architecte, la masse s'est faite plus discrète, et la lumière plus présente. L'immeuble «de prestige», ce fier monument autarcique, ignorant sa tragédie esthétique, a fait place à un bâtiment conçu comme un tout. Shell, le groupe Caisse des dépôts, Canal + (sans oublier *le Monde*), se sont engouffrés dans la brèche, édifiant au passage quelques modèles du genre. Meier, Nouvel, Valode et Pistre, Viguier et Jodry, Lyon et du Besset, ont su renouer avec une tradition en sommeil depuis le début du XXe siècle.

Pour ce colloque, une formule originale a été choisie : elle permet d'associer les régions à cette réflexion sur l'architecture d'entreprise, grâce à la «journée régionale» du mardi 30 juin. Lille, Lyon, et Nantes en seront simultanément les acteurs. Les participants pourront donc juger *in situ* le travail accompli à Euralille, à Lyon-Gerland et à Nantes-Atlanpole. La problématique régionale des implantations et de l'architecture d'entreprise sera au centre des débats. Les débats se transporteront ensuite à Paris à la Cité des sciences et de l'industrie.

La session parisienne comprend cinq ateliers répartis sur trois jours, et assortis de nombreuses études de cas (Sophia Antipolis, Nîmes, Sheffield, les projets urbains de la RATP, la zone d'activité de Stockley Park, etc.). Les intervenants, choisis pour la pertinence des solutions qu'ils proposent, et non en fonction de leur seul intérêt pour la question, devraient ouvrir le champ des possibilités. Les interventions des architectes Rem Koolhaas et Christian de Porzamparc, notamment, sont d'autant plus attendues qu'elles risquent d'apporter des réponses contradictoires. A défaut de résultats tangibles, la richesse et la variété des thèmes abordés permettent d'espérer une prise de conscience plus vaste de ces problèmes.

OLIVIER BOASSON

► Colloque international «Territoires et architectures d'entreprises», le 30 juin à Lille, Lyon, Nantes, les 1, 2, et 3 juillet à Paris, Cité des sciences. Tél. : (1) 40-24-20-10.

ÉCONOMIE

BILLET

De l'impunité agricole

Depuis la signature par les Douze de l'accord du 21 mai qui ouvre l'« An 1 » de la nouvelle politique agricole commune (PAC), il n'est pas de jour sans que la chronique agricole soit émaillée de *manifestations*, souvent bon enfant, ou d'incidents, parfois violents. Et le calendrier veut que huit jours après la tentative – avortée – de la Coordination rurale de bloquer Paris, les syndicats « officiels » préparent, pour le 30 juin, une *« journée nationale d'action »*.

Bref, après la mobilisation paysanne spontanée, artisanale, et fortement *médiatisée*, d'une base déboussolée et « jusqu'au-boutiste » qui veut purement et simplement la réécriture de l'accord du 21 mai, voilà programmée une imposante démonstration de force, bien *préparée, structurée, organisée* par des syndicalistes professionnels, sous l'autorité d'un « général en chef » tout frais émoulu, M. Luc Guyau, élu il y a quatre jours à la tête de la puissante machine qu'est la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA).

Mais, déjà depuis une semaine, les responsables départementaux de la FNSEA et du Centre national *des jeunes agriculteurs* (CNJA) – reprenant immédiatement l'offensive – entretiennent savamment l'agitation, décentralisée et tournante, sur le terrain. Quand il ne s'agit que de barrages filtrants, passe encore. Quand des tombereaux de légumes ou de fruits sont *déversés sur les chaussées et* que des passants ravis se pressent pour les ramasser, on peut fermer les yeux. Mais lorsque des bandes d'agriculteurs saccagent des sous-préfectures, mettent à sac des perceptions, déversent le chargement de camions espagnols, *endommagent la voiture d'un* maire, forcent un péage autoroutier, personne ne peut applaudir ni mettre ces excès sur le compte de l'exaspération, du souci de mobiliser les adhérents ou du besoin d'expliquer aux Français les méfaits de la PAC. Le plus étonnant, dans cette flambée de dérapages et de voies de fait, notamment en Bretagne, est à coup sûr le silence des autorités gouvernementales. Le garde des sceaux proteste-t-il publiquement contre les déprédations visant un tribunal, le ministre du budget contre la casse dans un hôtel des impôts, celui de l'intérieur contre les attaques des sous-préfectures ? Voilà une mansuétude apparente qui contraste singulièrement avec les mises en garde solennelles et les menaces de sanctions annoncées par M. Paul Quilès à la veille du « blocus » de la capitale. Mais la FNSEA et le CNJA sont les partenaires *« officiels » du* dialogue avec l'Etat : l'impunité n'a peut-être pas le même sens pour tous...

FRANÇOIS GROSRICHARD

An 1er juillet

Le relèvement du SMIC sera compris entre 1,6 % et 2,3 %

Contrairement à l'année dernière, le gouvernement ne dévoilera pas devant la Commission nationale de la négociation collective (CNNC), qui devait se réunir lundi 29 juin, ses intentions quant au relèvement du SMIC au 1er juillet. Mme Martine Aubry, ministre du travail, sollicitera donc l'avis de la commission qui regroupe les partenaires sociaux, avant d'annoncer sa décision.

La loi impose au gouvernement de revaloriser le salaire minimum en le faisant bénéficier au minimum de la moitié du gain de pouvoir d'achat annuel obtenu par le taux de salaire horaire (TSH) calculé (pour la première fois cette année) par rapport à l'indice des prix hors tabac. Ce seuil minimum se traduirait par une augmentation de 1,6 %, mais il est probable qu'un « coup de pouce » sera donné, en répercutant la totalité du pouvoir d'achat du TSH, soit une augmentation de 2,3 % (contre 2,5 % si l'on se fondait sur l'indice des prix comprenant le tabac). Cette dernière solution – qui porterait le SMIC à 5 760 francs bruts – serait conforme à l'engagement pris en juin 1990 par M. Michel Rocard, alors premier ministre, qui avait indiqué que les pouvoirs publics n'iraient pas au-delà du *« coup de pouce »* traditionnel jusqu'à la fin 1992 en échange du bon déroulement des négociations de branches sur les bas salaires.

Le développement de la négociation

L'impact de ces négociations, souligne le bilan annuel établi par le ministère du travail et présenté lundi 29 juin devant la CNNC, n'est pas négligeable. Sur 151 branches de plus de 10 000 salariés étudiées, 56 d'entre elles, soit 37 %, ont toujours un niveau de salaire inférieur au SMIC (le salaire minimum étant atteint grâce à des primes) alors que la proportion était de 70 % en mars 1990. Cet effort de relèvement des basses rémunérations a eu pour effet de réduire de 300 000 environ le nombre de smicards dont la proportion atteint son niveau le plus bas depuis 1980, passant de 10,9 % des salariés en juillet 1990 à 8,6 % en juillet 1991.

Estimant que la négociation collective se développe *« à un rythme soutenu »*, le ministère relève que l'an passé les accords (36) et conventions (934) signés dans les branches ont augmenté de 7 % par rapport à 1990 et *« de 4,9 % par rapport au meilleur chiffre de la période 1986-1991 »*. *« Le nombre d'accords signés »* en 1991 *« est le plus fort depuis cinq ans »*, souligne le ministère, qui précise que dans les entreprises 6 750 accords contre 6 496 sont intervenus, soit une progression de 4 %.

Au niveau des branches, on observe une croissance des dispositions liées à la protection sociale complémentaire (retraite, prévoyance, indemnisation en cas de maladie), mais un essoufflement de la négociation salariale. Le nombre d'accords signés (3 620) recule de 4 % dans les entreprises, compte tenu de la propension de ces dernières (ainsi que *les branches*) à *ne programmer* qu'une revalorisation dans l'année. Les augmentations générales uniformes (à peine plus d'un accord sur deux) continuent de perdre du terrain au profit de dispositions plus souples, telles que les hausses individualisées ou l'intéressement, qui concerne désormais une entreprise sur cinq. En 1991, comme en 1990, les salariés qui n'auraient bénéficié que des seules dispositions générales n'auront pas pu maintenir leur pouvoir d'achat.

En dépit d'indiscutables aspects positifs, la vie conventionnelle française continue de souffrir de plusieurs maux, à commencer par la faiblesse de son rayonnement : 4 % des salariés seulement sont couverts par un accord d'entreprise, 5 % des accords sont conclus dans des sociétés de moins de 50 salariés et l'industrie concentre à elle seule 60 % des textes conventionnels négociés dans les entreprises. Les thèmes non salariaux sont passablement négligés par les branches : on ne recense que trois avenants sur les conditions de travail et dix-sept sur l'aménagement du temps de travail...

D'autre part, l'augmentation des dénonciations de conventions collectives par les employeurs (au nombre de dix contre quatre en 1990) n'est sans doute pas étrangère à la jurisprudence établie par l'arrêt Basirico, confirmée en mars par la cour de cassation. Selon celle-ci, une convention collective ne peut être modifiée qu'avec l'assentiment de tous les signataires originels. En l'absence d'un consensus général, ne peut être établi, la dénonciation pure et simple constitue, aux yeux du patronat, le seul moyen de débloquer la situation.

Enfin, le comportement des syndicalistes *« sur le terrain »* apparaît sensiblement différent de ce que pourraient laisser penser les prises de *position de certains dirigeants nationaux*. Ainsi, là où elle est présente, la CGT signe 75 % des accords, à peine moins que la CFDT (89 %), FO (88,6 %), la CFTC (88,5 %) et la CFE-CGC (92,3 %).

JEAN-MICHEL NORMAND

► **Lire aussi notre page dossier sur le SMIC dans « le Monde l'Economie », page 36.**

□ **Air Inter prévoit d'assurer 80 % de ses vols les 30 juin et 1er juillet.** – Air Inter a annoncé, le 29 juin, qu'elle serait *« en mesure d'assurer 80 % de ses vols »* le mardi 30 juin et le mercredi 1er juillet, dates auxquelles deux organisations syndicales du personnel navigant ont appelé à une grève (*le Monde* du 27 juin). La compagnie recommande aux passagers de se renseigner au 46-75-13-13 (entre 7 h et 22 h) ou en consultant le Minitel 3615 ou 3616 code AIR INTER, ou encore, pour Paris, au 45-46-90-00.

Succédant à M. Henri Martre

M. Louis Gallois (SNECMA) présidera le groupe Aérospatiale

M. Louis Gallois, PDG du groupe SNECMA, devait être élu, lundi après-midi 29 juin, en conseil d'administration, PDG du groupe Aérospatiale en remplacement de M. Henri Martre qui occupait ce poste *depuis dix ans et dont le mandat est venu à expiration*. M. Martre reste administrateur. Pour succéder à M. Gallois à la SNECMA, le nom le plus souvent avancé est celui de M. Gérard Renon, ancien administrateur général du Commissariat à l'énergie atomique (1983-1986) et ancien secrétaire d'Etat à la *défense (1989-1991) auprès, successivement, de* MM. Jean-Pierre Chevènement et Pierre Joxe.

Un énarque chez les « X » de l'armement

En 1989, M. Louis Gallois, diplômé de l'Ecole des hautes études commerciales, est le premier *énarque à prendre les commandes* de la SNECMA. Ni ingénieur de l'armement ni polytechnicien, il succède à quarante-cinq ans au général Bernard Capillon, alors que les activités civiles du motoriste prennent une part grandissante face au recul des commandes militaires. Directeur général de l'industrie de 1982 à 1986 auprès de M. Jean-Pierre Chevènement, il est l'un des artisans de la restructuration de Creusot-Loire et de la future implantation sur place de l'atelier « flexible » de la SNECMA. Chargé de mission au ministère de l'économie pendant la cohabitation, il se retrouve de nouveau aux *côtés* de M. Jean-Pierre Chevènement à partir de 1988 comme directeur du cabinet civil et militaire du ministre de la défense.

A son arrivée à la tête du motoriste, M. Louis Gallois a pour objectif principal de rétablir le dialogue social. En 1988, la SNECMA a été paralysée par une grève de douze semaines qui a laissé des traces. A partir de 1989, différents accords sont conclus avec les organisations syndicales sur l'intéressement, la formation, la progression de carrière des techniciens supérieurs... *En 1990, une convention* d'entreprise d'une durée de cinq ans est signée.

Partisan des alliances

Sur le plan technique, M. Gallois cherche à agrandir la « famille » des réacteurs civils. Aux moteurs de moyenne poussée, les CFM-56 développés à part égale avec General Electric (GE), la SNECMA adjoint deux projets de petits moteurs, le CFM-88 pour équiper des avions d'une centaine de places, et un dérivé du CFM-56 pour le projet d'Airbus A-319. A l'autre extrémité, elle participe pour 25 % au programme de GE pour développer un nouveau moteur très puissant, le GE-90, afin d'équiper les futurs avions gros-porteurs. Enfin, au milieu, elle développe le *CFM 56-5B, qualifié d'« écologique »* à cause de sa chambre de combustion plus propre. L'entreprise réfléchit aussi au lancement, à partir du M-88 qui équipera le Rafale, d'une nouvelle génération de réacteurs civils.

Dans le développement de ces projets, le PDG de la SNECMA est partisan des alliances, compte tenu des coûts trop élevés pour développer les programmes civils. Le motoriste s'ouvre vers l'international en implantant des bureaux à Londres, à Bonn, au Japon, à New-Delhi, à Pékin ou à Moscou, et consolide la *coopération avec les Russes, notamment* pour la motorisation des Ilouchine et du futur avion d'entraînement. Persuadé qu'il y aura un jour un successeur du Concorde, il est à l'origine d'un accord avec les Japonais pour le développement d'un moteur supersonique civil.

L'assainissement de la SNECMA, qui a perdu 410 millions de francs en 1987 et 250 millions l'année suivante, principalement du fait de la baisse des commandes militaires et de la grève de douze semaines, figure aussi au titre de ses objectifs. Portée par la conjoncture et le développement des commandes civiles, la société renoue avec les bénéfices en 1989 grâce au succès du CFM-56, le réacteur vedette que *fabrique l'entreprise à égalité avec* l'américain General Electric.

Après les années fastes, la crise du transport aérien va elle aussi frapper les activités civiles. Le résultat *du groupe (y compris les filiales)* est déficitaire en 1991 de 68 millions de francs. Pour faire face à cette conjoncture difficile, M. Gallois supprimera 1 200 emplois sur 14 200 en 1991 et 1992. Parmi ses dernières préoccupations figurait celle d'obtenir de l'Etat des fonds propres pour le groupe.

MARTINE LARONCHE

Les trois combats de M. Martre

Délégué général pour l'armement – pendant six ans – avant et après 1981, puis PDG du groupe Aérospatiale durant dix années, M. Henri Martre aura été en même temps un fidèle serviteur de l'Etat et un grand capitaine d'industrie à ces deux postes. Ce polytechnicien, fier d'être ariégeois, avait su rester discret tout au long de sa première carrière d'ingénieur de l'armement au ministère de la défense. Nommé en mars 1977 à la tête de son corps d'origine – dans cette institution, qu'on appelle la DGA, où il s'agit tout à la fois de contrôler l'industrie *de défense au nom de l'Etat et* de sensibiliser ce même Etat aux nécessités de la sécurité – puis porté, en mai 1983, à la présidence du groupe Aérospatiale, M. Henri Martre va alors se *révéler* et y « éclater » littéralement.

Les pressions de Washington

De cet homme, qu'on continue aujourd'hui encore d'accuser d'avoir accueilli à Aérospatiale *beaucoup d'anciens membres de* cabinet de ministres RPR, M. François Mitterrand aura su, sans parti pris, se souvenir en mai 1981. M. Martre fut en effet de ces quelques responsables militaires qui, par exemple, dès juillet 1980, considérèrent – par esprit républicain – de leur devoir d'informer des problèmes de défense le candidat du PS à la « présidentielle ». Elu à l'Elysée, M. Mitterrand n'hésita pas un seul instant à prolonger M. Martre à la DGA, puis à le désigner et, en 1989, à le confirmer dans son mandat de PDG du groupe Aérospatiale.

En dix ans, le chiffre d'affaires de l'entreprise aura plus que doublé, *avec des records (plus de 60 %* chaque année) à l'exportation, et les effectifs se seront accrus de quelque 20 %. M. Martre a mené *grosso modo* trois combats importants. *D'abord, il aura invité* ses partenaires européens à ne pas démissionner devant les pressions de Washington, qu'il s'agisse de la famille Airbus (que les Etats-Unis *attaquent en piqué), des manipulations* du dollar (qui désavantagent les constructeurs non américains) ou des subventions de toutes sortes (mais sournoises) du Pentagone et de la NASA à leur industrie nationale. Ensuite, il aura milité tous azimuts pour que la France ne laisse à personne le soin d'assurer et de financer sa sécurité. Enfin, il aura *misé à fond – pour les avions*, comme pour les missiles tactiques, les hélicoptères ou pour l'espace – sur un « partenariat » avec l'Allemagne et, accessoirement, avec d'autres *sociétés européennes*, de sorte que son groupe coopère à hauteur de 70 % de son potentiel.

Jouant ce qu'on y appelle *« le couple marché-produits »* et *« l'excellence dans les métiers »*, Aérospatiale est de ces sociétés françaises – longtemps assimilées à des arsenaux – qui auront su, face au déclin des ventes militaires, orienter entre 1987 et 1988 leur stratégie vers des activités civiles.

Le gouvernement n'aura pas voulu attendre février 1993, son *soixante-cinquième* anniversaire, pour se séparer de M. Martre. En réalité, ce secteur industriel contrôlé par le ministère de la défense est voué à de nouvelles restructurations. Il est évident, dans ces conditions, que le pouvoir politique a cherché à confier Aérospatiale à un PDG qui dispose de temps devant lui pour mener à bien les réorganisations à venir. Pour autant, le gouvernement ne souhaite pas, dit-on, se priver de la compétence de M. Martre, acquise tant à la DGA que chez Aérospatiale. Il pourrait lui attribuer une « mission » dans le domaine de l'armement – comme il l'a fait avec M. Gérard Renon, l'ancien secrétaire d'Etat à la défense, – avant de le nommer à l'Office général de l'Air *(OGA) en remplacement* du général Jacques Mitterrand auquel il a déjà succédé à Aérospatiale.

JACQUES ISNARD



ÉCONOMIE

Enquête : les pays riches et l'insaisissable reprise

Japon : le changement dans la différence

Suite de la première page

Au Sommet de la Terre, il s'est montré *prodigue*, promettant de consacrer 7,7 milliards de dollars (environ 40 milliards de francs) sur cinq ans à l'aide au développement pour l'environnement. *Des initiatives* non exemptes d'ambiguïtés (*le Monde* du 13 et du 17 juin).

On peut se poser la question de savoir si le Japon deviendra simplement une *«puissance ordinaire»* ou bien s'il est en train de se doter des moyens nécessaires pour devenir une superpuissance civile, contribuant à la stabilité mondiale par des moyens autres que militaires. Trop tôt pour répondre, même si le pays sort de sa coquille et commence à oublier ses tentations isolationnistes. En dépit de toutes ces incertitudes, le Japon apparaît bien comme une puissance d'un nouveau genre. Puissance encore en pointillé, peu assurée d'elle-même, n'ayant pas de modèle à exporter, mais puissance dont la dynamique est particulièrement adaptée au nouvel ordre mondial.

Le Japon a longtemps profité de la guerre froide, prospérant à l'ombre des Etats-Unis. La fin de l'ère bipolaire le favorise maintenant par la redéfinition des enjeux qu'elle implique. Elle modifie la *hiérarchie* de la *puissance en* donnant à la force économique et technologique un poids accru. Quand seules les armes comptaient, le Japon *«pacifique»* devait se contenter d'un strapontin à côté de l'un des puissants. Seul le *«chantage du faible»* lui permettait de faire prévaloir ses intérêts bien compris.

C'est ainsi que Tokyo a su manœuvrer au mieux de ses intérêts nationaux. L'impressionnante croissance de ces quarante dernières années ne s'est pas faite par hasard, et le frileux attentisme nippon fut aussi un choix délibéré.

Paradoxe : la mondialisation des échanges, les exportations de marchandises et de capitaux, les implantations à l'étranger placent aujourd'hui l'archipel au centre d'une formidable puissance matérielle en même temps que le Japon inquiète l'étranger par l'absence de «message» et d'orientations autonomes, voire de défense de valeurs propres.

Des composantes traditionnelles de la puissance (la force économique, la force militaire et l'«hégémonie» culturelle, compagnons de route de l'impérialisme), le Japon n'a ni la deuxième ni la troisième. Son armée dispose d'un budget élevé (30 milliards de dollars) mais reste purement défensive. Quant au «message», il demeure inarticulé : Tokyo n'a pas encore su transformer son pacifisme constitutionnel en principes diplomatiques.

Le Japon demeure une nation pragmatique. D'abord, parce que, civilisation périphérique dans la mouvance de la Chine, le pays ne s'est jamais senti *investi d'une mission universaliste.* Le néo-nationalisme culturel fondé sur la supposée unicité de la culture nippone reste, pour l'instant, à usage interne. *De plus, les Japonais se méfient des «grands desseins»* : lorsqu'ils se crurent porteurs d'un message rédempteur, ce fut la tragédie.

Réticences, absence de projet précis : pour devenir une grande puissance, le Japon manque surtout de cette *«hypocrisie d'Etat»* que l'Occident sait si bien manier, s'arrogeant un mandat moral dans ses entreprises les plus contestables. Par manque d'expérience plus que par retenue, le Japon pèche par excès de réalisme dans un monde qui a soif de grands mots.

Tokyo a condamné du bout des lèvres la répression en Chine et, tout aussi mollement, le *«rétablissement de l'ordre»* par l'armée thaï. Peut-être se sent-t-on gêné ici de donner des leçons de démocratie aux pays voisins alors qu'on cherche plutôt à faire oublier son propre passé. Il n'empêche que la question va se poser de voir comment *dépasser de telles inhibitions*, et d'abord comment mettre en pratique le nouveau souci de lier aide au développement et situation démocratique des pays receveurs. Le cas de la Birmanie est un bon exemple.

Si les incertitudes sont moins grandes lorsque l'on se tourne vers l'élément fondamental de la puissance nippone qu'est l'économie, se posent tout de même deux questions. L'une est conjoncturelle et porte sur les effets de la récession actuelle, l'autre est structurelle et porte sur la nature de cette puissance économique.

Sur le premier point, les indices paraissent alarmants : la croissance économique s'est beaucoup ralentie et atteindra péniblement 3 % en 1993, à la condition toutefois que soient mises en œuvre des dépenses budgétaires supplémentaires de 40 milliards de dollars pour soutenir la demande. On connaît les autres motifs d'inquiétude : chute des cours boursiers et des prix des terrains, diminution des profits des entreprises, pessimisme des industriels, *record des faillites (59 milliards de dollars)*... Après les spéculateurs pris dans le cyclone d'une «bulle financière» qui s'est dégonflée à toute allure, ce sont les banques qui par ricochet sont menacées.

Une machine grippée

La machine à produire japonaise semble brusquement grippée sous le poids des charges financières, les entreprises ayant vu se tarir les sources d'argent facile – celles de la spéculation – et très bon marché, depuis que les taux d'intérêt ont augmenté.

Pour la première fois depuis la crise pétrolière, le patronat est divisé. L'autocritique qu'ont faite des hommes comme M. Akio Morita est loin d'être partagée par tous. Le patron de Sony souligne les déséquilibres qui existent dans la répartition de la richesse nationale, les entreprises étant favorisées au détriment des salariés. M. Morita insiste sur la nécessaire réduction du *temps de travail* et sur le versement de dividendes réels aux actionnaires. Les industriels réagiront-ils comme ils le font toujours, en cassant les marges et *en pressurant les sous-traitants*? Il leur faudrait pourtant trouver cette fois des solutions plus originales.

Les évolutions sociales y convient. De même qu'il est erroné de croire que le Japon a tout sacrifié à la croissance, comme en témoignent les résultats atteints en matière d'éducation, de santé et d'espérance de vie sinon de couverture sociale, de même la société nippone est-elle loin d'être figée. Une nouvelle génération sans dogme, vivant au présent un hédonisme à la petite semaine – grâce à l'argent et aux loisirs – paraît moins fidèle à la culture d'entreprise traditionnelle. Bien qu'elle subisse les contraintes d'une société régie par un Etat qui n'a rien de providentiel, la présence sur le marché du travail de femmes de plus en plus nombreuses et le gonflement du secteur tertiaire modifient la physionomie du salariat.

Par ailleurs, le boom de la consommation a créé de nouvelles disparités sociales, entamant le sentiment qu'avaient la majorité des Japonais d'appartenir à la classe moyenne. La crise de l'éthique des affaires, ouverte par les scandales, a ébranlé l'image de l'entreprise : conjuguées au vieillissement de la *population et aux charges sociales en* résultant, ce sont là les composantes de la nouvelle alchimie sociale. Point de bouleversements : des évolutions, simplement. *Le consensus social quelque* peu lézardé demeure.

Si on lève le nez des statistiques du court terme, l'avenir du Japon ne semble guère menacé. L'archipel sort d'une période d'expansion continue de près de cinq ans qui était, à tous égards, exceptionnelle. Par rapport à cette phase d'euphorie, la situation actuelle apparaît grise. Mais au cours de l'âge d'or qu'il a traversé, l'archipel a accumulé de formidables capacités : entre 1987 et 1991, les investissements ont atteint 3 000 milliards de dollars, dont un cinquième a été consacré à la recherche. Difficile d'être mieux placé pour se redéployer. *Surtout, la puissance japonaise* ne tient pas seulement à son produit national brut, qui représente un peu moins de 60 % de celui des Etats-Unis : l'archipel est devenu le centre névralgique de flux matériels et financiers importants, source d'une *interdépendance de plus en plus* étroite le liant à de nombreux pays étrangers. C'est ce «maillage» planétaire qui constitue la trame de l'*«empire»* nippon.

Les investissements japonais à l'étranger n'atteindront sans doute plus les montants faramineux de ces dernières années : en 1987, l'équivalent du PNB de la Suède. La présence nippone n'en est pas moins maintenant solidement *établie. Le Japon* demeure en outre l'un des principaux créditeurs du monde. En matière d'aide au développement, selon les années, il égale ou dépasse les Etats-Unis. Une aide qui engendre dépendance à l'égard du donateur : inquiète du retrait progressif des Américains, et bien que tenaillée par le passé, l'Asie compte sur le Japon pour combler le vide. Tokyo en profite pour rappeler à satiété que la stabilité *régionale est sa préoccupation majeure.*

La présence nippone à l'étranger se transforme ainsi progressivement en une politique d'influence. Le réalisme des dirigeants de Tokyo les pousse à chercher des «partenaires» plus qu'à accumuler des conquêtes : la *«vie en commun»* est le nouveau slogan. *Cela* suppose que le Japon aura de plus en plus son mot à dire dans une région où son dynamisme a fait de lui l'axe du développement technologique et financier. Mais le Japon aura aussi son mot à dire dans le reste du monde, à condi*tion de savoir ajouter à sa puissance* des messages politiques légitimant son action aux yeux des nations étrangères.

PHILIPPE PONS

Prochain article :

Allemagne : la double ouverture par Éric Le Boucher

Deux points de vue sur les priorités des années 90

Avant le sommet des sept grands pays industrialisés qui se tiendra du 6 au 8 juillet à Munich, quatre ministres des gouvernements allemand, français, britannique et japonais apportent leur contribution pour tenter de répondre aux défis de l'économie mondiale. Animés par des sensibilités politiques différentes – le ministre allemand est libéral, le ministre français socialiste, – MM. Jürgen Möllemann, ministre allemand de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, ministre français de l'industrie et du commerce extérieur, *Michael Heseltine*, ministre britannique du commerce et de l'industrie, Kozo Watanabe, ministre japonais du commerce international et de l'industrie, se retrouvent autour d'une même problématique. A défaut d'y apporter les mêmes solutions. Pour ces quatre ministres, si les années 80 ont eu comme priorité le règlement des problèmes financiers et monétaires, les années 90 devront privilégier l'entreprise, la microéconomie, l'industrie, l'action sur les structures de production. Cette volonté commune les conduit à souhaiter un élargissement de la coopération économique internationale et à prôner des politiques structurelles. Même si ces objectifs partagés n'aboutissent pas à des actions ou à des orientations identiques. *Le Monde* publie aujourd'hui les points de vue de M. Jürgen Möllemann et de M. Dominique Strauss-Kahn qui paraîtront aussi en Allemagne dans *Handelsblatt*. Il publiera cette semaine les opinions de MM. Heseltine et Watanabe.

Pour un nouvel ordre économique mondial

par Dominique Strauss-Kahn

LE monde a connu avec les «trente glorieuses» une période de croissance quasi ininterrompue au sortir de la seconde guerre mondiale. Puis sont venus les chocs pétroliers avec leurs cortèges de *ruptures* : chômages massifs, inflation et déficits budgétaires, guerre des monnaies. A un univers de stabilité relative succédaient des *évolutions incontrôlées*.

Vers la fin des années 70, à la perplexité des économistes professionnels a correspondu l'incapacité des gouvernements des pays développés à donner une réponse coordonnée aux difficultés économiques mondiales. A défaut de solution, une déclaration d'intention : seul le marché permettrait d'effacer les péchés d'un monde trop dirigiste, trop réglementé, trop endetté. Heureusement les gouvernements, même lorsqu'ils *ont cédé à l'idéologie dans les discours*, ont fait preuve d'un grand réalisme, mieux encore, de beaucoup de pragmatisme.

C'est ainsi qu'inlassablement, pendant toutes les années 80, les sept grands pays industrialisés ont entrepris de réguler le désordre des monnaies et des flux financiers. L'histoire retiendra de cette décennie les accords du Plazza et du Louvre, qui ont permis de stabiliser les taux de change entre les principales monnaies mondiales, la crise financière du tiers-monde surmontée sinon résolue, la réponse au krach boursier de 1987 rapide et efficace. Le risque d'une dérive totale d'une économie fondée sur la spéculation a été écarté. Tout cela grâce à une politique active de coopération internationale.

Faut-il en rester là ? Evidemment non. La liste des défis auxquels est aujourd'hui confrontée l'économie mondiale est impressionnante. Nous sommes nombreux, responsables politiques, hommes d'entreprise et syndicalistes d'Allemagne, du Japon, de Grande-Bretagne ou de France, à penser qu'aujourd'hui les priorités ont changé.

Les années 90 seront celles de l'entreprise, de la microéconomie et du système productif, c'est-à-dire largement de l'industrie ; à l'opposé de la prééminence de la finance qui a prévalu au cours de la décennie précédente. Progrès technologique, protection de l'environnement, nouvelles relations du travail à l'intérieur de l'entreprise, partage du travail dans *les pays riches et des richesses* entre ceux-ci et les pays pauvres, sécurité des centrales nucléaires et flux d'investissements dans les pays de l'Est, tels seront les maîtres mots des années qui s'ouvrent. Une seule réponse est possible : étendre la coopération économique internationale à tous les domaines.

Certains pourront être surpris que nous soyons nombreux, venus d'horizons idéologiques assez différents, à partager la conviction qu'il est *absolument nécessaire* de mener des politiques structurelles. Mais ne devons-nous pas porter une attention aussi grande aux questions d'environnement, aux projets industriels stratégiques, au chômage ou à la réforme économique à l'Est qu'à ce qui fut au cœur des discussions passées : les taux de change ?

Personne ne croit niaisement qu'être d'accord sur les problèmes signifie être d'accord sur les solutions. *Le contenu de la coopération* à mettre en place, plus encore que sa forme, sera le produit de la confrontation de positions parfois divergentes, ne serait-ce qu'en raison d'intérêts nationaux souvent différents. Mais, quelles que soient les difficultés de cette coopération industrielle, nous savons qu'elle est possible. Dans ce domaine, les expériences nationales sont riches d'enseignements, qu'il s'agisse des *keiretsu* et des concertations multiples sous l'égide du MITI (*ministère* de l'industrie et du commerce international) au Japon, des associations banque-industrie en RFA ou des *grands programmes militaires et* spatiaux aux Etats-Unis.

C'est l'évolution même des systèmes productifs européens, américains et japonais qui est en cause. Aujourd'hui, une coordination industrielle est plus que jamais nécessaire dans tous les pays du monde pour le développement de secteurs essentiels pour la croissance mondiale, et que le marché seul ne peut faire émerger.

Les enjeux majeurs sont à l'Est

par Jürgen Möllemann

LE sommet des pays industrialisés qui se tiendra à Munich du 6 au 8 juillet prochain, sous la présidence du chancelier Kohl, s'efforcera de répondre aux défis de politique économique propres à la décennie 90. Ces sept grands pays ont réussi, dans une large mesure, à soutenir globalement l'économie mondiale ; et dans ces pays occidentaux les générations d'après-guerre n'ont connu aucune grave crise économique. Nous avons cependant accumulé dans nos économies nationales des rigidités et des distorsions qui compromettent de plus en plus gravement la poursuite de la croissance de l'économie mondiale. *Or, des défis de* demain ne pourront être «dépassés» que si l'économie mondiale est forte.

L'ouverture de l'Europe de l'Est et le passage à la démocratie et à l'économie de marché dans cette partie du monde constituent par ailleurs l'un des plus grands paris. La fin du partage du monde en deux blocs, tant du point de vue politique que stratégique, n'a pas pour autant suscité la disparition d'un système économique mondial coupé en deux (le capitalisme, d'une part, et les survivances de l'ancien système économique *socialiste, d'autre part*). Nous devons prendre conscience que les enjeux majeurs de la fin de ce siècle sont de réussir l'intégration de l'ancien bloc communiste dans l'économie mondiale et la mise en place progressive de structures démocratiques durables et de *mécanismes* d'économie de marché dans les pays de l'Est, tout en assurant le maintien de la productivité de nos économies nationales.

Mon propos pourrait se résumer ainsi :

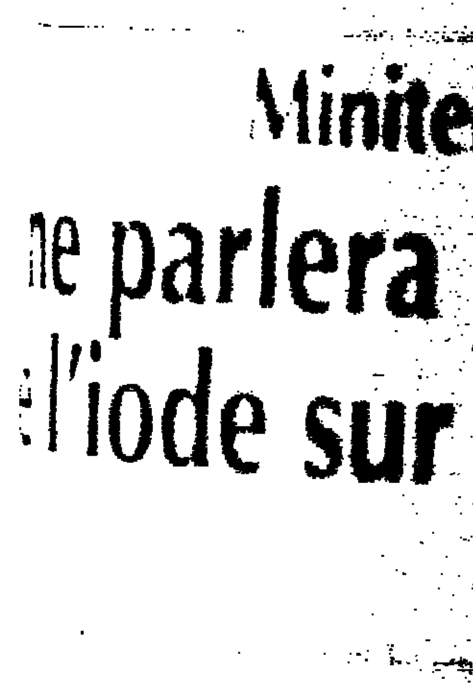
– Pour résoudre les problèmes, les responsables politiques, et en particulier les responsables économiques, ne devront plus se borner à considérer les grands indicateurs économiques mondiaux, tels que les taux d'intérêt, les taux de change, les déficits budgétaires ; ils devront beaucoup plus que par le passé analyser les microstructures de base et s'interroger sur l'efficacité des instruments d'orientation (notamment de la politique fiscale et de la politique des échanges).

– Tout cela doit s'inscrire dans le cadre de la coordination politique internationale. La voie d'une telle approche structurelle de la *coordination politique* a été soulignée à la Conférence de Münster, en *mai* dernier, à laquelle j'avais invité les ministres de l'économie *et du commerce extérieur* des pays du G 7 et des principaux pays de l'Europe orientale.

– La concurrence entre le système économique des pays de l'Est et le modèle occidental n'a plus cours. En revanche, *d'autres* concurrences vont s'intensifier, celle du choix optimum des lieux de production, celles des politiques des échanges, de l'environnement, de l'emploi, de l'énergie (pour n'en citer que quelques-unes). Et il nous faudra éviter, tant au niveau des entreprises que des structures, de s'acheminer vers *des distorsions* de concurrence sur le marché international.

Toutefois, il est encore plus important de montrer clairement aux acteurs présents sur la scène économique mondiale ainsi qu'à leur opinion publique qu'une mauvaise politique microéconomique (consistant notamment à figer les structures anciennes) conduirait les pays concernés à un nouveau décrochage par rapport à l'économie mondiale. *Car il n'y aura plus de «sécurité sociale garantie par l'économie mondiale»* et toute mauvaise politique au niveau structurel et microéconomique se traduira immanquablement par une perte de bien-être et de qualité de vie.

C'est là aussi l'un des messages importants du sommet de Munich, qui marquera profondément de son empreinte les problèmes qu'auront à traiter les responsables politiques au cours de la décennie 90.



ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Selon l'étude annuelle de l'ONU

L'économie mondiale devra privilégier les investissements plutôt que la réduction des déficits

L'économie internationale sortira sans doute de la récession en 1992, mais la reprise sera modeste dans le meilleur des cas et elle risque d'être chancelante si *« des chocs significatifs se produisent »*, estime le département du développement économique et social de l'ONU dans son étude annuelle publiée dimanche 28 juin.

NEW-YORK
(Nations unies)

de notre correspondant

Le produit intérieur brut (PIB) mondial devrait croître à un rythme moyen de 1 % seulement cette année (après un repli de 0,4 % en 1991) pour atteindre un taux de quelque 3 % en 1993, estiment les auteurs de cette rétrospective de l'économie mondiale. Quant au ralentissement de l'inflation, il se poursuivra en Amérique du Nord alors qu'au contraire une légère augmentation de la hausse des prix devrait intervenir en Europe. L'étude prévoit aussi qu'en 1993 le taux de chômage s'établira à environ 7 % en moyenne dans les pays industrialisés mais à quelque 10 % en Europe occidentale.

Parmi les pays développés – qui représentent 72 % de la production mondiale et dont le PIB devrait augmenter de 1,7 % cette année pour atteindre 3,2 % en 1993, – les économistes des Nations unies prévoient pour les Etats-Unis qu'une *« croissance lente persistera jusqu'à ce que les déséquilibres structurels hérités des années 80 aient été corrigés »*, le principal d'entre eux étant l'endettement considérable des ménages et des entreprises. En ce qui concerne le Japon, la relance économique décidée par Tokyo, et qui passe notamment par le lancement de chantiers publics, devrait permettre de stimuler l'économie nippone, d'accroître un peu plus les investissements bruts, l'ONU escomptant pour ce pays un taux de croissance ramené à 1,9 % en 1992 et une expansion de 3,9 % l'année prochaine.

Léger relâchement

Toujours handicapée par le coût de l'unification avec l'ancienne RDA, l'Allemagne devrait enregistrer une croissance de 2,5 % en 1992 et de 3,2 % l'année suivante après que le pays a été amené à sacrifier sa *« traditionnelle discipline budgétaire »*. Appelant l'Italie à réduire au plus vite son déficit *« excessivement élevé »* pour se conformer aux normes de l'Union économique et monétaire, les rédacteurs du document estiment que la France, créditée d'un taux de croissance de 1,6 % cette année et de 2,5 % en 1993, devrait permettre aux ménages de bénéficier du léger relâchement de la pression fiscale décidé par le gouvernement.

Abordant ensuite le cas des économies en transition après la chute du communisme, une zone où la baisse du PIB devrait atteindre 12 % cette année (après un effondrement de 16 % en 1991) pour n'être plus « que » de 4 % en 1993, les experts de l'ONU se montrent particulièrement préoccupés par la situation dans les pays de l'ex-URSS, confrontés à un déficit budgétaire de 300 milliards de roubles, soit 18 % du PNB contre 1,8 % en 1985.

Si les pénuries les plus graves ont disparu en Hongrie, en Pologne et en Tchécoslovaquie, l'inflation en Europe orientale et centrale (exception faite de la Tchécoslovaquie), *« a dépassé de beaucoup les objectifs fixés par les pouvoirs publics »*. C'est notamment vrai en Russie où les prix, libéralisés au début de l'année, ont augmenté de 350 % par rapport à décembre 1991.

L'étude relève que, ces derniers mois, la plupart des familles ont cherché à compenser la diminution de leurs revenus dans la *« première économie »* en prenant un autre travail dans la *« seconde économie »*, à savoir le secteur non structuré et le secteur privé, là où les filets de protection sociale mis en place pour les groupes les plus vulnérables (femmes, enfants, vieillards) *« ne sont pas financés comme il convient »*.

Reste le dernier groupe, celui des pays en voie de développement (PVD), où la croissance de 4,5 % du PIB attendue cette année (après 3,4 % en 1991) et de 6,5 % escomptée pour 1993 est surtout due aux performances de l'Asie du Sud-Est, la région du monde où l'expansion reste la plus rapide, alors que le PIB global de l'Asie occidentale a baissé en 1991 sous l'effet de la guerre du Golfe.

Fragilité des résultats

Le rapport constate à propos de la Chine que la poursuite de politiques monétaires moins restrictives, alliées à un assouplissement des restrictions imposées aux importations de biens d'équipement, devrait maintenir les investissements à un niveau élevé, le taux de croissance du PIB devant atteindre 7 % cette année.

Dans la zone d'Amérique latine et des Caraïbes, le PIB a augmenté l'année dernière pour la première fois depuis 1987 dans tous les grands et moyens pays de la région. Tout en se félicitant de cette *« amélioration spectaculaire »*, les auteurs de l'étude relèvent que si les efforts entrepris se traduisent par une amélioration du bilan macroéconomique, *« les résultats obtenus demeurent fragiles et exigent des sacrifices constants de la part de la majeure partie de la population »*.

Pour l'Afrique, l'étude rappelle que trente-quatre millions d'habitants, essentiellement situés en Ethiopie, au Soudan et en Somalie sont constamment menacés de famine, en dépit du fait que la production ait augmenté de 3 % en 1991. Nombre de ces pays africains ont poursuivi les réformes économiques et ont commencé à réduire leurs déficits budgétaires.

M. Ji Chaozhu, secrétaire général adjoint chargé du département de développement économique et social de l'ONU, a mis l'accent sur la nécessité de privilégier avant tout la croissance dans le monde. Il a repris à son compte les prédictions de l'étude selon lesquelles l'expansion de l'économie mondiale sera sans doute *« inutilement freinée à moyen terme par suite d'une allocation inadéquate des ressources et d'une compression inopportune des investissements dans le secteur public »*.

SERGE MARTI

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

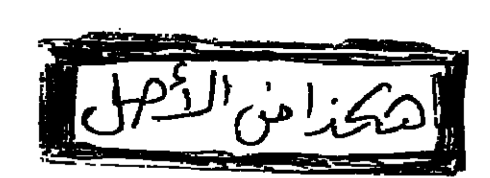
Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33







ÉCONOMIE

COMMUNICATION

Première application de la loi sur les quotas de diffusion

Les « heures d'écoute significative » seront larges pour M 6

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a publié jeudi 25 juin au *Journal officiel* ce que seront les *« heures d'écoute significative »* de M 6. Entre 14 heures et 1 heure du matin, la chaîne de télévision dirigée par M. Jean Drucker devra diffuser 60 % d'œuvres d'origine européenne, dont 40 % d'œuvres originales d'expression française.

Sont exclus de la définition de l'œuvre les sports, les variétés et l'information.

Cette décision du CSA est la conséquence directe de la loi sur les quotas – votée en décembre 1991, quelques jours avant le dépôt de bilan de La Cinq – qui autorisait le CSA à fixer pour chaque chaîne de télévision des plages horaires variables pour la diffusion des quotas. Ces horaires larges – que certains membres du CSA considèrent comme un *« cadeau »* à *« la petite chaîne qui monte »* – sont assortis de contreparties.

M 6 devra d'abord engager un effort de mise à niveau financier dans la production audiovisuelle. M 6 avait un déficit d'investissement cumulé de 120 millions de francs, qui devra être rattrapé sur deux ans. En 1992, M 6 devra donc investir environ 190 millions de francs. Ce qui ne devrait pas poser de problème, compte tenu des efforts récents de la chaîne en ce domaine. Les heures d'écoute significative tiennent compte aussi de l'identité de la chaîne, laquelle repose sur une classe d'âge spécifique : 39 % de téléspectateurs âgés de 15 à 35 ans regardent M 6, soit un pourcentage supérieur à la moyenne nationale (30 %) aussi bien qu'à celui des autres chaînes de télévision (entre 22 % et 24 % de téléspectateurs de 15 à 35 ans).

Enfin, la programmation elle aussi spécifique de M 6 (80 % d'œuvres contre 50 % pour TF 1 et 33 % pour A 2- FR 3) ne devrait pas être bouleversée en profondeur. La contrainte de diffuser 40 % d'œuvres d'expression originale française sur M 6 aux heures d'écoute significative n'est actuellement que de 22 %. Pour arriver à 40 %, la chaîne devra donc faire un effort. Il semblerait même que le projet de diffusion d'une fiction lourde à 20 heures 30 chaque semaine ait été évoquée. M. Nicolas de Tavernost, directeur général de M 6, qui réitère l'opposition de principe de la chaîne aux quotas de diffusion, regrette que la demande d'une tranche horaire plus large, le mercredi par exemple, jour de congé scolaire, n'ait pas été retenue. Il estime néanmoins que *« compte tenu d'une réglementation absurde, le CSA a géré les quotas de manière intelligente »*.

YVES MAMOU

□ **M. Jacques Rigaud reconduit à la tête de RTL.** – M. Jacques Rigaud, administrateur délégué de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion et président de RTL, a été reconduit le 23 juin à la tête de cette radio pour six ans, par l'assemblée générale de la société Ediradio. M. Rigaud est président de RTL depuis 1980. M. Philippe Labro, directeur des programmes de la radio la plus écoutée en France, a récemment été nommé vice-président de RTL.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Par arrêt du 5 février 1992, la cour d'appel de DOUAI a reconnu M. KULCZYK coupable du délit de contrefaçon de marques, notamment de la société CARTIER, et l'a condamné à un an de prison avec sursis, 20 000 F d'amende, à payer à la société CARTIER 50 000 F de dommages-intérêts et 10 000 F au titre de l'art. 475-1 du C.P.P.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE OPTORG

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 25 juin 1992, a approuvé les comptes de l'exercice 1991 qui se soldent par un bénéfice net de 29 134 288 F contre 27 505 054 F.

Elle a décidé la mise en paiement le 16 juillet 1992 d'un dividende global de 15,75 F représenté par un dividende net de 10,50 F auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 5,25 F.

BIMP Banque Industrielle & Mobilière Privée

SIEGE SOCIAL A PARIS 8e - 22, RUE PASQUIER

Lors du Conseil d'Administration de la BIMP réuni le 24 juin 1992, le Président M. Charles FROISSART a exprimé le souhait d'abandonner ses fonctions. Cette demande a été acceptée par le Conseil qui a nommé M. Hervé de CARMOY, Président-Directeur Général.

FINACTIS (ACTIS)

SODEXHO RESTAURATION ET SERVICES

Les comptes semestriels consolidés arrêtés au 29 février 1992 et publiés au BALO du 29 juin 1992 font ressortir :

– un chiffre d'affaires de 4 699 786 000 F, en progression de 10,5 % par rapport à celui du premier semestre de l'exercice précédent ;

– un résultat net consolidé part du Groupe de 101 635 000 F.

En l'état actuel de nos informations, pour l'ensemble de l'exercice 1991/1992, la croissance du résultat provenant des opérations courantes du Groupe devrait être d'environ 20 %.

A taux de change constants, elle correspondrait à la progression de 25 % annoncée lors de l'Assemblée Générale du 25 février 1992.

INFORMATIONS FINANCIERES SODEXHO SUR MINITEL

Vannes GACHOT la QUALITE

GACHOT

La société GACHOT S.A. (dont la filiale "SYSTRAN" a été introduite au Hors Cote en février dernier) fabrique de la Robinetterie Industrielle utilisée dans tous les secteurs de l'industrie (Chimie - Pétrochimie - Pharmacie - Agro-alimentaire - Sidérurgie - Nucléaire - Travaux publics, etc.).

GACHOT a obtenu la certification AFAQ (Association Française pour l'Assurance Qualité).

A la date du 3 février 1992, seules 10 sociétés de robinetterie dont 8 en robinetterie industrielle ont obtenu cette certification. L'audit effectué par l'AFAQ en février 1992 a confirmé cette certification.

GACHOT possède aussi les attestations :

– RAQ2 décernée par la DGA (Direction Générale de l'Armement).

– HPO du TUV allemand.

L'activité robinetterie de GACHOT S.A. s'est élevée, pour le premier trimestre 1992, à 40.987.828 francs (+ 0,5 % par rapport au 1er trimestre 1991). Malgré une conjoncture difficile dans la profession, GACHOT devrait connaître un regain d'activité et les résultats d'ici fin août seront en progression par rapport à l'année dernière.

L'objectif de chiffre d'affaires pour 1992 est maintenu à 163 MF.

Les actionnaires sont convoqués à l'Assemblée Générale qui se tiendra au siège social, mardi 30 juin 1992 à 10 heures.

Société au capital de 728.000 actions de 100 francs nominal, cotée au Hors Cote CAC (code 3337)
Cours du 17 juin 1992 : 64,3 francs
Situation nette de GACHOT S.A. au 31/12/91 : 159 francs par action
Informations permanentes sur GACHOT S.A.: Minitel 36.14 code CIB*GACHOT

CARNET DU Monde

Naissances

– Alexandre

a le plaisir de faire part de sa venue sur terre depuis le 16 juin 1992, à Enghien-les-Bains, et remercie affectueusement

Sandrine et Pierre Alain QUENET,
ses heureux parents.

– Florence MOTTE
et
Philippe CARNIEL

font part de la naissance de

Quentin, François-Xavier,

le 26 juin 1992,

et de leur mariage, célébré le 15 juin.

– Juliette BRISAC
et
Igor URRESOLA,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Tristan,

le 18 juin 1992.

25, rue Richard-Lenoir,
75011 Paris.

Décès

– M. (†) et Mme Philippe Tiberghien,
M. et Mme Georges Debosque,
M. et Mme Philippe Cavrois,
Sœur Elisabeth Cortyl,
religieuse bernardine,
M. et Mme Ferdinand Cortyl,
ses frères et sœurs,
ses neveux et petits-neveux,
la communauté du prieuré Notre-Dame-d'Espérance de Croixrault (Somme) font part du décès du

Frère Félix CORTYL,

survenu pieusement dans sa soixante-neuvième année, à Tourcoing (Nord), le 27 juin 1992.

Les obsèques ont lieu mardi 30 juin, à 10 h 30, en l'église du Sacré-Cœur de Tourcoing et l'inhumation à Bailleul (Nord).

« Bienheureux les cœurs purs, car ils verront Dieu. »
Mat. V.

– Mme Fernand Delettrez,
née Martin,
son épouse,
Le docteur Yves Delettrez et Mme,
Françoise Delettrez,
Sophie Delettrez,
ses enfants,
François et Marie-Laure Delettrez,
ses petits-enfants,
Les familles Delettrez, Poudevigne Martin, Chrétien, Botella, Bellon, Bard, Guillaume et Jean-Baptiste Adolphe,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Fernand DELETTREZ,
ingénieur de l'ISEP,

survenu le 26 juin 1992.

Priez pour lui !

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 1er juillet 1992, à 15 h 30, en l'église Notre-Dame de Boulogne, avenue Jean-Baptiste-Clément, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière Nouveau de Boulogne, avenue Pierre-Grenier, dans la sépulture de famille.

6, rue de l'Abreuvoir,
92100 Boulogne.

– Colette Lewiner,
président-directeur général,
Serge Lefranc,
directeur général,
Et les collaborateurs des sociétés SGN et USSI,
ont la douleur de faire part du décès de

Fernand DELETTREZ,
directeur du personnel
et des relations humaines,
membre du comité exécutif,

survenu le 26 juin 1992.

– Valérie, Olivia, Alexandre et Violaine,
ses enfants,
Rebekka et Alexandre-Nicolas,
ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part de la mort de

Nicolas MOULLE,

survenue le 26 juin 1992.

La cérémonie religieuse aura lieu le 2 juillet 1992, à 15 heures, à Saint-Bonnet-Tronçais (Cher).

34, boulevard de l'Hôpital,
75005 Paris.

– Le 31 mai 1992, à Moulin-les-Metz (Moselle),

Axel FROHLICH,

nous quittait.

Ses grands-parents, sa mère, son ami, qui l'ont aimé.

– Mme Pierre F. Rivière,
son épouse,
M. et Mme Dominique Rivière
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Rouffiac
et leurs enfants,
Ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre F. RIVIÈRE,

survenu le 25 juin 1992, dans sa soixante-sixième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 1er juillet 1992, à partir de 14 heures, en la chapelle du Père-Lachaise, puis à 15 h 30 au crématorium.

Cet avis tient lieu de faire-part.

68, rue de Montval,
78160 Marly-le-Roi.

– M. René Roos,
son époux,
M. et Mme Jean-Philippe Roos,
M. et Mme Rémy de Ricou,
ses enfants,
Myriam Roos,
Nicolas, Antoine et David de Ricou,
ses petits-enfants,
M. et Mme Philippe Wiener Newton
et leurs enfants,
M. et Mme Francis Wiener Newton
et leur fils,
ses frères, belles-sœurs, neveux et nièce,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Mme René ROOS,
née Antoinette Wiener,

survenu le 19 juin 1992, dans sa soixante-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

143, rue de Longchamp,
6, rue Ernest-Deloison,
9, boulevard Richard-Wallace,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Mme Angelines Taboada,
Isabel et Bernard Leonetti-Taboada,
Marijo Taboada,
Manuel Leonetti,
Sophie Leonetti,
ses frères et sœurs,
Ses beaux-frères et belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
Ses amis de France et d'Espagne,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

José TABOADA,

survenu le 27 juin 1992.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 30 juin, à 16 heures, en l'église Saint-Germain de Charonne, Paris-20e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Il a combattu pour que la France reste libre, terre d'asile, terre d'accueil, où il a choisi de vivre et où il repose maintenant. Continuamos. »

Services religieux

– Pour le premier anniversaire du décès de leur très cher et adoré fils, papa, mari, frère et oncle,

Freddy COHEN
(restaurant Le Petit Dominique),

tragiquement arraché à l'affection des siens, des prières seront dites le lundi 29 juin 1992, à 18 h 30, en la synagogue, 28, rue Buffaut, Paris-9e.

Ta maman ne t'oubliera jamais, mon amour.

Messes anniversaires

– Pour le premier anniversaire du décès de

Paul TANNOUS,

une messe sera célébrée, le jeudi 2 juillet 1992, à 18 heures, en l'église Saint-Julien-le-Pauvre, Paris-5e.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 96 F
Abonnés et actionnaires .. 85 F
Communicat. diverses .... 100 F
Thèses étudiants .... 55 F

Soutenances de thèses

– Institut d'études politiques de Paris, mardi 30 juin 1992, à 16 heures, salle 401, 56, rue des Saints-Pères, Paris-7e. M. Chanyong Park : « La répartition des revenus, le bien-être social et la redistribution : analyse théorique appliquée au cas de la Corée ». Doctorat en sciences économiques.

– M. Taoufik Ben Hamza soutiendra sa thèse de doctorat : « Le modèle de substitution des exportations : cas de la Tunisie », le mercredi 1er juillet 1992, à 10 heures, à l'université Paris-X-Nanterre, bat. G, salle E-07.

– Institut d'études politiques de Paris, mercredi 1er juillet 1992, à 14 h 30, salle André-Siegfried, 30, rue Saint-Guillaume, Paris-7e. M. Pascal Vennesson : « L'institutionnalisation de l'armée de l'air en France (1890-1934) ». Thèse de doctorat en science politique et habilitation à diriger des recherches.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 28 juin 1992 :

UN DÉCRET

– No 92-559 du 25 juin 1992 pris en application des articles L.11 à L.11-6 du code de la route.

DES ARRÊTÉS

– Du 25 juin 1992 relatif à la formation spécifique des conducteurs en vue de la reconstitution partielle du nombre de points initial de leur permis de conduire;

– Du 25 juin 1992 relatif au brevet d'animateur pour la formation des conducteurs responsables d'infractions.

DES CIRCULAIRES

– Du 25 juin 1992 relative à la mise en place du permis de conduire à points;

– Du 25 juin 1992 relative aux modalités pratiques de la formation spécifique destinée aux conducteurs responsables d'infractions.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 5812

HORIZONTALEMENT

I. C'est une fine mouche. – II. Offrent à la vue certains reliefs. – III. Mot d'affection sans charme aucun pour l'oreille. Sigle. – IV. Parcouru en Extrême-Orient. Mis à sec. – V. Ne pensaient qu'à chanter. – VI. Obligeait à tenir la barre. – VII. Vallée espagnole. – VIII. Rapidement emballée et facilement emportée. – IX. D'un auxiliaire. Eventuellement capables de s'élever. – X. Frétille sa vie durant. – XI. Terme musical. On a intérêt à les pousser quand ils sont bons.

VERTICALEMENT

1. Rend esclave une mère. – 2. Son homme n'est pas n'importe qui. Dans le nom d'une commune des Vosges. – 3. Lettre. Racontera. – 4. Prénom. Ennemie des débordements. – 5. Attire les brocards. Symbole. Pour certains, c'est la plus haute des perspectives. – 6. Désinence verbale. A ne pas laisser filer. – 7. Libre penseur (épelé). Capable de mordre. – 8. Roi morose. Utile pour percer. – 9. Travaillent dans les filatures.

Solution du problème no 5811

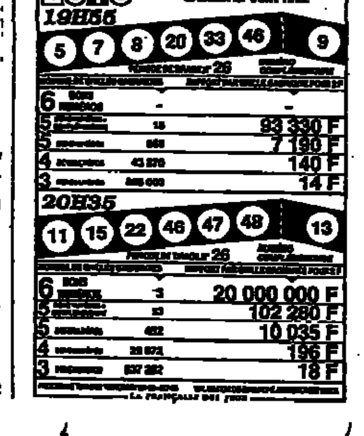
Horizontalement

I. Antipodistes. Pe. – II. Nain. Giries. Ses. – III. Arriéré. Sn. Sucs. – IV. Gratte. Fantoche. – V. Rani. Alliance. – VI. Attagène. Neuf. – VII. Me. Tacaud. Cesse. – VIII. Musicographe. E.V. – IX. Er.Verre. Io. – X. Ste. Catapulte. – XI. Sem. Mixeurs. – XII. Rabot (cf. « Adam »). Mole. Vire. – XIII. Evadé. Entrée. A.M. – XIV. Maçons. Discerné. – XV. El. Nommée. Usité.

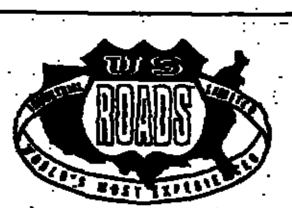
Verticalement

1. Anagramme. Crème. – 2. Narrateurs. Aval. – 3. Tirant. Tabac. – 4. Initiative. Odon. – 5. Et. Gacé. Sténo. – 6. Ogre. Ecorce. S.M. – 7. Die. Anagramme. – 8. Ir. Fleuret. Onde. – 9. Sisal. Da. Amitié. – 10. Tennis. Pipiers. – 11. Es. Ta. Choux. Ecu. – 12. Sonnée. Levées. – 13. Succès. Etui. Rl. – 14. Pêcheuse. Errant. – 15. Esse. Fève. Semée.

GUY BROUTY



Le Monde des Carrières Européennes en Entreprises



Cet important groupe international s'est affirmé dans le secteur de la mode par la qualité et l'originalité de ses créations.
Il recherche aujourd'hui pour développer ses activités en France:

4 AGENTS COMMERCIAUX

Paris - Lyon - Aix en Provence - Bordeaux

Ils auront la responsabilité, sur leur secteur respectif, du lancement d'une marque américaine d'une nouvelle ligne de produits "casual wear", depuis l'introduction du concept dans les magasins de prestige jusqu'au développement commercial. Pour ces postes, nous recherchons de véritables professionnels, représentant déjà 2 ou 3 marques reconnues dans le domaine de la mode. Nous considérerons également les candidatures de distributeurs disposant de leur propre réseau. Ecrire à Catherine VERDIER en précisant la référence B/5053... PA Consulting Group - 3 rue des Graviers 92521 Neuilly Cedex - Tél.: 40 88 79 52.

PA Consulting Group
Creating Business Advantage

SWITZERLAND
THE BANK FOR INTERNATIONAL SETTLEMENTS

an international institution located in Basle
with approximately 440 members of staff from 22 countries

wishes to recruit two

BUSINESS ANALYSTS

to provide business analysis and project management support for the implementation of information systems in the Banking, Accounting and Funds Transfer areas. The duties will include, inter alia:
- analysing user requirements;
- preparing functional specifications;
- evaluating solutions (package or tailor-made);
- carrying out cost/benefit analyses;
- co-ordinating information system projects.

Candidates should have at least five years' experience as a business analyst or project manager in the financial services industry, with a specific focus on accounting and budgetary control and/or back office environments (Reference No. 92123) or on investment and portfolio management (Reference No. 92124).

Other requirements are very good written and oral communication abilities in both English and French as well as interpersonal skills; a working knowledge of German would also be an advantage.

The Bank offers attractive conditions of employment in an international atmosphere and the facilities of its own sports centre. The appointments will be on a four-year contract basis and candidates should be prepared to live in Switzerland.

Applications should be sent in English, together with a recent photograph and references, to the Personnel Section, Bank for International Settlements, 4002 Basle, Switzerland, quoting the relevant reference number.

226 000 LECTEURS CADRES SUPÉRIEURS d'entreprise. *Le Monde* est le premier quotidien d'informations générales des cadres supérieurs d'entreprise. (IPSOS 91)

Notre groupe d'origine allemande (Ruhr) a deux caractéristiques majeures : son métier et son internationalisme.

Son métier : l'élaboration de pièces de fonderie bronze et alu destinées à l'industrie mécanique.

Son internationalisme : nous sommes en effet présents à l'est comme à l'ouest, au nord comme au sud.

EXPORT MANAGER
(membre du comité de direction)

Les langues impératives au quotidien, en plus de l'allemand, sont le français et l'anglais.

Nous donnerons notre préférence à un homme de formation technique, rompu à la négociation et disponible pour de fréquents déplacements. Directement rattaché au Président, il apportera la capacité et l'expérience lui permettant de participer à l'élaboration des stratégies export du groupe, tout en étant présent sur le terrain.

Poste basé dans la Ruhr.

Notre Conseil, MOOG S.A., qui nous connaît bien, se fera un plaisir de vous en dire davantage lors d'un entretien confidentiel.

Nous vous remercions de lui faire parvenir votre dossier, sous réf. EM/MO/30.06.

PARIS
39, avenue des Champs-Elysées
F 75008 PARIS

STRASBOURG
International Airport Strasbourg
"Le Plein Ciel"
Allée de l'Europe
F 67960 ENTZHEIM

FRANKFURT
Frankfurt Airport Center
P.O. Box 750423
D 6000 FRANKFURT AM MAIN 75

Conseil en management franco-allemand
Die deutsch-französische Personalberatung
MOOG D F

Le Monde International



LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

souhaite faire appel à

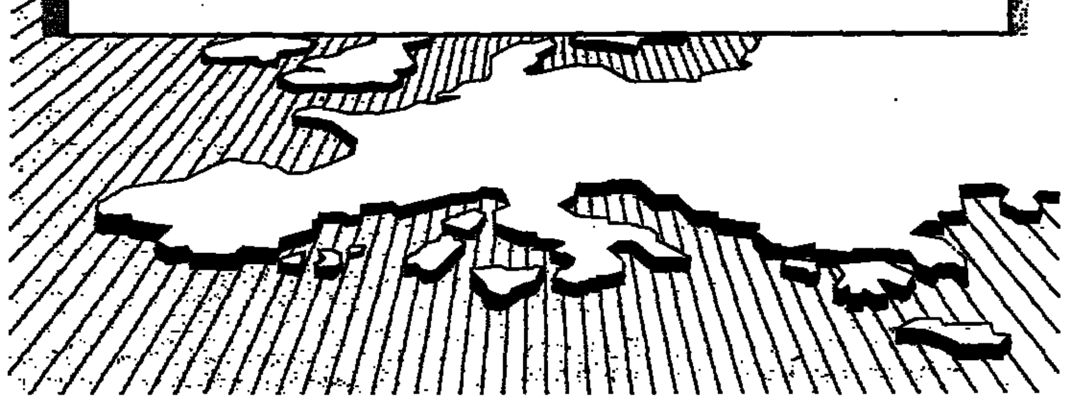
DE JEUNES FEMMES ET DE JEUNES HOMMES, DIPLÔMES UNIVERSITAIRES
(pas d'expérience professionnelle requise)

en vue de pourvoir, dans le courant du premier trimestre 1993, à environ 150 postes.

Elle envisage d'organiser prochainement un concours général pour le recrutement d'

ADMINISTRATEURS ADJOINTS grade A8

grade de début de la carrière A qui permet d'accéder aux plus hautes fonctions administratives de la Commission.
Les tâches de ces jeunes fonctionnaires consistent à effectuer des travaux de réflexion, d'étude et de conception pour la mise en œuvre des politiques des Communautés européennes.
A titre indicatif, le salaire mensuel net de base d'un fonctionnaire A8 est d'environ ECU 3000 (*).
Le recrutement aura lieu au cours du premier trimestre 1993, principalement à Bruxelles et Luxembourg.
L'avis de concours, qui précisera les conditions d'admission et le calendrier, sera publié au Journal Officiel des Communautés européennes, en principe dans le courant du mois de juillet 1992. Si une carrière dans la fonction publique européenne vous intéresse, surveillez la parution de cet avis de concours, qui sera également annoncée par les organes de presse ayant publié la présente information, ou informez-vous régulièrement auprès du Bureau de la Commission à PARIS ou MARSEILLE.
Commission des Communautés européennes,
Bureau de Représentation en France, Service Concours, 288, Bd St-Germain, 75007 Paris,
Bureau à Marseille, C.M.C.I., rue Henri Barbusse 2, 13241 Marseille-Cedex 01.
La Commission pratique en faveur de son personnel une véritable politique d'égalité des *chances entre femmes et hommes.*
* un ECU en monnaie (juin 92): BEC 42,31; DKR 7,92; DM 2,05; DRA 244,78; PTA 128,27; FF 6,90; IRL 0,76; LIT 1.548, 81; LUF 42,31; HFL 2,31; ESC 170,42; UKL 0,69.



Le Monde SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

3e arrdt
MARAIS. Centre POMPIDOU près. Imm. classé. BEAU 2 P., 48 m², ent., cuis., s.d.bs, wc. 3e ét. asc. Cave. Calme. *820 000 F. 48-04-35-35*

5e arrdt
MAUBERT. DUPLEX 70 m² 6e asc. Calme. Impeccable. Dble liv. + chbre. Soleil. SANTANDREA. 40-70-07-16

6e arrdt
R. DES GDS-AUGUSTINS IDÉAL PIED-A-TERRE BEAU VOLUME 35 m² ENV. 2 P. SOLEIL. 40-70-07-16

7e arrdt
ÉCOLE MILITAIRE, Fontaine de Mars. Imm. 19e. Studio s/rue, colombages. Charme. Tout conft. Rangements. 1 060 000 F. 48-04-84-48

10e arrdt
RÉPUBLIQUE. Imm. récent. 2 P. BELLE TERRASSE S/verdure: Soleil. Cuis., salle de bains, wc. Rangements. 760 000 F. 48-04-84-48

11e arrdt
M° VOLTAIRE. Bel imm. Splendide 2 P., cuis., wc, bns. 1er ét. s/rue et cour. Digicode. 735 000, créd. 43-70-04-64

12e arrdt
PLACE NATION Près. M° BEAU 2 PIÈCES Cuisine, tout confort. 1er ét. VUE DÉGAGÉE 659 000 F. créd. 43-70-04-64

14e arrdt
A SAISIR
Appartement vendu rénové. 3 PCES. 5e étage. asc. Vue dégagée. 1 300 000 F. S/pl. mercredi et jeudi, **46, R. DE LA SANTÉ**

PARC MONTSOURIS 5e et dernier ét., séj. dble, 3 chbres. Balc. 2 350 000 F. STH : 45-58-62-02

20e arrdt
MÉTRO. GAMBETTA BEAU 2 P., cuis., ent., s. de bns, wc. 3e ét. Ravalement façade terminé. *580 000 F. 48-04-84-48*

92 Hauts-de-Seine
BOULOGNE
Proximité métro
Livraison immédiate 4 PCES - 102 m² - 3e étage Superbe séj. 45 m². 3 chbres Prix : 2 680 000 F Parking inclus
BREGUET 47-58-07-17

Province
Corse. Porto-Vecchio. Aéroport international à 20 km (Figari). A 100 mètres des plages de sable fin du golfe, sans route à traverser et à 2 500 m de toutes commodités. Dans un ensemble de 24 villas, avec piscine privative, possibilité de « résidence principale » d'environ 80 m² habitables + terrasse de 28 m², barbecue. Pour 8 personnes, confort, meublé. Faibles charges, très bon rapport locatif : 10 %. Prix : 700 000 F Tél. 16-1 39-58-24-29 ou 45-86-80-71.

appartements achats

Rech. URGENT 100 à 120 m² PARIS, Préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e. Paie compt. chez notaire. 48-73-48-07

locations non meublées demandes

Région parisienne
EMBASSY SERVICE
recherche APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS et BUREAUX
T. (1) 45-62-30-00

locations non meublées offres

Paris
PARIS 17e, 5 P. 140 m². 14 792,80 F + 650 F charges. 48-74-88-54

PEREIRE, BEAU 2-3 P., 67 M², GD DBLE LIV., CLAIR. 8 600 F. PARTENA 40-07-88-50.

13e, Place G. Henocque. 70 m², dble liv. + ch., neuf cuis. équipée, park., cave. Stand. 2e ét. s/jard. Clair, calme. 6 900 F par mois ch. compr. Libre 5 juillet. 45-80-77-59 le soir.

immeubles

14e ALÉSIA
Pour investisseurs. Fac. pierre de t. R. + 6 asc. et R. + 4 21 appts + 2 comm. excellent état. (1) 42-94-01-06

propriétés

A 130 km PARIS SUD (45)
FERMETTE
Tuiles pays, entrée, séj. sal., chem., 3 chbres, bns, wc. Cellier. Grenier amén. Dépend. 25 m². Grange 100 m² sur
TERRAIN 1 HA 8
650 000 F. (16) 38-87-33-28

villas

AIX-EN-PROVENCE
Site unique, près du centre, vue sur Sainte-Victoire. Très belle villa neuve, prête à vivre, 187 m² habitables + dépendances, jardin aménagé.
2 950 000 francs. IMMOBILIER CONSEIL TÉL. : 42-27-61-78.

terrains

VENTE VOLONTAIRE
LUBÉRON GORDES (MURS) dernier et splendide terrain 1,28 ha. VUE FÉERIQUE COS 250 m², pour une ou 2 maisons. Au plus offrant. CLOTURE DES OFFRES : 6 JUILLET 1992. Rens. : 69-07-01-80 Fax : 69-82-97-40.

bureaux bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et ts services. 43-55-17-50

Direct sans agence 17e RUE SAUSSURE BUREAUX 257 m² + 3 PARKINGS État impec. Précaire poss. Tél. 44-25-30-24

+ Suisse +
Louer sans investissements !
500 m2 de bureaux
- Entièrement aménagés et disponibles immédiatement
- Prêts à l'usage, ameublements inclus
- Infrastructure complète
- Durée flexible de location
- Assistance pour l'organisation du déménagement
- Assistance hard et software sur demande
- Proximité de l'aéroport Zurich-Kloten

Galli & Steinmann Immobilien Treuhand AG
Verena Conzett-Strasse 31 CH - 8004 Zurich Tel. 0041 1 241 22 55

POURQUOI INVESTIR 450 000 F QUAND ON PEUT INVESTIR 3 FOIS MOINS

Réaliser une économie de plus de 320 000 F*, soit près des 3/4 de la valeur du logement, c'est en effet l'opportunité exceptionnelle que nous vous proposons de saisir aujourd'hui.

De plus, votre appartement, entièrement meublé et équipé, situé dans une **résidence de tourisme classée 2 étoiles**, face au port de plaisance d'Etel (Bretagne sud) et à proximité immédiate des plages de sable fin, offre tous les ingrédients d'un **excellent investissement et donc d'une bonne plus value.**

**Lot 406 hors frais de notaire, acquisition en propriété financière à l'aide d'un Prêt d'épargne-logement sur 15 ans au taux de 6,32 %, sous réserve de droits-à-prêt suffisants. Economie de 270 000 F en cas de financement à l'aide d'un prêt au TEG de 11 %.*



Pour en savoir plus, adressez dès aujourd'hui le coupon-réponse ci-dessous (ou votre carte de visite avec les références LA11 à :

IMMOBILIERE PARIS BRETAGNE
82, rue Blanche - 75009 PARIS
ou téléphonez au
(16/1) 40.16.05.04 (Paris)
(16) 97.21.93.21 (Bretagne)

Nom : ______ Prénom : ______
Adresse : ______
Tél bureau : ______ Tél domicile : ______

VIE DES ENTREPRISES

La réforme des PTT

Accord sur le reclassement des agents de La Poste et de France-Télécom

La Commission supérieure du personnel et des affaires sociales (COSPAS) des PTT a adopté jeudi 25 juin le projet de reclassement des 450 000 agents de La Poste et de France-Télécom. A compter du 1er juillet, le personnel de ces deux établissements publics bénéficiera d'une *«revalorisation très significative des salaires grâce à l'adoption de nouvelles échelles indiciaires»*.

Les grilles indiciaires seront ramenées de quarante-quatre à vingt-sept, le nombre de grades sera également réduit (de 111 à 87) et la catégorie D sera supprimée. Au total, cette réforme doit se traduire, selon les catégories, par un gain salarial de 600 à 700 francs par mois. Les représentants CFDT, FO et CFTC ont approuvé cette opération de reclassement, alors que la CGT s'y est opposée.

La direction et les syndicats de La Poste et de France-Télécom doivent maintenant s'entendre sur une refonte du système de classification. Les quatre catégories de la fonction publique seront abandonnées au profit d'un classement des emplois par fonction. Les agents exerçant le même métier auront donc un grade identique.

D'autre part, un accord introduisant un mécanisme d'intéressement à France-Télécom a été conclu jeudi avec l'approbation de la CFDT, de FO, de la CFTC et de la CFE-CGC. Conclu pour la période 1992-1994, il reposera sur des critères nationaux (productivité, résultat d'exploitation) et locaux (objectifs spécifiques de rentabilité et de qualité).

J.-M. N.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

□ **Generali : primes récoltées en hausse de 16,4 % pour 1991.** – Le groupe d'assurances italien Generali a enregistré en 1991 une hausse de 16,4 % du total des primes récoltées, qui ont dépassé 18 000 milliards de lires (environ 80 milliards de francs), a indiqué samedi 27 juin le président du groupe Eugenio Coppola di Canzano, lors de l'assemblée générale de la société triestine. M. Coppola a donné ces indications, concernant les 74 compagnies d'assurance et 114 sociétés financières du groupe opérant dans une quarantaine de pays, en marge de l'assemblée des actionnaires, qui a approuvé les comptes de la société italienne Generali (bénéfices nets de 380 milliards de lires (1,7 milliard de francs), sur une récolte de 7 222 milliards de lires de primes (32 milliards de francs).

□ **Le groupe Colas a multiplié par trois ses fonds propres.** – Le groupe Colas – filiale de Bouygues – a vu son chiffre d'affaires (12,4 milliards de francs) progresser de 6 % en 1991. Il emploie 22 300 salariés et est implanté dans une trentaine de pays. Son bénéfice net s'élève à 318 millions de francs, ses fonds propres ont été multipliés par trois en cinq ans et ses capacités d'autofinancement (868 millions de francs) sont supérieures à ses investissements nets (494 millions de francs). L'entreprise a pris pied récemment en Tchécoslovaquie, en Ukraine, en Hongrie et en Roumanie.

CESSION

□ ***Darnal (meubles) va prendre le contrôle de Pier Import.*** – Propriétaire depuis février 1991 de 70 % de Pier Import (objets et meubles exotiques), la famille Touret veut en céder le contrôle à la société de meubles Darnal Expansion, dont elle détient également 69 % du capital. Ce rapprochement doit permettre un enrichissement de la gamme, une redistribution de certains points de vente, un regroupement des services centraux et une optimalisation financière du nouvel ensemble. L'actionnaire majoritaire des deux sociétés proposera, sous réserve de l'accord du Conseil des Bourses de valeurs, une opération de marché aux actionnaires minoritaires de Pier Import. Ses modalités (prix et financement) *seront communiquées* à l'issue d'une évaluation en cours. Cette opération s'inscrit dans un projet à *terme de demande de radiation de* la cote de Pier Import. Les réunions d'information prévues par Pier Import et *Darnal les 30 juin* et 7 juillet sont reportées à une date ultérieure.

NOMINATIONS

□ **M. Serge Milhand devient PDG de Vittel.** – L'assemblée générale de Vittel, réunie vendredi 26 juin, a transformé les structures de direction de cette filiale de Nestlé. Elle a abandonné la structure de directoire et de conseil de surveillance pour celle de société à conseil d'administration. M. Serge Milhaud, responsable du pôle *«eaux minérales»* de Nestlé, a été nommé président-directeur général. M. *Alain* Dorfner, président du directoire de Vittel, a été nommé directeur général. M. Guy *de la Motte-Bouloumié*, jusqu'alors président du conseil de surveillance, a été nommé président d'honneur de Vittel.

□ **M. François Heilbronner devrait *être reconduit à la tête du GAN.*** – A l'issue du conseil d'administration du Groupe des assurances nationales *(GAN), qui s'est tenu lundi 29 juin* dans la matinée, M. François Heilbronner a été reconduit à la présidence de la compagnie d'assurances.

Une décision qui devrait être entérinée par le conseil des ministres du mercredi 1er juillet.

INVESTISSEMENT

□ **NEC intensifie sa production de puces en Californie.** – Le japonais NEC corp., numéro un mondial des microprocesseurs informatiques, a décidé de poursuivre son projet de production de puces dans son usine de Californie ouverte en novembre *1991 en y consacrant 200 millions* de dollars (1,1 milliard de francs), a annoncé récemment un porte-parole. *La* production de microprocesseurs DRAM *(four-megabit dynamic random-access memory)* de l'usine de Roseville – dans laquelle NEC a déjà investi 400 millions de dollars (environ 2,2 milliards de francs) – sera portée d'ici à la fin de l'année prochaine à 30 000 unités par mois au lieu de 10 000 actuellement, a précisé ce porte-parole.

MANAGEMENT

□ **Arjo Wiggins : départ de *M. Walls pour divergences sur l'avenir du groupe.*** – M. Stephen Walls, directeur général d'Arjo Wiggins Appleton, quittera le groupe papetier d'ici à la fin de l'année en raison de *«divergences sur le développement futur du groupe et sa direction»*, indique Arjo Wiggins dans un communiqué. M. Stephen Walls, quarante-quatre ans, avait piloté la fusion intervenue en décembre 1990 entre le groupe anglais Wiggins Teape Appleton et le français Arjomari Prioux, qui devait donner naissance au premier groupe papetier de la CEE. Auprès du groupe, on indiquait que le départ de M. Walls se *faisait «en douceur»*, puisque celui-ci resterait encore sept mois pour préparer sa succession, qui sera annoncée *«en temps utile»*.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 29 juin =

Calme

La semaine a démarré dans le calme lundi 29 juin et l'indice CAC 40 restait stable en début d'après-midi, après avoir enregistré une très minime baisse à l'ouverture (– 0,02 %). «Le marché manque de stimulants, les acheteurs ne sont pas là, personne n'a envie de rien», déclarait un intervenant tandis qu'un autre ajoutait : «Il ne se passe rien, il *suffit de regarder* le volume (160 millions après quelques minutes de transactions).» Les investisseurs n'attendent pas d'informations particulières, les assemblées générales des grandes entreprises ont pour l'essentiel déjà eu lieu, et «rien ne semble *pouvoir réveiller* les échanges», estimait un analyste, pour qui «le marché devrait continuer de glisser».

Seule la mise sous surveillance par Moody's de la dette de la Société générale provoque quelques interrogations dans les salles de marché. Autre sujet de préoccupation, la dégradation du secteur immobilier et ses conséquences pour les banques. *Les gestionnaires soupçonnent* «des problèmes à venir, au niveau de leur bilan», selon un professionnel. Michelin, après avoir clôturé en baisse vendredi, évoluait peu. Le groupe numéro un mondial du pneu, dans le rouge au cours des deux exercices *précédents*, s'attend à *une très bonne année* 1992. Son patron, François Michelin, a déclaré, vendredi dernier 26 juin, à ses actionnaires réunis en assemblée générale annuelle qu'il s'attendait cette année à des bénéfices «importants». Du côté des plus fortes hausses on notait CDME, Métrologie, Gascogne et Sogérap. En baisse on notait Sade, Fives-Lille et Olipar.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA *BOURSE DE PARIS*

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1991

	19-6-92	26-6-92
Valeurs franç. à rev. variable	108,5	108,7
Valeurs industrielles	109,8	110,8
Valeurs étrangères	101,8	99,8
Pétroles-Énergie	98,2	97,2
Chimie	116,1	119
Métallurgie, mécanique	122	121,3
Électricité, électronique	109,6	112,4
Bâtiment et matériaux	110,3	111,9
Ind. de consom. non alim.	116,5	118,5
Agroalimentaire	106,1	107
Distribution	115,8	116,3
Transports, loisirs, services	110,1	109,2
Assurances	108,5	108
Crédit banque	104,5	105,1
Sicomi	92,6	98,1
Immobilier et foncier	90,8	88,5
Investissement et portefeuille	104,5	103
Base 100 : 31 décembre 1991		
Valeurs franç. à revenu fixe	99,4	99,3
Emprunts d'État	98,8	98,7
Emprunts garantis et assimilés	99,7	99,6
Sociétés	100,1	99,7
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	4 158,5	4 183,2
Valeurs étrangères	4 094,3	3 947,1
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	599,67	606,8
Valeurs étrangères	546,54	533,8
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. fr. à rev. fixe	118,76	118,66
Emprunt d'État	119,64	119,52
Emprunts garantis et assimilés	118,04	117,92
Sociétés	117,51	117,84

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 31 décembre 1981

	19-6-92	26-6-92
Indice général	520,1	518,8
Produits de base	440,5	435,5
Construction	499,8	491,7
Biens d'équipement	276,8	273
Biens de consom. durables	990,4	990,1
Biens de consom. non durables	783,6	794,5
Biens de consom. alim.	876,5	883,4
Services	523,2	522,7
Sociétés financières	485,2	474,9
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	391,5	396,3
Valeurs industrielles	539,8	531,1

TOKYO, 29 juin ↓

Toujours plus bas

Les valeurs ont clôturé en baisse dans des échanges peu fournis, lundi 29 juin, le Nikkei étant tombé cette fois au plus bas niveau depuis 73 mois. Au terme des échanges, l'indice phare de la *Bourse* de Tokyo a perdu *71,46* points à 15 741,27 points, soit un repli de 0,45 %.

Le train de mesures de relance d'urgence proposé par le Parti libéral-démocrate au pouvoir n'a pas suffi à déclencher les achats. La plupart des investisseurs ont préféré se tenir à l'écart. *«Certains jugent que les cours sont attrayants mais craignent que de nouvelles ventes sur les contrats à terme ne pèsent sur eux»*, a souligné un trader.

VALEURS	Cours du 26 juin	Cours du 29 juin
Ajinomoto	1 110	1 110
Bridgestone	1 110	1 100
Canon	1 370	1 380
Fuji Bank	1 250	1 230
Honda Motors	1 350	1 370
Matsushita Electric	1 320	1 300
Mitsubishi Heavy	530	524
Sony Corp.	4 110	4 110
Toyota Motors	1 450	1 440



PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4359	4398	Immob. Hôtelière	1040	1050
Arnault Associés	240	235	Inremt. Computer	151	156
B.A.C.	38	....	I.P.B.M.	56	..
Bque Vernes	735	735	Locamic	71	....
Boiron (Ly)	467	470	Matra Comm.	221 50	218
Boisset (Lyon)	233	....	Molex	174	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	760	725	Publ.Filipacchi	452	450
Calberson	387	390	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	329	329
Cardif	865	870	Select Invest (Ly)	93 50	....
C.E.G.E.P.	163 10	163 20	Seribo	270	274
C.F.P.I.	265	266	Sopra	306	305 90
C.N.I.M.	1155	1170	TF1	484	483
Codetour	287	....	Thermador H. (Ly)	362 80	375
Conforama	1219	....	Unilog	234 80	246 50
Creeks	180	180	Viel et Cie	94 50	95 50
Dauphin	305	307	Y. St-Laurent Groupe	840	830
Delmas	1080	1080			
Demachy Worms Cie	352	353			
Devanlay	1210	1200			
Deville	176	167			
Dollfus	114 90	....			
Editions Belfond	145	....			
Europ. Propulsion	183	182			
Finacor	120	113			
G.F.F. (group.fon.f.)	67 10	65			
G.L.M.	370	370			
Gravograph	136	137 80			
Guintoli	800	840			
I.C.C.	198 90	199			
Idianova	85	....			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 26 juin 1992
Nombre de contrats estimés : 80 363

COURS	ÉCHÉANCES		
	Sept. 92	Déc. 92	Mars 93
Dernier	107,36	107,56	107,97
Précédent	107,26	107,54	107,88

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Juin 92	Sept. 92	Juin 92	Sept. 92
109	0,13	0,52	–	–

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 13 744

COURS	Juin 92	Juillet 92	Août 92
Dernier	1 911	1 909	1 921
Précédent	1 919	1 916	1 924,50

CHANGES

Dollar : 5,14 F ↓

Lundi 29 juin, le dollar poursuivait son repli sur les marchés des changes européens et japonais. A Paris, le billet vert a ouvert en baisse à 5,14 francs contre *5,1925 francs à la cotation* officielle de vendredi 26.

FRANCFORT	26 juin	29 juin
Dollar (en DM)	1,5405	1,5195
TOKYO	*26 juin*	*29 juin*
Dollar (en yens)	125,60	125,50

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (29 juin)	9 7/8 - 10 %
New-York (26 juin)	3 1/4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	25 juin	26 juin
Valeurs françaises	111,30	110,90
Valeurs étrangères	100,40	99,50
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	518,43	518,70
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	*1 928,34*	*1 915,31*

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	25 juin	26 juin
Industrielles	3 284,01	3 282,41

LONDRES *(Indice «Financial Times»)*

	25 juin	26 juin
100 valeurs	2 557,30	2 534,10
30 valeurs	1 994,50	1 963,90
Mines d'or	95,30	88,91
Fonds d'État	88,73	94,70

FRANCFORT

	25 juin	26 juin
Dax	1 764,89	1 754,13

TOKYO

	26 juin	29 juin
Nikkei Dow Jones	15 812,73	15 741,27
Indice général	1 231,45	1 225,11

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,1280	5,1300	5,2070	5,2120
Yen (100)	4,0876	4,0910	4,1443	4,1503
Ecu	6,8915	6,8935	6,8826	6,8897
Deutschemark	3,3622	3,3627	3,3637	3,3666
Franc suisse	3,7373	3,7418	3,7438	3,7513
Lire italienne (1000)	4,4440	4,4478	4,4065	4,4140
Livre sterling	9,7725	9,7715	9,7726	9,7843
Peseta (100)	5,3207	5,3257	5,2863	5,2970

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 3/4	3 7/8	3 13/16	3 15/16	4	4 1/8
Yen (100)	4 9/16	4 11/16	4 7/16	4 9/16	4 1/4	4 3/8
Ecu	10 7/16	10 9/16	10 7/16	10 9/16	10 7/16	10 9/16
Deutschemark	9 5/8	9 3/4	9 11/16	9 13/16	9 11/16	9 13/16
Franc suisse	9 1/16	9 3/16	9 1/16	9 3/16	9	9 1/8
Lire italienne (1000)	13 11/15	13 15/16	13 1/4	13 1/2	13 1/8	13 3/8
Livre sterling	9 15/16	10 1/16	10	10 1/8	9 15/16	10 1/16
Peseta (100)	12 1/8	12 3/8	12 3/16	12 7/16	12 1/4	12 1/2
FRANC FRANÇAIS	9 15/16	10 1/16	10	10 1/8	9 15/16	10 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 29 JUIN

Cours relevés à 14 h 00

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4660	C.N.E 3%	4680	4680	4660	- 0 43
920	B.N.P. T.P.	930	911	920	- 1 08
900	Cr.Lyon. T.P.	901	895	895	- 0 67
1495	Renault T.P.	1540	1540	1545	+ 0 32
1760	Rhone Poul. T.P.	1750	....	....	....
1135	Saint Gobain T.P.	1150	1149	1145	- 0 43
882	Thomson T.P.	882	882	882	....
740	ACCOR	734	736	737	+ 0 41
750	Air Liquide	778	780	775	- 0 39
625	Alcatel-Alsthom	654	656	655	+ 0 15
1760	Als.Superm.	1778	1778	1770	- 0 45
310	A L S P I	322 10	320	313 10	- 2 79
475	AGF Sté Centrale	484	485	485	+ 0 21
850	Aux. Entrepr.	890	850	900	+ 1 12
150	Avenir H. Média	152	150	151	- 0 66
910	Axa (ex Cie Midi)	947	950	942	- 0 53
138	Bafip	140	144	141 50	+ 1 07
114	Bail-Equipem.	112	110	110	- 1 78
810	Bail Investiss.	801	816	805	+ 0 50
400	Bancaire	410	410	409	- 0 24
800	Bazar H.-V.	802	790	800	- 0 25
1400	Berger (M)	1400	1388	1402	+ 0 14
400	Bertrand Faure	415	410	410	- 1 20
820	Bic	817	815	815	- 0 24
1050	B.I.P.	1065	1051	1051	- 1 31
295	BIS	313 90	313 90	300	- 4 43
370	B N P (CI)	371 50	368	368 30	- 0 86
780	Bollore Tech.	778	772	772	- 0 90
3170	Bongrain	3030	3010	2995	- 1 16
665	Bon-Marché	651	660	660	+ 1 38
590	Bouygues	579	580	577	- 0 35
108	BP France	105 60	108	103	- 2 46
1090	B S N	1103	1100	1102	- 0 09
1180	Canal Plus	1218	1216	1227	+ 0 74
280	Cap Gem.S	278 90	279 60	274 20	- 1 69
2610	Carrefour	2622	2615	2627	+ 0 19
148	Casino	159	158 80	157 10	- 1 19
92	Casino ADP	96 50	94 15	94 55	- 2 02
505	Castorama D.L.	478 50	481	473 10	- 1 33
178	C.C.F.	182 80	182 10	183 50	+ 0 38
40	CCMC Ly	40	40	40	....
405	C.D.M.E.	420	420	439	+ 4 52
172	C.E.G.I.D.	174	166 10	166	- 4 60
87	Cement (Ny)	84 50	85	84	- 0 59
385	C.E.P. Comm.	372	372	376	+ 1 08
120	Cerus	122 50	122 50	121 50	- 0 82
750	Cetelem	740	749	749	+ 1 22
235	CF Int	241	240	240 10	- 0 37
280	CGI Info.	325	320	321	- 1 23
1090	C G I P	1105	1108	1087	- 1 63
645	CGP	660	658	650	- 1 52
1180	Chargeurs S A	1217	1224	1217	....
315	Christian Dior	340	339	340	....
585	C I C A (B)	555	555	564	+ 1 62
385	Ciments franc.	380	380	380	....
730	Clarins	732	734	725	- 0 96
480	Club Méditer.	480	480	486 70	+ 1 40
183	CMB Packa.	185 50	183 20	183 50	- 1 08
805	Colas	817	817	817	....
245	Cpt. Entrep.	219 50	218	213	- 2 98
1200	Compt Mod.	1197	1199	1188	- 0 75
235	CPR (Paris Réé.)	238	246	244	+ 2 52
870	Créd. Foncier	862	865	865	+ 0 35

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
230	Crédit Loc France	249 50	247	251	+ 0 60
550	Cr Lyon (CI)	547	548	544	- 0 55
945	Crédit Nat.	916	920	918	+ 0 22
270	CSEE	276	280	280	+ 1 45
3210	Damart	3230	3206	3206	- 0 74
390	Dassault Aviation	385	386	381	- 1 04
174	Dassault Electr.	174 90	170	170	- 2 80
1750	De Dietrich	1803	1758	1763	- 2 22
78	Dév.P.d.C.(Li)	77	78	77	....
125	Dév.R.Sud-Est	110 50	116	118	+ 6 79
350	D M C	345 50	352	339	- 1 88
410	Docks France	420	420	425	+ 1 19
285	Dynaction	280	275	274	- 2 14
2240	Eaux (Gle)	2178	2168	2176	- 0 05
890	E.B.F.	875	878	875	....
440	Ecco	444	450	441	- 0 68
375	Elf Aquitaine	375 10	374	376	+ 0 24
1050	ElfSanofi(ExSanofi)	1070	1070	1051	- 1 78
265	Ecp-Elf (Certif)	270	270	265	- 1 85
675	Eridania-Beghin	658	665	655	- 0 46
410	Essilor	431 80	435	430 50	- 0 30
210	Essil.Int.(DP)	209 90	205	206	- 2 33
750	Esso	777	769	776	- 0 28
1370	Eurafrance	1490	1470	1450	- 2 68
680	Eurocom	684	680	670	- 2 05
112	Eurodisneyland	110 40	110 50	109 20	- 1 08
970	Europe 1	1015	1015	1007	- 0 79
35	Eurotunnel	35	34 80	35 05	+ 0 14
1400	Exor	1300	1250	1400	+ 7 69
120	Finextel	111 10	111 50	111	- 0 09
390	Fives Lille	349	342	325	- 5 25
3200	Fromager. Bel	3400	3400	3300	- 2 94
2190	Gal.Lafayette	2040	2050	2050	+ 0 49
1770	G.A.N.	1723	1730	1731	+ 0 46
540	Gascogne (B)	543	548	556	+ 2 39
1430	Gaz et Eaux	1385	1420	1420	+ 2 53
715	Geophysique	719	718	718	- 0 14
665	Gerland Ly	665	665	665	....
720	Groupe André SA	700	700	670	- 4 29
560	Groupe Cité	515	518	518	+ 0 58
415	GTM-Entrep.	430	430	435 10	+ 1 19
1700	Guyenne-Gas.	1706	1641	1730	+ 1 41
127	Hachette	127 80	127	127 20	- 0 47
515	Havas	502	505	499 20	- 0 58
300	Idia	306	....	....	....
340	Imétal	330 50	335	328	- 0 76
134	Immob. Phénix	126 50	127	126 10	- 0 32
106	Ingénico	102 90	101 10	101 10	- 1 75
6840	Inst. Mérieux	6520	6520	6550	+ 0 48
470	Interbail	465	466	460	- 1 08
770	Intertechnique	800	800	800	....
835	J. Lefebvre	840	850	841	+ 0 12
465	Klepierre	480	484	480	....
760	Labinal	725	720	729	+ 0 55
340	Lafarge	345	342 10	344 20	- 0 23
330	Lebon	320	325	325	+ 1 56
4670	Legrand	4700	4705	4715	+ 0 32
2800	Legrand (DP)	2560	2580	2560	....
430	Legris Industries	413	419 90	407	- 1 45

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
740	Locindus	740	736	738	- 0 27
3980	L.V.M.H.	3930	3950	3934	+ 0 10
525	Lyon.Eaux/Dumez	526	529	532	+ 1 14
95	Majorette Ly	105 90	103 90	104	- 1 79
300	Mar. Wendel	300	298	296 30	- 1 23
180	Matra	185 50	185	183 60	- 1 02
495	Merlin-Gerin	513	519	511	- 0 39
86	Metaleurop	83 10	81 50	81 50	- 1 93
35	Métrologie In.	34	34 40	34	....
192	Michelin	208 60	209 10	206 10	- 1 20
156	Min. Salsig (Ny)	156 10	....	....	....
72	MMB	69 40	70	69	- 0 58
152	Moulinex	151 50	152 90	151 10	- 0 26
1050	Navig. Mixte	1015	1014	1015	....
118	Nord-Est	122	122	122 10	+ 0 08
265	Nordon (Ny)	259	265	265	+ 2 32
650	Nouv Galeries	650	650	650	....
141	Olipar	130	126 30	122 50	- 5 77
890	Oréal	920	930	924	+ 0 43
365	Paribas	357	356	351 40	- 1 67
192	Pechiney Int	187	187 40	185 60	- 0 75
340	Pechiney (CIP)	348	348	343	- 1 44
1570	Pernod Ricard	1655	1661	1681	+ 1 57
745	Peugeot	717	721	719	+ 0 28
360	Pinault	372 50	370 50	370 10	- 0 64
750	Plastic-Omn.	780	786	790	+ 1 28
580	Poliet	550	550	537	- 2 38
720	Primagaz	738	734	734	- 0 27
770	Printemps	790	790	790	....
696	Promodès	707	708	705	- 0 28
535	Radiotechn.	555	555	550	- 0 90
5800	Redoute (La)	5790	5790	5790	....
170	Remy Cointreau	171 50	170 20	169	- 1 46
620	R. Poulenc CIP	618	616	609	- 1 46
305	Robur Financ.	297	297 30	291	- 2 02
60	Rochette(La)	60	60	60 50	+ 0 83
2230	Roussel Uclaf	2300	2300	2270	- 1 30
3050	R. Impé.Ly *	3070	....	....	....
178	Sade (Ny)	175	163 10	165 50	- 5 43
2190	Sagem	2205	2160	2160	- 2 04
565	Saint Gobain	570	569	571	+ 0 18
1260	Saint Louis	1274	1276	1269	- 0 39
1360	Salomon Ly	1430	1450	1440	+ 0 70
315	Salvepar (Ny)	310	310	310	....
1350	S A T	1390	1360	1360	- 2 16
245	Saul. Châ.	237	237	235 10	- 0 80
1080	Saupiquet (Ny)	1065	1064	1064	- 0 08
635	Schneider	657	662	647	- 1 52
14	SCOA	15	14 90	15	....
350	Scor s.a.	364	364	364	....
2080	S.E.B.	2040	2050	2055	+ 0 74
420	Sefimeg	414	414	414	....
128	Selectibanque	126 90	128	128 20	- 0 55
215	Sextant A.	198	200	200	+ 1 01
710	S F I M.	700	720	686	- 2 00
210	S.G.E.	207	207	202 10	- 2 37
410	Simco	400	400	400 50	+ 0 13
665	Sk. Rossignol	670	675	665	- 0 75
460	Sligos	460	470	469	+ 1 96

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
505	Société Géné.	495 40	498	494 60	- 0 16
54	Sodecco(B)	58 10	....	....	....
100	Sodero(Ny)	104	103 10	105	+ 0 96
1020	Sodexho	1024	1030	1030	+ 0 59
74	Sogerail(Ny)	72 10	72	71 80	- 0 42
420	Sogerap	391	400	400	+ 2 30
1490	Som-Allib.	1455	1425	1430	- 1 72
395	SOPHIA	400	405	397 50	- 0 63
1700	Source Perrier	1700	1700	1700	....
785	Sovac	784	783	780	- 0 51
320	SPEP	310	310	315	+ 1 61
315	Spie-Batignol.	318	319 60	320	+ 0 63
800	Strafor Facom.	795	795	794	- 0 13
295	Suez	288 30	292	290	+ 0 59
1030	Synthelabo.	1011	1012	1010	- 0 10
150	Thomson CSF.	154 10	152	154	- 0 06
235	Total	232 80	234 80	235 30	+ 1 07
187 50	– (certif)	177	174	175	- 1 13
210	Traflast Fin.	215	218	217	+ 0 93
475	U.A.P.	500	498	493	- 1 40
295	U F B Locab.	298	298	302	+ 1 34
650	U I C.	625	630	624	- 0 16
445	U I F.	426	430	430	+ 0 94
760	U I S.	756	753	722	- 4 50
425	Unibail	418	422	421	+ 0 72
750	Valéo	775	770	774	- 0 13
205	Vallourec	200	200	199 90	- 0 05
280	Via Banque	262	263	265	+ 1 15
320	Worms et Cie	320	302	315 90	- 1 28
1260	Zodiac	1225	1240	1225	....
1060	Elf Gabon	1058	1060	1064	+ 0 57
111	Amax	109 10	106 60	106 60	- 2 29
143	Amer. Barrick	141	142 70	141	....
124	Amer. Express	118 20	118 70	118 70	+ 0 42
220	A.T.T.	215 10	217	217	+ 0 88
167	Anglo Amer.C.	164	164	166	+ 1 22
285	Amgold	280	....	....	....
240	Banco Santander	245	238	238	- 2 86
815	B.A.S.F.	833	815	810	- 2 76
950	Bayer	952	937	950	- 0 21
54	Blenheim Plc	51 40	51	51	- 0 78
34	Buffelsfont.	33 90	33 20	33 90	....
137	Chase Manh.	142	141 10	140 30	- 1 20
2700	Daimler Benz	2600	2601	2623	+ 0 88
121	De Beers	122	121 20	121 60	- 0 33
2320	Deutsche Bank	2326	2334	2320	- 0 26
1150	Dresdner Bank	1145	1145	1145	....
68	Driefontein	58 20	58	57 80	- 0 69
280	Du Pont-Nem.	258 20	260 70	259 50	+ 0 50
210	Eastman Kodak	205	206	204 10	- 0 44
13	East Rand	12 95	12 80	12 80	- 1 16
31	Echo Bay	31	30 40	30 20	- 2 58
230	Electrolux	225	....	....	....
129	Ericsson	130	129	129	- 0 77
325	Exxon Corp.	318 40	316	312 20	- 1 33
240	Ford Motor	237 50	232	232	- 2 32
46	Freegold	45 20	45 20	45 20	....
17	Gencor	17 50	17 50	17 50	....
405	Gén. Elect.	405	404 20	402 40	- 0 84

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
225	Gén. Motors	225	219 30	218 30	- 2 98
345	Gén. Belgique	348	348	348	....
47	Gd. Métropol.	46 25	46 25	46 30	+ 0 11
55	Guinness	54 50	55 50	54 10	- 0 73
21	Hanson PLC	21 50	21	21	- 2 33
23	Harmony Gold	23	23	22 50	- 2 17
360	Hewlett Packard	360	354 90	355	- 1 39
32	Hitachi	31	30 65	30 65	- 1 13
855	Hoechst	840	840	840	....
69	Homestake	71 35	68 60	69	- 3 29
116	I.C.I.	118 50	118	119 20	+ 0 59
500	I.B.M.	502	501	498 30	- 0 74
335	I.T.T.	335	331 30	330 70	- 1 28
177	Ito Yokado	178	177 50	179 10	+ 0 62
53	Matsushita	53 50	53 05	53 45	- 0 09
3 55	Maxwell	3 55	....	....	....
235	Mc Donald's	238	238 20	238 20	- 0 78
265	Merck	251 40	246 80	245 30	- 2 43
505	Minnesota M.	481 50	485	485	+ 0 73
37	Mitsubishi	36 50	36 10	36 10	- 1 10
335	Mobil corp.	320	320	320	....
280	Morgan J.P.	275	290	285	+ 3 64
36400	Nestlé	36340	36500	36370	+ 0 08
134	Norsk Hydro	134 60	134	134	- 0 45
95	OFSIL	96	96 10	96 10	+ 0 10
1680	Pétrofina	1714	1696	1725	+ 0 64
390	Philip Morris	382	381 10	381 60	- 0 10
91	Philips	96	92 70	92 20	- 3 96
56	Placer Dome	52 25	52 40	52	- 0 48
500	Procter Gamble	486	476	476	- 2 06
180	Quilmès	180	182	182	+ 1 11
22	Randfontein	22	21 60	21 40	- 2 73
280	Rhone Poul. Rorer	278	274	271	- 2 52
455	Royal Dutch	453 40	452 50	450 10	- 0 73
58	R T Z	60	59 25	59 70	- 0 50
1 70	Saat.& Saatchi	1 66	1 70	1 64	- 1 20
28	St Helena	28 50	27 80	27 80	- 2 46
345	Schlumberger	320	325	323	+ 0 94
48	Shell transp.	48 75	50	49	+ 0 51
2250	Siemens	2253	2224	2250	- 0 13
400	Siemens Nixdorf	399	400	405	+ 1 50
168	Sony	170	168 20	169	- 0 59
54	Sumitomo Bank	53 50	52 80	52 80	- 1 31
168	T.D.K.	172	170	170	- 1 16
56	Telefonica	55 35	55 30	56	+ 1 17
25	Toshiba	26 10	26 10	26 20	+ 0 38
545	Unilever	556	554	553	- 0 54
265	Uni.Techn.	261 60	261 50	261 10	- 0 19
255	Vaal Reefs	247	247	245	- 0 81
1370	Volkswagen	1255	....	....	....
380	Volvo	360	325	360	....
141	West. Deep	132	132 90	130 50	- 1 14
360	Xerox Corp.	359 30	354 30	354 30	- 1 39
104	Yamanouchi	100 10	98	97 60	- 2 50
3 90	Zambia Cop.	3 97	3 90	3 96	- 0 25

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	123 90	7 40
Emp.Etat 9,8%78	100 02	9 45
10,80% 79/94	101 30	8 82
Emp.Etat 13,4%83	104 74	6 99
Emp.Etat 12,2% 84	100 42	8 83
10,26% mars 88	....	3 06
OAT 10% 5/2000	108 91	0 90
OAT 9,9% 12/1997	103 72	6 38
OAT 9,8% 1/1996	102 15	4 04
PTT 11,2% 85	104 80	5 97
CFF 10,30% 86	....	4 07
CFF 10,25% nov 90	106 90	2 97
CNA 10 % 1979	100 60	3 22
CNB Bques 5000F	98 30	4 41
CNB Paribas 5000F	98 50	4 41
CNB Suez 5000F	98 20	4 41
CNE 11,5% 85	101	10 32
CNI 1/82 5000F	98 30	4 41
CNT 9 % 86	98 80	1 84
CRH 10,90% déc.85	107 18	4 87
CHARB FCE 3% 100	139	....
CNCA	1011	....
Cons.	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	833	....
Ly. Eaux cv 6,5%	780	....
Thoms. cv 9,2% 86	832	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	800	....
Applications Hydr.	1530	1540
Arbel	501	505
Bains C.Monaco	973	960
B.Hypoth.Europ.	382 10	....
B.N.P. Intercont.	376	376
Beghin-Say (C I)	496	495
Bénédictine	2730	....
Bidermann Internat.	460	....
Blanzy Ouest	3065	....
B T P	60 60	59
Cambodge	1180	1180
Carbone Lorraine	475	470
Case Poclain	8 20	....
C.B.C.	338	338
C.E.G.F (Frigor.)	695	695
Centenaire Blanzy	400	....
Cenbati	38	....
Champex Ny	63 10	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
CIC (CIP)	213	215
C.I.M.	1360	....
C.I.T.R.A.M. (B)	2736	....
Cogifi	318	325
Comiphos	505	504
Cie Industrielle	5390	....
Cpt Lyon Alemand	353	352
Concorde	661	654
Constr.Mét.Prov.	20	20
Crédit Gén.Ind.	81	....
Cr Universel (Cie)	311	311
Darblay	645	....
Degremont	1938	1907
Delmas Vieljeux	2727	....
Didot Bottin	789	....
Eaux Bassin Vichy	2916	2930
Eaux Vittel	850	....
Ecia	390	385 50
Ent.Mag. Paris	4200	4200
Etex (ex Eternit)	2050	2050
Finalens	301 10	301 10
F.I.P.P.	85	....
F.N.A.C.	1940	1920
Foncière (Cie)	489	489
Fonc.Lyonnaise	600	636
Foncina	400	....
Fougerolle	868	830
France I.A.R.D.	590	....
France SA (La)	1800	1800
From. Paul-Renard	1429	....
Gaumont	480	466
Generim	327	336 90
Gévelot	499	....
G.F.C.	338	331
Groupe Victoire	998	990
G.T.I (Transport)	220	....
Immobail	321 10	321 10
Immobanque	580	590
Im.Marseillaise	4960	4940
Immofice	390 10	395
Invest.(Ste Cie.)	3200	3200
Lambert Frères	275	....
Lille Bonnières	980	982
Locafinancière	480	....
Louis Vuitton	650	660
Louvre	2750	2651
Lucia	770	....
Machines Bull	31 20	32
Mag.Uniprix	194	190
Magnant	550	550
Métal Déployé	460	451 20
Mors	73	68 50
Navigation (Nle)	200	200
Optorg	276	275
Oréal (Cl)	477 60	481
Origny-Desvroise	759	760
Palais Nouveauté	1440	1450
Paluel Marmont	630	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Parfinance	182	....
Paris France	189	196
Paris Orléans	220	220
Parthena Invest.	273 20	273 70
Pathé Cinéma	1005	....
Piper Heidsieck	1000	1050
Porcher	470	480
Promodès (Cl)	370	378
Publicis	740	770
Rochefortaise	121 40	120 20
Rosario	185	....
Rougier	242	....
S.A.C.E.R.	438	428 60
S.A.F.A.A.	190	....
S.A.F.I.C Alcan	221 20	....
Saga	400	400
Saint Dominique (F.)	108	108 20
Salins du Midi	625	621
Savoisienne M.	160	....
S.C.A.C.	756	756
Senelle	424 10	....
S.Etud.Part. (M)	140	....
Silic	600	595
Sinvim	128 90	128 30
S.I.P.H.	118	....
S.M.C.I.	100	....
Sofal	700	....
Soffo	325 50	326
Sofical	1100	....
Sofitam (ex Satam)	77	77
Sofragi	2490	....
Soudure Autogène	797	820
Sovabail	370 50	370 50
Stemi	478	478
Taittinger	2700	2685
Testut-Aequitas	210	....
Tour Eiffel	224	....
Ufiner	1155	1150
Vicat	490	490
Viniprix	1500	....
Virax	120	....
Maroc Sté Brasserie.	300	....

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

46-62-72-67

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	615	....
Akzo Nv Sico.	436	455
Alcan Aluminium	108 60	107 40
American Brands	259	....
Arbed	620	....
Asturienne Mines	95 10	....
Banco Popular Espa.	571	576
B.Reglements Int.	17100	17050
Can.Pacifique	78	75 45
Chrysler Corp.	111	....
C I R	6 65	....
Commerzbank	840	....
Dow Chemical	305	....
Fiat	24	22 50
GBL (Brux Lamb.)	490	495
Gevaert	1019	....
Glaxo Holdings Ltd.	70	70
Goodyear Tire	340	....
Grace and Co (WR)	180	180
Honeywell Inc. Inc.	356	....
Johannesburg	89	....
Koninklijke Pakhoed	132 30	....
Kubota	20 20	17 50
Midland Bank	41 10	40 05
Noranda Mines	78 15	78 50
Olivetti priv.	9 15	9 15
Pfizer Inc.	361	369
Ricoh	21 90	....
Robeco	283	277 10
Rodamco NV	143 30	144 50
Rolinco	274 20	273 10
Saipem	6	....
Sema Group	25 50	....
SKF Aktiebolaget	103 30	....
Tenneco Inc.	240	....
Thorn Electrical	80	....
Toray Ind.	23 20	23 50
West Rand Cons.	5 70	5 70

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	290	....
Calophos	99	....
C G H Cogenfor	11	....
Coparex	610	....
Drouot Assurances	339	....
Electro-Banque	286	....
Europ. Accum.	79	79
Europ Soutres Ind.	19	....
Gachot S.A.	59	....
Guy Degrenne	422	....
Lecteurs du Monde	157	....
Nicolas	1090	....
Particip. Perrier	350	....
Quadrant	22	....
Rorento N.V.	218 60	219 10
St-Gobain-Emballage	1812	....
S.E.P.R.	1256	....
S.M.T. Goupil	0 40	....
S.P.R. act. B.	283	....
Waterman	1100	....

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/6	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 200	5 192	4 9	5 4
Ecu	6 902	6 895	....	....
Allemagne (100 dm)	338 780	338 250	326	346
Belgique (100 F)	16 380	16 339	15 8	16 8
Pays-Bas (100 fl)	298 890	298 450	288	308
Italie (1000 lires)	4 451	4 448	4 2	4 7
Danemark (100 krd)	87 600	87 570	83	91
Gde.Bretagne (1 L)	9 817	9 802	9 4	10 2
Grèce (100 drachmes)	2 770	2 766	2 4	3 1
Suisse (100 f)	372 880	373 900	361	381
Suède (100 krs)	93 210	93 130	89	97
Norvège (100 k)	86 100	86 050	82	90
Autriche (100 sch)	47 843	47 760	46 5	49 5
Espagne (100 pes)	5 346	5 340	5 1	5 6
Portugal (100 esc)	4 055	4 053	3 6	4 4
Canada (1 $ can)	4 356	4 349	4 1	4 5
Japon (100 yens)	4 111	4 127	3 9	4 1

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/6
Or fin (kilo en barre)	57200	56500
Or fin (en lingot)	57600	56650
Napoléon (20f)	325	329
Pièce Fr (10 f)	350	.....
Pièce Suisse (20 f)	325	325
Pièce Latine (20 f)	330	325
Souverain	427	430
Pièce 20 dollars	1905	1945
Pièce 10 dollars	947 50	950
Pièce 5 dollars	825	.....
Pièce 50 pesos	2140	2135
Pièce 10 florins	336	338

SICAV (sélection) 26/6

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	198 18	192 88
Agepargne	787 49	774 26◆
Améri-gan	6907 38	6641 71
Amplia	267990 27	267990 27◆
Amplitude	627 58	609 30
Arbitrages Court.T.	7256 03	7256 03
Associc	1097 23	1097 23
Atout Futur	417 48	407 30
Auracic	1153 69	1120 09
Avenir Alizes	1685 90	1662 65◆
Axa Capital	169 18	164 25◆
Axa Court Terme	7984 84	7984 84◆
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	901 97	875 70◆
Axa Europe	131 63	127 80◆
Axa Investissem.	107 96	104 82◆
Axa NPI	117 87	114 44◆
Axa Ob.Fr.Extrem.	139 48	135 42◆
Axa Prem.Ex.Agepra.	114 11	110 79◆
Axa Sél.Ex.Dr.Sele.	139 58	135 51◆
Axa Valeurs PER	122 50	118 93◆
Cadence 1	1049 53	1028 95
Cadence 2	1038 97	1018 60
Cadence 3	1030 85	1010 64
Capimonétaire	6331 55	6325 22
Capioblig	6404 95	6279 36
Captacic	1310 20	1290 84
Cosmic	1319 62	1287 43
Comptavalor	3531 46	3526 17
Conventionmo	349 77	342 91
Credinter	450 54	437 42
Credit Mutuel Capital	1283 58	1258 41◆
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	873 91	873 91◆
Cred.Mut.Ep.Indus.	96 49	93 91◆
Cred.Mut.Ep.J.	69958 09	69958 09
Cred Mut.Ep.long.T.	191 61	186 48◆
Créd.Mut.Ep.Monde	1131 86	1101 57◆
Cred.Mut.Ep.Quatre	1086 24	1057 17◆
Deeze	1333 82	1301 29
Drouot France	859 43	834 40◆
Drouot Sécurité	225 12	218 56◆
Ecocic	1072 48	1041 24
Ecupar	126 72	123 03◆
Ecureuil Capitalisation	2570 83	2545 38
Ecureuil Géovaleurs	2323 56	2255 88
Ecureuil Invest.	451 28	438 14
Ecureuil Monepremière	67430 34	67430 34
Ecureuil Monétaire	39630 88	39630 88◆
Ecureuil Trésorerie	2446 58	2446 58
Ecureuil Trimestr.	2008 01	1988 13
Elicash	2 811252	2 811252◆
Energie	264 83	252 82
Epacic	3621 57	3621 57
Eparcourt-Sicav	4336 44	4325 63
Epargne Associat.	25443	25153 30
Epargne Capital	10731 91	10625 55
Epargne Croissance	1695 64	1650 26
Epargne Obligat.	193 59	188 41
Epargne Première	14418 01	14310 68◆
Epargne-Unie	1265 38	1234 52
Epargne Valeurs	429 66	419 16
Eufi Cash capi.	8387 37	8387 37◆
Eulinvest capi.	666 10	646 70◆
Eurocic Leaders	1107 73	1075 47
Eurodyn	1217 98	1188 27
Euro Gan	8405 25	8158 89
Europe Nouvelle	561 24	535 79
Fonsicav	14497 36	14497 38
France-gan	9958 19	9675 18
France Garantie	259 32	258 60
France Index Sicav	113 16	109 85
France Obligations	467 78	463 15

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	486 07	471 91
Francic Pierre	102 34	99 36
Francic-Regions	1228 39	1192 61
Fructi-Associations	35 48	35 48
Fructi-Capi	41 95	41 33
Fructidor	235 90	232 41
Fructifrance action C.	925 25	902 68
Fructifrance action D.	904 51	882 45
Gestilion	14840 78	14766 95
Gest.Associations	168 75	165 04
Horizon	1224 20	1188 54
HLM Monétaire	14007 11	14007 11
Indust.Fse.Court.T.	1478 93	1478 93◆
Interepar	103599 25	100581 80◆
Interoblig	13736 61	13467 26
Intersélection Fce.	535 56	525 06
Japacic	151 62	147 20
Jeunepargne	287 96	283 70
Latitude	2267 93	2264 53
Lazmi C.T.	12625 04	12625 04
Lazmi L.T.	6516 31	6326 51◆
Lion Associations	11306 20	11306 20
Lion Institution	29516 60	29442 99
Lionplus	976 62	957 47
Lion Trésor	2109 54	2088 65
Lion 20 000	26388 20	26388 20
Livret Bourse Inv.	565 99	549 60
Livret Portefeuil.	700 40	680
Méditerranée	177 24	172 08◆
Mensuel CIC	10169 65	10098 96
Monedan	68373 22	68373 22
Mone.J	73062 59	73062 59◆
Monévalor	82469 13	82469 13
Mutualité dépôts	13511 49	13484 52
Mutuelle Unie Sel.	135 41	131 47◆
Natio Court Terme	285694 00	285694
Natio-Epargne	17712 81	17537 44
Natio-Ep. Ret.	129 55	126 08
Natio Eparg.Trésor	7806 13	7790 55
Natio-Inter.	1108 68	1079 01
Natio-Inter	1391 11	1353 88
Natio-Monétaire	25450 19	25450 19
Natio-Patrimoine	1344 63	1308 64
Natio-Placements	64454 71	64454 71
Natio-Revenus	1026 21	1016 05
Natio Sécurité	12129 81	12129 81
Natio-Valeurs	877 07	853 60
Nippon-Gan	4764 61	4581 36
Nord Sud Develop.	1575 90	1572 75
Obli-Associations	152 04	150 53
Oblicic-Mondial	2611 86	2573 26
Oblicic-Régions	1102 37	1086 08
Oblifutur	2840 77	2771 48
Oblig. ttes caté.	176 54	173 93
Oblilion	1349 32	1335 96
Oblisécurité Sicav	12982 16	12982 16
Oraction	1001 18	976 76
Orvalor	6746 63	6614 34
Paribas Capitalisation	1492 54	1470 48
Paribas Opportunités	126 33	121 18
Paribas Patrimoine	572 25	548 92
Patrimoine Retraite	223 45	219 07
Parvalor	621 50	609 31
Placement A.	1459 04	1430 43
Placement J.	7269 94	7256 43
Placement M.	67347 92	67213 49
Placement Nord	969 86	950 84
Plénitude	133 18	128 62
Poste Croissance	21904 39	21862 61
Poste Gestion	66128 96	66128 96◆
Première Oblig.	10640 60	10629 97

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Prévoy. Ecureuil	110 19	109 10
Priv'Associations	29633 66	29633 66
Proficics	1010 60	985 85
Quartz	133 27	130 02
Réalvalor	775 68	760 37
Rentacic	161 02	158 64
Revenus Trimestr.	5298 33	5246 86
Revenu-Vert	1137 80	1120 99
St Honoré Vie & Santé	984 82	940 16
St Honoré Bons du Tr.	11300 29	11244 07
St Honoré Global	224 17	214
St Honoré Invest.	777 70	742 43
St Honoré Pacifique	568 03	542 27
St Honoré PME	531 47	507 37
St Honoré Real	15050 10	14990 14
Sécuricic	1753 87	1753 87
Sécuri-Gan	12895 81	12646 87
Sécuritaux	1401 07	1401 07
Scasden	712 43	701 90
Sicav Associations	1868 31	1868 31
SFI-CNP Assur.	643 17	624 44
S.G. Fr. opportunités	1185 77	1162 52
Sicav 5.000	442 73	430 88
S.I. Est	1297 90	1260 10◆
Sinafrance	712 07	693 01
Sinam	387 49	377 12
Sivarente	206 68	202 63
Slivinter	421 31	410 03
S.N.I.	1104 55	1072 38
Sogenfrance	1122 70	1100 69
Sogépargne	315 71	309 52
Sogevar	1039 31	1018 93
Soginter	1261 37	1236 64
Soleil Investissements	566 47	544 68
Solstice	2149 73	2143 37
State Street Act. Eur.	10040 82	9701 28◆
State Street Act. Frce.	11093 30	10770 19◆
St. Str. Act.Japon	9682 31	9354 89◆
State Street Emer. Mkt	11641 02	11081 36◆
St.Street OAT Plus	10158 91	9967 56◆
Stratégie Actions	812 48	781 23
Stratégie Rendement	1400 68	1356 59
Technocic	1080 25	1048 79
Techno-Gan	5614 27	5398 34
Thesora	663 17	656 60◆
Trésor Plus	1284 41	1271 69
Trésor Trimestriel	1030 62	1020 42
Trésoricic	130607 42	130607 42
Trilion	5106 04	5040 51
UAP Investissement	429 02	413 51
UAP Actions France	596 75	575 18
UAP Act. Select.	614 39	592 18
UAP Aedificandi	521 44	502 59
UAP Altefi	197 24	190 11
UAP Alto Sicav	155 48	149 86
UAP Moyen Terme	139 27	134 24
UAP Premiere Cat.	10721 12	10333 61
Uni-Associations	123 80	123 80◆
Uni-Foncier	1185 83	1156 71
Unifrance	592 96	578 49
Uni-Garantie	1287 75	1262 48
Uni Régions	1382 44	1348 72
Univar	237 69	237 69◆
Univers Actions	1243 13	1212 81
Univers Obligations	1782	1738 54
Valorg	2062 17	2060 11
Valrexl	53597 42	53570 63

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

AGENDA

MUSIQUE

Nous publions le lundi (daté *mardi*) la liste des concerts de la semaine, dont une sélection commentée figure dans le supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

CONCERTS

AMPHITHÉATRE DE LA SORBONNE. Chœur et orchestre de Paris-Sorbonne : 20 h 30 sam. Agnès Vesterman (violoncelle), Patrick Vilet (baryton). Jacques Grimbert (direction). Tchaïkovski, Rachmaninov, Chostakovitch. Dans le cadre du Festival musiques slaves.

AMPHITHÉATRE RICHELIEU. Trio d'anches Ozi : 20 h 30 mer. Alexeï Parchine (piano). Glinka, Lutoslawski, Spisak. Dans le cadre du Festival musiques slaves Alexandre Brussilovski, Mark Drobinski : 20 h 30 jeu. Violon, violoncelle, Gabriella Torma (piano). Chopin, Tchaïkovski, Zimbalist, Chostakovitch. Dans le cadre du Festival musiques slaves Jean-Christophe Rousseau, Cyrille Tricoire : 20 h 30 ven. Baryton, violoncelle, Vincent Leterme (piano). Moussorgski, Prokofiev, Chostakovitch. Dans le cadre du Festival musiques slaves Anne Mauge, Pascal Saunier : 18 h 30 sam. Flûte, alto, Elizabeth Fontan-Binoche (harpe). Bartok, Dussek, Stravinsky, Debussy. Dans le cadre du Festival musiques slaves Mark Davies : 18 h 30 dim. Piano. Chostakovitch, Janacek, Moussorgski. Dans le cadre du Festival musiques slaves.

EGLISE DE LA MADELEINE. Orchestre de Sinfonieta de Paris : 21 h jeu. Dominique Fanal (direction). Requiem de Mozart François-Henri Houbart : 18 h 30 mer. Orgue. Bach.

EGLISE RÉFORMÉE SAINTE-MARIE. Freddy Eichelberger : 18 h 30 jeu. Clavecin. Frescobaldi, Storace. Dans le cadre des Rencontres de musique ancienne du Marais Arnaud Pumir, Laurent Stewart, H. Dufour : 21 h dim. Clavecin, Odile Edouard, J. Depoutot (violon), B. Weeger (alto), Alain Gervreau (violoncelle). Bach, Vivaldi. Dans le cadre des Rencontres de musique ancienne du Marais Ensemble Aurora : 21 h jeu. Vivaldi, Corelli. Dans le cadre des Rencontres de musique ancienne du Marais.

EGLISE SAINT-EPHREM-LE-SYRIAQUE. Agnès Gillieron : 18 h 30 sam. Pianoforte. Mozart Thérèse Hindo : jusqu'au 9 août. 18 h 30 dim. Chant a cappella.

EGLISE SAINT-EUSTACHE. Chœurs de la cathédrale de Dijon : 20 h 30 jeu. Maurice Clerc (orgue). Vierne, Kodaly. Dans le cadre du Festival d'orgue de Saint-Eustache Orchestre national d'Ile-de-France : 21 h ven. Guy Touvron (trompette), Jacques Mercier (direction). Messiaen, Haydn, Beethoven Andrea Montefoschi, Livia Mazzanti : 20 h 30 lun. Flûte, orgue. Galuppi, CPE Bach, Bach, Guillou, Schoenberg. Dans le cadre du Festival d'orgue de Saint-Eustache.

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Ensemble instrumental Strigendo : 21 h mar. Chœur universitaire de Jussieu, Jean Thorel (direction). Requiem de Mozart.

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Akatedra : 20 h 30 mer., jeu., ven. Jean-François Ott (violoncelle), Salvatore-Michel Picardi (piano). Vivaldi, Bach, Mozart, Beethoven, Brahms Les Trompettes de Versailles : jusqu'au 14 juillet. 21 h sam., mar. Vivaldi, Haendel, Gervaise, Telemann Ensemble instrumental Stringendo : 18 h 30 21 h sam., lun. Christian Chabot (guitare), Jean Thorel (direction). Mozart, Vivaldi Jean-Louis Charbonnier : 18 h 30 mar. Viole de gambe. Marais, Couperin.

EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Daniel Raclot : 20 h 45 jeu. Violoncelle. Bach. Dans le cadre du Festival musique en l'île Ensemble instrumental Parenthèse : 20 h 45 sam. ; 17 h dim. Chorale Honegger de Fresne, Laurent Brack (direction). Mozart, Bach. Dans le cadre du Festival musique en l'île Ensemble instrumental Parenthèse : 20 h 45 mar. Delphine Haidan (mezzo-soprano), Frédéric Viscomte (violon), Laurent Brack (direction). Vivaldi, Bach, Mozart.

EGLISE SAINT-PIERRE (42-62-35-00). Yolanda Hernandez, Carlos Cebro : 21 h mer. Soprano, piano. Ginestera, Lecuana, Villa-Lobos, Porter, Barber. Dans le cadre du Festival de la butte Montmartre.

HOTEL D'ALBRET (42-33-43-00). Orchestre de chambre de France : 21 h mer. Luc Urbain (flûte), Alain Boulfroy (direction). Pergolese, Vivaldi, Rossini, Viotti. Dans le cadre des soirées de l'hôtel d'Albret Isabelle Legoux, Michael Wladkowski : 21 h ven. Piano. Mozart, Brahms, Debussy, Rachmaninov. Dans le cadre des soirées de l'hôtel d'Albret.

LE MADIGAN (42-27-31-51). Jean-Marc Phillips, Alexandre Tharaud : 22 h 30 mer. Violon, piano. Milhaud Gabriel Aguilera, Lincoln Almada : 22 h 30 jeu., ven., sam. Edwige Bourdy, Erika Guiomar, Pascal Delage : 22 h 30 lun., mar. Soprano, piano, percussions. Copland, Barber, Delage, Villa-Lobos, Ives.

OPUS CAFÉ (40-38-09-57). Jean-François Bouvery : 22 h mer., jeu., ven., sam. Piano. Chopin Alexandre Markées, Gabin Linale : jusqu'au 14 juillet. 22 h lun. Piano, violoncelle. Chopin Olivier Reboul : jusqu'au 16 juillet. 22 h mar. Piano. Chopin.

PARC DE BAGATELLE (45-01-20-10). Pascal Sigrist : 20 h 45 jeu. Piano. Chopin, Albeniz, Falla. Dans le cadre du Festival Chopin à Paris Janis Vakarelis : 16 h 30 sam. Piano. Schubert, Chopin. Dans le cadre du Festival Chopin à Paris Béatrice Reuchs : 16 h 30 dim. Piano. Beethoven, Debussy, Chopin. Dans le cadre du Festival Chopin à Paris.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Ars Antiqua de Paris : 18 h 45 21 h ven. Musique au temps des troubadours et des trouvères Ars Antiqua de Paris : 18 h 45 21 h dim. Musique du Moyen âge, musique française des XVIe et XVIIe siècles Ars Antiqua de Paris : 18 h 45 21 h lun. Musique au temps de Saint-Louis, musique à la cour de Bourgogne, musique élisabéthain.

Périphérie

AUVERS-SUR-OISE. EGLISE NOTRE-DAME (30-36-77-77). Sviatoslav Richter : 20 h 45 mer. Piano. Dans le cadre du Festival d'Auvers-sur-Oise.

CHAMPIGNY. CONSERVATOIRE OLIVIER-MESSIAEN (48-81-11-01). Ensemble 2e2m : 20 h 30 mar. Jacqueline Méfano (piano), Serge Garcia (violon), Françoise Gnéri (alto), David Simpson (violoncelle), Ensemble Voix nouvelles, Ensemble Sotto Voce, Paul Méfano (direction). Klein.

MAISONS-LAFFITTE. CHATEAU DE MAISONS. Parcours d'un soir, musique et voix : 21 h 30 22 h 22 h 30 mer., ven., lun. Wanda Kozyra, Jeanne Bœlle (luth, théorbe), Julie Hassler (soprano), Bernard Colin (mise en scène).

MÉRY-SUR-OISE. EGLISE SAINT-DENIS. Bernard Zinck, Jeffrey Grice : 20 h 45 ven. Violon, piano. Szymanowski, Ives, Bartok, Lekeu. Dans le cadre du Festival d'Auvers Wilhelmenia Fernandez, Bruno Fontaine : 20 h 45 sam. Soprano, piano. Schubert, Strauss, Berg, Korngold, Barber. Dans le cadre du Festival d'Auvers.

NEUILLY-SUR-SEINE. LES FEUILLES LIBRES (46-24-41-41). Lorenzo Cipriani : 21 h mar. Clavecin. Kerll, Speth, Byrd, Farnaby, Pasquini, Cimarosa, Couperin, Haendel.

SAINT-DENIS. MAISON DE LA LÉGION D'HONNEUR (42-43-77-72). Patrice Fontanarosa, Jean-Philippe Collard : 20 h 30 dim. Violon, piano, Lambert Wilson (récitant). Saint-Saëns, Fauré, Debussy, Franck. Dans le cadre du Festival Saint-Denis.

VERSAILLES. CHAPELLE ROYALE DU CHATEAU. Jean-Paul Fouchécourt, Marianne Muller : 17 h 30 sam. Ténor, basse de viole, Aline Zylberajch (orgue, clavecin). Graziani, Clérambault.

OPÉRAS

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Cosi fan tutte : jusqu'au 5 juillet. 19 h 30 jeu., dim. Opéra de Mozart. Amanda Roocroft, Eirian James (sopranos), Rosa Mannion (mezzo-soprano), Rainer Trost (ténor), Rodney Gilfry (baryton), Claudio Nicolai (basse), The English Baroque Soloists, The Monteverdi Choir, John Eliot Gardiner (direction, mise en scène).

MUSÉE GUIMET (45-39-97-63). L'Amant jaloux : jusqu'au 11 juillet. 20 h 30 ven., sam. Opéra de Gretry. Compagnie Nadia Baji, Anne Bruneteau, Danièle Peretz, Caroline Fuss (sopranos), Marc Perrotin, Martial Defontaine (ténors), Frédéric Lipski (baryton), Ensemble international de chambre, Dominique Patrouilleau (direction), Nadia Baji (mise en scène).

OPÉRA-COMIQUE. SALLE FAVART (42-86-88-83). La Cambiale di Matrimonio, il Signore Bruschino : jusqu'au 12 juillet. 19 h 30 jeu., sam., lun. Opéras-bouffe de Rossini. Teresa Ringholz (soprano), John del Carlo (baryton-basse), Alberto Rinaldi (baryton), Barry Ryan (ténor), Ensemble instrumental Jean-Walter Audoli, Maurizio Barbacini (direction), Michael Hampe (mise en scène).

OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). Le Barbier de Séville : 19 h 30 mer., ven., mar. ; 16 h dim. Opéra de Rossini. Jean-Luc Viala (ténor), Louis Quilico, Gino Quilico (barytons), Ferruccio Furlanetto (basse), Gloria Scalchi, Jenifer Larmore (sopranos), Orchestre et chœurs de l'Opéra de Paris, Marcello Viotti (direction), Dario Fo (mise en scène).

THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL (48-06-72-34). Cosi fan tutte : jusqu'au 15 juillet. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; 15 h dim. Opéra de Mozart. Barbara Franch-Weselak, Isabelle Sauvageot, Joëlle Brun-Cosme, Julie Hassler, Dominique Henry (sopranos), Sandrine Sutter, Virginie Landré (mezzo-sopranos), Marc Guillard, Jean-Pierre Belfort, Olivier Peyrebrune (basses), Martial Defontaine, Terence Newcombe, Gregorio Rangel (ténors), Philippe Bodin, Mathieu Lecroart, Charles Saillofest (barytons), Anne Champert, Pierre Muller (piano, direction), Serge Catanese (mise en scène).

JAZZ, POP, ROCK

ALLIGATORS (42-84-11-27). Tony Russo Quartet : 22 h mer., jeu. ; Robin Kenyatta Quartet : 22 h ven., sam. ; Cesarius Alvim Group : 22 h mar.

AU DUC DES LOMBARDS (42-33-22-88). Barry Altschul Trio : 22 h 30 mer., jeu. ; Steve Potts : 22 h 30 ven., sam. ; Trio Faure-Fournier-Laccarrière : 22 h 30 dim. ; Ronnie Patterson Trio : 22 h 30 lun. ; Jam Session : 22 h 30 mar.

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Jam Session : jusqu'au 1er juillet. 22 h 30 mer. ; Audition publique de deux groupes : 22 h dim.

BAR DU POTAGER (40-26-50-96). Duo Loulou Laguerre : 22 h mer., jeu. Piano ; Emmanuel Sourdeix, Jacky Samson : 22 h lun., mar. Piano, contrebasse.

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Polya Jordan, J.-C. Beneteau, Marc Deschamps : 22 h 45 mer., jeu., ven., sam., dim. Chant, basse, piano, Olivier Robin (batterie).

CAFÉ RIVE-DROITE (42-33-81-62). Café Rive-droite : jusqu'au 27 août. 22 h mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Maxim Saury Jazz Music : 21 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar.

LA CIGALE (49-25-81-75). Glenn Frey : 20 h jeu. ; Brand New Heavies : 20 h sam. ; Buddy Guy : 20 h mar.

CINQUIÈME AVENUE (45-00-00-13). Dixie Stompers : 1 h mer. ; Tony Marlow Blue Five : 1 h jeu.

CITY ROCK (47-23-07-72). Coke Tale : 0 h mer. ; Les Grands Bleus : 0 h jeu. ; Alice Circus : 0 h ven. ; Joker Rendez-ous : 0 h sam. ; Jolly Jumper : 0 h dim. ; Honky Tonk Brothers : jusqu'au 14 juillet. 0 h lun. ; Jungle Jive : 0 h mar.

L'EUSTACHE (40-26-23-20). Isabell Juan Pera : jusqu'au 9 juillet. 22 h 30 jeu. ; Siegfried Kessler, René Mailhe : 22 h 30 ven., sam.

FRONT PAGE (42-36-98-69). Ze Boom : jusqu'au 29 juillet. 22 h 30 mer. ; Swamp Devils : 22 h 30 jeu. ; Shakin Blue : 22 h 30 ven. ; Train Fantôme : 22 h 30 sam. ; House Band : jusqu'au 26 juillet. 22 h 30 dim. ; Little Red Rooster : 22 h 30 lun. ; Frogmouth : jusqu'au 28 juillet. 22 h 30 mar.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (42-49-77-22). The Count Basie Orchestra : 22 h 15 ven. Dans le cadre de Halle that Jazz ; Atlantic Bridge : 23 h 45 ven. Concert précédé du film Louis Sclavis, C... comme clarinette. Dans le cadre de Halle that Jazz ; New York Jazz Giant : 21 h ven. Dans le cadre de Halle that Jazz ; Grover Whashington Junior : 22 h 15 sam. Dans le cadre de Halle that Jazz ; Cecarrelli Experience, Eric Le Lann Quintet : 23 h 45 sam. Dans le cadre de Halle that Jazz ; Newport All Start : 21 h dim. Dans le cadre de Halle that Jazz ; Rebirth of the Cool, Gerry Mulligan Tentet : 22 h 15 dim. Dans le cadre de Halle that Jazz ; Bocle Brothers, Daniel Humair Trio : 23 h 45 dim. Dans le cadre de Halle that Jazz ; Grady Gaines and the Texas Upsetters : 21 h mar. Dans le cadre de Halle That Jazz ; Fats Domino : 22 h 15 mar. Dans le cadre de Halle that Jazz ; Sangoma Everett, Billy Hart, Graham Haynes : 23 h 45 mar. Concert précédé du film René Urtreger, homme de jazz. Dans le cadre de Halle that Jazz ; Dianne Reeves : 21 h sam. Dans le cadre de Halle that Jazz.

HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). Pierre Schirrer : 21 h ven. ; Trio New Orleans : jusqu'au 1er août. 21 h sam.

HIPPODROME DE VINCENNES. Genesis : 20 h mer.

HOLLYWOOD SAVOY (42-36-16-73). Gilda Slove : 22 h 15 mer. ; Pep Jet : jusqu'au 30 juillet. 22 h 15 jeu. ; Doctor Doctor : 22 h 15 ven. ; Pep Jet, Independance Day : 22 h 15 sam. ; Chris et Azad : jusqu'au 27 juillet. 22 h 15 lun. ; O'Bundanssa : 22 h 15 mar.

HOTEL D'ALBRET (49-27-06-62). Black and White Gospel Singer : 21 h sam. Dans le cadre des soirée de l'hôtel d'Albret.

JARDIN D'ACCLIMATATION (39-58-49-41). Philippe Mate Jazz Quartet : 16 h dim. Philippe Mate (saxophone), Luc Leboiseller (claviers), Bernard Cochin (contrebasse), Mourad Benhammou (batterie).

JAZZ CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-30-42). Screamin'Jay Hawkins : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Chant, piano, Gary Snider (guitare), Rodney Schnitz (basse), Barry Southern (saxophone), Zachary Prather (batterie) ; Boto et Novos Tempos : jusqu'au 30 août. 22 h 30 dim. ; Janis Carter : jusqu'au 18 juillet. 22 h 30 lun., mar.

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Laurence Allison Quartet : 22 h mer. ; Département Jazz d'Evry : 22 h jeu. ; The Rahcerson Quartet : 22 h ven., sam. ; Cristele Dobat : 22 h 45 lun., mar. Vocal, Luigi Trussardi (basse), Lucien Dobat (batterie), Joël Rakoto (piano).

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Boozoo's Jazz Combo : 21 h mer. ; Jacques Caroff Group : 21 h jeu. ; Michel Mardigian Jazz Group : 21 h ven. ; Philippe de Preissac Group : 21 h sam., mar. ; Michel Bescont Trio : 21 h lun.

LE MONTANA (45-48-93-08). Trio René Urtreger : 22 h 30 mer. ; Orphéon Celesta : 22 h 30 jeu., ven., sam. ; Chris Henderson Trio : jusqu'au 26 juillet. 22 h 30 dim. ; Trio Jean-Pierre Bertrand : 22 h 30 lun., mar.

MONTGOLFIER (40-60-30-30). Philippe de Pressac : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Stéphane Guérault : 22 h lun., mar.

NEW MOON (49-95-92-33). Frogmouth : 21 h 30 mer. ; Neurotic Troll : 21 h 30 sam.

NEW MORNING (45-23-51-41). Joe Zawinul Syndicate : 21 h mer., jeu. Dans le cadre du Heineken SNC Jazz Festival ; Conjure, Jack Bruce, Jimmy Little Scott : 21 h 30 ven. Dans le cadre du Heineken SNC Jazz Festival ; Nat Adderley-Vincent Herring Quintet : 21 h 30 mar.

NOUVEAU CAFÉ (43-21-65-29). Yana Purim : jusqu'au 30 juillet. 21 h mer., jeu.

OLYMPIA (47-42-25-49). Emmylou Harris & the Nash Ramblers : 20 h 30 lun. ; Michel Petrucciani : 20 h 30 mar. Dans le cadre du Heineken Jazz Festival.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). Chick Corea and Friends, Brecker Brothers Band : 20 h 30 sam. Dans le cadre du Heineken SNC Jazz Festival ; Trio Esperança, Gilberto Gil, Chico Buarque : 20 h 30 dim. Joao Bosco, Ivan Lins, les Golden Boys. Dans le cadre du Heineken SNC Jazz Festival. Soirée au profit des enfants de Rio ; John Campbell, New Orleans Revue, Chris Whitley : 20 h 30 lun. Dans le cadre du Heineken SNC Jazz Festival ; Calvin Russell, Little Village : 20 h 30 ven. Dans le cadre du Heineken SNC Jazz Festival.

PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Roy Rogers and the Delta Rythm Kings : 22 h mer. ; Amos Garret : 22 h jeu. ; Maalesh, Blind Man's Holidays : 20 h ven., sam. ; Yothu Yindi : 22 h lun. ; Sampling : 22 h mar.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Eddy Louiss : 21 h mer., jeu. Dans le cadre du Heineken SNC Jazz Festival ; Baby Blues : 21 h ven. ; Westerners : 21 h sam. ; Ultramarine : 21 h mar. Dans le cadre du Heineken SNC Jazz Festival.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Benny Bailey Quartet : 21 h mer., jeu. ; Southern Stompers : 21 h ven. ; Jacques Caroff Jazz Band : 21 h sam. ; Alligator Jazz Band : 21 h lun. ; Cynthia Sayer, Jacky Milliet International Band : 21 h mar.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Carl Schloesser, Emmanuel Bex, François Laudet : 23 h mer., jeu. Saxophone, orgue, batterie ; Alain Labib, Pierre de Bethmann, Olivier Rivaux : 23 h ven., sam. Saxophone, piano, contrebasse, Richard Portier (batterie) ; Eric Le Lann, Michel Graillier : 23 h mar. Trompette, piano.

REX CLUB (45-08-93-89). Ordonnance de l'Albatros : 23 h 30 mer. ; Wake up : jusqu'au 30 juillet. 23 h jeu. ; Planète Claire : 23 h ven. ; Nuit exotique : jusqu'au 25 juillet. 23 h sam. ; Mike Rimbaud : 23 h lun. ; Groove Café : jusqu'au 28 juillet. 23 h mar.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Point du jour : 20 h 30 mer.

SING SONG (43-43-82-02). Eric Barret Quartet : 22 h 30 mer., jeu. Saxophone, Marc Ducret (guitare), Hélène Labarrière (contrebasse), Peter Gritz (batterie) ; Cynthia Mac Pherson Group : 22 h 30 ven., sam.

SLOW CLUB (42-33-84-30). Tom Cat : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Jean-Paul Amouroux Boogie Machine : 22 h mar.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Mudcat : 22 h mer. ; Sliding Lolo : 22 h jeu. ; Brothers Mac Daniel : 22 h ven. ; Krapou : 22 h sam. ; Jean-Jacques Milteau & Co : 22 h mar. ; Hot Licks : 1 h sam.

LA VILLA (43-26-60-00). Jean Toussaint Quartet : 22 h mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar. Saxophone, Alain Jean-Marie (piano), Thomas Bramerie (basse), George Brown (batterie).

ZÉNITH (42-08-60-00). Tracy Chapman : 20 h jeu. ; Fishbone, Dirty District, EMF : 20 h mar. Dans le cadre du Festival Snapshot.

Périphérie

BOULOGNE. LATITUDES PORTE-DE-SAINT-CLOUD (49-10-49-10). Borghi, Nguyen, Penant Trio : 22 h ven., sam.

ISSY-LES-MOULINEAUX. PARC DE L'ILE-SAINT-GERMAIN (42-89-90-34). Herbie Hancock, Wayne Shorter, Ron Carter : 20 h mer. Wallace Rooney, Tony Williams, McCoy Tyner Big Band. Dans le cadre du Winston Legend Festival ; Jimmy Olhid, Etta Jaimes, Blues Brothers Band : 20 h jeu. Dans le cadre du Winston Legend Festival ; Alpha Blondy, Super John, Bunny Wailer : 17 h sam. Dans le cadre du Winston Legend Festival.

MONTREUIL. INSTANTS CHAVIRÉS (42-87-25-91). Jam Session : jusqu'au 22 juillet. 21 h 30 mer. ; Yakovleff Quartet : 21 h 30 jeu. ; Baby Blues : 21 h 30 sam. ; Jean-Rémy Guédon Quartet : 21 h 30 mar. ; Manu le Prince Quintet : 21 h 30 ven.

CHANSON

CASINO DE PARIS (49-95-99-99). Adonis : jusqu'au 11 juillet. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française : 21 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Chansons à la carte tous les soirs.

HOTEL D'ALBRET (49-27-06-62). Bill Deraime : 21 h jeu. Dans le cadre des soirées de l'hôtel d'Albret ; Trio Marcel Azzola : 17 h dim. Dans le cadre des soirées de l'hôtel d'Albret.

MAISON DE LA VILLETTE (42-40-27-28). Music-Hall Musette : 21 h sam. Dans le cadre de l'exposition Belleville-Belleville.

THÉATRE CLAVEL (42-49-68-70). Arnaud Gael : 20 h 30 mar.

THÉATRE DE LA RENAISSANCE (42-08-18-05). La Java des mémoires : 21 h mer., jeu., ven., mar. ; 17 h 21 h sam. L'histoire d'une drôle d'époque. Spectacle musical conçu et mis en scène par Roger Louret.

THÉATRE MONTORGUEIL (sur place). Broadway Cab's : jusqu'au 12 juillet. 20 h 30 sam., lun., mar. ; 15 h dim.

TOURTOUR (48-87-82-48). Marie Line : jusqu'au 4 juillet. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. Alain Plevic (clavier), Denis Aigret (guitare).

Périphérie

MELUN. HOTEL DE VILLE (64-52-10-95). Nilda Fernandez : 21 h ven.

BALLETS

OPÉRA DE LA BASTILLE (44-73-13-00). Le Lac des cygnes : jusqu'au 25 juillet. 19 h 30 lun., mar. Ballet de Tchaïkovski. Etoiles, premiers danseurs et ballet de l'Opéra de Paris, Orchestre de l'Opéra de Paris, Jonathan Darlington (direction), Vladimir Bourmeister (chorégraphie et mise en scène).

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Pina Bausch : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. Tanzabend II, Pina Bausch (chor.).

Périphérie

VITRY-SUR-SEINE. THÉATRE JEAN-VILAR (46-82-84-90). Chrystine Van Maerrem, Flavio Tortoli : 21 h mer., jeu. Vers les commentaires composés, Chrystine Van Maerrem, Flavio Tortoli (chor.).

PARIS EN VISITES

MARDI 30 JUIN

« Romantique Butte-aux-Cailles, passages pittoresques, évocation du passé et artisanat », 10 h 30 et 14 h 30, métro Place d'Italie, devant cinéma Grand Ecran (Paris capitale historique).

« Rétrospective Van Cleef et Arpeels au Palais Galliéra », 10 h 30 et 15 h 30, 10, avenue Pierre-1er-de-Serbie (M. Hager).

« Exposition Van Cleef et Arpeels au musée de la mode et du costume », 14 heures, 10, avenue Pierre-1er-de-Serbie (Paris et son histoire).

« Le Marais du côté des hôtels Lamoignon, de Marle, Grand Veneur, etc. », 14 h 15, sortie métro Saint-Paul (D. Fleuriot).

« Le faubourg Saint-Antoine et le quartier de la Bastille », 14 h 30, au pied des marches de l'Opéra Bastille (Europ explo).

« L'Hôtel-Dieu et la médecine autrefois », 14 h 30, entrée Hôtel-Dieu, côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

« Le vieux quartier des Halles » 14 h 30, angle rue du Jour/rue Rambuteau (A nous deux, Paris).

« L'enclos tragique de Picpus », 15 heures, 35, rue Picpus (Paris et son histoire).

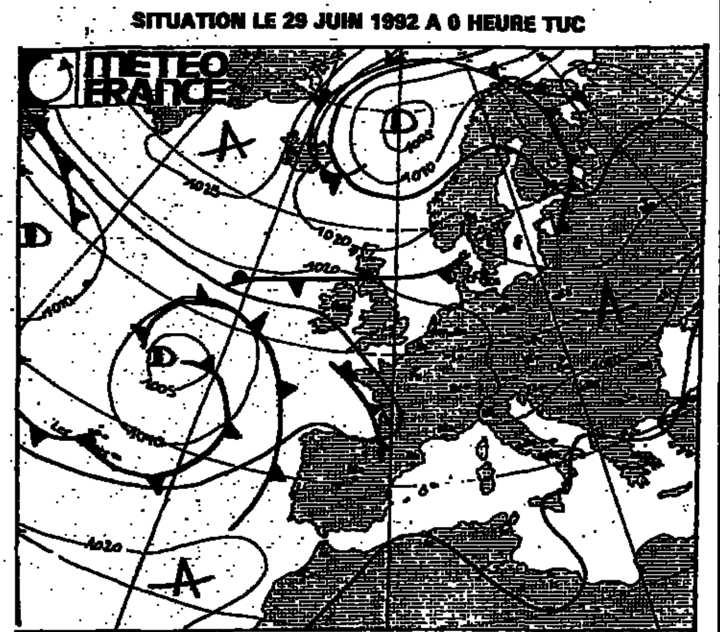
« Hôtels, églises et ruelles du Marais sud », 17 heures, métro Saint-Paul-Le Marais (Lutèce visites).

« Les hôtels célèbres du Marais illuminés », 21 heures, métro Saint-Paul-Le Marais (Lutèce visites).

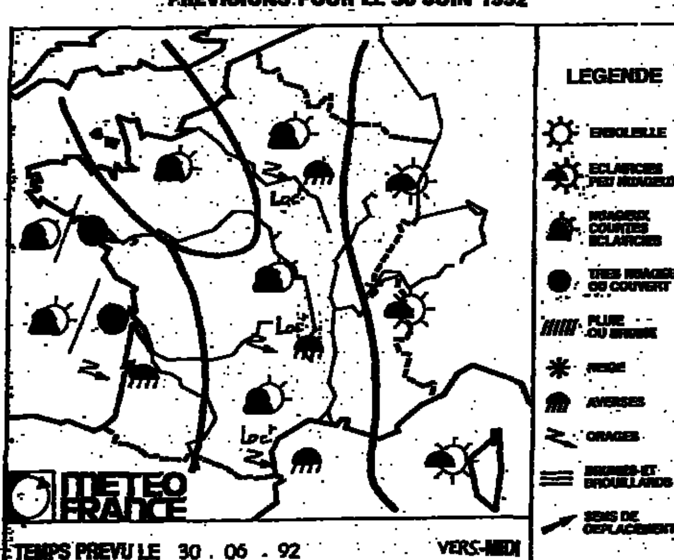
هكذا من الأصل

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 29 JUIN 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 30 JUIN 1992

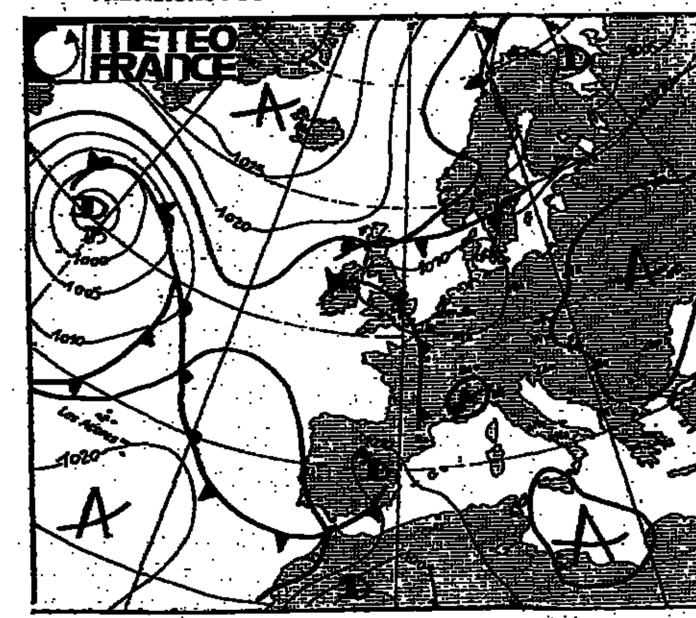


Mardi : temps lourd et orageux. – Le matin, sur la moitié ouest du pays, à l'ouest d'une ligne Lille, Reims, Clermont-Ferrand, Perpignan, le ciel sera nuageux avec développement d'ondées, localement orageuses. Des brumes, brouillards, nuages bas, présents à l'aube, se dissiperont en cours de matinée.

Sur la moitié est, le matin, le ciel sera ensoleillé. Cependant, des nuages élevés pré-orageux seront assez nombreux. Au cours de la journée, le ciel orageux se généralisera à toute la France. Ces orages seront, par endroits, violents avec pluies abondantes, grêle et vent fort. Les orages s'atténueront dans la nuit.

Les températures minimales seront comprises entre 14 degrés et 18 degrés. Les températures maximales seront comprises entre 22 degrés et 26 degrés sur la moitié ouest, et 26 degrés à 29 degrés sur la moitié est. Le vent de sud à sud-ouest sera faible, se renforçant sous les orages.

PRÉVISIONS POUR LE 1er JUILLET 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 29-6-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 28-6-1992 à 18 heures TUC et le 29-6-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	25	14	D
BIARRITZ	30	17	C
BORDEAUX	30	18	C
BOURGES	27	14	D
BREST	28	16	B
CAEN	25	15	D
CHERBOURG	23	16	D
CLERMONT-FER.	26	15	D
DIJON	27	12	D
GRENOBLE	28	14	D
LILLE	28	15	N
LIMOGES	27	16	N
LYON	27	17	D
MARSEILLE	27	17	D
NANCY	27	11	D
NANTES	31	17	D
NICE	25	19	N
PARIS-MONTS.	29	17	D
PAU	30	17	N
PERPIGNAN	26	17	N
RENNES	30	17	D
ST-ETIENNE	27	15	D
STRASBOURG	27	11	N
TOULOUSE	30	18	C
TOURS	29	14	N
POINTE-A-PITRE	32	25	D

ÉTRANGER			
ALGER	29	16	D
AMSTERDAM	23	13	D
ATHÈNES	24	17	N
BANGKOK	34	23	D
BARCELONE	29	16	D
BELGRADE	23	13	D
BERLIN	29	13	D
BRUXELLES	28	15	D
LE CAIRE	33	22	D
COPENHAGUE	23	15	D
DAKAR	29	15	N
DELHI	32	25	N
DJERBA	27	16	D
GENÈVE	25	13	D
HONGKONG	28	25	A
ISTANBUL	22	18	C
JÉRUSALEM	27	16	D
LISBONNE	27	13	D
LONDRES	28	16	C
LOS ANGELES	26	17	D
LUXEMBOURG	26	16	D
MADRID	31	16	D
MARRAKECH	33	15	D
MEXICO	–	–	–
MILAN	25	13	D
MONTRÉAL	26	15	N
MOSCOU	17	7	N
NAIROBI	23	14	C
NEW-YORK	29	17	D
OSLO	21	7	N
PALMA-DE-MAJ.	26	15	C
PÉKIN	30	19	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	27	15	D
SINGAPOUR	35	27	N
STOCKHOLM	26	12	C
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	26	18	D
TUNIS	29	16	D
VARSOVIE	27	16	D
VENISE	27	16	D
VIENNE	26	13	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Vu d'Europe

ON aurait tant aimé savourer notre fierté sans mélange, à la vue des images inlassablement repassées par les écrans nationaux du chef de l'Etat exposé aux balles serbes. Pourquoi bouder son plaisir ? Même entaché de l'éternel soupçon de la médiatisation, un exploit humanitaire est au moins aussi beau qu'un exploit sportif, et la joie des habitants dans les rues de Sarajevo n'était pas feinte. Mais on se sentait taraudé par un doute : comment nos voisins allaient-ils prendre la chose ? La France, une nouvelle fois, n'allait-elle pas se retrouver en butte aux sarcasmes, à l'envie ?

C'est avec une vague appréhension que l'on se posta donc devant l'eurojournal de «Continentales» de FR 3 qui, tous les matins, diffuse les bulletins de la veille – ou du matin même – de nos principaux voisins européens. On fut immédiatement soulagé. Si les gouvernements n'étaient pas prévenus de la visite de François Mitterrand, du moins leurs télévisions ne nous tenaient-elles pas rigueur de ce secret.

Dépouillé de la sur-dramatisation nationale (le gilet pare-balles, l'aile de l'avion présidentiel scotchée à la hâte après une rencontre impromptue avec une camionnette présumée appartenir à une milice serbe, l'émotion des correspondants qui, l'hélicoptère envolé, n'en revenaient toujours pas), l'événement semblait même plus incontestable encore, comme validé par la sobre approbation unanime de nos voisins.

La large place accordée à la visite s'accompagnait de commentaires souvent élogieux. *«Les autres membres de la CEE semblent avoir abandonné le problème à l'ONU»*, soulignait le journal du matin de Skynews (Grande-Bretagne) juste avant un massacre en règle de Jacques Delors par Margaret Thatcher.

La ZDF allemande, qui ouvrait son bulletin par l'image de la visite, saluait le *«grand courage personnel»* du président et la *«reconnaissance»* des habitants de Sarajevo. Il a *«apporté l'espoir à un peuple qui se croyait oublié»*, renchérissait le «telediario» de TVE (Espagne), qui reléguait pourtant l'information après le tremblement de terre de Californie.

Du coup, on était presque surpris que la RAI (Italie) se contente de souligner que *«les combats continuent, même après la visite de François Mitterrand»*. Il est vrai que l'événement était en concurrence avec la composition du nouveau gouvernement italien. Quant à la télévision russe, après la longue revue exhaustive des soubresauts de l'empire, du Nagorny-Karabakh à l'Ossétie, elle mentionnait brièvement une visite *«humanitaire»* du chef de l'Etat français... à Split.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 29 juin

TF 1

20.45 Divertissement : Les Grosses Têtes. Présenté par Philippe Bouvard. Avec Philippe Castelli, Robert Sabatier, Isabelle Mergault, Jacques Balutin, Claude Sarraute, Evelyne Leclercq, Jean-Pierre Coffe, Léon Zitrone, Roger Pierre, Guy Montagné, Jacques Martin.

22.25 Magazine : Médiations. Présenté par François de Closets. Il était une fois Médiations. *C'est la dernière de la saison. Les anciens «héros» de «Médiations» reviennent sur le plateau.*

23.40 Magazine : Minuit sports. Supercross de San José ; Moto : Grand Prix de Hollande ; Funboard : Coupe du monde à Aruba ; Présentation du rodéo à Bercy ; Jet Sea Cup.

A 2

20.50 Cinéma : Halfaouine, l'enfant des terrasses. ■■ Film franco-tunisien de Ferid Boughedir (1990). Avec Selim Boughedir, Mustapha Adouani, Rabia Ben Abdallah.

22.30 Documentaire : Tunis chante et danse. Réalisé et présenté par Frédéric Mitterrand. *La capitale tunisienne décrite comme une «étoile».*

23.50 Journal, journal tunisien et Météo.

0.25 Spectacle : Nuba au Zénith. De Fadhel Jaziri, chorégraphie de Sihem Belkohodja, direction musicale de Samir Agrebi. *Musique populaire de Tunisie.*

FR 3

20.45 Cinéma : Rien que pour vos yeux. ■ Film britannique de John Glen (1981). Avec Roger Moore, Carole Bouquet, Topol.

22.55 Journal et Météo.

23.15 ▶ Océaniques. L'Arbre et le soleil : Max-Philippe Delavouët et son pays, de Jean-Daniel Pollet. *Découverte du poète provençal, décédé en 1990.*

0.30 Sport : Basket-ball. Finale du Tournoi préolympique de Saragosse.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Gross Anatomy. ■ *Film américain de Thom Eberhardt (1990).* Avec Matthew Modine, Daphne Zuniga, Christine Lahti.

22.20 Flash d'informations.

22.25 Le Journal du cinéma.

22.30 Cinéma : Histoire de garçons et de filles. ■■ Film italien de Pupi Avati (1989). Avec Felice Andreasi, Davide Becchini, Angiola Baggi (v.o.).

0.00 Cinéma : La Note bleue. ■ Film franco-allemand d'Andrzej Zulawski (1991). Avec Janusz Olejniczak, Marie-France Pisier, Sophie Marceau.

M 6

20.40 Cinéma : Le Ninja blanc. □ Film américain de Sam Firstenberg (1987). Avec Michael Dudikoff, Steve James, Gary Conway.

22.25 Téléfilm : La Malédiction du pharaon. De Philip Leacock, avec Robin Ellis, Harry Andrews.

0.00 Magazine : Culture rock. Invitée : Véronique Sanson.

ARTE

20.35 Cinéma : Eva. ■ Film franco-italien de Joseph Losey (1962). Avec Jeanne Moreau, Stanley Baker, Virna Lisi.

22.20 Téléfilm : Les Rigueurs du paradis. De Bernard Safarik. *Dans un foyer de réfugiés à Bâle, l'histoire d'un amour impossible entre une femme d'Amérique du Sud et un homme d'Europe de l'Est.*

FRANCE-CULTURE

20.30 Le Grand Débat. La polémique américaine sur le «politiquement correct» et le multiculturalisme. Avec Tom Bishop, Sophie Body-Gendrot, Pascal Bruckner, Françoise Gaillard, Denis Lacorne, Philippe Roger, Daniel Sallenave.

21.30 Dramatique. After shave, d'Yvon Givert.

22.40 La Radio dans les yeux. L'actualité des arts plastiques.

0.05 Du jour au lendemain. Avec Hubert Damisch (le Jugement de Pâris).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 16 avril à la Sainte-Chapelle) : *Tenebrae Responsoriae*, de Gesualdo ; Motetti per la passione, de Petrassi ; Missa Tiburtina, de Swayne, par le Groupe vocal de France, dir. John Poole.

22.30 Espace libre.

23.10 Ainsi la nuit... Par Anne-Marie Reby. Œuvres de Franck, Beethoven.

0.30 Dépêche-notes.

Mardi 30 juin

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.

14.30 Feuilleton : Côte Ouest.

15.20 Feuilleton : Bonne Espérance (2e épisode).

17.05 Club Dorothée vacances.

17.40 Série : Loin de ce monde.

18.05 Série : Premiers baisers.

18.30 Jeu : Une famille en or.

19.00 Feuilleton : Santa Barbara.

19.25 Jeu : La Roue de la fortune.

20.00 Journal, Météo et Tapis vert.

20.45 Cinéma : Le Bagarreur. ■■ Film américain de Walter Hill (1975).

22.25 Magazine : Ciel, mon mardi !

0.20 Journal et Météo.

0.50 TF 1 nuit. Reportages. Homosexuels... le nom de la loi, de Cathelyne Hemery et Gérard David (rediff.).

A 2

13.45 Série : Les Cinq Dernières Minutes.

15.15 Tiercé, en direct d'Auteuil.

15.30 Variétés : La Chance aux chansons. Opérettes. Avec Marcel Merkes, Paulette Merval, Mathé Altery, Carlo di Angelo, danses viennoises, Tony Gama, Frédérique Barbié, Baïkal Duo, Jean Baptiste Hirigoyen, Gilles Ramade, Patricia Jumelle, Miguel Cortez, les Soliak, Maria Candido.

16.15 Jeu : Des chiffres et des lettres.

16.40 Magazine : Défendez-vous.

16.50 Magazine : Giga.

18.30 Série : Magnum.

19.20 Divertissement : Caméras indiscrètes.

19.59 Journal, Journal des courses et Météo.

20.50 Cinéma : Banzaï. □ Film français de Claude Zidi (1983). Avec Coluche, Valérie Mairesse, Didier Kaminka.

22.35 ▶ Débat : Raison de plus. Assurances tous risques.

23.50 Journal et Météo.

0.05 Magazine : La 25e Heure. Présenté par Jacques Perrin. La guerre d'Algérie, d'Yves Courrière et Philippe Monnier.

FR 3

13.25 C'est Lulo !

14.50 Série : La Grande Aventure de James Onedin.

15.40 Série : La Grande Vallée.

16.30 Magazine : Zapper n'est pas jouer.

18.00 Magazine : Une pêche d'enfer. Invité : Florent Pagny.

18.30 Jeu : Questions pour un champion.

19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.

20.05 Dessin animé : Tom and Jerry Kids.

20.15 Divertissement : La Classe.

20.45 Les Aventures de Tintin. L'Affaire Tournesol, de Stéphane Bernasconi, d'après Hergé.

21.35 Magazine : Faut pas rêver. Mauritanie : le train le plus long du monde ; Pérou : Mister Good Bye ; Italie : le rêve de Canapino... le palio.

22.25 Journal et Météo.

22.45 Feuilleton : Shasta Davis, gloire et fortune (1er épisode).

0.40 Sport : Basket-ball. Finale du Tournoi préolympique de Saragosse.

CANAL PLUS

13.35 Cinéma : Histoire de garçons et de filles. ■■ Film italien de Pupi Avati (1989) (v.o.).

15.05 Magazine : Mon zénith à moi.

16.05 Cinéma : Business oblige. ■ Film américain de Jan Egleson (1990).

17.30 Sport : Basket-ball. Résumé du match Etats-Unis-Canada.

18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.

18.50 Le Top.

19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas, Antoine de Caunes et Jérôme Bonaldi, Stéphane Traineau.

20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Cinéma : Misery. ■■ Film américain de Rob Reiner (1990).

22.15 Flash d'informations.

22.25 Cinéma : Jacquot de Nantes. ■■■ Film français d'Agnès Varda (1991). Avec Philippe Maron, Edouard Joubeaud, Laurent Monnier.

M 6

13.25 Série : Madame est servie (rediff.).

13.50 Série : L'Homme de fer.

14.40 Série : Destination danger.

16.45 Jeu : Zygomusic.

17.15 Magazine : Zygomachine.

17.35 Série : Brigade de nuit.

18.30 Série : L'Etalon noir.

19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.

19.54 Six minutes d'informations, Météo, M 6 Finances.

20.00 Série : Madame est servie.

20.35 Magazine : Ecolo 6.

20.38 Météo des plages.

20.40 Téléfilm : Viens, on s'en va. De Frank Arnold.

22.50 Téléfilm : Dernière Mission à l'Ouest. De Lee H. Katzin.

0.10 Six minutes d'informations.

0.15 Magazine : Ecolo 6.

0.20 Documentaire : Les Chemins de la guerre. 1. L'Allemagne.

ARTE

19.00 Documentaire : Les Derniers Marranes. De Frédéric Brenner et Stan Neuman. *Les juifs oubliés du Portugal.*

20.05 Documentaire : La Mort du boulanger. De Frédéric Sabouraud. *Portrait de l'île au Moines à travers le suicide de son boulanger.*

20.30 Soirée thématique. Créer en Union soviétique.

20.35 Le monde de l'art avant la Révolution. Serge Diaghilev et Alexandre Benois, fondateurs du groupe *Mir Iskousstva* (le Monde de l'art) et Léon Bakst, qui travailla pour les Ballets russes de Diaghilev. L'avant-garde russe et l'Occident.

20.50 Cinéma : Le Thème. ■■■ Film soviétique de Gleb Panfilov et Alexandre Tchervinski (1979)(v.o.).

22.30 Vladimir Vissotsky chante en français et en russe.

22.45 Documentaire : Créer en URSS. *Montage de documents et d'archives.*

23.40 Créer après l'URSS. Extrait de l'opéra *Vivre avec un idiot*, sur un texte de V. Erofeiev, musique d'Alfred Schnittke, mise en scène de B. Bokrovsky. Direction musicale : Mstislav Rostropovitch.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. *Les pathologies du genou et leur nouveau traitement.*

21.30 Du réfugié à l'exil. La communauté du Sud-Est asiatique en France, quinze ans plus tard.

22.40 Les Nuits magnétiques. Le canal Saint-Martin, depuis la grisette.

0.05 Du jour au lendemain. Avec Myriam Revault d'Allonnes (la Persévérance des égarés).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 21 avril 1992 au grand auditorium de Radio-France) : musiques traditionnelles.

22.30 Soliste.

23.10 Ainsi la nuit... Œuvres de Onslow, Beethoven.

0.30 Dépêche-notes.

هكذا من الأصل

Le Monde

L'assassinat de Mohamed Boudiaf

Suite de la première page

Deux jours auparavant, une grande partie du tribunal de Larbaa (40 kilomètres au sud-est d'Alger) avait été détruite par un incendie.

La semaine dernière, M. Boudiaf avait entrepris sa première sortie hors d'Alger depuis qu'il a accédé au pouvoir à la fin du mois de janvier dernier, en se rendant dans l'Ouest du pays, à Aïn-Témeuchent et à Oran, où il avait assisté à la finale de la coupe d'Algérie de football. Cette visite qui lui avait permis de prendre ses premiers bains de foule et de lancer sur le terrain le Rassemblement patriotique national (RPN) s'était déroulée sans incident.

Les précédentes tentatives d'assassinat remontent au début des années 70. Elles avaient visé à deux reprises le président Houari Boumediene, qui avait été légèrement blessé au visage, et avaient eu pour auteurs, avait-on dit alors, un garde du corps du chef de l'Etat et un garde malade. Ces derniers mois, le FIS, aujourd'hui dissous, s'en était pris aux membres des forces de l'ordre dont une centaine ont trouvé la mort dans des fusillades ou des embuscades. Le procès des deux dirigeants de l'ancien «parti du Dieu», MM. Abassi Madani et Ali Benhadj, qui s'était ouvert, samedi 27 juin, devant le tribunal militaire de Blida avait été renvoyé au 12 juillet.

Un des chefs historiques du FLN

Considéré comme le plus «politique» des quatre chefs historiques du FLN capturés lors de l'interception de leur avion le 22 octobre 1956, Mohammed Boudiaf était revenu à Alger le 16 janvier après vingt-huit ans d'exil au Maroc, en vue, avait-il alors déclaré, d'apporter sa *«contribution à un moment extrêmement difficile»* de l'histoire de l'Algérie. Il avait été invité à revenir par le gouvernement, après la démission de l'ex-président Chadli Bendjedid, consécutive à l'arrêt du processus électoral.

Né le 23 juin 1919 à M'Sila dans le Hodna, d'une famille de «grande tente» – une appellation donnée aux vieilles lignées du Sud constantinois – en partie déclassée par la colonisation, Mohammed Boudiaf commence très jeune sa vie de militant politique, d'abord dans les rangs du Parti du peuple algérien (PPA) et du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) de Messali Hadj. Un des fondateurs de l'Organisation spéciale (OS), puis du Comité révolutionnaire pour l'unité et l'action (CRUA), dont les neuf chefs déclenchèrent l'insurrection de la Toussaint 1954, M. Boudiaf fut titulaire de la carte numéro un du FLN. Libéré par la France, il devient ministre d'Etat, puis vice-président du conseil du gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA).

Peu après l'indépendance de l'Algérie, il se brouille avec M. Ahmed Ben Bella, qui le fait arrêter dès la fin juillet 1962. Libéré quelques jours plus tard par les hommes du colonel Boumediène et rétabli dans ses fonctions, il refuse de participer aux premières élections, qu'il qualifie de *«préfabriquées»*, affirmant au *Monde* qu'*«aucun parti populaire ne pourra naître à l'ombre des mitraillettes»*, démissionne de ses fonctions et fonde le Parti de la révolution socialiste (PRS). M. Ben Bella le fait arrêter à nouveau en juin 1963 pour *«complot contre la sécurité de l'Etat»*. Libéré en octobre, il choisit l'exil au Maroc où il va animer, avec le PRS, la résistance clandestine de gauche au régime.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier «Le Monde-l'Economie» folioté 29 à 40

Le numéro du « Monde » daté 28-29 juin 1992 a été tiré à 525 108 exemplaires.

Demain dans « le Monde » :

«Sciences-Médecine» :

rigueur scientifique contre coquecigrues écologistes

Après le Sommet de la Terre, la polémique autour de l'appel de Heidelberg contre l'«écologisme irrationnel» continue.

«Initiatives» : ancienneté et modernité

L'ancienneté dans l'entreprise est-elle un frein à la mobilité de l'emploi ? Un dossier ambigu sur lequel patronat et syndicats répugnent à s'affronter.

Enlevé il y a deux mois aux États-Unis

Le président d'Exxon International a été retrouvé mort dans le New-Jersey

NEW-YORK

de notre correspondant

Le corps de Sidney Reso, le président d'Exxon International enlevé le 29 avril dernier alors qu'il quittait son domicile de Morris-Township, dans le New-Jersey, a été retrouvé dimanche 28 juin dans une région boisée située dans la même région, à proximité de New-York, et formellement identifié. Il était âgé de cinquante-sept ans. Arthur Seale, un ancien agent de sécurité de la compagnie, et son épouse Irène, arrêtés le 19 juin dernier par le FBI et inculpés de rapt et d'extorsion de fonds après avoir réclamé une rançon de 20 millions de dollars à la famille (*le Monde* du 23 juin) ont aussitôt été inculpés de meurtre. Selon Irène Seale, dont les indications ont permis de retrouver, avec l'aide d'un chien policier, le corps *«en état de décomposition avancée»* de M. Reso, celui-ci serait décédé d'une attaque cardiaque peu de temps après son enlèvement. Le dirigeant d'Exxon avait déjà subi une alerte cardiaque trois ans auparavant et était depuis sous contrôle médical.

Ce tragique dénouement a ravivé les craintes de nombreux patrons américains qui craignent pour leur sécurité. Après l'enlèvement de Sidney Reso au mois d'avril, M. Charles Geschke, le patron d'Adobe Systems, une entreprise californienne de software, avait subi le même sort en mai dernier. Le FBI avait finalement réussi à le retrouver sain et sauf après que ses deux ravisseurs eurent été arrêtés. De nombreuses entreprises spécialisées dans la protection des personnalités ont été contactées depuis ces deux affaires et l'une des plus importantes d'entre elles, la firme londonienne Control Risks, a indiqué qu'elle avait reçu ces derniers temps des appels provenant de sociétés figurant parmi les cinq cents entreprises mondiales les plus importantes recensées par le magazine économique américain *Fortune*.

Selon les spécialistes du secteur, la polémique qui se développe depuis plusieurs mois aux Etats-Unis à propos des salaires des PDG américains, que certains actionnaires trouvent beaucoup trop élevés au regard des services rendus, et qui sont publiés par la presse avec photos des dirigeants à l'appui, a permis de fournir à d'éventuels ravisseurs de précieuses indications sur les responsables d'entreprise les plus vulnérables.

S. M.

Le Père Patrick Valdrini nouveau recteur de l'Institut catholique de Paris

L'assemblée des évêques fondateurs de l'Institut catholique de Paris a élu, mercredi 17 juin, le Père Patrick Valdrini, actuel doyen de la faculté de droit canonique, au poste de recteur de l'Institut catholique. Cette élection a été ratifiée par le pape, jeudi 25 juin. Le doyen Valdrini succède ainsi à Mgr Paul Guiberteau, nommé curé de la paroisse Saint-Germain-des-Prés (*le Monde* daté 21-22 juin).

[Né le 6 juillet 1947 à Saint-Mihiel (Meuse), Patrick Valdrini a fait ses études de philosophie et de théologie à Verdun et à Metz. Ordonné prêtre en 1972, il passe sa maîtrise en 1974 à la faculté de théologie de Strasbourg et obtient un DEA de droit canonique en 1978. En 1983, il devient docteur d'Etat en théologie. Un an avant, il était entré à la faculté de droit canonique de l'Institut catholique de Paris, dont il devient le doyen en 1984. Il est ensuite nommé président de la Société internationale de droit canonique et de législations religieuses comparées et directeur de la revue *l'Année canonique*. Il dirige la publication de l'ouvrage *Droit canonique* dans la collection des «Précis Dalloz» et a publié *Conflits et recours dans l'Eglise* (1978), *Injustice et protection des droits dans l'Eglise* (1983).]

□ **Echecs : mort de Mikhaïl Tal, ancien champion du monde.** – Surnommé le «magicien de Riga», la capitale de la Lettonie, où il était né le 9 novembre 1936, Mikhaïl Tal, l'un des joueurs les plus brillants de tous les temps, célèbre pour ses extraordinaires combinaisons et sacrifices, est décédé dimanche 28 juin à Moscou des suites d'une longue maladie. Champion d'URSS en 1957, il devient champion du monde en 1960 en battant Botvinnik, qui lui reprend le titre l'année suivante. Il continua jusqu'à la fin à envoûter adversaires et spectateurs par son génie combinatoire.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Petit cachottier

ALORS, là, bravo Kouchner ! *Bien joué, mon grand.* Soustraire le Mimi à l'amicale sollicitude de ses partenaires réunis à Lisbonne rapport à l'Europe et à la Bosnie – Ça va mon cher François, pas trop fatigué par ces deux jours de parlote, je vous trouve le teint gris – pour l'embarquer à leur barbe, direction Sarajevo, c'est un coup de génie.

Un coup monté façon guerre du Golfe en laissant courir le bruit que Dumas irait peut-être y faire un tour sous peu incessamment. C'était un leurre. Et ils s'y sont laissé prendre, ces gros naïfs. A commencer par Kohl, vexé comme un pou : Pourquoi il m'a *rien dit ?* Cette question ! Parce que tu te serais accroché à ses basques : Was für eine bonne idée ! Attendez-moi, j'enfile une veste sport, il y en a pour deux minutes et je viens avec vous ! Merci bien, mais non merci. Ils auraient eu l'air fin, en se tenant par la main, à leur descente d'avion, le petit et le grand, Laurel et Hardy, façon Verdun !

C'est Soares, le président du Portugal, qui raccompagne le Mimi à l'aéroport samedi en fin d'après-midi :

– Vous rentrez directement sur Paris, cher ami, ou vous comptez passer la fin du week-end à Latche ?

– Non, pas exactement.

– A Venise, peut-être ?

– Non plus. J'ai besoin de me dégourdir les jambes et de voir du pays. Je ne savais pas trop où aller. Beyrouth, la Nouvelle-Calédonie, j'y ai débarqué à l'improviste dans le temps, mais là maintenant, ça ne présente plus aucun intérêt. Et puis à force d'entendre parler de Sarajevo, au cours de ce sommet, ça m'a donné envie d'aller voir sur place si ça canarde autant qu'on le dit. Kouchner m'organise un petit voyage surprise. Avec hélicos, visite de l'hôpital, rencontre du président bosniaque, bain de foule, gilet pare-balles, garde rapprochée et tout... Les autres se bercent de mots. Pas moi !

Ça n'a pas empêché cette chipie de Douglas Hurd d'avoir celui de la fin : Quel courage ! A son âge !

Manifestations contre le permis à points

Les manifestations se sont multipliées, lundi 29 juin, contre l'application, à partir du 1er juillet prochain, du permis à points. Des camions ont barré, dès le début de la matinée, des routes nationales et des autoroutes sur l'ensemble du territoire.

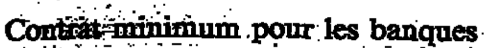
La circulation était très difficile à Lyon et dans la région à la suite d'un mouvement spontané des chauffeurs routiers. L'autoroute A 7, au niveau de Solaize, et le pont Pasteur, dans Lyon, étaient bloqués par des barrages de poids lourds. La circulation était également rendue très difficile dans le nord de la France par des barrages ou des «opérations-escargot». Des bouchons ont été provoqués sur l'autoroute Paris-Strasbourg, dans la région de Nemours, autour de Toulouse et entre Narbonne et Nîmes.

Les transports publics ont été sérieusement perturbés à Bordeaux à la suite d'une grève des chauffeurs FO et CGT, mouvement auquel se sont associés les professionnels de la route de la région. Les décrets, arrêtés, et circulaires relatifs à cette nouvelle réglementation (*le Monde* du 23 juin) ont été publiés au *Journal officiel* du 28 juin. Un décret qui permettra de mettre en cause la responsabilité spécifique des «donneurs d'ordres», dans les infractions commises par des chauffeurs routiers, devrait paraître dans les prochains jours.





Le Monde



Contrat minimum pour les banques



Si la « charte des services bancaires de base » qui vient d'être adoptée est respectée, les usagers, y compris ceux qui disposent de faibles revenus, devraient bénéficier dans tous les établissements d'un minimum de services.

page 30

Industries de terroir : Midi-Pyrénées



Des anciennes richesses locales, seul le travail de la peau et de la laine *fait vivre encore* nombre d'entreprises en bordure du Massif central : le délainage, la mégisserie et la ganterie, réfugiée sur le haut de gamme.

page 32

L'agriculture et le marché



Ce que la profession agricole doit le plus redouter, c'est un excès de *zèle à son égard*, explique Paul Fabra. Les politiques des trente dernières années, oubliant le marché mondial, ont abouti à une situation incontrôlable.

page 38

L'ÉCONOMIE

La déprime des zincs

Chaque année, cinq mille cafés disparaissent. Les patrons accusent pêle-mêle charges, fast-foods et croissanteries

« *JE ne sais quel humoriste prétendait avec raison jadis qu'on pourrait écrire une histoire de la civilisation en limitant l'étude de celle-ci à celle des cafés* », écrivait en 1946 Léon-Paul Fargue dans un petit livre charmant – *Poisons* – tout entier consacré aux délices des estaminets. « *Qu'il nous suffise de reconnaître*, ajoutait-il, *que le café est sans doute la plus solide des institutions de France. A l'écart des bouleversements politiques, des convulsions gouvernementales, des orages populaires, il n'y eut jamais de révolution capable d'influencer ses assises* »... Pauvre café qui se crut immortel ! Fargue ne pouvait prévoir les seules « révolutions » capables d'ébranler durablement le métier de la limonade : la télévision, l'urbanisation, le fast-food.

Près de cinq mille cafés disparaissent chaque année, abandonnés dans telle ou telle campagne autrefois vivante et aujourd'hui déserte ; délaissés chaque soir avant que retentissent les premiers rires du « Bébête Show » ; noyés par des *charges qu'ils ne maîtrisent plus* ; traqués, cernés, nargués chaque jour davantage par telle ou telle enseigne à consonance américaine qui pousse les clients à bannir le sandwich jambon-beurre et à lancer sur le zinc cette provocation suprême : « *Patron, un hamburger !* » Le bistrot français a le blues. Disons, du vague à l'âme.

Annick Cojean

Lire la suite page 35



Maastricht : paroles de patrons

Les chefs d'entreprise français disent « oui » à l'Europe. Par réalisme plus que par idéalisme. Le marché unique, ils s'y préparent, la monnaie unique en est l'aboutissement logique. Et, de toute façon, on ne peut plus revenir en arrière. C'est l'opinion qui se dégage avec force de l'enquête menée par le service économique et les correspondants régionaux du « Monde », auprès de patrons de tous horizons. Mais cette adhésion n'est pas exempte d'inquiétudes. Si les avantages attendus du traité de Maastricht sont nombreux, ses risques ne sont pas sous-estimés pour autant.

Lire page 31 l'article de Sophie Gherardi



L'informatique, trésor des Indes

Grâce à la qualité de ses programmateurs et à de faibles coûts de production le pays est en train de devenir une « cible » pour les grands groupes étrangers constructeurs d'ordinateurs ou utilisateurs de logiciels

BANGALORE
de notre envoyé spécial

« *GOUROUS indiens de logiciels recherchés pour la Silicon Valley, Californie. Bon salaire en dollars, participation aux frais d'installation et visa garanti pour les candidats sélectionnés.* » De telles offres d'emploi prolifèrent dans la presse indienne et les revues informatiques spécialisées. Pas seulement pour les Etats-Unis mais aussi pour le Canada, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, la Suisse, les Etats du Golfe, l'Australie, voire le Japon. Preuve que l'Inde est devenue un réservoir apprécié d'informaticiens dans lequel on vient puiser des quatre coins de la planète.

En Californie, où les immigrés asiatiques représentent depuis longtemps une bonne proportion des ingénieurs de la Silicon Valley, cette Mecque de l'industrie informatique, les Indiens sont de plus en plus nombreux : une poignée au milieu des années 70, plus de 5 000 aujourd'hui. Parfois ils y créent ou dirigent des entreprises.

A la rubrique « Mariages » des petites annonces de la presse indienne, on ne compte plus les informaticiens établis en Californie ou ailleurs en quête d'épouses « *jeunes, jolies, intelligentes, cultivées, de même caste et de même langue* ». Autre innovation, à leur retour dans leur pays, les informaticiens indiens servent d'intermédiaires pour la mise sur pied de co-entreprises indo-américaines. Depuis 1987, l'Association des professionnels indiens de la Silicon Valley joue les éclaireurs pour jeter des ponts entre les deux pays. Rebutées naguère encore par les méandres d'une bureaucratie tatillonne et au protectionnisme ombrageux, les firmes informatiques d'Europe ou des Etats-Unis sont en train de découvrir les vastes potentialités du marché indien.

LOCOMOTIVE • « *Dès 1985, nous avions compris que l'Inde devait devenir une cible stratégique pour nos opérations* », explique Jean-Louis Perrin, directeur de Bull pour l'Asie, basé à Bangalore. Pour s'implanter dans le sous-continent, le groupe français s'est mis en cheville, en 1988, avec l'une des locomotives de l'informatique indienne, la société PSI. Depuis lors, PSI-Bull India Limited s'est hissée parmi les vingt premières sociétés informatiques du pays (avec une croissance de 306 % en 1990-1991) ; pour les logiciels, elle arrive au cinquième rang en chiffre d'affaires : les exportations, en hausse de 300 %, atteignent 88 millions de roupies (1) et représentent 38,6 % des recettes de la firme (le reste provenant déjà de la construction des différents ordinateurs).

Ce pays de 850 millions d'habitants possède en effet une abondante main-d'œuvre spécialisée, bien formée et peu coûteuse. Ses universités et instituts polytechniques forment chaque année près de 250 000 ingénieurs et scientifiques. Ce qui a permis la constitution d'une armée comptant une bonne centaine de milliers d'informaticiens, renforcée chaque année par quelque 10 000 nouvelles recrues. « *L'Inde arrive au troisième rang mondial par le nombre de ses informaticiens et, encore plus, par leur qualité*, souligne Jean-Louis Perrin. *Les Indiens sont des mathématiciens nés. Leur culture les a prédisposés à tous ces concepts. Nous ne sommes pas venus en Inde seulement pour fabriquer des ordinateurs, mais aussi pour tirer parti de ces compétences.* » Pour la fabrication de logiciels, en particulier, l'Inde dispose d'un grand nombre de bons spécialistes, qui, de plus, maîtrisent l'anglais.

Jean-Claude Buhrer

Lire la suite page 34

(1) Un franc vaut 4,5 roupies, un dollar 25 roupies.



FINANCES

Contrat minimum pour les banques

Si la charte qui vient d'être adoptée est respectée, les usagers devraient bénéficier, dans tous les cas et dans tous les établissements, d'un minimum de services

RÉDIGÉE par le comité des usagers du Conseil national du crédit, une «charte des services bancaires de base», destinée à protéger les usagers, a été adoptée successivement le 9 juin par l'Association française des banques (AFB) et le 19 juin par l'Association française des établissements de crédit (AFEC). Ce texte est à la fois un code de bonne *conduite – il indique ce que les banques peuvent* et ne peuvent pas faire – et la définition *précise d'un service minimum* de tenue de compte. Bien qu'il n'ait *pas* valeur de loi, les différents établissements financiers devraient donc s'y conformer rapidement. Ainsi, parmi les premières, les Caisses d'épargne viennent de signaler, le 23 juin, leur adhésion à la charte.

Il s'agit avant tout *«d'éviter l'exclusion bancaire des particuliers ayant les revenus les plus modestes et de leur permettre d'effectuer les opérations nécessaires à la vie quotidienne»*. A l'heure où s'intensifie la pression pour la tarification des services bancaires, où les banquiers tentent de limiter le coût de la gestion de la clientèle et d'obtenir des commissions *plus importantes*, ce n'est pas sans intérêt : la charte per*mettra d'éviter en France une situa*tion extrême, similaire à celle des *Etats-Unis où* 20 % des *personnes* ne peuvent avoir un compte bancaire.

FILET DE SÉCURITÉ • Le risque n'était pas seulement théorique : depuis plusieurs mois, avec les problèmes de surendettement, les banques ont découvert que la tenue de comptes de particuliers peut être dangereuse. La charte joue ainsi un rôle de filet de sécurité, voulu à la fois par les organisations de consommateurs, les syndicats et les pouvoirs publics, représentés, comme les banques, au comité des usagers. Le ministre de l'économie, Michel Sapin, lui-même, avait souhaité fin avril que la profession bancaire détermine *«une offre de services allant au-delà du simple droit au compte, à un tarif qui en préserve l'accès aux personnes les plus modestes»*.

Certes, le droit au compte existe dans la loi bancaire de 1984, mais un certain nombre d'établissements ont eu tendance à l'oublier en fermant des comptes jugés «indésirables». Ce fut le cas notamment du Crédit agricole du Sud-Est ou de la Société nancéienne Varin-Barnier (SNVB) du groupe CIC. En outre, ce droit au compte se limitait à la possibilité d'effectuer des opérations de caisse.

Désormais toute personne ouvrant dans une *banque* un *compte avec domiciliation* de son revenu principal doit avoir accès à une *gamme de services bien plus large, permettant* encaissements ou versements, retraits pour soi-même aussi bien que paiements à des tiers. La charte prévoit, par exemple, la fourniture d'une carte de retrait, lorsque l'établissement en propose à sa clientèle. Le client pourra aussi effectuer des paiements à distance, notamment sous forme de virements, de prélèvements ou de titres interbancaires de paiement.

Il recevra des relevés d'identité bancaire et, éventuellement, des «formules de chèques» (sans parler de carnets) : la banque conserve la liberté de délivrer ou non de telles «formules» en fonction des besoins et des ressources du client. S'opposant sur ce point aux organisations de consommateurs, les banquiers ont en effet refusé de reconnaître un quelconque «droit au chèque». A l'évidence, les établissements veulent inciter les titulaires d'un compte ouvert dans le cadre d'un service bancaire de base à payer le plus possible en espèces pour limiter leurs frais. D'autre part, les services bancaires de base ne seront pas tous gratuits. Seuls ceux – en définitive peu nombreux – qui le sont encore aujourd'hui le resteront. Mais les services *déjà facturés par les banques* (virements, cartes, etc.) ne bénéficieront pas d'un *traitement spécial. La charte entérine* une péréquation faite par les banques entre leurs clients «rentables» et ceux qui ne le sont *pas* : ceux-là mêmes concernés par ce service «minimum».

SOCLE • Enfin, en cas de fermeture du compte à l'initiative de l'établissement, une procédure qui doit rester exceptionelle, le client dispose d'un délai minimum de 30 à 45 jours pour prendre ses dispositions. Mais aucun titulaire d'un compte ne pourra se prévaloir du service bancaire de base pour échapper aux dispositions légales sur la couverture de ses dépenses et les interdictions de chéquier.

«Le service bancaire de base ne s'adresse pas uniquement aux personnes les plus modestes. Il a vocation à être offert à n'importe quel client pourvu qu'il s'en contente», comme l'explique Maurice Gousseau, le *président du comité* des usagers. D'autre part, les services *proposés* ne constituent *pas* d'ailleurs un menu-type offert à l'identique par toutes les banques. Chacune doit respecter les mêmes principes et offrir à ses clients un minimum de possibilités, mais elle peut moduler les modalités. La charte, qui vise seulement à définir un socle de base, est d'ailleurs appelée à évoluer en fonction des changements techniques et économiques.

Elle représente donc un progrès en matière de protection des droits des consommateurs... à condition qu'elle soit intégralement appliquée. Si l'ensemble des établissements bancaires *via* leurs organisations professionnelles ont décidé de l'adopter, il faudra encore en vérifier le respect par chacun d'eux, – notamment en ce qui concerne les règles de bonne conduite. De façon un peu optimiste, le comité des usagers s'en remet aux seules organisations de consommateurs et aux organismes professionnels comme l'AFB et l'AFEC pour dénoncer les manquements.

Eric Leser

HUMEUR • par Josée Doyère

Les chefs-d'œuvre de l'URSSAF

PENDANT des années, remplir les bulletins de paie de l'*indispensable* et industrieuse «employée de maison» (terme plus noble que celui, légèrement méprisant, de «femme de ménage») était une corvée pesante à assumer. Les calculs étaient d'autant plus complexes que souvent, pour éviter d'avoir à verser, en argent liquide, des sommes variables et assorties d'inévitables centimes, vous payiez à votre «perle» familiale un salaire net en francs tout ronds : il fallait remonter tout le système pour *déterminer le salaire brut*. Parfois aussi, vous l'aviez «*mensualisée» pour que la somme* soit chaque mois identique.

Les choses *se sont* gâtées une première fois avec l'obliga*tion de faire apparaître*, sur le bulletin de paie, les versements patronaux (Sécu, retraite complémentaire, chômage) – ces cotisations étant donc bien du «salaire différé». Ça obligeait à des calculs supplémentaires, car jusqu'ici ces chiffres n'apparaissaient nulle part, puisque les versements trimestriels à l'URSSAF comprenaient, indistinctes, les cotisations patronales et salariales.

Qu'à cela ne tienne, on s'y est collé, sans enthousiasme, mais avec application. Puis c'est devenu plus complexe encore, avec l'instauration de la contribution sociale généralisée, la fameuse CSG. Là, il a fallu l'ajouter d'un côté, la déduire de l'autre, et il a fallu *aussi changer de bloc de bulle*tins de saleire, pour qu'ils *soient conformes aux nouvelles* règles.

Quelques mois plus tard, nouveau branle-bas de combat. La Sécu nous a avisés, triomphalement, qu'on allait tout simplifier, et que – ô miracle – on pourrait, l'an prochain, déduire une partie de ces salaires versés de nos revenus. Youppie ! ! ! Et on a attendu la simplification...

Pour une simplification, c'était une *simplification ! La* simple absorption des feuilles d'explication *m'a pris un bon* moment, et j'ai eu un mal de *chien à comprendre*. L'URSSAF y avait joint des bulletins *de salaire nouvelle formule* (tiens ! il va falloir que je jette *le bloc presque tout neuf* acheté l'an dernier !) que j'ai *remplis* consciencieusement. Deux mois plus tard, lesdits *bulletins* de salaire avaient encore changé de forme et les nouveaux remplaçaient les anciens.

Un de nos lecteurs, retraité et polytechnicien, a écrit à l'URSSAF pour faire remarquer que calculer les cotisations à partir du salaire net (après déduction des cotisations salariales) en ignorant complètement le salaire brut n'était sans doute pas la meilleure façon de procéder. On lui a répondu, en lui envoyant un texte qui n'avait qu'un lointain rapport avec la question posée.

Quant à moi, je trouve qu'on se fiche du *monde* en n'expliquant pas les choses en langage courant. *Quand* donc les technocrates qui pondent *ce genre de documents* les soumettront-ils avant impression à *un gosse de douze* ans pas trop nunuche. S'il pige, *c'est bon. Sinon, on refait la* copie. Ça nous éviterait des *chefs-d'œuvre comme* ceux dont a accouché l'URSSAF. ■

LOIS ET DÉCRETS

Agents commerciaux

On compte 25 000 agents commerciaux en France : ce sont des mandataires qui, à titre de profession indépendante, sont chargés de façon permanente de négocier pour le compte d'industriels, de commerçants ou de fabricants, dénommés «mandants». La loi du 25 juin 1991 reprend les grandes lignes de la directive concernant les obligations réciproques de l'agent commercial et de son mandant et succède au décret du 23 décembre *1958* sur l'organisation de cette profession.

Un nouveau décret vient de paraître au *Journal officiel* complé*tant les devoirs mutuels* de l'agent commercial et du mandant en *matière de communication de docu*ments : le mandant doit mettre à la disposition *de l'agent commercial* toute documentation utile sur les produits ou services qui font l'objet du contrat d'agence, adresser à ce dernier les informations nécessaires à l'exécution du contrat. Il est tenu d'aviser l'agent commercial lorsqu'il prévoit que le volume des transactions sera sensiblement inférieur à celui auquel ce dernier aurait pu normalement s'attendre. L'agent commercial peut aussi exiger de son mandant qu'il lui fournisse tous les *documents* comptables nécessaires pour vérifier le montant des com*missions*. En revanche, il doit communiquer à son mandant les infor*mations utiles à la réalisation* du contrat.

Décret nº 92-506 du 10 juin 1992, ***Journal officiel*** **du 12 juin 1992**, pages 7719 et 7720.

Caisses de crédit municipal

Vingt et une caisses de crédit municipal couvrent l'ensemble du territoire. Anciennement appelées monts-de-piété, elles ont pour mission de combattre l'usure par l'octroi de prêt sur gage dont elles ont le monopole. Une nouvelle loi élargit leur champ de compétence : outre le maintien des activités de prêt sur gage et de prêt aux particuliers et le maintien des caisses de crédit municipal au sein de la loi bancaire du 24 janvier 1984 en tant qu'établissements de crédit, la loi ouvre la possibilité aux caisses de prêter aux établissements publics locaux et aux associations dont l'objet présente un caractère social ou culturel ; un agrément préalable du comité des établissements de crédit sera nécessaire.

Pour ce qui concerne l'organisation des caisses de crédit municipal en réseau, la loi supprime l'organe central : il sera procédé à la liquidation de l'Union centrale des caisses de crédit municipal et les caisses ne seront plus solidaires entre elles financièrement. Cette réforme augmente les responsabilités des municipalités et de leurs maires, les communes étant désormais seules responsables de leurs caisses. Le directeur est nommé par le maire de la ville et non plus par le ministre de l'économie et des finances. Le conseil d'administration devient conseil d'orientation et de surveillance dont tous les membres sont *nommés par le maire ou sont dési*gnés par le conseil municipal de la commune, *siège de l'établissement*.

Loi nº 92-518 du 15 juin 1992, ***Journal officiel*** **du 17 juin 1992**, pages 7889 et 7890.

Fiscalité des groupes

Le régime fiscal des groupes a été modifié par la loi de finances de 1992 concernant la détermination du résultat des exercices ouverts à partir du début de cette année. Un décret vient de préciser les conditions d'application de certaines dis*positions* de ce *texte* et de fixer les obligations déclaratives incombant aux *sociétés mères pour les subven*tions consenties entre sociétés du groupe à compter du 1er janvier 1992.

Décret nº *92-527* du 15 juin 1992, ***Journal officiel*** **du 17 juin 1992**, pages 7903 et 7904.

□ **Rectificatif.** – Dans la chronique «La cote *des mots*» du 16 juin, consacrée à l'expression «show-room», des «coquilles» à répétition ont déformé le dernier alinéa. Il fallait lire : *«L'emploi fréquent d'*exposition-vente *et de son abréviation* expo-vente *(...) ; dans une* expo-vente, *on repart généralement avec l'objet (...), dans une* expovente, *on ne le peut (...).*

LA COTE DES MOTS

Hot money

Le *Robert et Collins du management* traduit *hot money* par *«capitaux spéculatifs»* ou *«fébriles»*, rejoignant ainsi l'arrêté du 29 novembre 1973, qui avait adopté la définition suivante sous l'entrée *capitaux fébriles* : *«Capitaux spéculatifs passant d'une place à une autre, prêts à se placer à court terme, suivant la variation des taux d'intérêt et l'appréciation des risques de change.»* Cette définition était assortie d'une note : *«Cette expression est parfois traduite par* capitaux flottants, *traduction impropre, car elle n'indique pas l'état de crise.»* Fort bien.

En février 1987, pourtant, un autre arrêté relatif au vocabulaire économique et financier approuve l'expression *capitaux flottants* en tant que substitut à... *hot money*. La définition ne contredit pas formellement celle de 1973 : *«Capitaux en quête de placements permettant la meilleure rentabilité à court terme quels que soient la place financière, la monnaie et le placement.»*

Le *Robert et Collins*, de son côté, donne *capital flottant* (au singulier) comme équivalent de *floating capital*, alors qu'il cite exclusivement le pluriel *capitaux flottants* – ou *mobiles*, ou encore *circulants* – pour traduire *floating assets*...

La signification s'est donc peu à peu élargie, banalisant un argent fiévreux, ardent, brûlant, plus que fébrile, en des capitaux hésitants, indécis, désordonnés ou tout bonnement sur le qui-vive... L'extension n'a rien de répréhensible si, tenant compte du contexte, on utilise un équivalent français qui reflète bien l'atmosphère entourant les mouvements de ces capitaux.

Par exemple, il ne convient pas, selon nous, de parler de *capitaux fébriles* lorsque les déplacements de ces fonds répondent à des décisions excessives, peut-être contradictoires, mais uniquement inspirées par une appréciation rapide des variations de rentabilité. Car cet «argent chaud» est alors, en réalité, manié avec beaucoup de... sang-froid.

Jean-Pierre Colignon

BLOC-NOTES

D'une semaine... ... à l'autre

ÉCHEC DU «BLOCUS DE PARIS» PAR LES AGRICULTEURS. La Coordination rurale, créée il y a six mois, regroupant les paysans opposés à la politique agricole commune (PAC), a organisé, dans la nuit du **22 au 23 juin**, une quinzaine de barrages avec des tracteurs autour de la capitale. La FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) et le CNJA (*Centre national des jeunes agriculteurs*) n'ont pas participé à cette action. L'objec*tif poursuivi, paralyser* l'accès de la capitale, n'a pas été atteint *(le Monde* daté 21-22 juin, 23, 24, 25 et 26 juin).

LIBÉRALISATION DES TRANSPORTS AÉRIENS DANS LA CEE. L'accord intervenu le **22 juin** entre les ministres des transports des Douze, réunis à Luxembourg, permettra la réalisation du marché unique des transports aériens en deux étapes : à partir du 1er janvier 1993 pour l'octroi des licences aux compagnies selon des critères communautaires, permettant un libre accès aux routes aériennes et la liberté complète des tarifs ; à compter du *1er avril 1997* pour une libéralisation de la concurrence *totale (le Monde* du 24 juin).

NOMINATIONS A LA TÊTE DES ENTREPRISES NATIONALISÉES. Le conseil des *ministres* du **24 juin** a reconduit dans leurs fonctions sept présidents : MM. Loïk Le Floch-Prigent (Elf Aquitaine), Alain Gomez (Thomson), Jean Gandois (Pechiney), Bernard Attali (Air France), Jean-Yves Haberer (Crédit lyonnais), Patrick Careil (Banque Hervet), Alain Guillaume (ANVAR). Il a nommé cinq nouveaux patrons, dont Bernard Pache, qui remplace Francis Lorentz à la tête de Bull *(le Monde* du 24 et du 25 juin).

EXCÉDENT DE LA BALANCE COMMERCIALE : 4,5 MILLIARDS DE FRANCS EN MAI, selon les chiffres publiés le **24 juin**. La balance commerciale française a enregistré un excédent de 17,9 milliards de francs sur les cinq premiers mois de l'année *(le Monde* du 25 et du 26 juin).

SUCCÈS POUR LE TGV. GEC-Alsthom, chef de file d'un consortium, a été retenu le **25 juin** pour la commande de 27 rames de TGV, plus 10 autres en option, destinées au train à grande vitesse qui reliera Paris, Bruxelles, Cologne et Amsterdam d'ici à la fin du siècle (*le Monde* du 27 juin).

MARDI 30 JUIN. **France** : journée nationale d'action des agriculteurs dans tous les départements à l'appel de la FNSEA et du CNJA.
Grève des dockers.
Grève du Syndicat national des pilotes de ligne et de l'USPNT à Air Inter (ainsi que le 1er juillet).
Rassemblement des maires du bassin ferrifère lorrain, pour protester contre la fermeture de la mine de Mairy.
Luxembourg : conseil des *ministres* de l'agriculture des Douze.

MERCREDI 1er JUILLET. **Paris** : le projet de loi de ratification des accords de Maastricht en conseil des ministres, et annonce de la date du référendum.
Session extraordinaire du Parlement jusqu'au 10 juillet.
France. Journée nationale d'action des artistes à l'appel de la Fédération CGT du spectacle.
Revalorisation des retraites du régime général de sécurité sociale, des allocations familiales et du *SMIC*.
Création du fonds de garantie des prêts (pour les prêts conventionnés).
CEE : la Grande-Bretagne prend la pré*sidence du Conseil des ministres de la* Communauté.
Bonn : conseil des ministres sur le budget de 1993.
Russie : instauration d'un cours unique du rouble.

VENDREDI 3 JUILLET. **France** : chômage technique à l'usine Citroën de Rennes (également les 20, 24, et 31 juillet).
Tchécoslovaquie : premier tour de l'élection présidentielle.

SAMEDI 4 JUILLET. **Londres** : conférence au sommet entre la CEE et le Japon.

DIMANCHE 5 JUILLET. **France** : nomination des présidents d'EDF, de GDF, des Charbonnages et de Pechiney.
Décision de la Confédération des syndicats médicaux français sur le texte de loi sur la maîtrise des dépenses de santé.
Varsovie : visite de George Bush.

LUNDI 6 JUILLET. **Munich** : sommet des chefs d'Etat des sept pays les plus industrialisés (G7) jusqu'au 8 juillet, jour où Boris Eltsine est invité.
Moscou : sommet des chefs d'Etat de la CEI.

Maastricht : paroles de patrons

Les chefs d'entreprise français ont peu d'états d'âme face à la nouvelle étape de la construction européenne : il faut qu'elle se fasse c'est « le sens de l'Histoire ». Mais ils n'approuvent pas pour autant béatement

LA France des chefs d'entreprise a déjà l'Europe dans la tête. Interrogés sur le traité de Maastricht, les patrons répondent, pour la plupart, sur l'Europe, telle qu'elle existe déjà, telle qu'elle deviendra demain. Sans prétendre à la représentativité d'un sondage, l'enquête que nous avons menée, avec les correspondants régionaux du *Monde*, auprès de chefs d'entreprises de tous les secteurs fait apparaître une très large majorité de « pro-Maastricht » – ce qui ne fait que confirmer les prises de position du Conseil national du patronat français (CNPF). Les « anti-Maastricht », d'après notre enquête, sont peu nombreux : c'est peut-être parce qu'ils ne souhaitent pas s'exprimer aussi clairement que l'a fait Jacques Calvet, PDG du groupe Peugeot, dès le 9 avril dernier, dans les colonnes du *Monde*. Mais, à l'instar du plus notoire d'entre eux, les « anti-Maastricht » se déclarent tous pro-européens.

Le « oui » des patrons français est massif, mais pas toujours enthousiaste. On le sent dicté par le pragmatisme plutôt que par l'idéalisme. Une *« évidence économique »*, comme le dit Jean Maurus, président de la Fédération de la distribution automobile (FEDA). Loin d'être un saut dans l'inconnu, Maastricht s'inscrit dans une continuité, ce n'est qu'une étape de plus dans la construction européenne. Etienne Pflimlin, président du Crédit mutuel, alsacien et pro-Maastricht, est en cela d'accord avec Daniel Fedou, président de Radia (électronique médicale), bordelais et anti-Maastricht.

En dehors de toute considération « technique », les chefs d'entreprise apprécient dans le nouveau traité « le sens de l'Histoire », et redoutent, s'il n'était pas ratifié, le blocage ou la régression.

Qu'attendent-ils, concrètement, de cette Europe de Maastricht ? Des avantages pour leur activité, pour la plupart, mais aussi – même pour les plus optimistes – des risques.

LES AVANTAGES

• **La monnaie unique.** Un sondage SOFRES-*la Tribune de l'Expansion* du 16 décembre 1991 révélait que 62 % des PME-PMI voyaient dans l'accord sur l'Union monétaire le principal atout de Maastricht. Les patrons que nous avons interrogés le confirment. *« L'Union monétaire est vitale,* dit Paul Glotin, PDG de Marie Brizard (spiritueux), *elle facilitera les échanges intracommunautaires et les investissements partout en Europe ; elle permettra de niveler les taux d'intérêt. »* Pierre Blayau,

> **“L'Union monétaire facilitera les investissements partout en Europe”**

PDG de Pont-à-Mousson : *« L'Europe doit être un espace économique homogène. La monnaie unique est à la fois le symbole et la base de cette unification. Le grand marché, les entreprises l'ont fait elles-mêmes, la monnaie unique doit en être l'aboutissement. »*

Si les entreprises citent l'allègement de leur gestion des changes, une banque comme le Crédit mutuel mentionne *a contrario* la baisse de ses recettes due à la suppression des opérations de change. Mais Etienne Pflimlin n'en est pas moins favorable à la monnaie unique, *« sécurisante »* pour les échanges commerciaux, même s'il souligne que *« plusieurs décisions pratiques de grande importance devront être prises pour l'application de l'Union monétaire ».* Michel Robatel, industriel lyonnais de la radio-protection, fournisseur d'EDF pour l'usine de la Hague, apporte une note dissonante : *« Il n'y a pas d'Etat respectable sans sa monnaie. L'Ukraine crée la sienne et nous irions abandonner la nôtre ? »*

• **Une politique économique commune.** La monnaie unique entraîne le reste : harmonisation de la fiscalité, des taux d'intérêt, des bonifications... Pour François Perret, président de France-Ebanches (Besançon), deuxième fabricant européen de mouvements de montre, *« les disparités actuelles sont très gênantes : on n'imagine pas un championnat de football où chaque équipe aurait ses propres règles ».* Il appelle aussi de ses vœux une politique monétaire permettant des actions de convergence, et une politique industrielle, *« dans le cadre d'une réorganisation d'ensemble indispensable, car les règles de gestion des nations ne suffisent plus dans un monde de grandes entités ».*

La politique industrielle, Pierre Blayau (Pont-à-Mousson) en est aussi *« farouchement partisan ».* Jean-Luc Souflet, directeur général du Peignage Amédée (Roubaix), pense quant à lui que *« l'Europe permettra d'aller vers la réduction des disparités dans le domaine des règles sociales, ou dans celui des normes imposées pour la protection de l'environnement »*.

• **Une Europe plus forte face au monde.** *« Il faut faire l'Europe pour les Européens. Pas question d'ouvrir une autoroute à la concurrence américaine ou japonaise »,* dit avec force Pierre Blayau, pour qui la CEE doit encourager la constitution de groupes de taille européenne capables de tenir le choc. Jean-François Méribel, qui dirige à Grenoble Getris Images (systèmes de synthèse d'images par ordinateur), pense aussi que *« le poids économique de l'Europe sur le plan mondial va être renforcé »,* pourvu qu'elle sache mettre sur pied une politique commune de la recherche et du développement *« pour ce qui nous concerne, dans le domaine des composants électroniques et de la TVHD ».*

• **Intégrer l'Allemagne.** *« L'Europe est la dernière chance pour les habitants de la CEE de conserver les Allemands avec eux et d'éviter qu'ils ne fassent cavalier seul »,* déclare Alain Raymond, des établissements Raymond à Grenoble, entreprise de 1 600 personnes spécialisée dans les pièces de fixation pour l'automobile. *« Si nous ne faisons pas très vite une Europe économique et monétaire, ils n'auront plus besoin de nous. »* Une opinion qui revient en écho chez plusieurs chefs d'entreprise.

• **Un révélateur.** *« Il est possible que la ratification du traité aboutisse, à terme, à une nouvelle copie pour la Communauté européenne. Maastricht pourrait jouer un rôle de révélateur de l'imperfection des institutions existantes »,* selon Jean Devernois, président de la société de prêt-à-porter du même nom, sise près de Roanne. Jean Maurus affirme quant à lui que la monnaie unique, en soi *« chose excellente, aboutira inévitablement à une Europe fédérale, contrairement à ce qu'on nous dit. Petit à petit l'Etat français et ses structures représentatives vont tendre à disparaître. Il faut s'y préparer. Globalement, c'est positif du point de vue des entreprises, car elles n'ont pas le choix. C'est ça ou mourir ».* Et François Perret (France-Ebauches) reprend : *« La France, en tant que nation, a besoin de l'Europe. Pour sortir du carcan bureaucratique qui est le principal handicap de notre pays et qui déforme jusqu'à notre mode de pensée, je ne vois rien d'autre que la pression de nos partenaires. »*

LES RISQUES

• **La hausse du chômage.** *« Maastricht est un projet à vingt ans. Il y a un prix intermédiaire à payer, qui risque de se traduire par un peu de déflation. Lorsqu'on aligne des économies par le haut, ça fait mal »,* constate Pierre Blayau. Et Daniel Fedou (Racia) enfonce le clou : *« Je ne vois pas comment l'Espagne, le Portugal, la Grèce, l'Irlande, pourraient satisfaire aux objectifs de convergence sans mener des politiques restrictives génératrices de chômage. Il faudra des aides considérables pour leur permettre de passer le cap d'une inévitable récession. »* Pour cet opposant au traité, en outre, *« les taux d'intérêt ne baisseront pas : les fonctionnaires que l'on va charger de la bonne gestion de la monnaie s'attacheront à maintenir des taux élevés pour maintenir l'attractivité de l'écu. »*

> **“Le point le plus flou reste l'harmonisation sociale.”**

• **La hausse des charges.** L'Europe aura un coût en termes de charges et de fiscalité, estiment de nombreux chefs d'entreprise. Ne serait-ce que pour aider les pays les plus faibles dans leur effort de convergence, les impôts liés à l'Europe devront augmenter.

• **Le flou de la politique sociale.** *« La Grande-Bretagne a obtenu une dérogation en matière de politique sociale,* s'insurge Daniel Fedou (Racia). *C'est comme si la région Rhône-Alpes décidait unilatéralement de ne pas appliquer les conventions collectives valables en France ! La Grande-Bretagne tire la politique sociale vers le bas : elle constituera une concurrence irrattrapable. »* Paul Glotin (Marie Brizard) note aussi que *« le point le plus flou du traité reste l'harmonisation sociale »,* tandis que Jean Tivloy, fabricant savoyard de forets, craint qu'*« on ne soit en train de construire une Europe financière, sans finalité sociale et culturelle ».*

• **La technocratie bruxelloise.** La *« peur d'un gros monstre technocratique généralisé »* évoquée par Jean-Luc Souflet, industriel du textile, est aussi partagée par Jean Maurus, l'équipementier automobile, qui redoute en outre *« le poids des grand lobbies sur Bruxelles »,* capables d'enrayer la libre concurrence. Un nombre appréciable de chefs d'entreprise, souvent très favorables à l'Europe, saluent dans le traité le fameux principe de *« subsidiarité »* qui désarmerait un peu les fonctionnaires de Bruxelles...

Sophie Gherardi
(avec le service économique du *Monde* et ses correspondants régionaux)

Perigot contre Calvet

Bien qu'il n'ait pas publié de document officiel récent sur la question, le Centre national du patronat français (CNPF) a une position sans ambiguïté, exprimée à maintes reprises par son président François Perigot : le traité de Maastricht, prolongement logique et nécessaire du grand marché européen, est totalement positif pour les entreprises.

La principale avancée, expliquait le « patron des patrons » dans une interview au *Figaro* le 20 mai, est la monnaie unique. D'une part elle implique une *« discipline monétaire extrêmement précieuse pour obliger les différents pays à mener des politiques économiques homogènes »,* et d'autre part elle *« sera un atout considérable pour se faire respecter par le reste du monde, notamment par les pays dans la mouvance du dollar ou du yen ».*

Evidemment favorable à une *« Europe d'inspiration profondément libérale »,* la centrale patronale espère notamment que l'harmonisation politique prévue par le traité permettra d'effacer les *« distorsions* [qui] *subsistent entre l'environnement français et celui des pays voisins ».* Estimant que les grandes entreprises françaises *« sont déjà non seulement européennes mais mondiales »,* le CNPF pense que cette harmonisation permettra aux PME d' *« accéder elles aussi à ce tremplin et* [d']*opérer facilement sur le marché européen ».*

Au sein du grand patronat, Jacques Calvet, président de PSA Peugeot Citroën, est le seul à s'opposer clairement à la position officielle. Il s'est exprimé à plusieurs reprises sur ce point, notamment dans une interview donnée au *Monde* le 9 avril dernier. *« L'accord de Maastricht, qui ne contient pas grand-chose d'utile, est cependant dangereux par ce qu'il sous-entend ; et il ne répond en revanche à aucun des problèmes du moment »,* assurait-il.

La monnaie unique, pour le patron de l'automobile, n'a guère d'intérêt pour les entreprises, puisqu'elle *« n'améliore en rien le vrai problème monétaire du moment : les fluctuations du dollar et du yen vis-à-vis des monnaies européennes ».* Mais elle constitue *« une aliénation économique et financière »,* et pourrait favoriser *« un monétarisme générateur de taux élevés, de récession et de chômage ».*

L'Europe est *« aujourd'hui menacée par la suprématie politique et militaire des Etats-Unis »* et par les *« appétits sans limites »* du Japon, poursuit-il. Or, face à ces menaces, l'harmonisation européenne ne sert à rien, au contraire : *« Ce que je lis en filigrane dans l'Acte unique et dans le traité de Maastricht, c'est une totale inconscience vis-à-vis des réalités, ou, pis, un esprit de capitulation qui nous ramène à la fin des années 30. »*

INDUSTRIES DE TERROIR

MIDI-PYRÉNÉES

Le pays cathare, auquel nous avons ajouté l'Aveyron, a longtemps été une région privilégiée de petites industries rurales, exploitant les richesses locales : les rivières – pour les forges, appelées « martinets », les papeteries, les verreries, etc. –, les mines (de fer, de charbon, d'or, de talc) jadis nombreuses et... les moutons, dont on utilisait non seulement la viande et le lait (fromages) mais aussi la laine (textile), la peau (tannerie, mégisserie, etc.) et jusqu'à la corne (peignes). Hormis la laine et la peau, les survivances sont ponctuelles : mine de talc à Luzenac, papeterie Job à Saint-Lizier, verrerie d'Albi...

La « basilique » ouvrière d'Albi

C'est à Albi que, selon la phrase éloquente de Jean Jaurès, *« la classe ouvrière a érigé sa première basilique »* : la première coopérative ouvrière de production, la celèbre Verrerie ouvrière, créée sous l'impulsion du tribun socialiste. Pourtant, celle-ci aurait pu, aurait dû, naître à 15 kilomètres de là, à Carmaux, où existait une tradition verrière très ancienne, appuyée sur l'utilisation de la houille locale. A la fin de 1895, en effet, sur le millier de verriers de chez Rességuier – un industriel républicain et octogénaire, – quatre cent vingt et un n'avaient pas été réembauchés après cinq mois de grève contre de nouvelles formes de rémunération. Le polémiste Henri Rochefort avait lancé l'idée d'une usine appartenant aux ouvriers eux-mêmes. Jaurès appuya la proposition et après une souscription, d'abord locale puis nationale, qui rapporta 400 000 francs-or, la Verrerie ouvrière vit le jour en 1897 au chef-lieu du département, car on pouvait ainsi utiliser le charbon des houillères voisines de Cagnac-les-Mines, récemment ouvertes, et ne pas dépendre de celles du « féodal » marquis de Solages, qui régnait sur les puits de Carmaux.

Pendant plus d'un demi-siècle, la fidélité à l'esprit coopératif et une gestion stricte assurèrent la prospérité de la fabrique de bouteilles. Mais celle-ci ne se remit pas de la facilité des « trente Glorieuses ». En 1895, la VOA, souffrant de sureffectif, d'une production insuffisante en nombre et en qualité, avait accumulé 200 millions de dettes.

Pour la sauver, les pouvoirs publics acceptèrent d'apporter 30 millions de francs, mais exigèrent une ouverture du capital à des partenaires extérieurs. Malgré l'opposition de la CGT, les salariés approuvèrent, par 459 voix contre 16 et 4 abstentions, le changement de statut. L'effectif fut ramené de cinq cent soixante-quinze à trois cent cinquante emplois, les salaires réduits – mais les dépenses de formation professionnelle accrues. Quatre ans plus tard, Qualiver-VOA devint une filiale à 70 % du groupe industriel et financier Novalliance, Saint-Gobain prenant 10 % du capital et les coopérateurs gardant le reste. En 1991, la Verrerie d'Albi a dégagé un bénéfice net après impôt de 31 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 373 millions de francs. Ses dirigeants tablent sur 400 millions de francs cette année.

L'industrie s'est donc maintenue – alors que les autres verreries du département ont disparu –, même si la VOA a perdu son caractère symbolique, que rappelle seule aujourd'hui la statue de Jaurès qui trône dans l'entrée de l'usine.

J.-P. B.

Les « maîtres gantiers » de Millau

Ces aristocrates de la peau, héritiers d'une tradition séculaire, ont disparu par centaines. Les survivants ont depuis peu retrouvé la santé

MILLAU
de notre envoyé spécial

« DEPUIS *quarante-cinq ans, j'entends dire à Millau que l'industrie gantière est fichue* », sourit Jackie Gaven, chevelure aussi blanche qu'une peau d'agneau picklée (1). Le jovial directeur de fabrication de Lavabre-Cadet se déclare, lui, résolument optimiste : *« Il y a, ici, du travail assuré pour vingt ans. »*

Mais il ne précise pas, par modestie assurément, que son entreprise, qui emploie vingt personnes (dont six à domicile), est une ganterie modèle : une production annuelle de douze mille paires de gants de luxe et de semi-luxe, un chiffre d'affaires (entre 5 et 6 millions de francs) essentiellement réalisé avec la haute couture parisienne, des ouvriers coupeurs rémunérés 11 000 à 12 000 francs par mois. Et une belle aventure : le 1er janvier 1985, huit des quinze salariés de l'époque – dont Jackie Gaven – s'associaient pour racheter l'entreprise à un PDG en faillite, trop passionné par la course automobile...

Une histoire exemplaire : comme si les contingences purement économiques n'avaient pas suffi, un certain nombre de ganteries ont disparu à Millau par la seule faute de leurs fondateurs ou de leurs héritiers surtout, qui ont « mangé la boutique ». Peut-être infatués parce qu'au Moyen Age leurs ancêtres avaient le droit de porter l'épée comme les nobles (2), ils avaient acheté moult châteaux, propriétés, tableaux de maîtres, etc.

MAIN DE FER • C'est aussi la preuve *a contrario* que Millau a connu des périodes florissantes. Implantée, voire enclavée, au cœur d'une région vouée à l'élevage du mouton depuis plus de quatre mille ans, la « capitale des Grands Causses » et sous-préfecture de l'Aveyron abrite les métiers des cuirs et peaux depuis ce Moyen Age. Mais ce n'est qu'au dix-huitième siècle pour la mégisserie, et au début du dix-neuvième pour la ganterie, que Millan prend son essor, alors que Grenoble et Niort sont déjà prospères dans ces domaines.

A l'exception d'une éclipse de 1830 à 1840 – la mode impose alors le gant de coton ,– la cité aveyronnaise progresse au même rythme que son voisin Roquefort. D'autant que deux inventions révolutionnent la profession à partir de 1850 : la machine à coudre et la « main de fer » (emporte-pièce en acier, en forme de main déployée), toujours en usage.

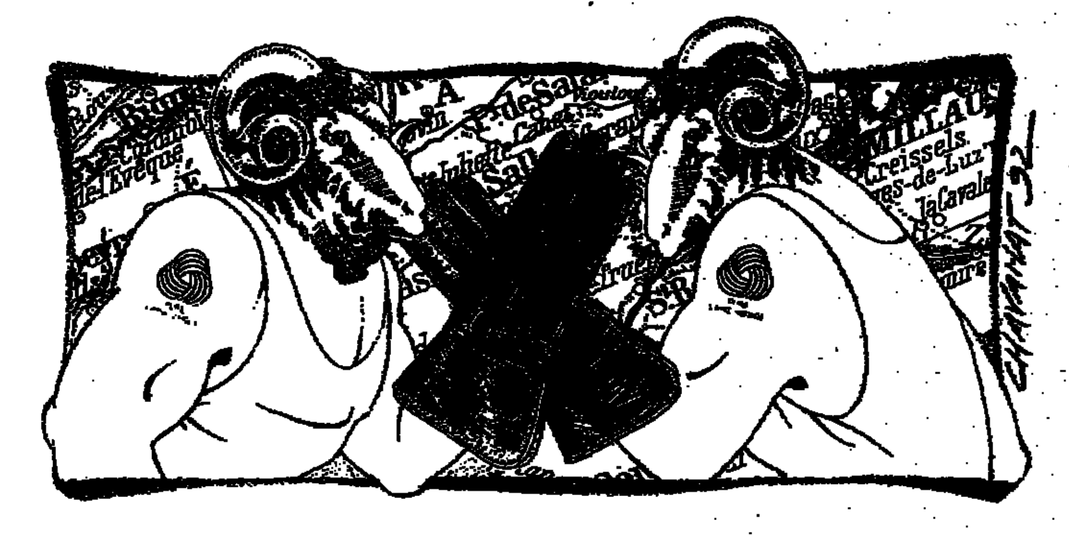
Millau connaît son apogée dans l'entre-deux-guerres. Le gant de peau est très prisé dans les folles et frivoles années 20, les moutons de grande race (Lacaune) foisonnent et « toisonnent » sur le plateau du Larzac et dans le Causse noir, soixante-seize ganteries sont recensées, douze mille personnes vivent des cuirs et peaux, dont une nombreuse main-d'œuvre féminine et rurale, travaillant en atelier ou à domicile. En 1931, Millau ravit à Grenoble le titre de « capitale de la ganterie ».

Le coupeur aux pièces, payé à la quinzaine, n'a qu'un impératif : remettre sa « passe » à l'heure dite. « Papa coupe et maman pique », ce n'est pas de la chansonnette, et, pour peu que les enfants soient coursiers ou apprentis, il rentre trois ou quatre salaires à la maison. Bref, toute une ville (vingt-trois mille habitants aujourd'hui) s'identifie à cette mono-industrie. C'est « l'âge d'or », qui, à l'exception d'une grave crise de 1933 à 1935 due aux contrecoups du krach de 1929, durera pratiquement jusqu'au début des années 60.

« Je ne pense pas qu'on revoie jamais six mille gantiers [patrons et ouvriers] *dans cette ville »*, estime Claude Liron, président de la Maison de la peau et du gant de Millau (MPGM). C'est le nombre qui prévaut encore en 1963, année record des ventes de gants. Et puis, c'est la dégringolade à partir de 1975, pas spécifique, du reste, à la sous-préfecture de l'Aveyron (3).

Patronat vieillissant, manque de créativité, individualisme sacro-saint, désaffection des grands couturiers, concurrence accrue au fil des ans, là comme ailleurs, des pays du Sud-Est asiatique... Et des ratages propres à Millau : lorsque Chevignon, par exemple, frappe à la porte, on ne prend, c'est le cas de le dire, pas de gants pour lui signifier qu'on ne fait pas, ici, dans « le populaire ». Le gantier s'est toujours considéré comme un aristocrate de la peau, et déjà, dans les années 30, Albert Jonquet, patron de la plus grande usine française de gants (1 000 salariés !), toisait ainsi les mégissiers : *« N'oubliez pas, messieurs, que si vous êtes les forgerons du cuir, nous en sommes les orfèvres. »*

HAUT DE GAMME • Rien de comparable entre l'atmosphère presque ouatée de la ganterie et l'activité de ces ouvriers mégissiers, les pieds dans l'eau boueuse, les mains manipulant des dépouilles souillées et gluantes, le nez dans des odeurs de sulfate d'ammoniac et de teinture, le tout pour un bien moindre salaire. Mais, sans ces O.S.-là, pas de paires de gants vendues jusqu'à 5000 francs chez Dior, Yves Saint Laurent ou Chanel : *« Nous pourrions,* dit-on chez Buscarlet, *traiter une peau en soixante-douze heures comme en Corée ou aux Philippines. Nous la traitons, nous, en soixante-douze jours. »*



Pour le gantier millavois, son produit doit être *« un objet bien léché »*, souligne le président de la MPGM, et *« le gant très haut de gamme constitue désormais le seul avenir de Millau (...) Tous ceux qui n'ont pas su bouger ont disparu. En revanche, ceux qui allient qualité et créativité ont un réel horizon. »*

D'autant que, selon Danièle Got, directrice commerciale de la ganterie Norval, *« une reprise du marché du gant de luxe se fait sensiblement sentir depuis quatre ou cinq ans »*. Les grands couturiers et les maisons de luxe ont redécouvert ce que l'on se plaît ici à nommer un *« accessoire indispensable »*. Et après une petite chute due à la guerre du Golfe – un certain nombre d'étrangers ne sont pas venus à Paris au moment des collections –, 1992 sera, de l'avis général, *« une bonne année »*. Compte tenu, bien sûr, qu'il ne reste plus, au confluent du Tarn et de la Dourbie, qu'une petite vingtaine de mégisseries et ganteries, employant environ cinq cents personnes...

AGNELET • Mais l'industrie gantière est aussi, en amont, très tributaire de la qualité des peaux. Il y a encore une vingtaine d'années, l'agnelet – appelé « regord » – du Larzac était sacrifié à l'âge d'un mois afin d'utiliser le lait de la brebis pour la fabrication du roquefort. Sa peau, d'une finesse et d'une souplesse exceptionnelles, a conféré à la ganterie de Millau sa renommée. Aujourd'hui, ce « massacre » des bébés moutons a cessé. Elevage en batteries, nourriture artificielle, croisement de races : les fermiers des Causses aveyronnais privilégient, depuis quelques lustres, la production de lait et de viande. Résultat : des peaux d'agneaux souvent ridées, dont les professionnels du cuir ne veulent pratiquement plus. Ils se fournissent essentiellement en Espagne, mais aussi en Australie, en Nouvelle-Zélande et ailleurs.

Et puis tous les gants ne sont pas en agneau, « plongé » ou « voilé ». On connaît les gants en daim, en pécari, en chamois ou en autruche, mais sait-on qu'on peut aussi en acheter en cheval, chien, chat, lièvre, oie, loutre, buffle, kangourou, serpent, requin, grenouille, pingouin et même souris ? Une quarantaine d'espèces au total, que l'on peut « mélanger » : par exemple, python et chevreau, autruche et chien. Car il s'agit aussi de confectionner des gants de sport (dans une quinzaine de disciplines), des gants animaliers, orthopédiques, des gants pour les costumiers, les astronautes, les prélats, les policiers, etc.

Chez Lavabre-Cadet, on travaille essentiellement le chevreau. *« Les doigts se régalent »*, commente Jackie Gaven, en étirant au maximum une peau pour trouver la découpe idéale. Cette réflexion résume à elle seule tout l'amour que les gantiers ont pour leur métier. Des gantiers qui savent qu'ils n'auront plus jamais de clients comme une Anne d'Autriche laissant à sa mort trois cent quarante-sept paires de gants ou, mieux encore, un Edouard VII d'Angleterre ne portant ses gants qu'une fois et en utilisant trois paires par jour. Mais des professionnels qui ont foi dans leur métier et dans leur maîtrise et qui, pour qu'un jour Millau ne vive pas seulement des services et du tourisme, sont constamment prêts à... relever le gant.

Michel Castaing

(1) Le picklage consiste à tremper la peau dans un bain d'acide sulfurique. C'est la dernière manipulation avant le tannage proprement dit.

(2) Cet article emprunte largement, pour l'historique, au livre d'Elisabeth Baillon, *Un métier dans la peau* (édité par la MPGM).

(3) La France comptait 441 fabriques de gants en 1946, 90 en 1984 et environ 40 en 1990.

Le Tarn, une histoire de moutons

Après des décennies de tranquillité, délaineurs et mégissiers tarnais connaissent un réveil difficile face à la concurrence étrangère

TARN
de notre correspondant

DE Mazamet à Graulhet, l'exploitation des peaux de mouton a façonné, depuis le tournant du siècle, un développement économique florissant jusqu'à la dernièredécennie. Utilisant l'eau de la Montagne noire, Mazamet s'est fait une spécialité historique et mondiale du délainage selon la technique de « l'échauffe », qui garantit une laine d'excellente qualité sans traitement chimique. Graulhet, elle, récupérait les peaux laissées pour compte par les délaineurs voisins pour les traiter avec habileté, fournissant l'industrie de la chaussure en basane – fine peau de doublure, – puis les couturiers du cuir, lorsque la chaussure s'effondra sous les coups de la crise des années 70.

Avec près de 2 milliards de francs de chiffre d'affaires, le Tarn représentait encore, à la fin des années 80, 70 % du délainage et de la mégisserie français, grâce à une centaine de PMI employant près de trois mille personnes à des métiers pénibles et « sales ».

Jusqu'à ces dernières années, la santé de la mégisserie de Graulhet se mesurait autant aux performances de son club de rugby qu'à la puanteur de sa rivière, la Dadou. A Mazamet, l'activité du golf de La Barouge était aussi un baromètre économique. Ici, quand certains patrons délaineurs jouaient beaucoup sur le 18 trous, c'est que les cours internationaux de la laine ne leur étaient pas favorables.

BAISSE • Images faciles de temps faciles. Car la situation s'est considérablement détériorée depuis le dernier trimestre 1989 et l'on estime ici que la baisse d'activité a atteint de 20 % à 40 % selon les entreprises. Le négoce lucratif des balles de laine, à partir de peaux importées à 90 % d'Australie et de Nouvelle-Zélande, a été doublement freiné ; aussi bien par les pratiques australiennes, favorables au lobby des éleveurs, que par les tensions sur les cours nées de l'émergence de nouveaux concurrents financièrement forts et/ou à faibles coûts de main-d'œuvre, tels la Corée, l'Indonésie ou la Turquie.

Parallèlement, certains pays producteurs de peaux ont encouragé les filières à valeur ajoutée, comme l'Inde et le Pakistan et ont su s'imposer sur les marchés européens ou américains. Et c'est ainsi que l'on trouve des vêtements de peau fabriqués en Asie ou en Turquie vendus « à prix d'usine » aux portes de Mazamet.

Pour faire face, les mégissiers tarnais ont quelques atouts. En premier lieu, celui du savoir-faire et de la qualité. Mais, dans un contexte international où le marché du luxe s'essouffle et où la consommation de masse impose des coûts minima, cela reste difficile. Le très haut de gamme continue de se fournir à Graulhet, mais ils sont peu nombreux à être présents sur ce segment.

Certains ont songé à délocaliser. C'est ainsi qu'un mégissier de Graulhet a créé en Chine une usine de six cents employés pour y produire une catégorie de peaux que les prix de revient locaux ne permettaient pas de réaliser concurrentiellement ici ; il espérait préserver ainsi l'entreprise mère sur des secteurs plus qualitatifs, mais n'a pu éviter de ramener l'effectif à quarante-sept personnes, contre cent quatre-vingts il y a trois ans.

En réalisant 99 % de chiffre d'affaires à l'exportation, tel autre mégissier a joué à fond la carte des marchés internationaux. Pour lui, *« il faut entretenir des rapports suivis avec les fabricants de vêtements du monde entier. Notre secteur est très dépendant de la mode et nous devons nous appuyer sur nos savoir-faire et notre créativité, en relation avec les stylistes, pour modifier nos gammes de peaux tous les six mois »*.

Enfin, la profession tente de s'appuyer sur la vague écologiste. Son président national, le Mazamétain François Martin-Estrabaud, dénonce ainsi une curieuse forme de concurrence déloyale au travers des normes anti-pollution. Le leader des mégissiers est, en effet, parti en croisade contre l'utilisation de la benzidine dans le traitement des cuirs hors CEE. Interdit en Europe car réputé cancérigène, ce produit est pourtant largement utilisé ailleurs. La balle est désormais dans le camp des pouvoirs publics et... des consommateurs, même si certains mégissiers craignent que l'image du cuir dans son ensemble soit victime de cette contre-publicité.

ANNÉE NOIRE • Si des tensions multiples se font sentir sur les peaux, la situation de la laine à Mazamet n'est pas moins indécise. Dans une ville qui produit l'équivalent des deux tiers de la consommation nationale de laine, avec un volume de 25 000 à 30 000 tonnes à traiter, le négoce est très déprimé depuis 1990, « l'année noire », où la chute d'activité a atteint près de 40 %. Depuis, une timide reprise n'a pas suffi à effacer les séquelles et, selon les estimations de la chambre syndicale, ce sont environ 300 emplois qui ont été perdus sur les 1 000 (dont 800 postes d'ouvriers) que représente le délainage. Et, comme le marché mondial de la laine doit compter sur une avance de stocks équivalente à une année de consommation, les cours ne paraissent pas près de repartir à la hausse, ce qui n'incline pas les quelque vingt-cinq délaineurs et la quinzaine de négociants de laine de Mazamet à l'optimisme. D'autant, commente l'un de leurs représentants, que la grève des dockers perturbe gravement le négoce : *« A force de défendre leurs avantages, les dockers mettront nos smicards au chômage. »*

Jean-Pierre Barjou

Les petits papiers de Saint-Girons

Le « gris qu'on roule entre ses doigts » avait toutes les chances, jadis, d'être enveloppé d'une mince feuille de Job. En France, c'est vrai, les rouleurs de cigarettes ne sont plus qu'une minorité parmi les fumeurs, mais au Pays-Bas, ils tiennent leur rang, et absorbent encore près de 20 % de la production de papier Job. Voila bien cent ans qu'à Saint-Girons l'usine de la Moulasse fabrique l'enveloppe diaphane de nos cigarettes, dont elle est l'un des leaders mondiaux. Si elle s'appelle encore Job, elle fait partie du groupe papetier Lana, qui a repris en 1986 l'activité papier (environ 200 millions de francs) au groupe Bolloré, lequel a conservé les manufactures de tabac Job.

Pour faire du papier, il faut de l'eau, beaucoup d'eau pure, comme celle qui dévale des Pyrénées, et du bois, *« qui croît ici malgré les hommes »*. Mais le papier à cigarettes est d'une telle finesse que la pâte à bois n'y entre que pour une part infime, pour donner de la porosité. L'essentiel, c'est le chanvre et le lin, qu'on triture, qu'on blanchit au chlore ou à l'eau oxygénée, avant d'étaler la pâte sur des machines de 50 mètres de long.

Il en faut, des bobines de la largeur d'une cigarette (26 ou 27 millimètres), pour arriver aux 12 000 tonnes qui sortent chaque année de l'usine Job, de quoi fabriquer 250 milliards de cigarettes !

Il est plus compliqué qu'on ne croit de suivre l'évolution technique de la cigarette. Les légères, outre leur tabac délavé, se drapent dans un papier poreux qui doit laisser s'échapper une bonne part des fumées fatales.

S. G.

□ **Précision.** – Nous tenons à remercier le professeur Gaston Bordet, de l'université de Besançon, pour son manuscrit sur l'histoire de l'horlogerie en Franche-Comté, dont nous nous sommes largement inspirés pour l'article sur le « Triangle horloger du Doubs » *(le Monde de l'économie* du 16 juin 1992).

هكذا من الأصل

… de Millau

Les petits papi…
de Saint-Girons

L'informatique, trésor des Indes

Suite de la page 29

Avec des salaires beaucoup plus bas que ceux des pays industrialisés : l'équivalent de 1 000 francs par mois pour un programmeur en début de carrière, par exemple. *« Le coût est le tiers, à compétence égale »*, estime le représentant d'une société française.

FILON • Attirées par ce filon, les plus grandes firmes informatiques se sont établies en Inde. Leur objectif primordial est de s'assurer des parts substantielles du marché indien des ordinateurs, puis, à plus long terme, de faire de l'Inde une plate-forme pour exporter vers le Moyen-Orient et même l'Afrique.

En attendant, elles font réaliser des logiciels. *« L'Inde,* indique Pierre Page, directeur de la société suisse Teknosoft SA (TKS), *a trouvé dans ses services informatiques de bons produits d'exportation, d'autant que ses besoins domestiques demeurent inférieurs aux effectifs de ses ingénieurs. Or, dans les pays industrialisés, il y a pénurie de spécialistes, en l'occurrence de matière grise. Si vous avez besoin de plusieurs centaines d'informaticiens pour réaliser un projet, vous les chercherez en vain en Suisse, mais vous les trouverez en Inde. »* Avantage annexe, en étant présent sur place, les sociétés peuvent aussi lutter contre le piratage. Pionnière, Texas Instruments s'est installée dès 1987 à Bangalore. Pour pallier les difficultés de communication, sa filiale indienne dispose d'une liaison satellite, qui lui permet de jouer sur le décalage horaire avec le siège de Dallas, aux Etats-Unis. Hewlett-Packard vient d'investir 460 millions de roupies dans son centre de développement de logiciels à Bangalore. Une mise de fonds comparable à celle de Pepsi-Cola pour les boissons gazeuses. Longtemps hésitant, le numéro un mondial, IBM, s'est décidé à prendre pied en Inde en créant une co-entreprise avec l'incontournable groupe Tata.

Les entreprises spécialisées ne sont pas les seules à recourir à cette délocalisation. Des sociétés occidentales de toutes sortes font exécuter en Inde tout ou partie de leurs services informatiques. Citicorp dispose de sa propre unité de production, la Banque Indosuez a installé un centre de développement de logiciels à Bombay, en coopération avec Tata-Unisys, filiale du géant indien et du constructeur américain. Thomson, Alcatel et Dassault font aussi de plus en plus de logiciels en Inde. *« En faisant faire certains travaux en Inde, les multinationales réalisent en moyenne de 30 à 50 % d'économies »*, estime le directeur d'une revue spécialisée.

En Suisse, les plus importantes sociétés, la compagnie aérienne Swissair, les Institutions financières et même la Banque nationale ont choisi de développer des logiciels en Inde. Elles le font généralement par l'intermédiaire de TKS, qui est depuis 1985 l'antenne helvétique de Tata Consultancy Services (TCS) de Bombay. Première entreprise de consultants en informatique de l'Inde, TCS emploie quelque 2 500 spécialistes et est actuellement engagée dans près de cinq cents projets dans une quarantaine de pays. Depuis 1987, *son chiffre d'affaires* a plus que triplé pour dépasser le milliard de roupies dont 80 % provenant des exportations de logiciels. La firme se prépare au marché unique européen de 1993 : une filiale, Arnag-Tata, a été ouverte aux Pays-Bas, et ses employés suivent des cours de français et d'allemand.

LOCATION • Une formule s'est particulièrement développée : le *body shopping*, c'est-à-dire la location sur place d'équipes d'informaticiens travaillant plusieurs semaines ou mois durant sous le contrôle du client. Avec une variante, le *body leasing*, l'envoi d'experts indiens aux Etats-Unis ou ailleurs, pour un contrat déterminé, à des salaires de 20 % inférieurs à ceux de la main-d'œuvre locale.

En Suisse, TKS emploie en moyenne entre trente et quarante informaticiens indiens, 60 % du travail restant généralement effectué en Inde par des équipes plus nombreuses. De même, trente-cinq collaborateurs indiens de TCS participent actuellement, à Zurich, avec le concours de 180 informaticiens basés à Madras, à la mise sur pied d'un système de valeurs mobilières pour le compte de la Société suisse pour le traitement de titres (SEGA), propriété des grandes banques helvétiques.

De son côté, Swissair se prépare à transférer à Bombay en 1993 la comptabilité de son trafic aérien, supprimant 150 emplois en Suisse, et économisant 8 millions de francs suisses par an. En 1988, la compagnie aérienne helvétique avait déjà transféré en Inde son système de contrôle des réservations.

Encouragée par cette expérience, Swissair vient de créer, avec TCS, une co-entreprise destinée à développer des logiciels pour les compagnies aériennes, Airlines Finances Support Services, qui sera installée dans le complexe industriel de Santa Cruz Electronics Export Processing Zone, près de l'aéroport de Bombay.

EXONÉRATIONS • Pour accueillir ces sociétés, le gouvernement indien a créé d'autres parcs technologiques, disposant de bonnes infrastructures et dotés de liaisons internationales par satellite, notamment à Bangalore, Hyderabad, Pune et Bhubaneswar. Les compagnies qui s'y établissent bénéficient d'exonérations fiscales et d'exemption de taxes douanières sur les importations. De façon générale, pour stimuler les investissements étrangers, le gouvernement indien a autorisé les sociétés étrangères à détenir 51 % dans des entreprises locales, au lieu de 40 %, et leur a permis d'écouler le quart de leur production sur place, alors qu'elles devaient auparavant en exporter la totalité.

Un moyen aussi d'enrayer la fuite des cerveaux vers les pays industrialisés, les Etats-Unis en particulier.

Encore modestes, les exportations indiennes de logiciels sont cependant passées de 100 millions de roupies en 1982 à 2,5 milliards de roupies en 1991 et devraient, prévoit-on, décupler d'ici à 1996, l'Inde s'assurant 2 % du marché mondial contre moins de 0,5 % aujourd'hui. Pour l'informatique en général, les experts prévoient une croissance de 30 % à 35 % du marché dans les prochaines années.

Mais certains, comme B. P. Adhikari, président de la West Bengale Electronics Development Corporation de Calcutta, reprochent aux autorités de privilégier l'exportation de logiciels au détriment de la formation d'une industrie répondant aux besoins locaux : *« A l'échelle du pays, le niveau d'informatisation est élémentaire,* dit-il. *La piraterie rampante a retardé la croissance de l'industrie du logiciel. Nous avons négligé le marketing et nous dépendons de l'étranger pour le matériel. Il faut développer l'industrie nous-mêmes. »*

La fièvre informatique actuelle n'en est pas moins significative. *« En 1498,* plaisante un chercheur de l'Indian Institute of Sciences de Bangalore, *Vasco de Gama a frappé aux portes de l'Inde à la recherche de pierres précieuses, d'épices et de soieries. Cinq cents ans plus tard, l'Occident redécouvre l'Inde pour y trouver des services, des systèmes et des logiciels. »*

Jean-Claude Buhrer

Le rêve de Bangalore

BANGALORE
de notre envoyé spécial

« Nous voulons être originaux à l'échelle mondiale, pas seulement en Inde. » Dans son bureau ensoleillé où l'ordinateur fait pendant à de longues étagères croulantes de livres, Mohan Vidyasagar résume ainsi son ambition. Directeur du centre pour l'intelligence et la robotique, placé sous la tutelle du ministère de la défense, c'est un chercheur comme il y en a beaucoup à Bangalore. Son laboratoire, créé il y a cinq ans et opérationnel depuis novembre 1990, occupe vingt-cinq scientifiques, dans diverses branches de la recherche sur l'intelligence artificielle : raisonnement des machines, visualisation par ordinateur, réseaux de traduction simultanée, systèmes de contrôle en salles d'opération chirurgicale, et robots pour les manipulations industrielles dangereuses.

La plupart de ses collaborateurs, comme lui formés en Inde avant d'aller se perfectionner à l'étranger, sont rentrés dans leur pays, un peu par nostalgie, un peu parce que les conditions matérielles étaient tentantes, et surtout pour ne pas louper le coche : le pari sur l'électronique lancé voici une vingtaine d'années dans le sud du pays est aujourd'hui à une étape cruciale.

CLIMAT • *Naguère connue* pour la douceur de son climat, Bangalore est devenue ces dernières années le centre de ralliement de tout ce qui compte sur le marché de l'électronique. Peu à peu la cité jardin s'est transformée en « Silicon Valley », comme on l'appelle désormais. Ou plutôt en Silicon plateau, car Bangalore est située à quelque neuf cents mètres d'altitude sur le plateau de Deccan, ce qui lui confère des avantages climatiques que goûtait déjà la bonne société du temps des Britanniques. Mais ce n'est pas vraiment le hasard, ni le climat qui ont fait essaimer à Bangalore mille et une entreprises friandes d'électronique.

Déjà, l'Etat princier de Mysore avait joué un rôle de pionnier au début du siècle et, dans les années 50, le puissant empire moderne des Tata avait été l'un des premiers à fonder un institut de recherche à Bangalore. D'autres ayant suivi, l'Etat du Karnataka n'a pas tardé à créer *« Electronic City »*, un espace d'environ 200 hectares à une vingtaine de kilomètres de la ville. Texas Instruments, Motorola, NCR, Hewlett-Packard, Bull, sont déjà sur place, IBM s'apprête à débarquer et la CEE envisage d'y créer un centre de logiciels, afin de faciliter les exportations vers l'Europe.

Mais le goût des Indiens pour l'informatique pourrait résulter aussi d'une tradition intellectuelle : une pratique assidue, dès l'enfance, de la logique moniste de *l'Advaïta*, ou encore une familiarité indubitable avec les mathématiques pures, dont Srinivasa Ramanujan avait été l'étoile filante au début du siècle, sans parler d'une fréquentation persévérante de la musique carnatique, caractéristique du sud de la péninsule indienne.

VIVIER • Mohan Vidyasagar reconnaît que la plupart de ses collaborateurs sont originaires du Sud. Mais, dit-il, *« la réalisation pratique de nos idées et de nos concepts, ainsi que leur commercialisation, est généralement l'affaire des gens du Nord et de l'Ouest, de Dehli à Bombay. »* Bangalore apparaît en tout cas comme une pépinière de talents.

L'Indian Institute of Science, établi dans la cité, est réputé comme la meilleure université scientifique du pays, et divers instituts cultivent sur place un vivier de spécialistes dans des domaines allant de *l'atome à l'aéronautique*. Les deux Nobel dont s'enorgueillit l'Inde étaient tous deux des enfants du Sud, plus précisément de Madras : le physicien C.V. Raman, récompensé en 1930 pour avoir découvert *« l'effet Raman »*, soit la diffusion moléculaire de la lumière, et son neveu, Chandrashekar, astrophysicien, qui obtint le prix en 1983 et posa le principe de la *« limite de Chandrashekar »* qui devait mener à la théorie des « trous noirs ».

A ces grands noms qui font toujours rêver les élèves de Bangalore, un rat de bibliothèque local ajoutera peut-être celui du père Racine, un jésuite français qui aurait joué un rôle non négligeable dans l'engouement local pour les mathématiques. *« Des siècles durant, des gens se sont adonnés ici à la réflexion et à l'étude, à une certaine sérénité du rêve. Le penchant pour les jeux de l'informatique en est peut-être une conséquence parmi d'autres »*, explique un observateur.

J.-C. B.



La déprime des zincs

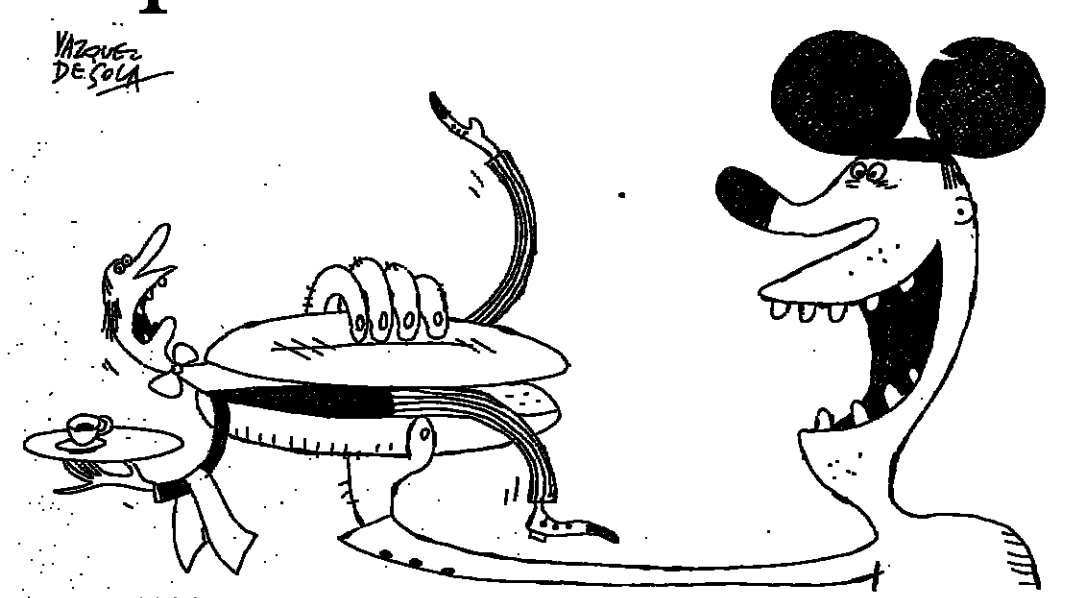
Suite de la page 29

Il y avait 510 000 licences IV (autorisant la vente de toutes boissons) en 1910, pour 38 millions d'habitants. Il n'y en a plus que 160 000 aujourd'hui, pour 58 millions. Evalués à 70 000, les cafés-bars-brasseries ont été les grands perdants. Ils avaient une sorte de monopole sur la distribution d'alcool ; les supermarchés ont mis depuis belle lurette celui-ci à la portée de tous. L'apéritif était leur boisson-phare ; ils n'en servent plus guère – cela se boit chez soi, – la vente de bière, de café, de jus de fruits et... d'eau minérale (!) constituant plus de 80 % de la demande, et, selon les établissements, entre 60 et 80 % du chiffre d'affaires «boissons».

PETIT VERRE ● *«Nous sommes un peu victimes de notre savoir-faire»*, sourit Marcel Henry, président de la section limonade du Syndicat national des restaurateurs-limonadiers et hôteliers, un «ancien» vénéré de la profession. *«La boisson noire et bouillante sortie de nos vieux percolateurs pleins de vapeur incitait nos clients à lui adjoindre un petit verre de calva, de kirsch, de rhum. Faire autrement eût semblé masochiste, suicidaire. Le café servi aujourd'hui sur le zinc est d'une telle qualité qu'on ouvre des yeux ronds quand quelqu'un y rajoute un ou deux doigts d'alcool»* ...

Mais s'il n'y avait que cela ! Voilà qu'on les attaque sur leur propre terrain ! L'augmentation du nombre de Français déjeunant hors domicile – 55 % le font au moins une fois par semaine – a suscité des vocations : traiteurs, charcutiers, boulangers se sont lancés dans le sandwich et rivalisent d'astuces pour inciter le client à varier son menu avec l'aide du four à micro-ondes.

Fleurissent aussi croissanteries, viennoiseries, sandwicheries et autres pizzérias de bord de trottoir qui rentabilisent rapidement un fonds de commerce grand comme un mouchoir de poche. *«Pensez !* déclare Claude Jondeau, président des limonadiers de la Confédération française des hôteliers-restaurateurs-cafetiers-discothèques ; *ils sont assujettis à une TVA de 5,5 % car leurs produits sont à emporter, alors que la nôtre est à 18,6 % !... Même les charcutiers acceptent aujourd'hui les tickets-restaurant !»* Les traîtres...



Et puis il y a les fast-foods, surtout ceux des grandes chaînes. Prononcer leur nom dans un café déclenche des ouragans, voire des haines. *«Des voleurs !* s'exclame un cafetier de Marseille. *Avez-vous vu la composition de leur steak ? Tenez, je n'en voudrais pas pour mon chien !» «Allons !* corrige un Toulousain. *Ils font du bon boulot. Mais dès que l'un d'entre eux s'installe dans le coin, c'est 35 % de recettes en moins.» «Pas de panique, voyons !* gronde Robert Henry, *les fast-foods ne sont pas si bons qu'ils puissent expliquer nos baisses de recettes !»... «Ils l'expliquent en partie,* répond Claude Jondeau, *et au lieu de les mépriser, sachons les observer et mieux nous situer. Ils nous piquent tour à tour nos salades, nos terrasses, et nos décors bistrot. Volons-leur la rapidité de service puisque c'est le critère qui les fait choisir. Et jouons les atouts qui les mettent hors-jeu : ambiance famille, cuisine maison.»*

Mais les fast-foods ne doivent pas faire oublier les changements de la société française, l'exode rural et la télévision. *«C'est la vie !* soupire Robert Henry. *Quand les paysans désertent la campagne, quand les puits de mine ferment et que les usines meurent, les cafés s'éteignent à jamais. Au diapason des régions. Et quand télévision et magnétoscope deviennent le moteur des soirées familiales, le bistrot se replie et s'efface, blessé à mort, mais indulgent. Au tenancier de le positionner autrement»*.

RECRUTEMENT ● Il est surtout un problème qui hante les patrons : celui du recrutement, plus tard de la relève. Car les candidats ne se bousculent pas. *«C'est inouï,* dit Raymond Blat, le patron de L'Alsace à Paris. *La France compte trois millions de chômeurs et les cafés manquent toujours de personnel ! La profession aujourd'hui n'attire pas.»* Trop dure. Trop contraignante. Trop peu valorisante. *«L'autorité est de plus en plus mal ressentie,* continue Raymond Blat. *C'est pourtant la première règle enseignée dans les écoles et sans laquelle un café est paralysé.»*

Pour compenser le «déficit d'image», certains leaders de la profession se sont donc mis en tête de créer un CAP de café-brasserie. Au programme de cette formation de deux ans, en place depuis la rentrée 1990-1991 : gestion, hygiène, connaissance des produits, rapports humains, communication et langues étrangères.

Un peu long, penseront certains, pour former un «garçon». Mais la profession, elle, se prépare de futurs patrons. Car les fils de brasseurs et cafetiers n'acceptent plus l'idée de vivre sur la brèche quatorze heures par jour, d'être chef d'entreprise, chef des achats, chef du personnel ; de s'occuper de la gestion, des stocks et des salaires, et d'accueillir la clientèle qui aime à saluer «le patron». *«Les c... !* dit le cafetier de Marseille, décidément en verve. *Ce métier est pourtant un cadeau ! On y rit, on y cause, on y contemple la vie d'un trône exceptionnel ! On accueille, on anime, on détend, on se tient au courant et on répand les nouvelles ; et puis on rend heureux ! Alors évidemment, un métier comme celui-là se paye. Faut pas porter de montre ! Faut pas compter les heures !»*

INSTABILITÉ ● Le travail reste certes exigeant, un café-brasserie fonctionne de 5 heures à 2 heures du matin, le diriger conditionne donc un mode de vie.

Celui du personnel a davantage évolué sous le coup des règles sociales. La rémunération au pourcentage (le fameux 15 % qui figure sur les notes) assure, selon les établissements, des revenus médiocres ou assez confortables (15 000 francs par mois environ dans une brasserie parisienne). Mais l'instabilité du personnel est chronique – on rend son tablier du jour au lendemain, d'autant plus librement que la plupart des serveurs sont payés quotidiennement – et bien des tâches accomplies autrefois par le garçon de salle doivent l'être aujourd'hui par des prestataires extérieurs.

«On vit tout de même mieux qu'avant», estime Robert Henry ; malgré la TVA, le personnel manquant, les charges, les normes plus contraignantes, la loi Evin et ses menaces sur la paix des fumeurs, l'inflation des fonds de commerce dont la valeur est de plus en plus déconnectée du chiffre d'affaires de l'établissement.

«Songez, rappelle-t-il, *qu'il n'y a pas si longtemps des livreurs en voiture en bois tirées par un cheval venaient nous approvisionner en glaçons : des pains immenses de 25 kilos qu'il fallait découper au pic pour les faire entrer dans la glacière ! Songez que nous recevions bières et alcools dans des fûts de bois lourds qu'il fallait descendre à la cave sans l'aide de monte-charges avant de les tirer, boucher, étiqueter, capsuler des après-midi entiers. Songez que le cuivre était partout, sur le dessus des banquettes, cerclant les guéridons, entourant les guichets à tabac, et qu'il devait briller sous le chiffon d'un garçon, lequel n'avait jamais fini de nettoyer l'étain du comptoir avec une éponge faite de bouchons de liège, de nettoyer les vitres et de laver le carrelage. Songez...»*

Ils sont intarissables, les anciens, sur *«cette vie de forçat»* dont ils sont plutôt fiers, et sur les dangers qui menacent la limonade, *«l'un des métiers les plus utiles à la communauté, avec le médecin, l'instituteur, le paysan, le prêtre»* (sic). Tous n'ont que deux mots en bouche, deux mots d'ordre, impératifs, vitaux : accueil et qualité. C'est par là que pèche le bistrot français, et c'est par là qu'il pourra être sauvé. *«La convivialité, la chaleur, la prévenance,* dit Raymond Blat. *Voilà ce que le client recherche et qui ne s'achète pas.» «L'ordinateur n'a jamais remplacé la malice du garçon ou le sourire de la caissière»,* glisse Robert Henry, conscient que l'accueil *«est l'élément qui ne va pas»*.

> **“Il y a trente ans on mangeait chez soi, on buvait dehors. Maintenant, c'est le contraire.”**

REPÈRES ● Pour séduire la clientèle jeune, renouveler l'intérêt, certains soignent le décor, travaillent l'architecture (Cafés Coste ou Beaubourg), jouent sur la tradition (La Palette, *«où ce qui compte le plus,* dit son directeur, *c'est moins la propreté que le caractère vieillot, l'atmosphère parisienne, et le genre artistes»*) ; certains misent sur la thématisation : bars à vins, bars à bières, bars à cocktails, piano-bars.

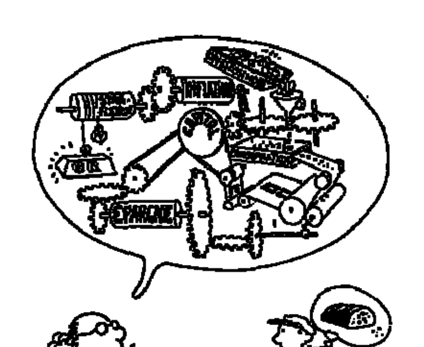
«Le consommateur veut des repères, explique Gilbert Delos, le rédacteur en chef de *Licence IV*, un magazine professionnel. *Mais il veut avant tout un service personnalisé et soigné ; et l'impression d'un cadre unique, ce qui va à l'encontre des tentatives des chaînes, lesquelles n'ont jamais pu percer. Les cafés aujourd'hui doivent s'imposer un sursaut. Le café servi doit être de très grande qualité et la bière tirée dans les règles de l'art. Il faut diversifier les vins, ne pas négliger le rôle des accessoires (chocolat avec café, gâteaux pour l'apéritif) et surtout améliorer la restauration. Il y a trente ans, on mangeait chez soi et on buvait dehors ; maintenant c'est le contraire et les cafés cantonnés dans la boisson sont en voie de disparition.»*

La restauration donc. En sortant de l'inévitable trio sandwich, omelette et croque. Et en acceptant les services des fabricants de plats sous-vides qui donnent aux cafetiers la possibilité d'une riposte aux fast-foods. *«Il faut se battre, briller,* s'exclame Raymond Blat. *Profiter que Paris soit le centre de l'Europe pour afficher que la France a la plus belle limonade d'Europe !» «Ecrivez bien que c'est un beau métier,* insiste Robert Henry. *Que la vie y est drôle, et que bien des garçons, pour peu qu'ils soient des pros, pourraient sans rougir comparer leur salaire à celui d'intellos !»*

Annick Cojean

DOSSIER

Le SMIC



La citadelle du SMIC (salaire minimum interprofessionnel de croissance) a résisté à tous les assauts. Au milieu des années 80, elle a contenu la vague libérale qui la vouait aux gémonies. Menacée d'être vidée d'une partie de sa substance par la création d'un « SMIC-jeunes » (une idée un moment caressée par Pierre Bérégovoy lorsqu'il était ministre des finances), elle a laissé passer l'orage. Cette année encore, le rituel qui entoure les débats précédant la décision du gouvernement d'accorder ou non un coup de pouce au SMIC (5 630 francs bruts mensuels au 1er mars 1992) à compter du 1er juillet est d'un classicisme éprouvé. Les syndicats demandent un « relèvement substantiel », *le patronat sollicite* « la modération » *et les pouvoirs publics hésitent. Partagé entre les arguments du ministre des finances, soucieux de ne pas égratigner la rigueur, et le plaidoyer du ministre du travail, désireux de privilégier les bas salaires, le gouvernement attend le dernier moment pour solliciter l'avis de la Commission nationale de la négociation collective qui devait se réunir lundi 29 juin. Quarante-deux ans après sa création, le salaire minimum symbolise encore une exigence élémentaire de justice sociale. Mais il est, depuis longtemps, désacralisé. Sa rigidité est en effet soupçonnée d'engendrer de multiples effets pervers. On l'accuse de décourager l'embauche des salariés les moins qualifiés, de paralyser les négociations salariales ou encore d'écraser la hiérarchie des rémunérations.*
Mais est-ce vraiment au SMIC qu'il faut s'en prendre ? En réalité, c'est moins son existence que son influence qui est en cause. Or, si les entreprises avaient investi dans la formation de leur personnel plutôt que de pratiquer une politique de bas salaires – synonyme de basses qualifications – le SMIC ne serait pas devenu une locomotive salariale mais aurait continué de jouer sa fonction originelle de « voiture-balai ». Enfin, ce surdimensionnement du SMIC est également le reflet du déséquilibre des relations sociales, conséquence – entre autres – de l'incapacité du syndicalisme français à peser sur les décisions des entreprises.

Dossier réalisé par Jean-Michel Normand

En quoi consiste-t-il ?

■ Le SMIC est calculé selon un taux horaire pour une durée du travail mensuelle de 169 heures. Au 1er mars, il atteignait ainsi 33,31 francs, soit une rémunération mensuelle brute de 5 630 francs. Il représente la rémunération minimale qui doit obligatoirement être versée aux salariés travaillant dans un secteur de droit privé.

Le SMIC (salaire minimum interprofessionnel de croissance) fut d'abord le SMIG (salaire minimum interprofessionnel garanti), instauré par la loi du 11 février 1950. Il s'agissait de garantir un « minimum vital » aux travailleurs les moins bien payés, notamment dans les secteurs où la négociation collective n'est pas suffisamment active. En juillet 1952, le SMIG fut doté d'un mécanisme d'indexation : le seuil d'alignement automatique sur les prix, calculés en glissement, fut fixé à 5 %, puis à 2 % en 1957, ce qui n'empêcha pas le SMIG de prendre un retard considérable par rapport aux autres salaires. En 1970, le gouvernement de Jacques Chaban-Delmas décida de transformer le SMIG en SMIC afin d'accorder aux « smicards » une partie des gains de pouvoir d'achat obtenus par les autres salariés.

Outre l'indexation *a posteriori* dès que l'inflation dépasse 2 %, le salaire minimum est, depuis cette date, révisé chaque année au 1er juillet. Fin juin, on compare l'évolution du taux de salaire horaire (TSH) – c'est dire *grosso modo*, le salaire ouvrier moyen – avec celle des prix (la référence est désormais l'indice hors tabac) afin de calculer le gain éventuel de pouvoir d'achat.

Les pouvoirs publics ont le choix entre deux possibilités pour déterminer l'augmentation du SMIC au 1er juillet. Soit s'en tenir à la stricte obligation légale, c'est-à-dire répercuter sur le SMIC la moitié du gain de pouvoir d'achat du TSH (ces dernières années, ce fut le cas en 1986 et 1987). Soit aller au-delà, en intégrant dans la revalorisation la totalité de ce gain de pouvoir d'achat, comme en 1984 et depuis 1988. Hormis certaines périodes exceptionnelles (en 1968, le salaire minimum fut augmenté de plus de 35 % après les accords de Grenelle et en juin 1981, où la progression atteignit 10 %), les gouvernements choisissent entre ces deux options. La différence entre l'une ou l'autre de ces solutions est modeste. ■

Voiture-balai ou locomotive ?

■ Jusqu'aux années 70, le salaire minimum a perdu beaucoup de terrain par rapport aux autres rémunérations. Alors que le pouvoir d'achat du taux de salaire horaire progressait de 83,5 % entre 1952 et 1969, celui du SMIG n'augmentait que de 64,7 %. Grâce à la création du SMIC, l'écart *(voir graphique)* s'est sensiblement réduit entre son évolution et celle du salaire net moyen.

En principe, le salaire minimum ne concerne que les salariés du bas de l'échelle et ne préjuge pas de la possibilité, pour les branches professionnelles, de déterminer une rémunération minimale supérieure au plancher légal. Cependant, le SMIC n'est pas sans effets sur les salaires du bas de l'échelle. Une revalorisation du SMIC tend à se diffuser et à tirer vers le haut les niveaux de rémunération situés juste au-dessus de lui (et, donc, à accroître le taux de salaire horaire qui, à son tour, influencera la revalorisation du SMIC).

Dans les faits, on observe que plus l'augmentation du SMIC est forte, plus le nombre de « smicards » augmente. Conséquence : depuis 1973, l'éventail des salaires ouvriers s'est sensiblement resserré, ce qui contribue à paralyser la négociation salariale dans les branches. Le salaire minimum théorique de certaines professions a été dépassé par le SMIC qui, dans ces conditions, n'est plus un plancher mais un plafond. La « voiture balai » s'est transformée en locomotive, seul espoir de progression pour les plus basses rémunérations privées de perspectives de déroulement de carrière. En 1990, on s'est ainsi aperçu que 134 des 164 branches d'activité de plus de 10 000 salariés avaient au moins un niveau de salaire minimum hiérarchique inférieur au SMIC. Il faut donc accorder aux travailleurs concernés des primes pour que leur rémunération réelle atteigne le seuil obligatoire du SMIC.

Jusqu'en juillet 1992, le gouvernement s'est engagé à ne pas accorder au SMIC une augmentation de pouvoir d'achat supérieure à celle du salaire moyen à condition que les partenaires sociaux améliorent les déroulements de carrière et toilettent leurs grilles de rémunération. En avril dernier, le ministère du travail indiquait que 54 % des professions présentaient au moins un niveau de rémunération inférieur au SMIC contre 70 % début 1990. ■

Faut-il créer un « SMIC-jeunes » ?

■ Pour le CNPF, le SMIC tel qu'il existe à l'heure actuelle constitue un frein à l'emploi. Selon le patronat, un salaire minimum généralisé décourage l'embauche de salariés non qualifiés, dont la *« rentabilité »* pour l'entreprise est inférieure aux dépenses (salaire et charges sociales) qu'ils engendrent. Dès lors, assouplir le SMIC – notamment pour les jeunes – permettrait de faire reculer le chômage. L'an passé, (*le Monde* du 8 juin 1991), l'OCDE avançait la même analyse. *« Il est (...) vraisemblable que le coût global du travail pour les travailleurs les moins qualifiés est supérieur au niveau d'équilibre, avec des conséquences importantes en termes d'emplois perdus. Cette situation est sans doute imputable en partie au niveau du salaire minimum national »*, écrivaient les experts du château de la Muette. Un point de vue partagé notamment par Pierre Bérégovoy lorsqu'il était ministre de l'économie.

> **“Tout ce qui constitue un coup de pouce [au SMIC] est un facteur d'écrasement de la hiérarchie et un facteur d'inflation.”**
>
> François Perigot, président du CNPF.

On peut pourtant se demander si le *« SMIC-jeunes »* n'est pas déjà une réalité compte tenu des multiples dispositifs existants (formation alternée, apprentissage, mesures d'aides à l'insertion). Ceux-ci aboutissent, remarque le CERC (*le Monde* du 5 septembre 1991), à placer de nombreux jeunes *« dans des situations assimilables à des emplois avec des rémunérations nettement inférieures au SMIC »*.

En outre, créer un *« sous-SMIC »* (et pourquoi pas revenir à la tarification par zones géographiques à l'intérieur de la métropole, supprimée en 1968 ?) risquerait de vider le salaire minimum d'une partie de sa substance alors que la France apparaît d'ores et déjà comme une économie de bas salaires. ■

> **“Le vrai problème de l'économie française n'est pas le SMIC mais le niveau atteint par les charges sociales.”**
>
> Adrien Zeller, secrétaire d'Etat à la sécurité sociale (1986-1988).

Qui sont les smicards ?

■ On évalue à quelque 10 % des salariés du secteur privé (soit 1,1 million de personnes environ) le pourcentage des « smicards ». Ce sont d'abord des femmes (près de 25 % des ouvrières mais 8 % environ des ouvriers) et des salariés de petits établissements (on compte un smicard pour six salariés dans les entreprises employant moins de dix personnes, un pour quinze dans celles dont l'effectif est supérieur à dix).

L'écart est moins marqué pour les employés (moins de 5 % de « smicards » chez les hommes, un peu plus de 5 % pour les femmes). Les secteurs où l'on rencontre le plus de travailleurs percevant le salaire minimum sont le commerce, l'industrie et les transports. Pour sa part, le bâtiment – où, en 1991, 70 % des offres d'emploi n'étaient pas satisfaites en Ile-de-France – a consenti depuis deux ans un gros effort de revalorisation des bas salaires et de modernisation de sa grille des rémunérations. ■

LE SALAIRE MINIMUM EN EUROPE

Avec la France, quatre pays européens (le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal et l'Espagne) disposent d'un salaire minimum déterminé par les pouvoirs publics. En Espagne, une personne sur dix est directement concernée par cette rémunération minimale, contre 20 % au Portugal. La Belgique et la Grèce se sont elles aussi dotées d'un salaire-plancher valable sur tout le territoire, mais celui-ci dépend de l'accord des partenaires sociaux.

Par contre, lorsque existe une large représentation syndicale comme en Allemagne, au Danemark ou, à un degré moindre, en Italie, le « filet de sécurité » du SMIC apparaît moins nécessaire. La rémunération minimale y est déterminée pour chaque branche professionnelle après discussion avec le patronat. Toutefois, les salariés de certaines activités (les travailleurs à domicile allemands, par exemple) sont assurés de percevoir une rémunération minimale établie par le gouvernement.

Enfin, en Grande-Bretagne, la décentralisation de la négociation est de règle. Seule exception : des *Wages councils* (« conseils de salaires ») proposent aux pouvoirs publics un seuil afin d'établir la rémunération minimale valable dans les secteurs où il n'existe pas de négociation collective, comme celui des services.

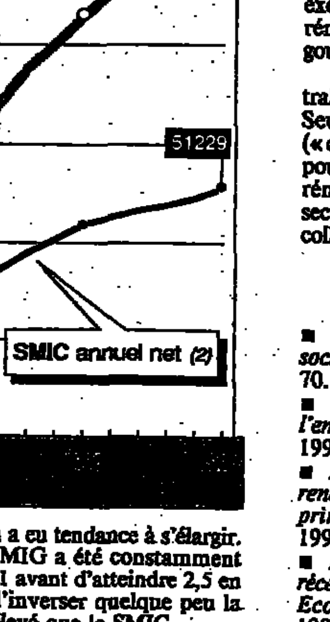
BIBLIOGRAPHIE

■ « Les salaires minima », dans *Legi social* nº 188 (janvier 1990), pages 31 à 70.

■ *Dossiers statistiques du travail et de l'emploi*, nº 78 (mars 1992), et nº 58 (mars 1990).

■ *Le salaire minimum, salaire de référence. Etat de données et recherches de principes. Droit social* nº 12 (décembre 1990).

■ *Hiérarchie des salaires : évolutions récentes et principaux facteurs explicatifs. Economie et statistiques* nº 221 (mai 1989).



Depuis quarante ans, l'écart entre le salaire minimum interprofessionnel et le salaire net moyen a eu tendance à s'élargir. Créé en 1950 et doté deux ans plus tard d'un mécanisme (peu contraignant) d'indexation, le SMIG a été constamment distancé. L'écart entre le salaire net moyen et le salaire minimum passe de 1,56 en 1951 à 2 en 1961 avant d'atteindre 2,5 en 1967. Les mesures intervenues en 1968 et surtout la création du SMIC, en 1970, ont permis d'inverser quelque peu la tendance. Depuis le milieu des années 70, le salaire net moyen reste globalement deux fois plus élevé que le SMIC.

LEXIQUE

ANNUALISATION. Depuis 1986, le CNPF demande régulièrement que le salaire minimum soit calculé sur une base annuelle afin d'y intégrer les diverses composantes qui constituent la rémunération (le treizième mois et certaines primes, notamment). Les syndicats, qui soupçonnent le patronat de chercher par ce biais à réduire le montant réel du SMIC, y sont hostiles.

COUP DE POUCE. Selon la conjoncture économique du moment, l'éventualité d'un « coup de pouce » au SMIC fait l'objet de débats plus ou moins passionnés à l'approche du 1er juillet. Aller ou ne pas aller au-delà de l'obligation légale (qui exige qu'au moins la moitié du pouvoir d'achat engrangé par le salaire horaire moyen soit accordée au SMIC), telle est la question. Un « coup de pouce » classique consiste à répercuter la totalité de ce gain de pouvoir d'achat.

SMIG, SMIC. Alors que l'antique SMIG se contentait de suivre l'évolution des prix, le SMIC actuel permet à ses bénéficiaires d'espérer obtenir une fois par an une augmentation au titre du pouvoir d'achat. Malgré cette différence essentielle, certains s'obstinent encore à parler du *« SMIG »*, disparu en 1970...

MINIMUM GARANTI. Dans les conventions collectives des branches professionnelles, il faut distinguer les minima hiérarchiques et les minima garantis. Les minima hiérarchiques expriment le coefficient de base qui sert de référence au calcul des primes. Pour obtenir le salaire minimum garanti, il faut y ajouter, par exemple, la prime d'ancienneté. Mais cela ne permet pas toujours d'atteindre le niveau du SMIC. Il faut donc inclure d'autres éléments de rémunération pour parvenir au salaire réel.



هكذا من الإمل؛

OPINIONS

CHRONIQUE • Par Paul Fabra

L'agriculture et le marché

CE que la profession agricole a le plus à redouter, c'est un excès de zèle à son égard. Le risque d'étouffement ne vient pas de la réforme elle-même. Au contraire, celle-ci est bonne dans son principe. Pour peu que les circonstances extérieures ne soient pas trop défavorables – une chute brutale des prix mondiaux comme celle qui s'est produite en 1990 remettrait tout en cause, – son application a des chances de se révéler moins pénible que prévu.

Dès qu'il s'agit d'ouvrir un secteur hautement protégé surgissent les pronostics pessimistes et sentimentaux. La politique agricole commune a pour effet d'élever les prix intérieurs européens à peu près au double des prix du marché international. Protectionniste par essence, sa seconde nature est le mercantilisme. Pour survivre, il faut qu'elle écoule à tout prix (expression à prendre au pied de la lettre) les énormes excédents engendrés par le soutien artificiel des cours. Les subventions aux exportations de céréales, de viande bovine, de produits laitiers, etc., absorbent la moitié environ du budget de la Communauté.

Programmer sur trois années la disparition *d'une bonne partie de tout cela a de quoi donner* le vertige si l'on s'en tient à une analyse statique. Il y a trente-cinq ans, quand on négociait le traité de Rome, Pierre Mendès France avait prédit que son adoption entraînerait l'obligation, pour deux millions de travailleurs français, d'aller s'embaucher dans la Ruhr ! A plus d'une génération de distance, c'est aujourd'hui à l'agriculture de s'ouvrir largement à la compétition extérieure. Y serait-elle plus mal préparée que, jadis, l'industrie ? Sans doute pas si, comme leurs devanciers, les agriculteurs voient dans l'ouverture des occasions de vendre davantage. Ce qui a fini par convaincre les gouvernements à s'engager dans la voie des réformes, c'est l'absurdité des circuits d'échanges nés d'une course ruineuse aux subventions.

Une première et discrète prise de conscience a lieu en 1982 à l'occasion de la réunion ministérielle de printemps au château de la Muette. Pratiquement tous les grands de l'agriculture mondiale y sont représentés, à l'exception de l'Argentine et de deux ou trois autres de moindre importance. Les douze pays de la CEE, les Etats-Unis, le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande sont là, sans compter quelques autres petits pays européens qui ont mis en place au fil des ans un système de protection agricole perfectionné : la Suisse, l'Autriche, la Suède, la Norvège, la Finlande. Peu ou prou, tous sont en proie à une crise de surproduction. Difficile de ne pas en attribuer l'origine à l'addition des mesures d'encouragement prises par chaque pays en particulier.

Une formidable explosion des cours de toutes les matières premières, à commencer par celles d'origine agricole, avait eu lieu en 1972-1973 (le prix du pétrole s'aligna ensuite). Au lieu d'attribuer ce mouvement d'ensemble à l'inflation, une dangereuse psychose, provoquée par les thèses largement diffusées du club de Rome, s'était emparée des esprits : les ressources de la planète s'épuisent. De cette fable, les ministères de l'agriculture avaient tiré de nouveaux arguments pour augmenter aides et subventions. Dix ans après, on en payait à plein les conséquences. Le désenchantement était tel qu'on en vint à la conférence de Punta-del-Este en septembre 1986 à décider l'impensable : inclure l'agriculture dans les négociations commerciales multilatérales du GATT.

C'est en mai 1987, au conseil de l'OCDE, qu'on commence à se donner un programme de changement. Les vingt-quatre pays membres y affirment leur intention *« de mettre un terme au processus de détérioration, et de l'inverser ».* Les *principes généraux de l'action à entreprendre sont* posés. Les politiques d'aide ont eu pour effet d'isoler chaque agriculture nationale (ou plurinationale dans le cas de la CEE) de l'influence du monde extérieur. Il s'agit de ramener progressivement ce vaste secteur d'activité à la loi du marché. Ce sont les « signaux » que constituent les *prix du marché international qui serviront dans* l'avenir de guide pour orienter les spéculations agricoles, et non plus les « prix d'orientation » fixés par le pouvoir politique. Une véritable révolution en perspective. La récente réforme de la PAC exprime la volonté des Douze de s'y engager pour de bon. Beaucoup de paysans y voient une aventure extraordinairement risquée.

En fait de risque, l'expérience des trente dernières années, en Europe et ailleurs, suggère une autre interprétation. Les politiques qui ont systématiquement organisé l'économie agricole en fonction des seules considérations « domestiques », tournant le dos aux indications du marché mondial, ont débouché sur une situation incontrôlable. Aucune mesure de réglementation de la production, genre quotas laitiers, n'est parvenue à maîtriser la croissance des excédents. Simultanément, et malgré l'augmentation régulièrement sous-estimée des dépenses, les revenus de la majorité des producteurs se sont dégradés en valeur absolue et en valeur relative. Bref, ce sont les errements de la PAC actuelle qui lancent les agriculteurs à l'aveuglette dans l'aventure. A vouloir la sécurité pour chaque exploitant en particulier, on a institué un système dont la collectivité est de moins en moins capable d'assurer la survie. L'agriculture n'est pas seule dans ce cas.

Personne ne sait ce que donnera dans la pratique *le tournant pris le 27 mai dernier à Bruxelles* pour deux secteurs-clés, les céréales et la viande bovine. Le rapprochement avec les prix mondiaux devrait mettre les exploitations en prise directe avec le marché. Le sens de la manœuvre est, en réalité, plus précis. Il s'agit d'aligner plus ou moins les producteurs européens de ces denrées sur le *régime américain.* Cela ressort des statistiques élaborées par l'OCDE. Les experts du château de la Muette ont mis au point plusieurs indicateurs. L'un est l'équivalent subvention à la production (ESP). Il mesure les transferts en argent versés aux producteurs par les consommateurs (*via* les prix maintenus au-dessus du prix mondial « de référence ») et les contribuables (*via* les subventions directes).

NICOLAS GUILBERT

En pourcentage du prix touché par les agriculteurs, l'ESP s'établissait en 1991 dans la CEE à 49 %, venant de 41 % en 1989. Aux Etats-Unis, la proportion était de 30 %, pratiquement inchangée par rapport aux années antérieures. Un autre indicateur est l'équivalent subvention à la consommation (ESC). Il correspond à la « taxation » du consommateur par la politique agricole (défalcation des éventuelles subventions dont il bénéficie lui-même). Pour la CEE, le pourcentage était de 42 % (contre 34 % en 1989) ; pour les Etats-Unis, de 19 % (contre 16 %). Ces derniers chiffres permettent d'évaluer *grosso modo* la majoration de prix supportée par l'acheteur final par rapport à un approvisionnement sur le marché libre. Ils font ressortir un fait essentiel : le gros du soutien accordé aux agriculteurs provient des prix, dans la proportion de 80 % environ pour l'OCDE, et de 90 % pour la CEE. Même l'argent du contribuable sert surtout à cela : il finance la subvention allouée aux exportateurs pour combler la différence entre, d'une part, le prix de vente au niveau mondial et, d'autre part, le prix, nettement plus élevé, qu'il touche effectivement. C'est ce mécanisme qui *fausse les courants d'échange. A la longue, il* n'est pas aussi favorable qu'on pourrait le faire croire aux bénéficiaires.

DANS son rapport annuel, publié il y a quelques jours (*Politiques, marchés et échanges agricoles, suivi et perspectives 1992)*, l'OCDE note qu'en 1991 le volume considérable des exportations subventionnées a freiné la reprise des cours sur le marché mondial. Ce phénomène, désormais largement admis, porte en germe une importante et heureuse conséquence. La forte diminution des prix de soutien décidée par les Douze pourrait bien ne pas se traduire durablement par un sacrifice équivalent pour les producteurs. Ceux-ci seront moins pénalisés si les prix mondiaux remontent. Telle est la thèse que défend depuis plusieurs années l'influent expert agricole en chef de l'OCDE, le Suisse Gérard Viatte. Les adversaires de l'alignement progressif sur les prix du marché opposent un autre argument : la montée des besoins dans le monde jus*tifierait, selon eux, le maintien de tout un appareil* de stimulation « volontariste » de la production. Gérard Viatte n'est pas de cet avis. L'expérience accumulée semble bien lui donner raison.

La menace qui pèse sur la réforme ne vient pas de l'extérieur. L'idée est d'assurer la transition, le temps qu'il faudra, par des versements compensatoires dont l'effet devrait être neutre sur la production. Il s'agirait de « découpler » les aides nouvelles (dites « directes ») et l'activité économique proprement dite. D'un côté, on demande aux paysans de se comporter en entrepreneurs responsables, à l'affût de la demande telle qu'elle est exprimée sur le marché. D'un *autre, on veut en faire, comme disait l'un d'eux* (interview menée par Dominique Nora dans *le Nouvel Observateur* des 4-10 juin 1992) *« des cantonniers de la nature ».* C'est à tort qu'on nie, à Bruxelles et à Paris, la contradiction. *(A suivre)*



LIVRES

Métamorphoses du labeur

Deux ouvrages montrent comment l'automatisation et l'emploi rémunéré des femmes ont, en quelques décennies, changé le monde du travail

AUTOMATISATION ET TRAVAIL
de Christian du Tertre et Giancardo Santilli
PUF, collection « Economie en liberté »
176 pages, 118 F.

LA DIVISION FAMILIALE DU TRAVAIL
La vie en double,
de Marie-Agnès Barrère-Maurisson
PUF, 250 pages, 172 F.

Notre science du travail est bien balbutiante, malgré cette épopée de la torture (*tripalium*, l'instrument de torture, donna le mot travail) chantée il y a plus d'un siècle par Karl Marx. Le travail est subtil, comme la vie, dont il est un si long moment, la science hélas est rustique. Mais peut-on comprendre le chômage sans travail savant...

Automatisation et travail est plus une revue des écoles et théories qu'une recherche. L'automatisation, pour certains, brise l'aliénation historique et progressive de l'homme dans son travail ; d'autres voient en elle le parachèvement de la division des tâches, la soumission, l'esclavage. Image du loisir et mythe du forgeron aidé de ses robots, contre image de la termitière, où l'homme machinal est prothèse de la machine et asservi à l'organisation. Qu'en est-il depuis l'apparition de l'ordinateur ?

Dans une première phase (1950-1970), l'automatisation ne provoque pas de changement de la division du travail. Au contraire : elle approfondit la rupture qui existe entre les emplois d'OS et d'OP (ouvriers professionnels). Contrairement à ce que pensaient la majorité des sociologues du travail (à l'exception peut-être de Pierre Naville), l'automatisation n'élève pas la qualification moyenne.

Certes, apparaissent des « opérateurs de contrôle ». Mais la classe des OS augmente et puise largement dans les milieux ruraux et dans l'immigration. L'erreur d'interprétation et de prévision des chercheurs des années 60, selon nos deux auteurs, vient de *« la surdétermination du technologique vis-à-vis du social ».* A un *« déterminisme technologique »*, développé notamment par Alain Touraine, où l'histoire des techniques s'impose à l'organisation du travail et à l'emploi, on doit opposer *« une dialectique à trois termes, technologie, organisation et travail ».*

FLEXIBLE • La révolution de l'automatisation n'apparaît en fait que dans les années postérieures à la crise, avec les automates programmables, la conception assistée par ordinateur, les systèmes d'aide à la maintenance, et toutes les techniques qui rendent la production souple. La micro-électronique et la micro-informatique transforment la nature de l'automatisation, qui de rigide devient flexible. *« La relation de sujétion de l'homme à la machine s'inverse ».* Evidemment, les nouvelles techniques ne sont pas « neutres » : au terme d'une intéressante description du système Fiat, les auteurs démontrent que la parcellisation des tâches ouvrières n'a pas changé. Au contraire : toutes les activités de contrôle confiées au système informatique accentuent les formes d'exclusion de l'homme par rapport au travail.

Voilà de retour *in fine* l'antienne « déqualification-surqualification », aussi poussiéreuse que la technique et les recherches sur la technique... Dommage que les auteurs n'aient pas approfondi leur réflexion sur les conséquences de la flexibilité sur la productivité, et sur l'impossibilité pour l'analyse économique de modéliser une technique neutre.

Ils subodorent, plus qu'ils ne démontrent, le coup mortel porté par la production flexible à toute une analyse économique à mettre au rebut, concernant la productivité des firmes, la rentabilité, les rendements d'échelle. A suivre.

A suivre également la recherche de Marie-Agnès Barrère-Maurisson. Supposons qu'il n'y ait pas de lieu privilégié de la définition du travail. Le travail domestique, non marchand, ne s'oppose plus au travail social, rémunéré et honoré. Si nous envisageons au contraire une organisation globale du temps familial, *« la relation entre le travail et la famille s'analyse comme processus de division familiale du travail ».* De la sorte, le travail d'une société se répartit en fonction du statut familial des individus (en général le couple), et la division sociale devient division familiale.

Les économistes avaient déjà envisagé l'organisation collective du temps par la cellule familiale. C'est un peu ce que fait l'auteur avec les armes du sociologue. Elle a le mérite de vérifier empiriquement ses hypothèses dans l'entreprise, le secteur public (l'armée notamment), et chez les travailleurs indépendants. Exemple de relation mise en relief : la faible promotion dans la sphère marchande des conjoints favorise le partage des tâches domestiques.

Plus que les résultats, la méthode est à retenir. Elle éclaire les phénomènes d'inégalité des sexes en relation avec le travail, mais peut-être aussi le chômage. Ce que suggère au fond cet ouvrage, dépassant le clivage des lieux où le temps est gaspillé (la famille) et celui où il est rentabilisé (l'entreprise), c'est la nécessité d'une nouvelle réflexion sur la division sociale du temps. Le chômage peut ainsi apparaître comme le résidu, mal dénommé, mal rémunéré (allocations, RMI, charité, TUC, SIVP, etc.) et parfois non rémunéré, du temps social. Pour le dire autrement : vous voulez supprimer le chômage ? Changez son nom.

Bernard Maris

NOTES DE LECTURE

L'ÉCONOMIE ITALIENNE, LES PARADOXES D'UNE RÉUSSITE
sous la direction de Janine Menet-Genty,
La Documentation française,
268 pages, 110 F.

Ce livre regroupe, en une vingtaine de chapitres, le résultat de recherches d'autant d'universitaires. L'introduction met en relief l'extraordinaire bond en avant de l'économie italienne en un siècle : en 1861, la population italienne ne comptait guère plus de 10 % de personnes qui savaient lire et écrire. Les auteurs rappellent les étapes d'une évolution qui a permis, au moins à l'Italie du Nord, un véritable « décollage » à la japonaise, permettant au pays tout entier de se placer au cinquième rang parmi les grands pays industrialisés. Ils analysent tour à tour, chiffres à l'appui, l'agriculture, l'énergie, le système d'économie largement contrôlée par l'Etat, les grands empires privés auxquels sont associés les noms d'Agnelli, Ferruzzi, De Benedetti, Berlusconi et Pirelli, les PME dont l'ingéniosité et le dynamisme ont franchi l'Atlantique, les coopératives, le secteur financier, les transports, les télécommunications, le tourisme et le tertiaire avancé.

La seconde partie de l'ouvrage souligne les spécificités, les contradictions et les perspectives de ce pays, où l'autodénigrement renforce trop souvent les clichés entretenus par les pays voisins ou plus éloignés. L'affectueuse ironie avec laquelle beaucoup de Français ont longtemps considéré leur « sœur latine » n'est plus de mise.

A la veille de l'échéance de 1993, l'Italie a encore beaucoup de problèmes à résoudre, mais aussi de chances à saisir. Sa situation financière est moins compromise qu'on ne le dit communément : en raison d'une épargne élevée, le pays y est plus endetté par rapport à lui-même que par rapport à l'étranger. C'est bien à tort que l'on y craint la disparition des frontières économiques. Certes, le décalage entre le Nord et le Mezzogiorno demeure entier. Cependant, une stratégie indutrielle d'anticipation et une flexibilité hors du commun se sont révélées des atouts majeurs dans la compétition.

Ch. Co.

A LA RECHERCHE DE L'ÉNERGIE IDÉALE
de Jean-François Polo,
Hatier, collection « Enjeux »,
92 pages, 25 F.

Le pétrole est rare et son approvisionnement incertain, le gaz coûteux en investissements, comme le nucléaire par ailleurs risqué, le charbon polluant, l'hydraulique limité par le nombre des sites possibles, les énergies « renouvelables » trop chères et techniquement peu au point. Bref, l'énergie idéale n'existe pas... ce qui n'empêche pas les gouvernements de privilégier l'une ou l'autre en fonction de leurs ressources propres, explique ce petit livre modeste, qui détaille les atouts et les handicaps de chacune des sources aujourd'hui connues. Sous une forme concise, un tour d'horizon complet du monde de l'énergie et de ses contradictions.

V. M.

LA FRANCE DANS LE MONDE
Sous la direction de Gabriel Wackermann,
Nathan, 400 pages, 195 F.

En août 1992 se tiendra à Washington le 27e Congrès de géographie et, le 1er janvier 1993, naîtra le Marché unique européen. A ces occasions, le Comité national de géographie publie un ouvrage collectif d'une grande richesse où les spécialistes de cette discipline, les économistes et « l'honnête homme » trouveront leur miel. Les auteurs expliquent pourquoi la France a un rayonnement hors de proportion avec la place qu'elle occupe dans la vie internationale.

Des chapitres sur les paysages, l'appel touristique et « Paris, ville mondiale » montrent les domaines de l'excellence de notre pays qui se fonde de plus en plus aussi sur les mutations de sa stratégie industrielle. Des études plus pointues portent sur la France dans l'économie mondiale et sur l'espace régional. Enfin, de nombreux professeurs apportent, dans de courtes notes, le fruit de leur expérience personnelle sur les zones les plus prometteuses de la recherche géographique.

P. D.

DIVERSITÉ TECHNOLOGIQUE ET COHÉRENCE EN EUROPE
numéro spécial de la Revue d'économie industrielle, *n° 59, 1er trimestre 1992*
(3, rue Soufflot, 75005 Paris),
262 pages, 165 F.

Ce numéro analyse la diversité technologique en Europe, la coexistence de techniques différentes, la variété des modes de diffusion et d'usage des techniques. Il examine aussi les politiques technologiques et fait ressortir l'importance, non de la recherche de l'homogénéité, mais des mécanismes de mise en cohérence de la diversité.

En effet, comme le souligne Patrick Llerena, du BETA (université Strasbourg-I), se dégage *« le rôle central de la diversité dans la dynamique économique »*, car, *« malgré les coûts qu'elle génère, elle est également source d'avantages dont l'Europe pourrait profiter »* ; un des enjeux principaux du marché unique va donc résider dans *« la capacité de la Communauté européenne de transformer cette diversité en avantages comparatifs vis-à-vis de ses principaux concurrents (USA-Japon) ».*

M. B.

OPINIONS

Le débat sur l'Union économique et monétaire

Faire de l'écu un nouvel étalon

par JACQUES RIBOUD *

L'AVENIR économique d'abord, politique ensuite, de la Communauté européenne dépend de son organisation monétaire. Le projet d'Union économique et monétaire (UEM) élaboré par les accords de Maastricht mérite la plus grande réflexion. Elle amène à conclure que, dans le fond, ce projet se borne à transposer, au plus tard en 1999, à un territoire élargi, celui de la Communauté, un système monétaire qui, avec quelques variantes, date de la Conférence de Gênes en 1922. Ce système a comme référence d'avoir aplati le franc à un millième de la valeur qu'il avait au début du siècle, le dollar et le sterling à moins d'un vingtième. Même le deutschemark, plus récent et mieux géré, a, en quarante ans, perdu les deux tiers de sa valeur. La dégradation, en termes réels, du signe monétaire a toujours existé. Elle n'a jamais, au cours des siècles précédents, atteint une pareille ampleur.

Sur quoi compte-t-on pour corriger ce qui est reconnu comme le vice majeur de l'organisation monétaire ? Sur l'indépendance de la future Banque centrale européenne. Le modèle en est la Bundesbank, elle-même copiée sur ce qui fait fonction aux Etats-Unis de la Banque centrale, le FED. Or, le FED non seulement n'a pas empêché la grande déflation des années 30, mais il en porte pour une large part la responsabilité. Il n'a pas non plus prévenu la grande inflation des années 70.

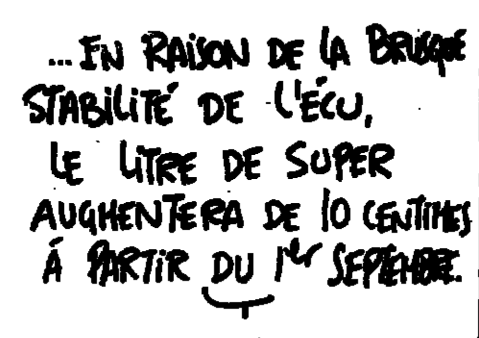
Un médium d'échange

En fait, le souci d'indépendance de la Banque centrale répond à une préoccupation : il s'agit d'empêcher les gouvernements de profiter des facilités offertes par la « planche à billets ». Il y a beau temps que cette facilité, comme cause principale des débordements monétaires, a été remplacée par une autre facilité, celle qu'offrent aux banques commerciales certains mécanismes comme la compensation, pour créer des dépôts en banque qui font fonction de monnaie de paiement (en France, le système bancaire crée sept fois plus de monnaie de paiement que la Banque centrale). Une fois l'unification accomplie, des milliers de banques commerciales, en Grèce, au Portugal et partout dans la Communauté seront en mesure d'émettre des écus « de banque » acceptés pour paiement sur tout le territoire. Cette source de monnaie, hors de l'institut d'émission, exigera l'application d'une discipline rendue difficile par la diversité des états membres.

Parmi les problèmes que pose la gestion de la monnaie unique, il en est quatre qui pourraient et devraient recevoir des solutions sans attendre. D'abord, à côté et à la place d'un dollar déchu, une unité extra-nationale qui serve d'étalon de référence et de médium d'échange et de réserve, stable par constitution, et non par l'effet d'une gestion qui, même bien menée (ce qui n'est pas le cas du dollar) restera toujours aléatoire. Ensuite, des moyens de régulation efficaces. Ceux qui sont en place, et en premier lieu le taux d'intérêt « à tout faire », sont dérisoires. Ils mettent en défaut chacune des caractéristiques requises d'un mécanisme de régulation : fiabilité, sélectivité, prompte réponse, effet de levier. Aucun progrès ne sera fait dans la gestion de la monnaie tant que ne seront pas déconnectées la régulation interne (inflation) et la régulation externe (taux de change).

Une autre exigence est de prévenir, par une initiative concrète, le risque que présente un vide monétaire de sept ans avant l'instauration de la monnaie unique. Il laisse au deutschemark toute latitude pour prendre une position de fait comme monnaie externe de l'Europe dont il ne pourra pas être délogé par la monnaie unique. Il faut enfin que l'entreprise à ses débuts ne dépende pas d'une initiative ou d'un consensus des douze membres de la Communauté.

Pour atteindre ces quatre objectifs, une voie s'ouvre. Elle est offerte par les évolutions monétaires de ces vingt dernières années. D'abord la maturation d'un immense espace : l'euromarché, où des opérateurs internationaux s'échangent des grandes devises (dollars, marks, yen...) qui sont toutes des monnaies nationales, par nature instables en termes réels. Alors qu'une monnaie qui lui serait propre (exclusivement externe) bénéficierait de propriétés de stabilité exceptionnelles encore inexploitées. L'autre évolution est le développement connu sous le sigle E. D. I. (Electronic Document Information) indispensable pour un système monétaire extra-national qui doit combiner une centralisation nécessaire et une circulation pour paiement sur les cinq continents. La propriété de stabilité d'une monnaie extra-nationale est au cœur du projet. On ne peut éviter de l'aborder, même si l'exposé peut en paraître aride : le pouvoir d'achat d'une unité monétaire circulant pour paiement sur un territoire national dépend de la confrontation entre la production en termes réels et la somme totale dépensée pour consommation finale (destruction de biens ou services). Cette confrontation ne se produit pas à l'extérieur des Etats (euromarché) parce qu'il n'y a, sur cet espace externe, ni production ni consommation finale.





Une monnaie qui ne circule par sur un territoire national bénéficie d'un pouvoir d'achat invariable si elle est définie à cet effet. Cette propriété si riche d'avenir reste ignorée parce que toutes les monnaies, jusqu'à nos jours, ont été à la fois internes et externes. Exemple : le dollar, monnaie externe pour les relations entre 178 Etats de la planète, et interne pour le 179e, les Etats-Unis. Le dollar externe (eurodollar) est la contrepartie du dollar non-résident dans une banque américaine. Son pouvoir d'achat est identique à celui d'un dollar-résident, déterminé lui-même exclusivement en fonction des conditions à l'intérieur des Etats-Unis. On explique ainsi la valeur réelle en « yoyo » de l'eurodollar utilisé par l'importateur de pétrole français pour régler son fournisseur arabe, tout comme l'extravagant volume d'échanges sur le marché des devises (800 milliards de dollars par jour). Une anomalie inacceptable, source de désordres que corrigerait une monnaie externe à la valeur réelle stable.

L'écu externe constant (composite en attendant de devenir autonome en 1999) fonctionnera, avant et après cette date, sous deux formes : nominale et constante. La forme nominale est celle de l'écu actuel, unité de compte pour la finance, et unité de paiement à l'intérieur de la Communauté, une fois qu'il aura remplacé les monnaies nationales. Sous sa forme constante, l'écu sera externe et servira d'étalon de référence et de médium d'échange et de réserve internationale, à la valeur réelle invariable en termes de pouvoir d'achat, propriété qu'aucune monnaie n'a jamais eue, pas même l'or.

Ainsi serait constitué un écu bipolaire dans un système dont le fonctionnement se résume ainsi : l'écu externe constant est émis parallèlement à l'écu interne nominal par une institution communautaire (dans les premiers temps, une institution privée, à l'instar de l'Association bancaire pour l'écu, seule émettrice actuelle d'un écu de paiement) par crédit ou échange contre devises convertibles. Les dépôts ainsi créés sont remboursables à vue (ou à terme) en devises, à un taux de change qui est celui de l'écu nominal à ce jour, tel qu'il est déterminé sur le marché, multiplié par l'indice de prix de cet écu au même moment (dernier indice mensuel extrapolé quotidiennement).

Eviter la dépréciation

L'institution agit exactement comme une banque en monnaie nationale, à la différence près que l'unité monétaire est exclusivement employée pour paiement à l'extérieur des Etats (euromarché). Les financiers, les négociants et tous ceux qui opèrent sur le marché international ont alors à leur disposition une monnaie de paiement et de réserve constante à substituer aux eurodevises, et d'abord à l'eurodollar. Entre sa naissance et sa mort (par remboursement d'un crédit ou achat par l'institution étrice contre devises), l'écu constant circulant en dehors des Etats est de ce fait immunisé contre la tare qui affecte toutes les monnaies nationales, la dépréciation en valeur réelle. Ainsi est constitué un « système » purement extra-national au service du monde entier et dont l'Europe sera l'initiatrice et le premier bénéficiaire.

La validité théorique de l'écu externe constant n'a jamais été sérieusement contestée, pas davantage le modèle à échelle réduite en montrant le fonctionnement. Le retard à mettre en application une telle innovation est dû à plusieurs causes. La principale est que, ainsi que l'a écrit Keynes *(Essais sur la monnaie et l'économie)* : *« Les hommes semblent avoir de la peine à comprendre que la monnaie est un simple intermédiaire sans aucune signification intrinsèque, qui passe de main en main, est reçu et distribué, et disparaît aussitôt sa fonction remplie »*. Les hommes ont encore plus de mal à comprendre qu'ils ont maintenant le moyen d'un progrès sans précédent en dotant l'organisation monétaire internationale de ce qui lui fait tragiquement défaut : un étalon de référence et médium d'échange et de réserve rigoureusement stable, en valeur réelle.

(*) Président du Centre Jouffroy pour la réflexion monétaire.

Un pas dans la bonne direction

par PATRICK MARTIN *

LE traité sur l'Union européenne, signé par les chefs d'Etat et de gouvernement à Maastricht le 7 février 1992, constitue sans conteste une avancée majeure sur la voie de l'intégration. Pourtant, cette percée qualitative ne présente sur le fond rien de fondamentalement nouveau par rapport à ce que fut l'objectif des pères fondateurs de l'Europe.

Les traités CECA, CEE, et Euratom affichèrent d'emblée une volonté politique majeure : créer des solidarités de fait entre les peuples – essentiellement, du moins dans un premier temps, entre la France et l'Allemagne – afin de rendre une nouvelle guerre impossible.

On s'inquiète aujourd'hui de ce que l'union économique et financière pourrait faire perdre à la France en termes de souveraineté et d'indépendance. Or, au moment où les capitaux se déplacent en quelques secondes, grâce à l'ordinateur, d'une place financière à l'autre, on s'aperçoit que les mouvements spéculatifs ignorent superbement les frontières.

Il faut se rendre à l'évidence : la souveraineté monétaire n'existe plus depuis que les transactions en euromonnaies se sont développées à un rythme qui rend aujourd'hui illusoire la recherche isolée de la stabilité monétaire.

S'il est permis également de s'étonner de la philosophie néo-monétariste qui semble présider au destin économique de la CEE rebaptisée Union européenne, il est également un peu tard pour la remettre en cause, dans la mesure où la logique libérale fut d'emblée la logique imprimée par les traités de Rome et leurs actes additionnels.

Le préambule du traité CEE prévoit *« l'élimination des obstacles existants »*, *« la stabilité dans l'expansion, l'équilibre dans les échanges et la loyauté dans la concurrence »*, et élargit l'objectif à *« la suppression progressive des restrictions aux échanges internationaux »*.

Que cette intégration se fasse sur un credo essentiellement monétariste, basé sur la surveillance des agrégats monétaires, la diminution de tous les facteurs inflationnistes, la limitation voire la suppression des déficits budgétaires, est donc incontestable. Mais y a-t-il aujourd'hui d'autres choix ?

Heureusement, l'union économique et monétaire ne sera pas une dictature économique imposée aux Etats ! Ainsi, le président et un membre du conseil de l'Institut monétaire européen (IME) – qui préfigure la future BCE (Banque centrale européenne) – participeront, sans droit de vote, aux réunions du conseil des ministres lorsque celui-ci discutera des objectifs et des missions de l'IME.

S'agissant des dirigeants de la BCE, les membres du directoire, y compris le président, chargés de mettre en œuvre les décisions prises par le conseil des gouverneurs, seront nommés d'un commun accord par les gouvernements membres. On peut cependant regretter que le Parlement européen ne soit que consulté à ce sujet et qu'il n'ait pas reçu un pouvoir de ratification de ces nominations.

Quant au conseil des gouverneurs, qui sera également consulté pour la nomination des membres du directoire, il prendra ses décisions à la majorité simple, ce qui veut dire que toute décision sera collégiale, et qu'un débat aura lieu à chaque fois qu'une décision majeure sera prise, laissant la place à l'expression de toutes les sensibilités nationales ; ces dernières continuent à s'exprimer même lorsque des fonctions officielles conduisent à se défaire complètement, sur le plan organique, de son Etat d'origine...

Solidarité entre Etats

Le président de l'IME sera lui-même nommé par les Etats.

En ce qui concerne la politique économique définie en commun, elle fera l'objet d'une discussion en conseil des ministres de l'économie et des finances, qui statuera à la majorité qualifiée sur recommandation de la Commission en ce qui concerne les grandes orientations, et c'est le conseil lui-même qui sera chargé de la surveillance et de l'évolution de la situation économique des différents Etats, de formuler, le cas échéant, les recommandations nécessaires si l'un d'entre eux s'éloigne manifestement trop des règles fixées en commun.

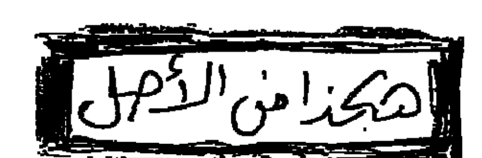
Enfin, comment ne pas insister sur la solidarité entre les Etats ?

Le traité réaffirme avec force la vocation des fonds à finalité structurelle (Fonds européen de développement régional, Fonds social européen, Fonds européen d'orientation et de garantie agricole section orientation) ; surtout, il prévoit la création, à l'initiative du conseil et avant le 31 décembre 1993, d'un fonds de cohésion et, dès la signature du traité, d'un comité des régions.

La cohésion économique et sociale fait, rappelons-le, l'objet du titre V du traité CEE rajouté par l'Acte unique de 1986.

L'Union européenne ne se fera pas du jour au lendemain. Le traité de Maastricht a au moins le mérite de fixer des objectifs clairs, un calendrier et une méthode.

(*) Chargé d'enseignement à l'univ[illegible] Lyon-III, membre de l'Asso[illegible] Jean Monnet.



CONJONCTURE

LES économies ont beau se tertiariser, l'indice de la production industrielle reste l'indicateur par excellence de la santé conjoncturelle.

Alors que l'activité proprement industrielle (énergie incluse mais bâtiment exclu) représente entre un cinquième et un tiers de la valeur ajoutée des pays industrialisés, cet apparent paradoxe ne s'explique pas uniquement par l'insuffisance effective de statistiques, mais par la prise en considération de deux observations.

La première est relative au caractère amorti des fluctuations conjoncturelles dans les services, ce qui rend difficile la perception des retournements de tendances et risque de fausser le diagnostic. La seconde tient au fait que l'activité du tertiaire, aussi diversifiée soit-elle,

INDICATEUR • La production industrielle

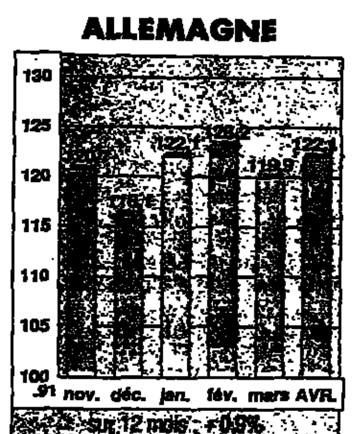
Enchaînements vertueux

est de manière symptomatique à la traîne de celle de l'industrie, ce qui tient à la nature même des services que sont les transports, les communications, le commerce, les prestations aux entreprises et la finance. A l'heure où les productions industrielles se redressent un peu partout, exception faite du Japon encore au creux de la vague, il est donc vraisemblable que l'activité du tertiaire commence à en ressentir les bienfaits. Ces interconnexions jouent un rôle déterminant dans les mécanismes de reprise.

Les services étant, dans la plupart des pays industrialisés, les seuls secteurs créateurs d'emplois, c'est d'une amélioration de leur production que viendront les embauches supplémentaires nécessaires à un rétablissement de la demande des ménages, seul élément en mesure de stimuler durablement la production industrielle...

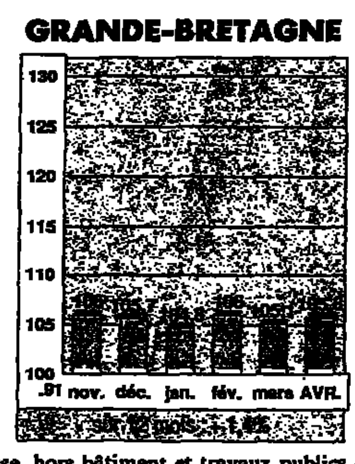
Ces enchaînements vertueux qui entretiennent traditionnellement la croissance durant les phases de redémarrage devraient être perceptibles d'ici peu et autoriser une éclaircie des perspectives conjoncturelles.

ALLEMAGNE

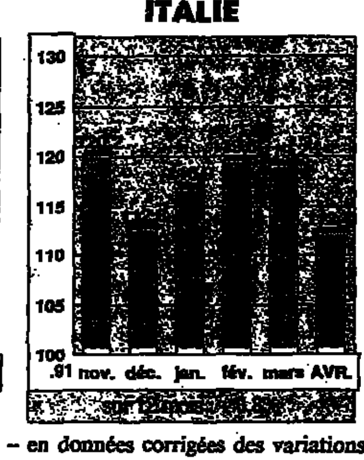


FRANCE

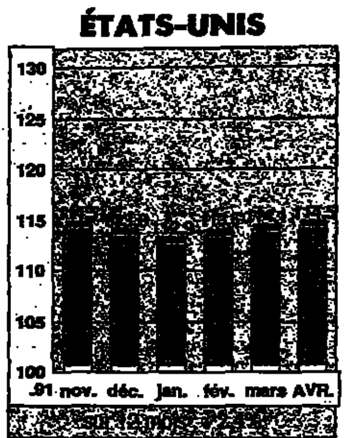
GRANDE-BRETAGNE



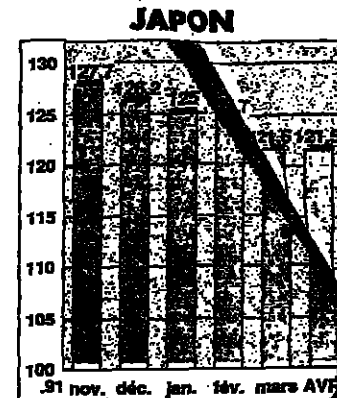
ITALIE



ÉTATS-UNIS



JAPON



Indices de la production industrielle – énergie incluse, hors bâtiment et travaux publics – en données corrigées des variations saisonnières. *Base 100 en 1985. Sources nationales.*

RÉGION • L'Afrique subsaharienne

Sécheresse au sud

EN 1990, l'agriculture représentait encore 32 % du PIB de l'Afrique subsaharienne. Ce chiffre moyen cache de profondes disparités entre des économies profondément rurales comme le Mozambique (65 %), l'Ouganda (67 %), la Côte-d'Ivoire (47 %) ou même le Nigéria (36 %) et des économies déjà industrialisées comme le Zimbabwe (13 %) et, bien sûr, l'Afrique du Sud (5 %).

Si l'on ne tient pas compte du secteur des services, en général hypertrophié, force est de constater que, pour la zone, l'agriculture, dont le produit est probablement sous-évalué, demeure la principale – et souvent la seule – activité économique, bien loin devant l'industrie manufacturière (10 % du PIB de l'Afrique subsaharienne en 1990). Cela explique l'extrême sensibilité de l'économie africaine aux aléas climatiques. 1992 promet, de ce point de vue, d'être une année difficile, au moins en ce qui concerne l'Afrique australe (du Cap au Zaïre), touchée par l'une des plus graves sécheresses du siècle, qui risque d'avoir de graves conséquences pour les voisins de l'Afrique du Sud.

Suivant les estimations de la Food and Agriculture Organization, la production céréalière de l'Afrique australe serait, en 1992, en recul de 25 %. La situation est particulièrement grave pour l'Afrique du Sud, le Zimbabwe, le Botswana et la Zambie. Au Mozambique et en Angola, la guerre ajoute son fardeau à la sécheresse. Mais celle-ci ne touche pas que les céréales. Au Zimbabwe, traditionnel grenier alimentaire de la région, la production de sucre sera pratiquement réduite à néant, et les éleveurs cherchent à expédier leur bétail vers le nord pour éviter d'avoir à l'abattre.

Au total, la FAO estime qu'il manquera une dizaine de millions de tonnes de céréales aux besoins alimentaires de la zone. Mais à la différence de l'Afrique de l'Ouest, qui consomme du mil, ou de l'Afrique du Nord, consommatrice de blé et de blé dur, le régime alimentaire des populations d'Afrique du Sud et de l'Est est surtout basé sur le maïs (variété dite de «maïs blanc»).

C'est donc essentiellement de maïs et, dans une bien moindre mesure, de riz et de blé que l'Afrique australe a besoin. Traditionnellement, l'Afrique du Sud et le Zimbabwe dégageaient suffisamment d'excédents en maïs pour compenser les pénuries alimentaires, liées souvent à la situation politique, de pays comme la Zambie.

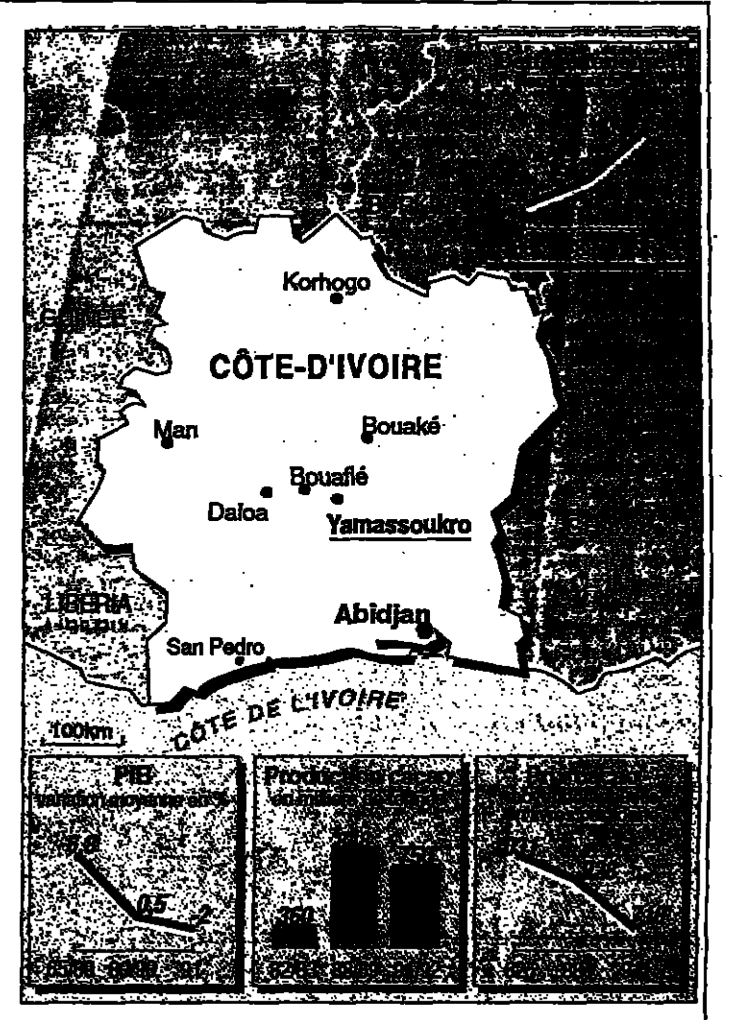
La CEE avait d'ailleurs, les années précédentes, financé de telles opérations à partir du Zimbabwe. Mais cette année les greniers sont vides : la production sud-africaine, qui fluctuait depuis 1985 entre 7 et 10 millions de tonnes, ne serait en 1992 que de 2,27 millions de tonnes. L'Afrique du Sud a déjà prévu d'importer 5 millions de tonnes pour satisfaire ses propres besoins. Des contrats ont déjà été signés avec les Etats-Unis et l'Argentine. Cela promet de saturer les capacités d'importation des ports sud-africains alors même que ceux-ci servent de points de transit aux importations des pays enclavés : Botswana, Zambie, Zimbabwe. Ce dernier devrait importer cette année 1,5 à 2 millions de tonnes de céréales (maïs, blé et riz) qui devront transiter par le système portuaire et ferroviaire sud-africain. On peut y ajouter les besoins du Botswana (200 000 tonnes), du Lesotho (210 000 tonnes), de la Zambie (500 000 tonnes) et du Mozambique (estimés à 1 million de tonnes).

De tels flux posent de considérables problèmes logistiques et demandent un minimum de concertation régionale : l'un des résultats paradoxaux aura été de rapprocher les pays de la Conférence pour la coopération et le développement en Afrique australe (SADCC) et l'Afrique du Sud. Dans les pays les plus reculés et les moins bien organisés, on aura du mal à échapper à des situations de pénurie alimentaire, voire de famine.

L'autre problème est bien sûr financier. En Afrique du Sud, le Maize Marketing Board, qui gère le marché local et le commerce extérieur, ne devrait pas avoir de problèmes pour s'approvisionner sur le marché international. Mais, sur la base d'un prix moyen de 110 dollars la tonne, cela fait quand même 550 millions de dollars qui viendront aggraver le déficit budgétaire sud-africain en une période difficile tant sur le plan économique que politique.

Les autres pays de la zone devraient pouvoir disposer d'aide alimentaire ou au moins de crédits. L'aide alimentaire, en nature, est surtout limitée au blé et au riz : l'Angola, le Lesotho, Madagascar et surtout le Mozambique et la Zambie devraient en être les principaux bénéficiaires. Pour le reste, les importations de maïs pourraient bénéficier de crédits à l'exportation : le Zimbabwe a reçu des crédits des Etats-Unis à hauteur de 250 000 tonnes. Malgré leur pauvreté, nombre de pays devront recourir à des importations commerciales en provenance d'Argentine ou de Thaïlande. Intervenant en pleine période de transition en Afrique du Sud, de reconstruction en Angola et au Mozambique, ainsi qu'en Zambie, alors qu'au Zimbabwe le gouvernement de Robert Mugabe s'apprête à poursuivre le partage des grands domaines blancs, la sécheresse de 1992 vient opportunément rappeler la dépendance économique dans laquelle se situent les pays du sud de l'Afrique.

Philippe Chalmin
Conseiller économique de la Société française d'assurance-crédit



PAYS • La Côte-d'Ivoire

Mal de cacao

IL est des images qui «collent à la peau» : pour la Côte-d'Ivoire, ce fut longtemps et c'est encore celle du cacaoyer. Le cacao demeure en effet la principale ressource économique ivoirienne et représente encore près de la moitié de ses recettes à l'exportation (62 % avec le café et les fruits en 1990). Si l'on accepte le chiffre officiel de quelque 2 millions de planteurs (pour 13 millions d'habitants), ce sont presque tous les foyers ivoiriens qui de près ou de loin ont une «plantation».

Commencée dans les années 60, la montée en puissance de la production ivoirienne a culminé dans les années 80 avec, dans le courant de cette décennie, un doublement de la production dont le potentiel dépasse maintenant les 800 000 tonnes. La Côte-d'Ivoire avait hérité de la France un système un peu identique à la Politique agricole commune : la Caisse de stabilisation. Longtemps celle-ci put garantir aux planteurs un prix «bord champ» rémunérateur. Le prix mondial étant élevé, la Caisse put ainsi financer maints projets publics et privés...

Une partie de cet argent servit au développement des infrastructures de communication et une part non négligeable revint aux planteurs et donc à tout le système social ivoirien, permettant probablement de limiter l'importance de l'exode rural. On ne parle plus aujourd'hui de partage de la rente, puisque celle-ci a presque disparu. Sept années consécutives d'excédents mondiaux ont, à partir de 1985, provoqué un effondrement des cours qui, en prix courants, se trouvaient le 15 juin 1992 aux niveaux de 1972 ! Alors que, sur la base du prix au planteur de 200 francs CFA le kilo (4 francs français) pour la campagne 1991/1992, le cacao ivoirien revient à 610 francs le quintal et la cotation des marchés est de 525 francs, dans une ambiance baissière.

Le cacao paie de moins en moins bien le planteur qui a vu son revenu diminuer de moitié en trois ans, la Caisse ayant dû suivre la baisse des cours. Les exploitants ont du mal à financer la filière de collecte et à payer l'impôt de sortie et autres taxes d'exportation.

Contrairement à ses engagements vis-à-vis du FMI, la Côte-d'Ivoire est très en retard dans son programme de vente. Elle devrait mettre sur le marché dans les trois prochains mois quelque 250 000 tonnes qui pèseront encore sur les cours. En 1992-1993, la production ivoirienne sera aussi bonne, sinon meilleure que la précédente, et il y a peu de chance que les cours mondiaux remontent : le PNB du pays risque donc encore de reculer cette année, après une baisse de 2 % en 1991. Le «miracle du cacao» ne parvient plus à cacher l'absence de toute autre forme de développement économique, au moins dans le domaine industriel.

Ph. C.

SECTEUR • L'armement

La fin de l'âge d'or

D'ICI à 1995, quelque 80 000 à 100 000 emplois sont menacés sur les 300 000 que compte le secteur de l'armement en France. Les Etats-Unis risquent de compter jusqu'à un million de chômeurs avant 1997, sur les six millions de travailleurs recensés dans cette branche d'activité. Pas moins du million de sans-emploi en Russie, probablement dès cet été, sur un total d'une douzaine de millions de salariés que, directement ou de façon induite, ce secteur de l'économie occupe. De part et d'autre de l'Atlantique, les industriels de l'armement et, avec eux, l'institution de défense au sens large du terme, vont subir de plein fouet ce qu'on a appelé les *«dividendes de la paix»*, à savoir cette politique qui consiste à vouloir tirer au plus tôt les profits de la fin de la «guerre froide» en Europe.

Partout, à l'exception de l'Asie-Pacifique ou du Proche-Orient et du Moyen-Orient, un même phénomène : les budgets militaires sont en déclin. Les armées réorientent leurs missions et, du même coup, elles déterminent un nouveau «format», de moindre ambition, et un équipement à la baisse sans, pour autant, diminuer la qualité de leurs matériels.

Les pays clients ont à la fois un peu moins de liquidités à eux et davantage d'exigences pour leur sécurité, rendant les marchés à l'exportation plus difficiles à conquérir. Dans le monde développé, c'est l'heure des «grandes manœuvres» économiques et industrielles, c'est-à-dire des restructurations.

De ce point de vue, l'année 1991 est presque symbolique, si l'on s'en réfère aux évaluations de l'Institut international de recherches sur la paix à Stockholm. Globalement, les dépenses militaires dans le monde ont chuté de 5 %, malgré la trentaine de conflits enregistrés ici ou là. Les livraisons d'armes entre pays fournisseurs et pays clients ont diminué de 25 % par rapport à l'année précédente. Et cette tendance doit continuer, en dépit de ce qu'on observe aussi bien en Asie – notamment au Japon, en Chine et dans la zone Pacifique – qu'au Proche-Orient, où les marchés militaires sont en constante expansion, avec des taux de croissance annuelle compris entre 6 et 12 [illegible] d'un Etat à l'autre.

En Europe, la cure d'amaigrissement de l'industrie de défense atteint tous les pays. Face à des armées qui taillent dans leurs effectifs et dont le pouvoir d'achat s'amenuise ou stagne, l'industrie de l'armement apparaît en état de surcapacité et vouée à des contractions d'activités inéluctables [illegible] prendront différentes formes depuis la fusion d'entreprises jusqu'à la fermeture pure et simple des usines, en passant par des rapprochements transnationaux, ces opérations visant à réduire le déficit budgétaire des Etats. Le cas de la France n'est guère différent de celui de ses partenaires européens. Dès lors que la programmation militaire à venir marquera une décélération des dépenses d'équipement, l'industrie de défense sera fondée sur trois objectifs :

1) la satisfaction en priorité de ses besoins spécifiquement nationaux, avec la réalisation par ses propres moyens de programmes qualifiés de «majeurs» (comme les systèmes nucléaires);

2) la mise sur pied de projets qui contribuent à édifier ou à consolider une coopération à long terme entre Européens, quitte à imposer à l'industrie un certain degré de spécialisation au nom d'une «européanisation» progressive du potentiel d'étude et de production;

3) une action autonome à l'exportation, lui permettant d'allonger des séries et, le cas échéant, d'amortir ses coûts de fabrication.

Quoi qu'elle entreprenne désormais, l'industrie française de défense est, de toute évidence, devant l'une de ses crises les plus graves, que d'aucuns comparent aux précédentes de la sidérurgie ou de la construction navale. C'est si vrai que le ministre de la défense, Pierre Joxe, a pris l'initiative d'anticiper la fin de l'âge d'or. Il a créé, au début de l'année, une délégation aux restructurations chargée d'assister les petites et moyennes entreprises, qui seront plus touchées que les grands groupes, et d'aider à la reconversion des régions les plus menacées, qui sont aussi celles dont l'économie est déjà le plus souvent déprimée.

Jacques Isnard

Livraisons à l'exportation
(en millions de dollars) (1)

	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1989	1990	1991
URSS	[illegible]	[illegible]	12599	12220	6373	3930 [2]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	11660	8738	11195
France	4096	3011	2300	2577	1799	804
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	999
Allemagne	1120	878	1270	716	963	2015
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1127

[illegible]
(1) Valeur 1985, sauf pour 1991 (valeur 1991).
[illegible]

Les graphiques et cartes de ce supplément sont réalisés par l'agence de presse Idé et le service infographique du *Monde*.

